







4. atomes/4f

13/20\*

2201

542

S

{





HISTOIRE  
DE  
L'AMERIQUE SEPTENTRIONALE

# HISTOIRE DE L'AMERIQUE SEPTENTRIONALE.

*Divisée en quatre Tomes.*

## TOME PREMIER.

Contenant le Voyage du Fort de Nelson, dans la Baye d'Hudson, à l'extrémité de l'Amérique. Le premier établissement des François dans ce vaste païs, la prise dudit Fort de Nelson, la Description du Fleuve de saint Laurent, le gouvernement de Quebec, des trois Rivieres & de Montreal, depuis 1534. jusqu'à 1701.

Par M. DE BACQUEVILLE DE LA POTHERIE, né à la Guadaloupe, dans l'Amérique Méridionale, Aide Major de ladite Isle.

*Enrichie de Figures.*



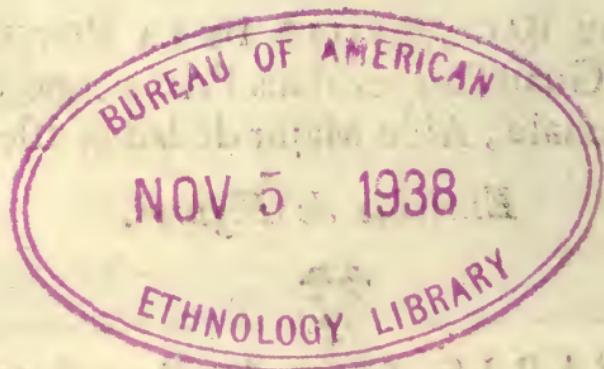
A PARIS, Quay des Augustins.

Chez NYON Fils, à l'Occasion.

M. DCC. LIII.

*Avec Approbation & Privilège du Roy.*

E32.207





A

MONSIEUR  
LE DUC D'ORLEANS,  
REGENT DU ROYAUME.



MONSIEUR,

*Le Voyage de la Baye  
d'Hudson que j'ai l'honneur de présen-  
ter à votre ALTESSSE ROYALE,  
& qu'Elle a bien voulu accepter, est  
un des plus singuliers qui ait encor  
paru : Elle n'y verra que Tempêtes,  
que Combats, que Naufrages.*

*L'Escadre du Roi destinée en 1697.  
pour cette entreprise, a en moins à  
combattre contre les Sauvages qui  
habitent cette partie de l'Amerique  
la plus Septentrionale, que contre*

Tome I.

à

## EPITRE.

les Flots , les Tempêtes , les Glaces ,  
les Bancs & les montagnes de Né-  
ges. C'est-là que la valeur des Fran-  
çois se fit connoître toute entière ,  
& triompha des obstacles les plus  
terribles que la nature puisse opposer  
à l'intrepidité des plus fameux Her-  
eos. En effet , pour arriver à la Baye  
d'Hudson il falut traverser une Mer  
immense que les Courans , les Bancs  
de Sable , les Orages continuels &  
les Glaçons rendoient inaccessible ,  
même au plus fort de la Canicule.  
Toutes ces difficultez insurmontables  
à toute autre Nation , n'ont fait  
qu'enflâmer le courage des François ,  
qui à l'imitation des Heros qui les  
gouvernent ne trouvent rien qui soit  
capable de les rebuter. Quelle joye  
pour ceux qui composoient cette Es-  
cadre de revoir leur païs , après avoir  
essuyé tant de perils , & d'apprendre  
que votre ALTESSE ROYALE  
a bien voulu en agréer le recit ! Per-  
sonne ne juge mieux des faits ex-  
traordinaires énoncés dans les Rela-

DSI

## É P I T R E.

tions que ceux qui ont fait eux-mêmes des actions toutes extraordinaires , ce qui m'a engagé à dédier à votre ALTESSE ROYALE cet Ouvrage , qui ayant été composé par le Sieur de la Potherie Commissaire pour le Roi dans cette Escadre , & qui s'est trouvé à toutes les expéditions qui y sont contenues , ne peut être suspect d'aucune fausseté. Ce seraient ici le lieu de m'étendre sur les vertus Heroïques qui brillent dans votre ALTESSE ROYALE ; mais ce n'est pas à un Ameriquain comme moi à prendre un essort si haut : je laisse donc aux plumes délicates des François à traiter une matière si relevée. Trop heureux si mon zèle & mes profonds respects ne déplaisent pas à votre ALTESSE ROYALE , dont je suis

MONSEIGNEUR,

Le très-humble & très-  
obéissant serviteur ,  
DE LA POTHERIE,



## AVERTISSEMENT.



N rend au Public ce qui lui est dû , en lui donnant cette nouvelle Relation de la Baye d'Hudson , la fin des Navigateurs , & sur tout de ceux qui sont au service du Roi ; ne doit pas se terminer comme celle de la plûpart des autres Voyageurs , en vain plaisir de faire une longue Histoire de leurs Voyages , à leur Parenté ou à leurs amis , & de la deshonorier souvent par une infinité de faussetez.

On laisse à ces sortes de gens leur maniere d'égayer leurs Voyages , & l'on ne croit pas être obligé de les suivre. On croit au contraire devoir prendre une route toute opposée , & se proposer dans cette Relation d'instruire plutôt que de plaire. On ne

## AVERTISSEMENT.

dit rien qui ne soit exactement vrai : tout ce que l'on rapporte à l'égard des glaces, des terres, des mouillages & des vents, est la pure vérité ; telle qu'on l'a éprouvée parmi les plus effroyables tempêtes ; sans qu'on y ait rien ajouté n'y changé, qui puisse en imposer au Lecteur ; d'autant qu'il est d'une trop grande conséquence, & même contre la probité d'un Auteur de tromper par de honteux mensonges le Public qui à de la bonne foi & de la confiance en ses Ecrits.

L'on n'a rien à se reprocher dans cet Ouvrage, où l'on a sincèrement rapporté les differens hazards que l'Escadre a essuyez, soit pendant sa route penible & laborieuse, soit à son arrivée dans la Baye d'Hudson, à l'extrême de l'Amerique Septentrionale, & dans les grands travaux q 'elle a surmonté au travers des glaces, avant la prise du Fort de Nelson par les François.

Le Lecteur remarquera aisément que dans les Combats de Terre &

## AVERTISSEMENT.

de Mer , on n'a flâté n'y blâmé personne , on a rendu Justice à tout le monde indifféremment , sans aucune préférence n'y haine. On espere aussi que personne ne se plaindra , & que le Public sera satisfait d'une naïveté qui ne se trouve pas ordinairement dans la pluspart des Historiens , qui outrent le plus souvent leurs narrations , fondez sur ce qu'ils savent que le Public ne peut aisément s'éclaircir de leurs mensonges , à cause de l'éloignement des lieux dont ils parlent. Il n'en est pas de même de cette Histoire , chacun s'y verra tel qu'il est , & qu'il a paru dans les occasions où il s'est trouvé. Enfin on a suivi avec la dernière fidélité les deux caractères essentiels de l'Histoire ; qui sont de ne rien dire de faux , & de ne point taire la vérité. *Nec falsa dicere , nec vera reticere.*

On ne fera pas de difficulté d'avouer que la narration y paroîtra d'abord un peu seche & sterile , & ceux qui la liront ne manqueront pas de

## AVERTISSEMENT.

dire ce qu'à dit un des maîtres de l'Art, qu'on ne sauroit trop égayer les narrations, qu'il faut quelque enjouëment pour empêcher qu'elles ennuient le Lecteur. Tout cela peut être vrai, mais on changera aisement d'avis si l'on fait reflexion qu'elles ne sont pas toutes susceptibles de ces agréments, & que s'il y en a d'autres qui doivent être serieuses pour instruire, celle que l'on donne au Public est de ce dernier genre, on n'a eû pour but que de lui faire part des découvertes qu'on a faites en ce païs, qui est si peu connu, cette Escadre étant la premiere qui ait penetré si avant dans l'Amerique Septentrionale.

Ce n'est pas qu'après tout on eût pû sans beaucoup de peine y donner un tour de gayeté & d'enjouëment, s'il eût été absolument nécessaire, & si c'eût été une faute de rapporter les faits naturellement & simplement; mais comme les Combats & les Naufrages ont quelque chose de trop triste & de trop affreux pour

## AVERTISSEMENT.

leur devoir donner un air riant & en-  
joüé, on n'a pas crû devoir prendre  
pour une Loi indispensable l'avis de  
ce maître de l'Art, sur tout dans  
une Histoire où l'on ne parle que de  
précipices cachez sous des Bancs de  
Néges, de montagnes de Glaces, de  
bancs de Sable, de Rochers affieux,  
de Sauvages inhumains; & de tout  
ce qui est le plus capable de donner  
de l'effroi aux plus intrepides, &  
dont l'image qui en reste même après  
en être échapé, est trop vivē & trop  
affligeante pour souffrir de semblables  
ornemens.

---

## PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU, ROY  
DE FRANCE ET DE NAVARE, & nos  
a & aux Conseillers, les Qns tenu nos  
Corts de Parlement, Maîtres des Requêtes  
de notre Hôtel, Grand Conseil, Hôtel de  
Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutens Civils,  
& autres nos Justiciers qu'il apartiendra: SALUT.  
Notre bien-amé FRANÇOIS DIDOT Libraire à Pa-  
ris, nous ayant fait remonter qu'il souhaiteroit  
continuer à faire imprimer un Ouvrage qui à pour  
titre *Histoire de l'Amérique Septentrionale*, mais  
craignant

craignant que d'autres Imprimeurs ou Libraires n'e  
voulussent entreprendre de le faire imprimer , ven  
dre ou debiter , ce qui lui causeroit une perte con  
siderable : il nous auroit en consequence très-hum  
blement fait suplier de vouloir lui accorder nos  
Lettres de Privilege sur ce necessaires. A ces  
C A U S E S , voulant favorablement traiter ledit  
Exposant , nous lui avons permis & permettons par  
ces presentes de faire imprimer ledit Livre en telle  
forme , marge , caractere , en un ou plusieurs Vo  
lumes , conjointement ou separément , & autant de  
fois que bon lui semblera , & de le vendre , faire  
vendre & debiter par tout notre Royaume , pendant  
le temps de huit années consecutives , à compter du  
jour de la datte desdites Presentes : Faisons défen  
ses à toutes sortes de personnes de quelque qualité  
& condition qu'elles soient d'en introduire d'impre  
sion étrangere dans aucun lieu de notre obéissance.  
Comme aussi à tous Libraires-Imprimeurs , & au  
tres , d'imprimer , faire imprimer , vendre , faire ven  
dre , debiter , ny contrefaire ledit Livre en tout n'y  
en partie , ny d'en faire aucun Extraits sous quel  
que prétexte que ce soit d'augmentation , corre  
ction , changement de Titre ou autrement , sans la  
permission expresse & par écrit dudit Exposant , ou  
de ceux qui auront droit de lui , à peine de confis  
cation des Exemplaires contrefaçons , de quinze cens  
livres d'amende contre chacun des contrevenans ,  
dont un tiers à nous , un tiers à l'Hôtel-Dieu de  
Paris , l'autre tiers audit Exposant , & de tous dé  
pens , dommages & intérêts , à la charge que ces  
Presentes seront enregistrées tout au long sur le  
Registre de la Communauté des Libraires & Im  
primeurs de Paris , & ce dans trois mois de la datte  
d'icelles : que l'impression de ce Livre sera faite dans  
notre Royaume & non ailleurs , en bon papier & en  
beaux caractères , conformément aux Reglemens

Tome I.

A

de la Librairie; & qu'avant que de l'exposer en vente, le manuscrit ou imprimé qui aura servy de Copie à l'impression dudit Livre, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, és mains de notre très-cher & feal Chevalier, Chancelier de France le Sieur Daguesseau, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre dit très-cher & feal Chevalier, Chancelier de France le Sieur Daguesseau; le tout à peine de nullité des Presentes. Du contenu des-  
quelles vous mandons & enjoignons de faire joüir l'Exposant, ou ses ayans causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement: Voulons que la Copie des-  
dites Presentes qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Livre, soit tenuë pour dûment signifiée, & qu'aux Copies collation-  
nées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Se-  
cretaires, foi soit ajoutée comme à l'Original. Com-  
mandons au premier notre Huissier ou Sergent de  
faire pour l'execution d'icelles tous Actes requis &  
necessaires, sans demander autre permission, &  
nonobstant Clameur de Haro, Charte Normande,  
& Lettres à ce contraire. C A R tel est notre plaisir.  
DONNE à Paris le deuxième jour du mois de Mai,  
l'an de grace 1721. & de notre Régne le sixième.  
Par le Roi en son Conseil. C A R P O T.

Registré sur le Registre 4. de la Communauté des Librai-  
res & Imprimeurs de Paris, page 734. No. 794. conformé-  
ment aux Reglemens, & notamment à l'Arrêt du Conseil du  
23. Aoüst 1703. A Paris le 26. Mai. 1721.

Signé, DELAULNE, Sindic.

Ledit Sieur Didot a Aflocié au present Privilege les  
Sieurs Jean-Luc Nion Libraire à Paris, & Jean-Baptiste  
Machuël Pere, Libraire-Imprimeur à Rouen; pour en-  
joyer conjointement suivant l'accord fait entre eux,



# HISTOIRE DE L'AMERIQUE SEPTENTRIONALE.

---

## LETTRE I.

PARTANCE DE LA ROCHELLE.

*Circonstances particulières pendant la Traverse, description de Plaisance dans l'île de Terre-Neuve, & de son Commerce.*



MONSIEUR,

Si vous ne m'aviez permis de vous faire la relation d'une partie de mon Voyage de l'Amerique Septentrio-

2  
*Histoire de*

mais, je n'aurois eû garde de prendre cette  
liberté. En effet, que pourrois-je vous dire  
que vous ne sachiez beaucoup mieux que  
moi, qui ne m'étant trouvé que rarement  
dans des tempêtes, viens ici vous en faire  
un recit qui paroît assez inutile pour vous,  
Monsieur, qui en avez essuyé de si rudes, &  
dans des occasions tout autrement considé-  
rables, & qui les avez affrontées avec tant  
d'intrepidité & surmontées avec tant d'ha-  
bileté & de sagesse. Je vous avoûe que  
plus je fais reflexion à la liberté que vous  
m'avez donnée, plus je trouve qu'il y a de  
l'indiscretion à m'en servir, mais souve-  
nez-vous, s'il vous plaît, que vous me  
l'avez permis. C'est pourquoi je commen-  
cerai cette Relation, en vous disant que  
les vaisseaux du Roi, le Pelican, le Pal-  
mier, le Weesph, le Profond, & le Vio-  
lent, étoient à Chef de Baye aux rades de  
la Rochelle, prêts à faire voile lors que je  
reçus un ordre de Sa Majesté pour m'em-  
barquer Commissaire à la suite de cette  
Escadre.

Je réglai toutes mes affaires en moins  
de deux ou trois jours, & m'embarquai  
sur le Pelican : Comme je n'avois point  
été à l'armement je voulus faire la revue  
générale, & prendre connoissance de l'Es-  
cadre ayant la Partance. Je la fis donc le

DSI

jour de Pâques , qui étoit le sept Avril mil six cens quatre-vingt dix-sept , & nous fimes voile le lendemain à quatre heures du matin , d'un vent d'Est.

Serigni Lieutenant de Vaisseau , qui montoit le Palmier , se trouva le Commandant en l'absence de Monsieur d'Elberville son frere , Capitaine de Fregate , que nous devions prendre à Plaisance pour l'entreprise des Forts Anglois de la Baye d'Hudson , qui est au Nord du Canada.

Le Marquis de Château-Morand , Capitaine de Vaisseau , Neveu de Monsieur le Maréchal de Tourville , qui s'en alloit aux Isles de l'Amerique , avec plusieurs Vaisseaux Marchands , nous convoya jusqu'au onzième du même mois , vingt à vingt-cinq lieuës par de-là le Cap de Finisterre , où nous nous separâmes les uns des autres.

Les vents d'Est nous furent tout-à-fait favorables pendant neuf jours , & s'ils eussent continué nous fussions arrivez en peu de jours à Plaisance , mais ils changerent le vingt & un avec une brume fort épaisse & un froid aussi rude que dans le mois de Janvier , & commencerent à être fort contraires avec des brouillards extrêmement épais , en sorte que la Mer devint

Il n'y eut que la mousqueterie & le canon, que l'on tiroit de temps en temps l'espace de vingt & un jour, qui nous empêcherent de nous separer : nous pouvions alors dire avec un juste sujet, que du Printemps nous étions rentrez dans le plus rude Hiver, & nous avions tout lieu de craindre un triste naufrage, tant il est difficile de naviger sur les Mers, sans se trouver exposez à de rudes coups de vents ; c'est ce que nous éprouvâmes bien tôt : car le vingt-cinq du même mois le Weesph que montoit Chatrier, Enseigne de vaisseau, démâta de ses deux huniers, & le lendemain le Pelican donna chasse d'un vent Sud Sud Ouest, sur les quatre heures du soir, à une corvette Angloise, de quatorze canons, & déjà nous nous proposions à en faire le butin ; mais la joie qui commençoit à naître parmi notre équipage, qui ne s'en voyoit qu'à une petite portée, fut bien tôt talentie par un orage affreux & plein de nége, qui s'éleva tout d'un coup.

En effet, cette triste constellation n'eût pas si tôt paru, que tous les vents se mi-  
rent de la partie, & se déchaînant horri-

blement l'on eut vu dans le moment des gens tout troublez, lors qu'on entendit un bruit sourd & confus, qu'excitoient les Manœuvres.

Le Ciel s'obscureit de telle sorte, que nous ne pouvions nous reconnoître, & nous nous prenions les uns pour les autres.

Il sembloit que cette vaste étendue de Mer, formoit une montagne escarpée, d'une hauteur prodigieuse, sur laquelle nous étions.

Puis venant tout d'un coup à s'écrouler, formoit des abîmes dans lesquels nous paroissions être engloutis.

Mais ils en furent rapportez plus vite qu'ils n'étoient montez. En vain nous efforçions-nous de sortir de ces affreux abîmes, lorsque l'impétuosité d'un autre flot nous élevoit jusques dans les nuës, où nous paroissions comme suspendus & immobiles.

Tantôt la Mer paroissoit comme une vaste & profonde Valée, entre deux montagnes escarpées, au pied desquelles nous appercevions les flots entr'ouverts.

Le moment d'après les concavitez se remplissoient, & la Mer demeurant néanmoins toujours agitée, on voyoit les va-

gues s'enfoncer avec fureur dans le sable,  
presque jusqu'au centre de la terre.

Cette cruelle tempête dura deux jours entiers, pendant lesquels nous esuyâmes tout ce qu'on peut s'imaginer de fatigues, & nous nous vîmes plusieurs fois à la veille de notre perte : Mais enfin il ne nous en couta que notre grand hunier, & ce fut un espece de miracle pour nous d'en-être quitte à si bon marché. Ce fut aussi un grand bonheur pour la corvette Angloise à qui nous avions donné chasse, car après l'avoir perdûe de vuë, nous l'aperçûmes ensuite au vent une demie-heure après démâtée de tous ses mâts, ayant chassé à sec.

Notre Escadre se trouvâ pour lors dispersée jusqu'au vingt-sept, que nous trouvâmes le Profond, & le vingt-huit sur le soir, le Palmier vint nous ranger dans un assez pitoyable état.

Serigni nous dit que la nuit du Vendredi vingt-sixième au Samedi, le Palmier & le Weesph s'étoient abordez : le premier avoit eu tout son éperon emporté, & sa bouteille & son ancre de bas bord rompuës. Il n'avoit n'y mât de Hune, n'y Perroquets, n'y hune de Beaupré, point de Vergue de Civadiere, le Beaupré étant

tout dégarni ; rien n'étoit plus affligeant que ce spectacle , joint à celui de l'équipage qui étoit dans une extrême consternation. En effet , le choc que s'étoient fait reciprocquement les deux vaisseaux dans une grande obscurité , avoit été si violent que dans le temps que le Weesph rouloit , les canons de la seconde baterie , le frapoient entre la quille & la ligne de flottaison , & son Beaupré donnant debout au corps dans le mât d'Artimon , le cassa en deux. Le coup fut d'autant plus favorable au Weesph , qu'il l'empêcha de sombrer sous voiles. Dans le moment celui-ci n'ayant plus paru , les Officiers du Palmier crûrent pour lors qu'il étoit coulé bas.

Quand nous n'aperçûmes plus le Weesph revenir avec le Palmier , nous demandâmes à Serigni s'il ne l'avoit point vu , & il nous fit comprendre qu'il croyoit l'avoir vu perir.

Comme il ne parut plus , nous ne savions qu'en penser , & flottans entre l'esperance & la crainte , nous nous imaginions tantôt qu'il avoit relâché aux Acores , & tantôt qu'il s'étoit perdu dans la tempête.

Dans cette incertitude nous continuâmes le reste de notre voyage , avec les trois autres.

La bonne conduite de Serigny étoit extrêmement utile dans cette conjoncture, où en vingt six jours a peine vîmes nous six fois le Soleil. Pendant ce temps-là les maladies survenoient de jour à autre dans notre bord. Le scorbut commença à s'y insinuer & y regner généralement.

Notre malheur ne se termina pas à cela, car les vents vinrent tout à fait contraires.

Les Pilotes ne savoient plus où ils étoient, il n'y avoit pas moyen de prendre hauteur; ensorte que nous étions tous au desespoir.

Toute notre consolation étoit de voir quelquefois grande abondance d'oiseaux, qui nous servoient comme de présages pour nous faire conjecturer que nous n'étions pas loin du grand Banc: cependant nous ne pouvions y arriver.

Nous nous trouvâmes à la fin banquez le septième Mai, sur les quatre heures après midi.

Les Pilotes trouverent quarante-cinq brasses d'eau, fond de gravaille, noirâtre un peu pourri & plat, nous carguâmes nos voiles, pour avoir le plaisir de pêcher de la Morüe. Nous en prîmes une grande quantité qui servit de rafraîchissement à

nos équipages , la plûpart des volailles & des moutons qui avoient été embarquez pour cet effet , étans morts de froid ou des coups de Mer qui passoient continuellement sur le pont , ou de maladie , comme nous avons dit ci dessus.

Le Violent même que montoit Bigot enseigne de Vaisseau , se trouva entre deux eaux pendant un temps assez considerable , jusques-là que des coups de Mer briserent des épontilles en son fond de cale.

Nous apareillâmes deux heures après d'un vent d'Est quart Nord-Est , qui ne dura guere , car les vents changerent encore.

Pendant ce temps-là neanmoins nous arrivâmes sur le Boulevard ; mais les brumes augmenterent toujours.

Aprés treize jours de tempête nous connûmes terre sur les quatre heures du soir , à quatre lieues au Nord-Ouest quart-Ouest.

Les sentimens des Pilotes de l'Escadre furent partagez , l'on crût que ce pouvoit être le Cap de Saint-Laurent de l'isle de Terre-Neuve : c'est pourquoi nous revirâmes de bord pour éviter cette Côte , & portâmes vers le Sud. Nous reconnûmes encore terre le seize , sur les dix heures du matin ; mais les brumes empêcherent

de nous en trop approcher , de crainte de quelque naufrage. Les sentimens furent derechef partagez. Nous fimes venir le Pilote du Profond , qui nous dit que c'étoit le Chapeau-rouge de l'isle de Terre-Neuve , dont nous n'étions éloignez que de six lieuës tout au plus.

Nous nous retirâmes la nuit , & le dix-septième le temps s'étant éclairci , nous vîmes du vent de Sud Ouest quart de Sud , le Cap de Sainte-Marie. C'est la premiere Terre que l'on reconnoît ordinairement pour entrer dans la Baye de Plaisance. Il est au quarante-sixième degré , vingt min. de lat. Nord , à quatorze lieuës de Plaisance.

Nous entrâmes dans cette Baye , laissant le Cap sur les sept heures du soir , au Sud-Sud-Est , environ trois lieuës & demie , après avoir cargué nos basses voiles , & les huniers. Le calme nous prit sur la minuit.

Le vent fraîchissant le dix huit , nous fimes trois bordées , après lesquelles nous mouillâmes sur les dix heures du matin à la pointe verte , qui est habitée des François , à une lieuë de Plaisance ; & après beaucoup de fatigues & de mauvais temps que nous eûmes dans notre route , nous entrâmes enfin le même jour dans le Port , le Weesph y arriva trois jours après , aussi en

en peine d'apprendre des nouvelles du Palmier, que le Palmier l'étoit d'apprendre des siennes.

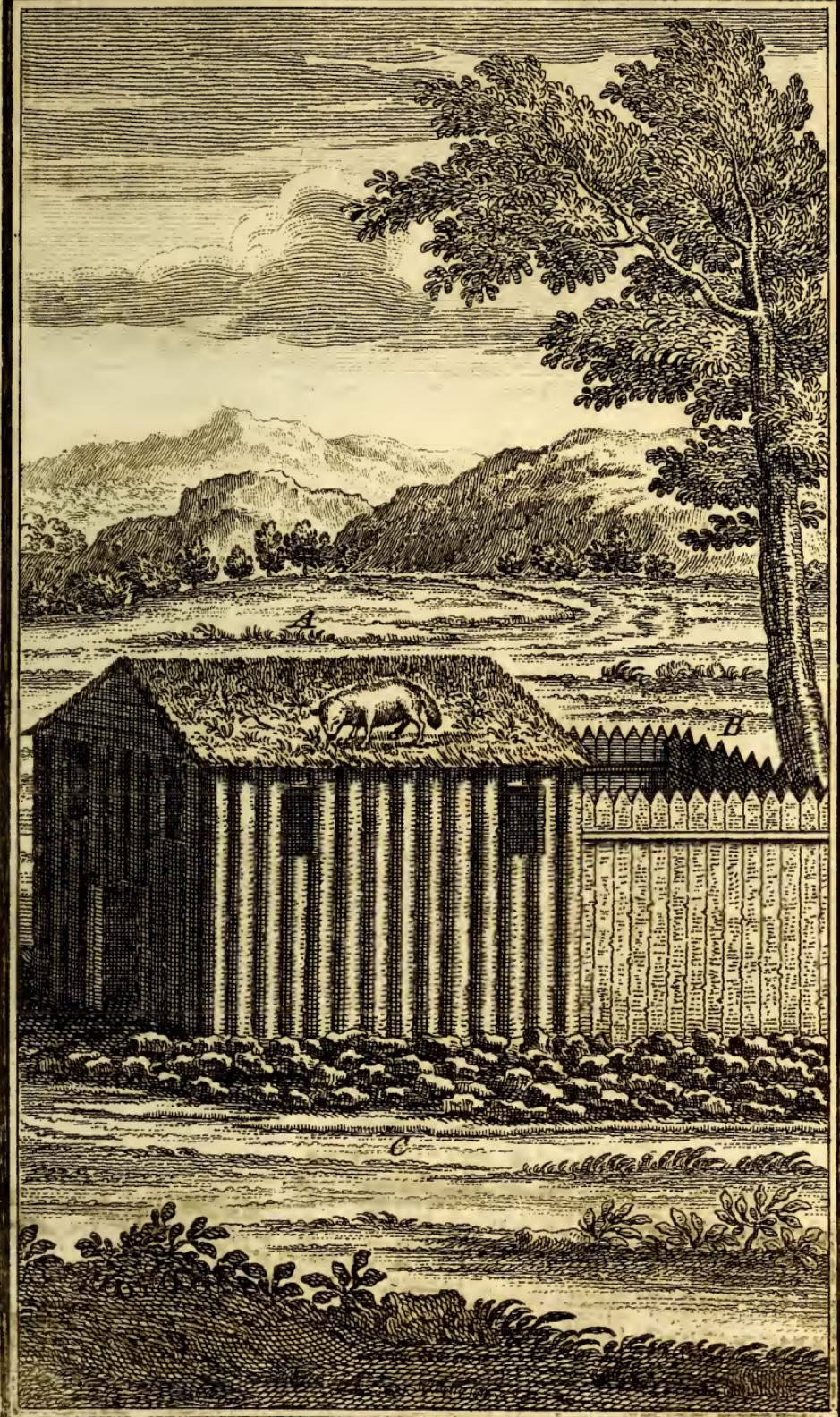
Le radoub qu'il falut faire de ces deux vaisseaux, fut cause que nous ne pûmes aller à l'Acadie, selon les ordres que nous avions reçus. Nous n'eûmes que le temps de nous disposer pour la Baye d'Hudson, qui étoit le seul sujet de notre voyage.

Nous trouvâmes heureusement Monsieur d'Iberville, qui deux jours après notre arrivée devoit continuër l'entière destruction de la Colonie Angloise, qui est établie dans l'Isle de Terre-Neuve : mais avant de vous en rapporter les circonstances, il est à propos de tracer ici la description de Plaisance, dont le Port est l'un des plus beaux qui se puisse voir, tant par sa situation naturelle que par rapport aux differens ouvrages dont il est fortifié : il est d'une si grande étendue qu'il y peut mouiller plus de cent cinquante vaisseaux de Guerre tels qu'ils puissent être.

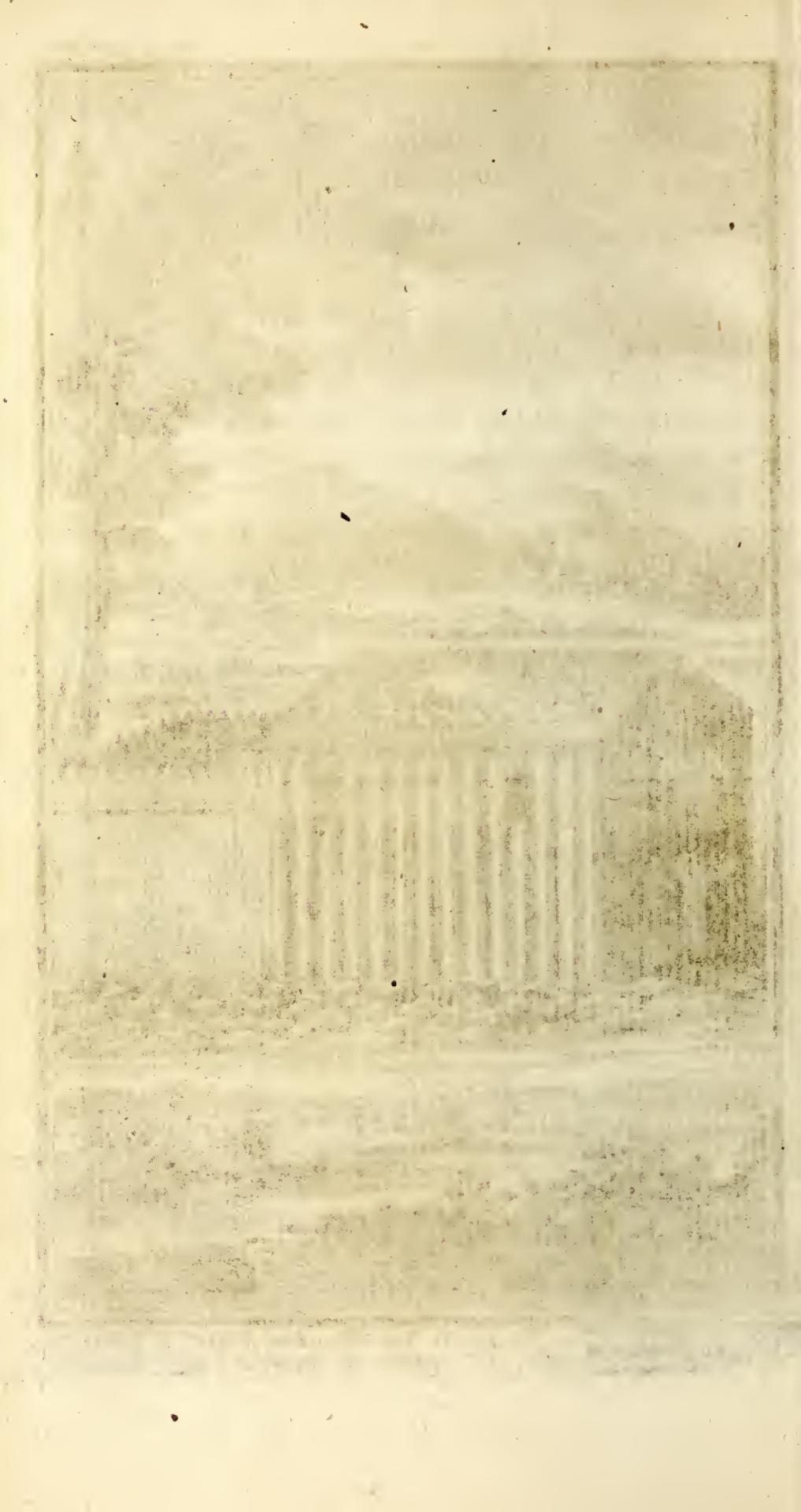
Son entrée est un Goulet, où il n'y a que le passage d'un navire. Le Piloté qui voudra y entrer tiendra le milieu le plus qu'il pourra, (ce qui n'est pas fort facile, à cause d'un grand Courant & des remonts de marée) & l'on porte une Aussiere sur la grande Grav e, pour ne point ranger

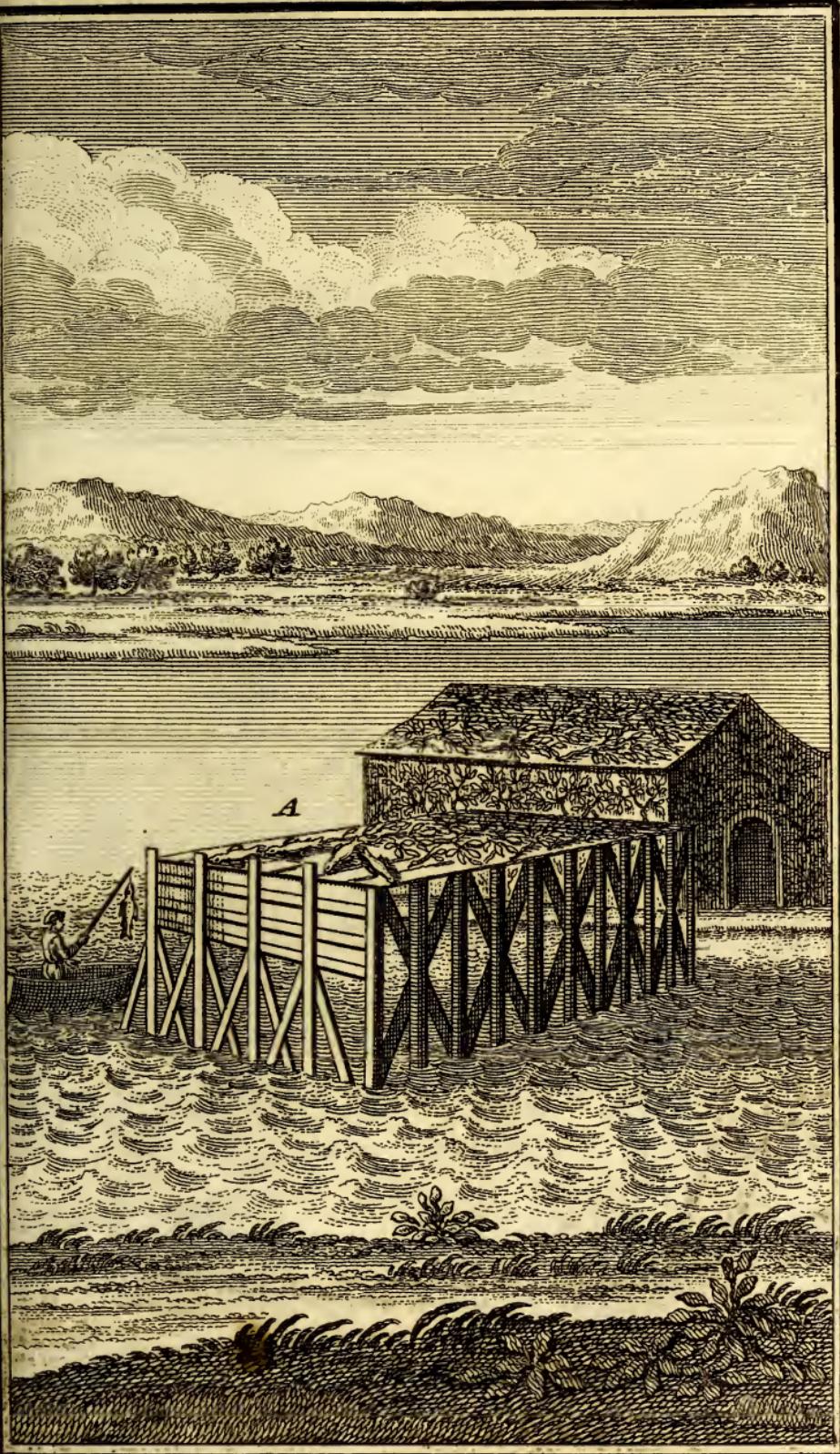
le Fort, qui est tout bordé de Rochers.

Plaifance est dans un païs plat, divisé en deux parties par ce Goulet, dont l'une est la grande Grave & l'autre le quartier du Fort, qui est au pied d'une montagne d'environ cent trente toises de hauteur, sur laquelle est une Redoute bien fortifiée, la nature ayant rendu le païs haut inhabitable, n'i produisant que de la mousse & de petits sapins, parce que l'on n'y trouve pas un demi pied de terre, a voulu former un païs plat de trois quarts de lieuë de long, que l'on apelle la grande Grave ; elle est entre deux montagnes qui sont à pic. Celle du Sud Sud. Ouest en est séparée par un petit courant d'eau qui venant du Goulet forme un Lac nommé la petite Baye, où il y a grande abondance de Saumons. Le long de ce courant sont des échafaux qui sont des cabanes où l'on sale les Moruës ; le toit & les murailles de ces échafaux sont des feüillages de sapins, aussi bien que les maisons des habitans qui forment une ruë ; ces maisons sont couvertes de mousse, les moutons paissent le plus souvent des herbes dessus. La grande Grave est une étendue de galets, sur lesquels l'on met secher la moruë. On appelle galet de grandes pierres plates qui sont en cet endroit.

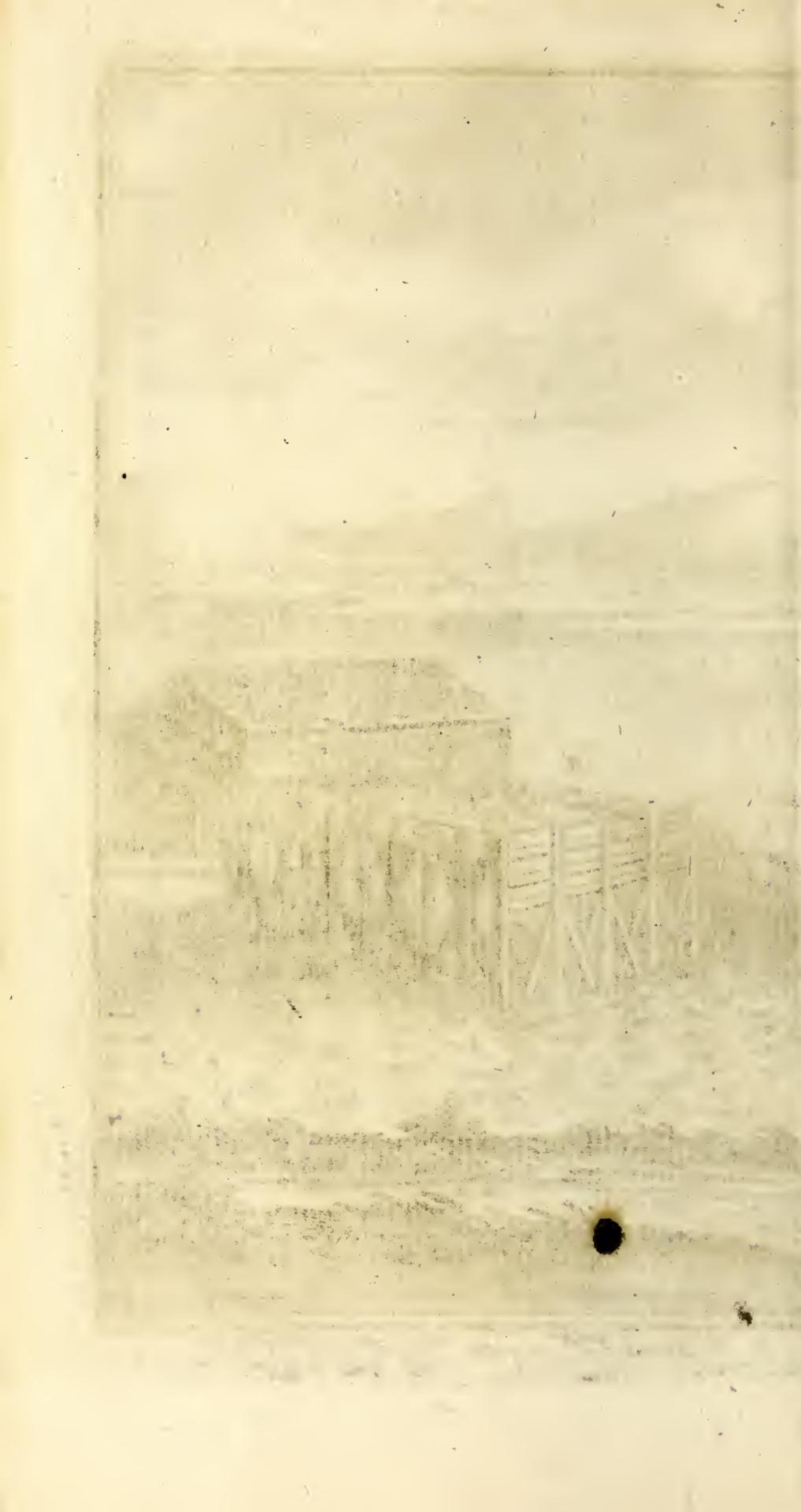


A. Maison sur laquelle un Mouton paît. B. Cour de la Maison. C. galets ou pierre.





*A. Endroit où on jette d'abord la morue.*







Comme la moruë fait toute la richesse de Terre-Neuve, vous voulez bien Monsieur que je vous dise de quelle maniere elle se prépare, les soins & les peines qu'il y faut aporter sont grandes, je ne réitererai point ce que c'est qu'un échafaut, n'y comme il est bâti, il s'agit de savoir que c'est l'endroit où l'on habile les moruës. L'on y trouve un Piqueur, un Décoleur, un Trancheur, & un Saleur, qui y travaillent.

On peut dire avec raison de ces maisons qu'elles sont toutes la richesse des habitans de ce païs, & qu'elles ressemblent parfaitement à celle à qui Virgile donne le titre de Royaume. *Panperis & tugurii con- gestum cespite culmen.*

Pour connoître les fonctions des personnes qui y sont employées, il faut savoir que le Piqueur ouvre la moruë.

Le Décoleur arrache les entrailles, le foye, & coupe la tête.

Le Trancheur lui ôte l'arête, & la fait glisser dans un Esquipot, qui est un petit réservoir qui va en pente.

Le Saleur la reçoit dans une brouëte, qu'il conduit en un endroit où il fait la Seline de la maniere que je le vais rapporter.

Il étale une couche de moruë de neuf ou dix pieds de long, sur laquelle il jette du sel, & successivement d'autres couches.

l'une sur l'autre, de l'épaisseur de trois pieds, elles demeurent en cet état cinq à six jours afin que le sel puisse s'imbiber, au bout desquels deux hommes les portent à la mer dans un lavoir, qu'ils frottent & lavent avec un goupillon pour en ôter le sel. On les met ensuite en pâte, c'est-à-dire en masse. Elles y restent deux jours, & après la saint Jean un seulement, à cause de la chaleur. On les étend après sur la Grave, le dos sur le galet, & on les retourne le soir, où elles demeurent jusqu'au lendemain à neuf heures du matin, & si le temps est beau on les retourne encore; ensuite on les retire de là pour les mettre en mouton, c'est à dire cinq ou six les unes sur les autres, la queue dans la tête, & la tête dans la queue. Après quoi s'il fait beau temps on les étale comme je viens de dire, & sur le soir du même jour on les met encore en mouton pendant trois jours & trois nuits. On les met ensuite en pile, qui est faite à peu près comme un pâlier de basse court, qui contient quelquefois trois cens quintaux. On les retire de cette pile pour les mettre de re-chef sur la Grave, & l'après-dînée on les remet en pile l'espace d'un mois pour les faire suer, sans plus les éventer, c'est à dire sans les étaler sur la Grave, & on en charge après les vaisseaux.

Il y a beaucoup de gibier dans toute l'Isle : on y trouve du Caribou, de l'Orignac, du Castor, & des Renards ; les Perdris y sont fort délicates. Lors que l'on va un peu loin à la chasse l'on porte une Boufsole, car l'on court risque très souvent de ne plus trouver le lieu de sa demeure. Les Fraises y sont en si grande quantité qu'il y en a autant que d'herbe dans les bois ; au reste il y a beaucoup de desagremens dans cette Colonie.

Deux Barques longues, de quatre pieces de canon, avec trente hommes d'équipage chacune, peuvent desoler & ruiner les Graves de la Baye, enlever ou couler bas toutes leurs Biscayennes lors qu'elles reviennent de la Pêche. Les Habitans ne joüissent d'aucune douceur de la vie ; ils n'ont point de Jardinages parce que toute la terre n'est remplie que de galets, sur lesquels ils font secher leurs Moruës dans les endroits où les pierres ne se trouvent point. La terre est une Mousse, où rien ne peut produire. Le bled n'y vient point, n'y ayant aucun fruit de France que des Fraises, ce qui dégoute la plupart des Habitans, & fait qu'ils aimeroient mieux le Cap Breton, car je leur ay souvent entendu dire que si l'on connoissoit à la Cour le merite de l'Isle du Cap Breton, & si

l'on vouloit le peupler, il n'y a point d'Ha-  
bitans à Plaisance qui ne quitta volontiers  
cette Ville, si on leur permettoit, pour  
s'aller établir dans l'Isle du Cap Breton.  
En éfet, c'est une très belle Isle, à la côte  
de l'Acadie, vis-à-vis la pointe du Sud  
de l'Isle de Terre-Neuve, qui forme l'en-  
trée du Golphe de saint Laurent. La terre  
y est admirable. Ce ne font que Plaines,  
que Préries, que Forêts remplies de Chê-  
nes, d'Erables, de Cèdres, de Noyers, &  
des plus beaux Sapins du monde, & des  
plus propres pour la Mâture. L'on pour-  
roit y construire des Moulins à scier pour  
faire des Planches de Sapins, de Noyers,  
& de bordages de Navires, qui seroient  
d'un grand Commerce pour la France.

L'on y feroit une seconde Normandie  
si l'on vouloit y planter des Pepins de  
Pommes, le Calvile sur tout y feroit d'un  
goût exquis comme celui de l'Acadie.  
Le Chanvre y vient naturellement, &  
l'on y en trouve des campagnes toutes  
remplies. Le Bled y feroit plus beau qu'à  
Quebec : le Houblon y viendroit aussi.

La chasse aux Outardes, aux Oyes  
sauvages, aux Perdrix de France, aux Ge-  
linotes de bois, aux Tourterelles, aux Ca-  
nards, aux Pluviers, aux Sarcelles, aux  
Beccassines, & à toute sorte de Gibier

de riviere y régne de toutes parts. Je ne parle point de la Peileterie du Canada, qui n'y manque point.

L'on n'auroit pas si loin à aller pour faire la Pêche de la Moruë comme à Plaisance, & l'on n'y courroit point le même risque, d'autant qu'elle s'y fait presque terre à terre tout le long de l'Isle.

Il ne me reste plus qu'à vous assurer que je suis très parfaiteme<sup>nt</sup>,

MONSIEUR,

Votre très. humble, &c.

இந்தோதீடு அந்தோதீடு அந்தோதீடு அந்தோதீடு அந்தோதீடு

## II. LETTRE

*Destruction presqu'entiere de la Colonie  
Angloise en l'Isle de Terre-Neuve,  
en 1696, & 1697.*

**MONSIEUR,**

Vous m'avez toujours aimé dès ma tendre jeunesse, & je vous ai toujours honoré. La parfaite amitié est comme un lien sacré qui attache si étroitement le cœur de deux amis, que rien au monde n'est capable de le rompre. Pour moi qui vous ai consacré le mien, je veux encor vous renouveler en cette occasion ce que j'ai de plus cher par l'attachement inviolable que j'ai à vos intérêts. Recevez je vous prie une description de l'Isle de Terre-Neuve que je vous envoie.

Il s'est fait pendant cette Guerre des actions si héroïques, que jamais Monarchie n'a soutenu la gloire de son Prince avec tant d'éclat que celle de la France. La réputation des armes du Roi s'étant répandue jusques aux endroits de la terre les

plus éloignez, les Canadiens ont voulu faire voir de leur côté qu'ils n'étoient pas moins passionnez à soutenir les intérêts de Sa Majesté que les autres sujets. Et animez de cette noble ambition, ils ont donné en plusieurs occasions des marques assurées de leur fidélité. Vous voulez bien, Monsieur, que je vous fasse un récit de quelques actions particulières où je les ai vus occupez pour le service du Roi dans le temps que j'arrivé à Plaisance. Vous y trouverez une maniere de faire la guerre tout-à-fait differente de celle de l'Europe. Le climat & la situation du païs y contribuë beaucoup. Et quoi qu'elle tienne un peu du caractère des Sauvages avec qui ils sont toujours en guerre, ils ne laissent pas de venir glorieusement à bout de leurs entreprises.

Les Anglois ont cette maxime, lors qu'ils s'établissent dans les Colonies, de mettre en usage tout ce qui peut contribuer aux commoditez de la vie, autant que le climat des païs où ils se trouvent le peut permettre. Le grand nombre de Havres qu'ils occupoient en l'Isle de Terre-Neuve, faisoit voir que c'en étoit une des meilleures d'Angleterre. Monsieur d'Iberville connoissant la richesse de cette Isle, crût qu'il étoit du service du Roi d'en arrêter le cours, & qu'en détruisant tous les endroits

qu'ils habitoient, le Commerce en seroit interrompu. Il prit la liberté de représenter à Monsieur de Pontchartrain qu'il étoit dangereux d'avoir de si puissans voisins aux environs de Plaisance, & s'offrit d'en faire l'entreprise.

Sa Majesté lui accorda de prendre pour cet éfet des Canadiens, & lui commanda de se joindre l'Eté de 1696. avec Mr. du Brouillan Gouverneur de Plaisance.

Les Vaisseaux le Pelican, le Comte de Toulouse, le Phelipeaux, le Vendôme, l'Harcour, & deux Brûlots, montez par des Malouins, devoient faire les attaques par mer.

Monsieur d'Iberville étant occupé à faire des expéditions dans l'Acadie sur les Anglois ne pût arriver assez à temps; ce qui obliga ce Gouverneur de faire voile avec ces Vaisseaux.

Il prit plusieurs petits Havres, dans lesquels il se trouva plusieurs bâtimens chargez de Moruës; mais il survint entre lui & les Malouins une mes-intelligence qui empêcha la prise de saint Jean, qui étoit la Place la plus considérable de toute l'Isle. Il fut obligé de s'en retourner à Plaisance, où il trouva Mr. d'Iberville qui étoit arrivé de l'Acadie, prêt à partir pour le joindre, ne l'ayant pû faire plutôt, parce que

que tous ses Canadiens n'étoient pas encore arrivez du Canada.

Monsieur d'Iberville s'étant chargé de l'entiere destruction de ces Havres par Terre , ne le croiant pas si facile par Mer , se disposa de partir pour en faire la tentative , mais Mr. du Brouillan voulant avoir part à une entreprise qui ne pouvoit être que fort glorieuse , à laquelle il n'avoit pu réussir avec quinze à seize cens hommes , lui arrêta ses Canadiens. Ceux-ci déclarerent ouvertement qu'ils ne vouloient point lui obeir , voulant s'en retourner en Canada , & qu'ils se retireroient dans les bois plutôt que de l'accompagner. Ils se plaignirent qu'en partant de Quebec on ne leur avoit point dit qu'ils dûssoient le reconnoître pour leur Commandant , & ils savoient même qu'ils étoient aux frais de Mr. d'Iberville , dont ils avoient reçû de l'argent.

Monsieur du Brouillan sachant que Mr. d'Iberville avoit ordre de faire la Guerre seul en Hiver , ( ce qu'il avoit toujours regardé comme impossible ) lui fit cependant parler Demuid , Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie en Canada , qui étoit venu conduire le détachement des Canadiens , qui lui dit que Mr. du Brouillan voulloit seulement se trouver à la prise de

saint Jean , avec de ses Habitans , sans entrer dans aucune prétention sur les avantages qu'il en pourroit tirer. Lors qu'un Commandant possede le cœur de ceux qui sont sous son obéissance , il lui est aisè de les manier , & de leur inspirer ses sentimens autant qu'il le juge à propos. Je trouve que la conduite de Mr. d'Iberville fut tout à fait judicieuse dans une conjoncture aussi embarrassante que celle où il se trouvoit. Il savoit d'un côté la conséquence qu'il y avoit de commencer par le Nord de l'Isle ; & d'ailleurs il étoit persuadé que les Anglois se seroient fortifiez de nouveau , dans l'aprehension où ils pourroient être que les François ne revinssent encore. Enfin après avoir calmé les esprits irritez des Canadiens , qui ne sont pas si maniables , il se détermina d'aller à saint Jean.

Monsieur du Brouillan s'embarqua sur le Profond , & fit voile pour Rognouge , lieu du rendez vous. Monsieur d'Iberville aprehendant quelques coups de vent assez frequens dans cette saison , qui le jettant au large auroit pû l'obliger d'aller en France avec six vingt hommes qui étoient à ses frais & dépens , prit le chemin de terre.

La réputation qu'il s'étoit acquise parmi differens peuples Sauvages , obligea

Pierre-Jeanbeovilh , Chef de Guerte des Abenaquis , de quitter sa nation pour être témoin oculaire de ce qu'on disoit de lui. Ce Chef voulut savoir si Mr. d'Iberville faisoit mieux la guerre aux Anglois , que lui ne la leur faisoit , & aux Iroquois ses ennemis. C'est un homme d'une très-belle taille , de trente- huit à quarante ans. Il a dans les traits de son visage un air tout à fait martial. Ses actions & ses manieres font connoître qu'il a les sentiments d'une belle ame. Il est d'un si grand sang froid qu'on ne l'a jamais vu rire. Il a enlevé seul en sa vie plus de quarante chevelures.

Il n'étoit point naturel de faire une campagne de cinq ou six mois sans avoir quelque Ecclesiastique. Monsieur l'Abbé Baudouin , qui avoit été autrefois Mousquetaire , élève de Mr. l'Abbé Tronson , & présentement Missionnaire dans l'Acadie , voulant donner des preuves de son zéle , accompagna Mr. d'Iberville.

Ils partirent tous de Plaisance le jour de la Toussaints de l'année 1696. pour aller au fond du Port , qui a près de deux lieues de profondeur. Ils monterent le lendemain dans les bois environ une demie lieue , & le troisième jour marcherent dans un païs mouillé , couvert de mousses , où ils enfonçoient , cassant avec les jambes les glaces.

Cette marche dura neuf jours , dans des bois si épais qu'à peine pouvoit-on passer, étans obligez de traverser des Rivieres , des Lacs jusques à la ceinture , dans un temps où le froid étoit fort rude. Ils arriverent le dix du même mois à Forillon, où Mr. d'Iberville se rendit le premier avec dix hommes qu'il détacha des autres. Les vivres commençoient à leur manquer depuis deux jours : Ils trouverent fort à propos une douzaine de Chevaux qui leur servirent de nourriture , dans l'attente où ils étoient des vivres qui étoient embarquées dans le Profond. Monsieur du Brouillan étant arrivé le premier à Rognouge , détacha Rancogne Officier de sa Garnison , avec quelques Soldats qui pritent un Anglois , lequel s'étant échapé en donna avis à saint Jean. Le Gouverneur de cette Place ne manqua pas d'envoyer au plus tôt un détachement considerable à la découverte. On rencontra l'Officier François ; on en vint aux mains , & il fut obligé de succomber sous le grand nombre. On lui tua un homme , on en blessa un autre , & on lui fit quatre prisonniers. Cet Officier s'en revint à Forillon avec trois hommes demi-morts de faim & de froid.

Pendant que Mr. d'Iberville alloit en Canot joindre Mr. du Brouillan, il envoya

de Plene à Cabreüil, avec douze hommes, joindre deux Anglois qui avoient été découverts. Celui-ci enleva quantité de vivres, & emmena douze prisonniers, qui déclarerent qu'il y avoit cent hommes le long de la côte, jusques à Bayeboule, qui commençoient à faire des habitations. Monsieur du Brouillan ayant renvoyé le Profond en France avec quelques prisonniers, arriva à Forillon avec cent hommes. Ce fut-là où ils prirent les expediens les plus feurs & les plus convenables.

Il falut pour cet éfet faire plusieurs découvertes : c'étoit l'unique moyen de connoître la force des ennemis, & d'apprendre en même temps s'il ne leur venoit point d'Angleterre quelques vaisseaux de guerre. Mr. d'Iberville étant à la tête de cent vingt-quatre Canadiens, parmi lesquels se trouverent plusieurs Gentilshommes, quatre Officiers, & le Chef de Guerre des Abénakis, qui le suivoit toujours dans tous ses mouvemens, se mit en chaloupe pour Bayeboule, qui est à six lieuës de Forillon. Ils prirent en arrivant un Vaisseau Marchand d'environ cent tonneaux, dont l'équipage s'enfuit dans les bois avec les habitans du lieu.

Vingt Canadiens partirent pour saint Jean. Dix autres courant les bois enlevé-

rent cinq hommes, parmi lesquels se trouva le Capitaine de ce Vaisseau qui étoit parti d'Angleterre avec deux Vaisseaux de guerre de cinquante & soixante & douze pieces de canon, qu'il avoit quitté sur le Grand-Banc, & qu'il croyoit devoir être arrivez à saint Jean. Deschaufours se détacha avec six Canadiens pour Ouitlissbaye : Six autres firent trois prisonniers & une femme. Quatre Matelots se jetterent du coté des François : Deux Canadiens du Parti qui étoit allé à saint Jean, revinrent. Le reste observoit le Petit-Havre, qui est à cinq lieuës de Bayeboule, avec un prisonnier, qui leur aprit qu'il n'i avoit à saint Jean que trois Navires Marchands, mais ils n'osèrent s'écartez de peur que les traces de leurs Raquetes ne les fissent découvrir.

Ces découvertes étant faites l'on va droit à saint Jean. Monsieur d'Iberville ayant choisi Montigni, Lieutenant d'une Compagnie d'Infanterie en Canada, pour son Lieutenant, partit le premier avec sept Canadiens pour se rendre maître des hauteurs d'où l'on pouvoit découvrir Mr. du Brouillan qui conduisoit son détachement : & comme il étoit impossible d'avoir des chevaux & des chariots pour porter les bagages dans des chemins impraticables,

chaque Canadien étoit chargé de ses munitions. Trois heures après cette marche, Mr. d'Iberville ayant rencontré ceux qui revenoient de la découverte de S. Jean, arrêta trente Anglois du Petit-Havre, qui avoient découvert les nôtres. Il les attaqua, & passant une Rivière très rapide jusqu'à la ceinture se rendit maître de ce lieu, où il trouva de la résistance par les retranchemens que les Anglois y avoient faits. Les ennemis y perdirent trente-six hommes, & il y eut quelques prisonniers. Le reste gagna saint Jean. Les néges augmenterent beaucoup, & comme il s'agissoit de vaincre ou de mourir, l'on marcha le 28. Novembre en ordre de bataille.

Montigni marchant cinq cens pas devant la Troupe faisoit l'Avant-garde avec trente Canadiens. Messieurs du Brouillan & d'Iberville suivoient avec le Corps. Les habitans de ce Gouverneur étoient à la tête, avec ordre cependant de laisser passer les Canadiens en cas d'attaque. Après deux lieuës & demie de marche, l'Avant-garde découvrit à la portée du pistolet les ennemis, qui étoient au nombre de quatre-vingt, postez d'une maniere si avantageuse dans un bois brûlé, qu'ils étoient à couvert derrière des rochers. Montigni se voyant découvert anima ses gens, qui don-

nerent tête baissée dessus. Monsieur l'Abbé Baudouin exhorta en peu de paroles les Canadiens ; & leur ayant donné l'Absolution Generale, chacun jeta les hardes dont il étoit chargé. Monsieur du Brouillan les attaque à la tête, Mr. d'Iberville se jette sur la gauche, où il les prend en flanc à l'abri des rochers. Le Combat s'opiniâtre une demie heure. On en tuë plusieurs ; les autres plient. Celui-ci l'épée à la main, avec le Chef des Abenaquis, donne dessus ; les autres se battent en retraite. Ils se réfugient à saint Jean ; il les y force. Ils se jettent dans deux Forts, il les leur fait abandonner, s'en rend maître & fait trente prisonniers avec quelques familles. Le reste se sauve dans un grand Fort, & dans une Quaiche qui étoit dans le Havre.

Sur ces entrefaites Mr. de Brouillan arriva avec la Troupe. Demuid se mit avec soixante hommes dans le Fort le plus proche du grand, qui en étoit éloigné d'une portée de canon, & le gros se campa dans la Ville.

Ce Fort étoit palissadé, revêtu d'une terrasse de trois pieds de haut. La Quaiche profita d'un vent favorable. Les ennemis y mirent leurs meilleurs éfets, & y embarquèrent près de cent hommes. Ils perdirent dans cette poursuite cinquante

hommes. Le Trompette de Mr. du Brouillan y fut tué. Trois de ses gens & deux Canadiens y furent legerement blessez.

L'esperance qu'avoient les Anglois que les deux Vaisseaux de Guerre arriveroient incessamment, étoit un obstacle pour que l'on se rendit si-tôt maître du grand Fort, dans lequel deux cens hommes s'étoient jettez fort précipitamment, selon le rapport de quelques uns qui avoient pris notre parti.

Il étoit à propos de se faire un chemin découvert pour reconnoître le Fort. Demuid & Montigni, avec soixante Canadiens, brûlerent pour cet éfet les maisons voisines. Ce Fort est sur la côte du Nord-Ouest, à mi-côte, commandé par deux hauteurs, toutes deux distantes à une portée de fusil. Il est de figure quarée, flanqué de quatre Bastions, entouré d'une passerelle de huit pieces de canon de quatre livres de balle, avec un Chemin couvert, mais pour lors plein de néges, un Pont-levis, une Terrasse élevée, & épaisse de trois pieds. Il y avoit au milieu une petite Tour, éloignée d'une demie portée de fusil d'un Ruisseau, sur laquelle étoient quatre pieces de canon de quatre livres de balle, & une cave au dessous qui servoit de Magasin à poudre.

Pendant que les Canadiens mettoient le feu à toutes ces maisons , Mr. d'Iberville s'étoit avancé avec une trentaine proche le Fort pour les soutenir , & Mr. du Brouillan resta au poste avancé avec les siens. Il se fit plusieurs escarmouches dans le temps qu'on alloit reconnoître le Fort. Les ennemis n'y eurent qu'un homme tué.

Ceux-ci ne demanderent qu'à temporiser , & comme ils étoient résolus de se défendre , l'on envoya chercher à Baye-boule un Mortier , des Bombes & de la poudre qu'on y avoit laissé.

L'on peut dire qu'une Place est à moitié rendue lors qu'un Gouverneur parlemente. Il sortit le trente Decembre un homme avec Pavillon blanc pour parler d'accommodement. L'on convint de part & d'autre d'une entrevue. Le Gouverneur Anglois se fiant à la probité des François y vint lui-même , avec quatre des principaux Bourgeois , qui appréhendant que l'on ne vit le mauvais état où ils étoient réduits , ne voulut permettre que aucun des nôtres entrât dans son Fort. Ils insisterent à ne se rendre que le lendemain. Ils se flâtoient que le vent changeroit , & que les deux Vaisseaux de Guerre qu'ils avoient vûs l'oboyer deux jours auparavant à deux lieues au large , entre-

roit dans le Port. Belle esperance pour des personnes accablées, mais vaine & inutile dans une conjoncture où l'on se voit pressé de si près, car on lui refusa ce délai. L'aprehension où ils étoient d'être pris d'assaut les fit balancer. Ils s'étoient persuadé que les Canadiens ressembloient aux Iroquois, nation impitoyable à leurs ennemis. Ils s'attendoient qu'on leur enleveroit la chevelure. Maxime de guerre usitée chez la pluspart des Sauvages du Nord, qui ayant pris leurs ennemis leur enleyent la peau qui couvre le crâne, & c'est le Trophée le plus authentique de leur valeur. Trophée, dis je, qui sert de monument à la gloire d'un Sauvage, qui passeroit pour un homme de peu de courage si venant de la guerre il n'en rapportoit plusieurs avec lui: Il falut donc capituler le même jour.

*Enfin ils conclurent*

Que la Place seroit renduë à deux heures après midi.

Que la Garnison & les Habitans sortiroient du Fort, sans armes.

Qu'ils auroient la vie sauve, & ne leur seroit faite aucune insulte nî à leurs Femmes & leurs Filles.

Qu'il ne leur seroit ôté aucun habillement qu'ils porteroient sur eux.

Qu'il seroit fourni deux bâtimens pour les transporter en Angleterre.

Qu'il leur seroit donné des vivres pour deux mois du jour de leur embarquement.

Lhermite, Major de Plaisance, porta la Capitulation à la Garnison & aux Habitans, qui la signerent, & la rapporta au Gouverneur Anglois, qui étoit resté au Camp, qui la ratifia. L'évacuation de la Place se fit sur le champ. Il en sortit cent soixante hommes, sans compter les femmes & les enfans. Demuid eut ordre d'i rester avec soixante hommes de garnison.

Comme Mr. d'Iberville devoit continuer la guerre le reste de l'Hiver, il ne pût se défaire de ses Canadiens. L'on ne voulut point exposer à l'invasion des Anglois un endroit que l'on n'avoit harcelé qu'avec peine & beaucoup de fatigues, qui à la suite du temps leur auroit pû servir de retraite. L'on fut constraint de démolir le Fort & de brûler toutes les habitations, à la réserve de quelques maisons qui furent conservées pour les malades, qu'il fut impossible de transporter au travers des bois.

Saint Jean est un très-beau Havre, dans lequel il y peut tenir plus de deux cens Yaisseaux. Son entrée est large d'une petite portée de fusil, entre deux montagnes très-

très hautes, avec une batterie de huit canons en cet endroit. Les habitans étoient au nombre des cinquante-huit, très bien établis sur la côte du Nord, le long du Havre, dans l'espace d'une demie lieue.

Il y avoit trois Forts, l'un du côté du bois à l'Ouest, un autre au milieu qui avoit pour Gouverneur un habitant qui l'abandonna à l'arrivée des François, & le troisième étoit celui où les François s'attachèrent.

Ce dernier défendoit l'entrée du Havre (quoique de loin) sur lequel il commandoit entierement, & sur une bonne partie des maisons situées aux environs, dans lesquelles étoient les meilleurs éfets, que l'on fut contraint de brûler la veille de la Capitulation.

La terreur s'étant répandue parmi les Anglois les obligea d'abandonner plusieurs endroits, & de se refugier à Carbonniere. Leurs espions alloient & venoient pour apprendre la catastrophe de saint Jean.

Montigni eut ordre de Mr. d'Iberville de passer à travers les bois avec douze hommes pour se saisir de Portugalcove, à six lieuës de saint Jean, en la Baye de la Conception. Il enleva une Chaloupe qui venoit de Carbonniere pour apprendre les nouvelles de saint Jean. Deux de son parti

raporterent qu'il avoit fait trente prisonniers, que la Quaiche sortie de saint Jean y étoit arrivée, & qu'il y avoit un Vaisseau Marchand.

Tous ces détachemens firent insensiblement cent prisonniers. Kividi se trouva trop proche de S. Jean pour qu'on le laissa si tranquille. Neuf habitans bien établis suivirent le même sort que leurs voisins.

L'expédition de saint Jean étant faite, Mr. du Brouillan se disposa de partir pour Plaisance. Il s'étoit trouvé hors d'état de continuer d'autres entreprises, & il faloit être d'une complexion vigoureuse pour résister plus long-temps aux fatigues que l'on souffre dans ce climat. Comme il étoit obligé d'effectuer la Capitulation, il donna un Brulot à deux cens cinquante Anglois pour s'en retourner en Angleterre, & le Vaisseau qui avoit été pris à Bayeboule dans lequel quatre-vingt autres devoient passer en France. Celui-ci se perdit à la côte d'Espagne, où les Espagnols firent une assez mauvaise réception aux François, qui furent dépouilléz.

Monsieur d'Iberville prit de son côté tous les moyens pour se rendre maître des autres Havres. Il est de la politique d'un Commandant de ménager le peu de monde qu'il a lors qu'il se trouve obligé, de

faire plusieurs expeditions ; mais il n'est pas naturel que cent hommes dussent triompher de mille. Les Canadiens s'étoient fait cependant une Loi d'en venir à bout : Et comme je veux développer toutes les attaques & les décentes qu'ils firent chez les Anglois , je les conduirai , Monsieur , insensiblement selon les differens mouvemens où ils se trouverent engagez. Il faut qu'un Canadien soit convaincu de la valeur de son Capitaine pour qu'il lui obeisse. Il est vrai que tous les Officiers de Mr. d'Iberville ne respiroient que la gloire. Ils favoient parfaitement bien leur devoir , ainsi il pouvoit se fier à leur bonne conduite.

Aprés qu'un parti qui avoit été détruit à Portugalcove une batterie de huit pieces de canon qui étoient à l'entrée de son Havre , situation qui ne peut être forcée par mer , que la Periere fut de retour du Cap S. François & de Toscové , où il fit treize prisonniers , que l'on eut brûlé environ quatre-vingt Chaloupes , & que l'on se fut rendu maître de trente-cinq lieuës de païs dans la Baye de la Conception , Mr. d'Iberville partit le treize Janvier 1697. avec tout son monde.

L'on eut le temps de faire des Raquettes pour le voyage , sans quoi il étoit im-

possible de marcher. Elles ont à peu près la figure de celles de Jeu de Paume, mais beaucoup plus grandes. Il y a deux petits bâtons en travers, un trou au milieu qui s'appelle l'œillet, large du bout de la plante des pieds, qui se trouvant à la rencontre d'un de ces bâtons donnent le mouvement pour marcher. Il y a à l'entour de l'œillet deux courroyes qui attache le soulier, qui est un escarpin, fait de peaux d'Orignac ou de Caribou, souple comme un gan. Par le moyen de ces Raquettes l'on peut tracer des précipices pleins de néges les plus inaccessibles.

Il étoit à propos de frayer les chemins. Montigni se rendit pour cet éfet à Portugalcove, où les autres se rendirent ensuite. Ils y sejournerent deux jours à cause de la quantité prodigieuse de néges qui tomboient. L'on remarqua qu'il n'i avoit rien d'aprochant en Canada de cette abondance.

Montigni repart derechef avec trente hommes des plus vigoureux: l'on précipite la marche & on le joint en un jour, ce qu'il ne pût faire qu'en deux. L'on continua son chemin, les verglats briserent les Raquettes. Les uns tombent à faux, les autres sont presque ensevelis dans la nége, Montigni tombe lui-même dans une

Riviere, y laisse son fusil & son épée pour n'i pas perdre la vie. Enfin l'Avant-garde arrive au fond de la Baye , qui est à vingt-cinq lieuës par terre de saint Jean , où elle prend douze Anglois , & dans l'attente de Mr. d'Iberville qui conduisoit la troupe : Montigni alla par mer en canot au Havremen , où il en prit encore autant qui arrivoient de Carbonniere. Cette marche ne tendoit qu'à ce lieu. ci. C'étoit la retraite d'un grand nombre d'Anglois , qui par un petit trajet alloient & yenoient à l'Isle voisine qui porte le même nom.

Le chemin étoit trop long par terre pour se rendre à Carbonniere ; il eut fallu faire trente lieuës pendant que l'on y pouvoit aller par mer en deux ou trois heures.

Le radoub des Chaloupes se fit à Havremen pour la *Partance* : l'on en équipa trois , & un Esquif , dans lesquelles cent vingt quatre Canadiens s'embarquerent. Après avoir cinglé trois lieuës au large vent devant , l'on aperçût quatre Chaloupes , qui se doutant que les François yenoient à l'Isle de Carbonniere , revirerent de bord , & portèrent l'alarme par tout. C'eût été une temerité de chasser plus loin. On laissa en passant Brige , habitation assez bien établie , où il y avoit environ soixante hommes , pour donner dans Por-

regrave , que l'on prit. L'on y trouva cent dix hommes , la pluspart bien armez , sans compter les femmes & les enfans. Cet endroit est fort beau. Le grand nombre de bestiaux qu'il y avoit servit de rafraîchissemens à des gens qui scûrent bien en profiter. Ceux de Brige paroilloient être trop tranquilles. Comme ils ne venoient point au secours de leurs voisins , Mr. d'Iberville les envoya sommer , avec ordre aux trois principaux de le venir trouver à Carbonniere avec toutes leurs armes à feu. C'eût été un trop grand embarras de se charger de tant de prisonniers : la destruction de leur habitation suffissoit.

Montigni fut détaché à la pointe du jour avec cinquante hommes , dans trois Chaloupes , pour se saisir de Mousquith , qui est entre le Havre de Grace & Carbonniere , & le reste s'embarqua pour l'Isle de Carbonniere en cinq autres , sur les neuf heures du matin. Il falut ranger la côte de cette Isle. Les Anglois crûrent que les François venoient y faire décente : ils tirerent plusieurs coups de canon , & paroilloient environ deux cens hommes logez dans des baraques. L'on ne fit que doubler l'Isle pour se rendre à Carbonniere , où Montigni avoit tué , fait plusieurs prisonniers , & avoit poursuivi les autres à travers les

bois, qui s'étoient jettez dans Nieuperlican, à six lieuës de Carbonniere. Ce Havre avoit vingt-deux habitans les mieux bâtis de Terre-Neuve : l'on y trouva des gens de cent mille francs de bien, qui avoient tout fait transporter ailleurs. Le Commerce y étoit considérable.

L'Isle de Carbonniere tenoit fort à cœur à Mr. d'Iberville ; il savoit de quelle importance il étoit de s'en rendre maître, & il connoissoit en même temps qu'outre l'assiere du lieu la saison étoit un grand obstacle à une pareille entreprise. C'est un Rocher à pic, escarpé de tout côté, qui commande la mer. Il n'i avoit qu'un petit débarquement à la pointe de l'Ouest, à portée de pistolet d'un retranchement de Chaloupes, où il y avoit quatre canons de six livres : il faloit un calme pour y aborder, & encore c'étoit tout ce que pouvoit faire deux Chaloupes : on les somma de se rendre, & ils le refusèrent. Quand on se trouve un peu à l'abri de l'insulte de son ennemi, & que l'on se void dans une situation assez forte pour disputer le terrain, il n'est pas naturel de plier si-tôt. Les meilleurs éfets de la colonie Angloise y avoient été transportez ; ils avoient donc de quoi passer le reste de l'Hiver, dans l'esperance qu'on leur envoyeroit du secours d'Angleterre.

Le temps devint rude plus que jamais. Mr. d'Iberville envoia sur le minuit deux Chaloupes : l'on rapporta que le *Ressac* étoit toujours gros à l'Isle, & que l'on n'i pouvoit débarquer. La mer calma un peu le lendemain trente Janvier. Quatre-vingt hommes s'embarquerent du côté de l'Est & du Nord. Une Sentinelle demande d'une voix tremblante, qui vive ? Montigni sans s'émouvoir fait doubler la rame, les autres le soutiennent : ils veulent mettre pied à terre, le verglats & le *Ressac* les empêchent. Le Sentinelle tire dessus sans blesser personne, & ceux du Corps-de-Garde arriverent sur ces entrefaites, possez sur une hauteur capable d'arrêter mille hommes.

Une retraite faite à propos est plus avantageuse à un Commandant que de sacrifier mal-à-propos l'élite de ses troupes, lors qu'il doit les ménager pour d'autres endroits dont il veut se rendre maître insensiblement.

Le Havre-de-Grace qui étoit un lieu aussi considérable pour le commerce que Carbonniere, étoit trop suspect. L'on y mit le feu. C'étoit le premier établissement de la Colonie Angloise. Il y mourut il y a trois ans un habitant âgé de quatre-vingt-trois ans, né dans le lieu, ce qui fait

connoître qu'ils habitent cette Isle depuis long-temps.

Pendant que Boisbriant Enseigne d'une Compagnie de Canada, faisoit plusieurs prisonniers, & que de Plene fit main basse à Saumoncove sur vingt hommes, entr'autres sur le second Gouverneur de saint Jean, dont j'ai déjà parlé, la Perade sous-Lieutenant fut détaché pour tenir en bride ceux de Portugalcove & de Brige, qui avoient une trop grande relation avec l'Isle de Carbonniere. Le manque de paroles qu'ils eurent dans la suite du temps, leur attira Montigni & Boisbriant, avec quarante-cinq Canadiens, qui mirent le feu chez eux : il ne falloit plus se fier à leur bonne foi. On en ramena les habitans, qui la plûpart avoient encore des armes.

Le vent de Sud-Ouest étant favorable pour aller à Bayever, à dix lieuës du Nord de Carbonniere, entre les Bayes de la Trinité & de la Conception. Mr d'Iberville s'embarqua le 3. Février avec 50. hommes dans trois chaloupes. Ils partirent la nuit, & arriverent à la pointe du jour à trois lieuës en deçà. Ils la passèrent fort désagréablement. Un Canadien eût même un doigt du pied gelé. Les meilleurs coureurs donnerent dans un bois où ils prirent deux Anglois qui s'en alloient au Vieux Perli-

can, & sept autres qui en revenoient. Comme ils déclarerent que l'on n'avoit point de connoissance de la marche des François, & qu'il y avoit plusieurs Chaloupes prêtes à partir pour l'Isle de Carbonniere, Mr. d'Iberville y alla attaquer quarante vingt hommes, qui se rendirent à discretion. On les garda à vué, à la reserve de deux qui allerent à Bayever de sa part, pour assurer les habitans qu'ils auroient le même quartier. Deux des principaux, sous la bonne foi de leurs Compatriotes, vinrent se rendre caution, mais trente à quarante des plus alertes se sauverent dans les bois & en Chaloupes. Monsieur d'Iberville y arrivant le sixième Février trouva les habitans fort soumis. Il y prit une Chaloupe de six hommes qui arrivoyent de l'Isle, que l'on avoit envoyé sçavoir s'il pourroient s'i rendre avec leurs biens. Boisbriant se contenta d'emmener les principaux à Carbonniere. Le reste des Canadiens attendoient Mr. d'Iberville au Vieux Perlican où il retourna. C'est un lieu très considérable, où il y avoit dix-neuf habitans, plusieurs Magasins de morués, & beaucoup de bestiaux. On y laissa la plûpart des habitans, à la reserve de quelques-uns, fort contens tous de leur sort, mais qui oublierent facilement les

graces qui leur avoient été accordées. Ce-  
licove qui étoit à deux lieus, servit d'a-  
sile une nuit : l'on y trouva une très gran-  
de quantité de bestiaux , sans habitans ,  
qui avoient tout abandonné.

A mesure que l'on se rendoit maître de  
tous ces Havres l'on y arboroit le Pavillon  
Français. Nieux Perlican qui étoit à deux  
lieus par delà fut aussi entierement aban-  
donné. Les habitans se crurent plus en  
sureté en gagnant le Havrecontent , qui  
avoit donné asile à ceux-ci. L'on y trouva  
un petit Fort , qui étoit une Maison fortifiée  
à l'épreuve du mousquet , avec des  
Meurtrières haut & bas. Ils se trouverent  
bloquez. Que pouvoient faire des gens  
qui se voyant dans des allarmes continuel-  
les n'entendoient parler de moment à  
autre que des Canadiens , qui n'aimoient  
gueres à leur faire grace ? Ils savoient ce-  
pendant que Mr. d'Iberville agissoit gene-  
reusement avec eux. Cette confiance les  
obligea de lui envoyer un Irlandois qui  
commandoit en Chef , pour le prier de  
leur acorder la vie sauve. Trente hom-  
mes sortirent avec leurs femmes & leurs  
enfans de cette retraite , qui étoit munie  
de quantité de vivres. On y laissa Des-  
chaufours Gentilhomme de l'Acadie , avec  
dix hommes pour y commander.

Comme nous avions beaucoup de prisonniers, nous étions bien aise de faire un échange. Nous voulions avoir aussi trois Irlandois qui avoient pris parti avec eux, que ceux de l'Isle de Carbonnierre avoient enlevez. Une Chaloupe fut détachée pour cet éfet. Ils refusèrent cette proposition. On y envoya une seconde fois. Ils demanderent un Anglois pour un François, & trois pour un Irlandois. On le leur accorda. L'on choisit pour l'échange un endroit hors de la portée du canon de l'Isle & de terre. Montigni s'i rendit avec cinq François, & le nombre d'Anglois qu'ils avoient demandez, entr'autres le frere du Commandant de l'Isle, qui auroit mieux aimé rester chez les François que de risquer de rechef sa vie. Un Esquif de six hommes partit en même temps de l'Isle sans mener nos gens. Montigni leur demanda le sujet de cet oubli ? Ils proposerent que le frere de leur Commandant allât jusques à l'Isle, qui rameneroit les François ; on le leur refusa, & ils s'en retournierent. Le Commandant, le Lieutenant, & le Major, revinrent sans aucun François. Montigni eût tous les sujets du monde de se plaindre de leur procedé. Un de ces Officiers déchargea son sabre sur lui, il en para le coup, & toute la peine qu'il eût dans cette

cette rencontre fut de les faire passer bon gré mal gré dans son Canot , & d'emmener le leur. Ils donnerent d'assez mauvaises raisons à Mr. d'Iberville , lui représentant qu'ils n'étoient pas les maîtres chez eux , & que s'il vouloit les renvoyer cela leur donneroit occasion de faire l'échange avec plus d'autorité. Ils étoient en trop bonnes mains pour meriter que l'on eût derechef tant de créance en leur probité. On leur permit seulement d'envoyer de leur part des prisonniers, qu'on y retint encore presque tous , menaçant de faire feu sur les François qui y retourneroient. Deux Sauvages eurent beaucoup de soin de la conduite de ces trois Officiers , jusques au Havrecontent.

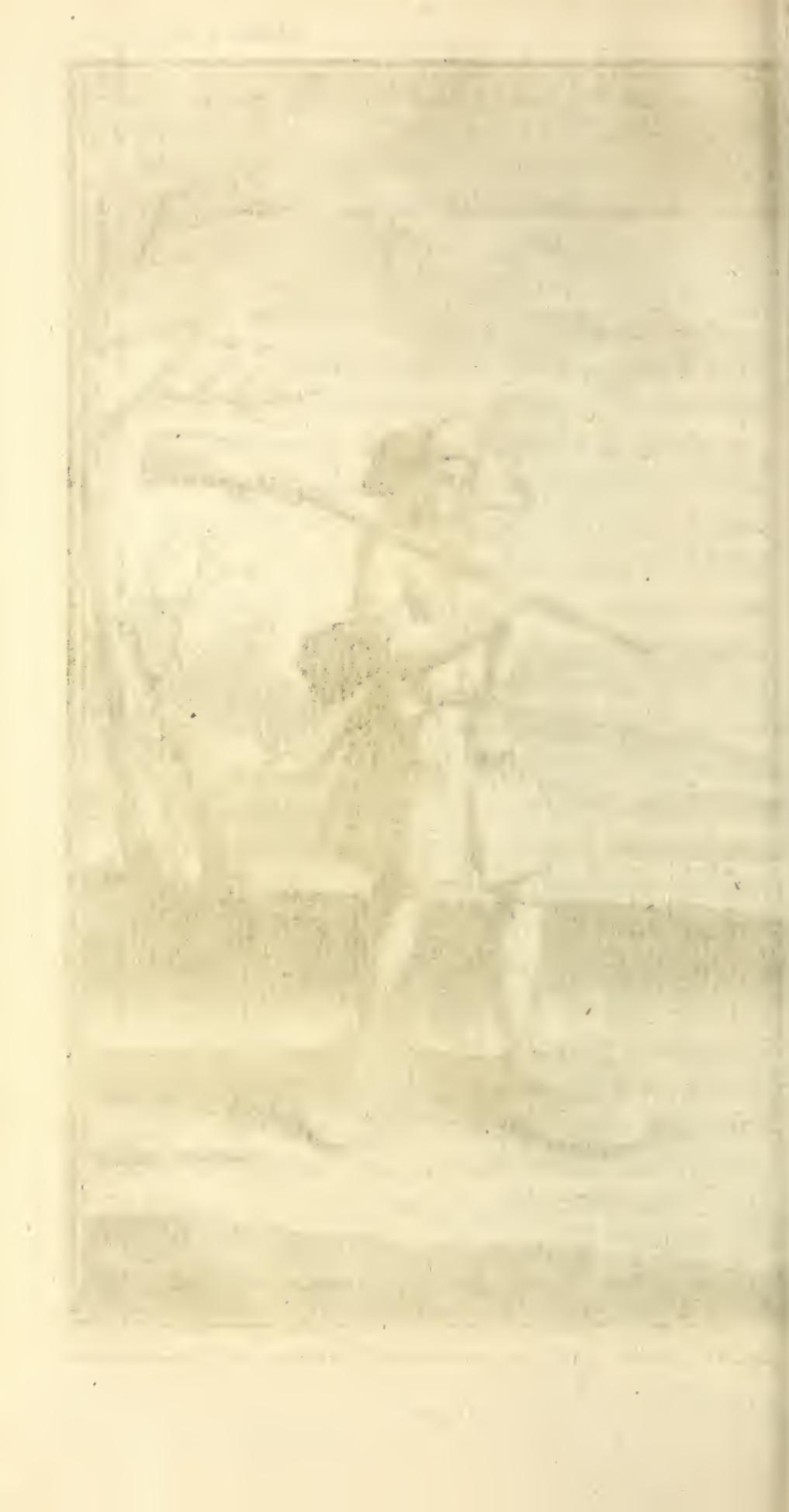
Quelque temps après ils proposerent de faire rendre l'Isle , & d'obliger ceux qui y étoient de reconnoître le Roi, pourvû qu'il leur fut permis de faire la pêche de la morue pendant l'Eté. Montigni s'étant chargé d'eux en laissa partir un pour cet éfet , ayant obligé les deux autres de payer dix mille francs s'il ne revenoit point. Son voyage fut sans succez. Ils offrirent tous trois dix mille livres pour avoir leur liberté , ce qui leur fut refusé. Pendant que Mr. d'Iberville fit un tour à Plaisance pour y apprendre des nouvelles de France , Monti-

gni & la Periere eurent ordre de rassembler à Bayeboule deux cens des meilleurs prisonniers. Boisbriant de son côté qui étoit au Havrecontent, avec un détachement, devoit observer les mouvemens que l'on feroit vers Carbonniere. Monsieur d'Iberville revint par mer de Plaisance avec Mr. l'Abbé Baudoüin, au fond de la Baye de Cromwel. Il y rencontra la Periere, avec cinq Chaloupes & soixante prisonniers. Il étoit venu aux mains avec quantité de gens qui étoient décendus de l'Isle. Le choc fut un peu rude. Il en tua onze dans cette occasion, & prit trois femmes.

Le vieux Perlican, pour qui l'on avoit eu tous les égards possibles, avoit repris les armes pendant ce temps contre sa parole. Ses habitans qui donnoient des avis secrets à l'Isle de Carbonniere sur tous les mouvemens des François, suivirent un sort tel qu'ils se l'étoient attirez par leur indiscretion. Monsieur d'Iberville y arriva la nuit du treize Mars, où il aprit qu'il y avoit un bâtiment de soixante tonneaux chargé de vivres, nouvellement arrivé d'Angleterre, dans lequel onze habitans s'étoient mis pour le défendre contre les François en cas d'attaque. Pendant que quatre chaloupes le serroient de près, il y en eut qui donnerent avis à ceux de Ba-

canadien en Raguette allant en guerre sur la neve





yever de l'arrivée des François. Il s'y trouva un petit bâtiment où plusieurs s'embarquèrent, qui ne respiroient qu'une occasion aussi favorable pour passer à l'Isle. On se rendit à la fin maître du bâtiment du vieux Perlican, dans lequel se trouverent 18. hommes bien armez, avec trois pieces de canon. L'on mit le feu à toutes les habitations, & à celles de Bayever, & l'on fit soixante prisonniers que l'on y trouva.

Monsieur d'Iberville se disposoit àachever de ruiner tout ce que les Anglois avoient de Havres en ce païs-là. Il ne leur restoit plus que Bonneviste qui eut suivi le sort des autres, mais notre arrivée interrompit ses desseins, & sauva par hasard cette dernière Place aux Anglois. Nous le trouvâmes à Plaisance, d'où il devoit partir pour cette dernière expedition. Mais, comme celle de la Baye de Hudson étoit tout autrement importante, & que c'étoit le sujet de notre voyage; il envoya retirer ses Canadiens pour s'embarquer sur notre Escadre.

C'est une chose admirable, Monsieur, que cent vingt-cinq Canadiens, tels que vous les voyez, se soient rendus maîtres d'une si grande étendue de païs dans la saison la plus cruelle que l'on puisse s'imaginer. Le froid, la pluie, la neige, la faim

& la soif devoient être autant d'obstacles. Ils firent cependant plus de sept cens prisonniers, & tuèrent en différentes occasions plus de deux cens hommes, n'en ayant eu des leurs que deux blessés.

Les habitans de cette Colonie vivoient sans aucune religion, & il leur auroit été difficile de dire celle qu'ils professoient. Le Sexe y étoit entierement corrompu.

Vous verrez ici, Monsieur, un dénombrément des habitans de chaque Havre qu'ils possedoient, des Pêcheurs, des chaloupes qu'ils y avoient, & de la quantité de moruës qu'ils y pêchoient. Les Anglois ont avoué eux-mêmes que le Commerce montoit à dix-sept millions tous les ans. Il leur faudra plusieurs années avant qu'ils reviennent à leur premier état. Je suis avec passion,

MONSIEUR,

Votre très humble, &c.

	Hom mes.	Habi- tans.	Cha- lou- pes.	Quin- taux de morues.
Rognouge.	120	7	8	4000
Fremouze.	40	7	8	4000
Aigueforte.	25	4	5	2500
Forillon.	108	22	16	8000
Caplambaye.	12	2	2	1000
Cabreüil.	5	1	1	1000
Brigue.	15	3	3	1500
Totheave.	30	3	5	2500
Quitslisbaye.	15	2	3	1500
Bayeboule.	120	13	20	10000
Le petit Havre.	80	14	16	8000
Saint Jean.	300	59	125	62500
Kividi.	40	9	9	4500
	790	149	221	110500

*Histoire de*  
Baye de la Conception & de la Trinité.

	<i>Hom- mes.</i>	<i>Habi- tans.</i>	<i>cha- lou- pes.</i>	<i>Quin- taux de moruës.</i>
Torbaye.	— 18	— 3	— 4	— 2400

Baye de la Conception au Nord-Ouest.

Portugalcove.	25	3	3	2100
Havremen.	12	1	2	1000
Baye quinscove.	11	2	2	1000
Brige.	70	11	12	6000
Portegrave.	116	14	20	10000
Hailinscove.	18	3	3	1500
Bairobert.	10	3	3	1500
Briancove.	30	4	6	3000
Havre de grace.	100	14	15	7500
Mousquith.	35	3	5	2500
Carbonniere.	220	22	50	22500
Croquescove.	30	4	5	2500
Kelinscove.	22	3	4	2000
Bayever.	85	14	16	11000

Baye de la Trinité au Sud.

	<i>Hommes.</i>	<i>Habitans.</i>	<i>Chaloupes.</i>	<i>Quintaux de moruës.</i>
Le Vieux Perlican.	130	19	27	13500
L'ance arbre.	30	4	5	3000
Celicove.	40	4	7	4700
Nieuperlican.	60	9	11	6600
Havrecontent.	20	4	4	2400

Au Nord.

Arcisse.	12	1	2	1000
La Trinité.	24	2	4	2000
	316	43	60	32800

Total des Quintaux de moruës 188800.



### III. LETTRE.

*Description du détroit de la Baye de Hudson.  
Evenemens considerables.*

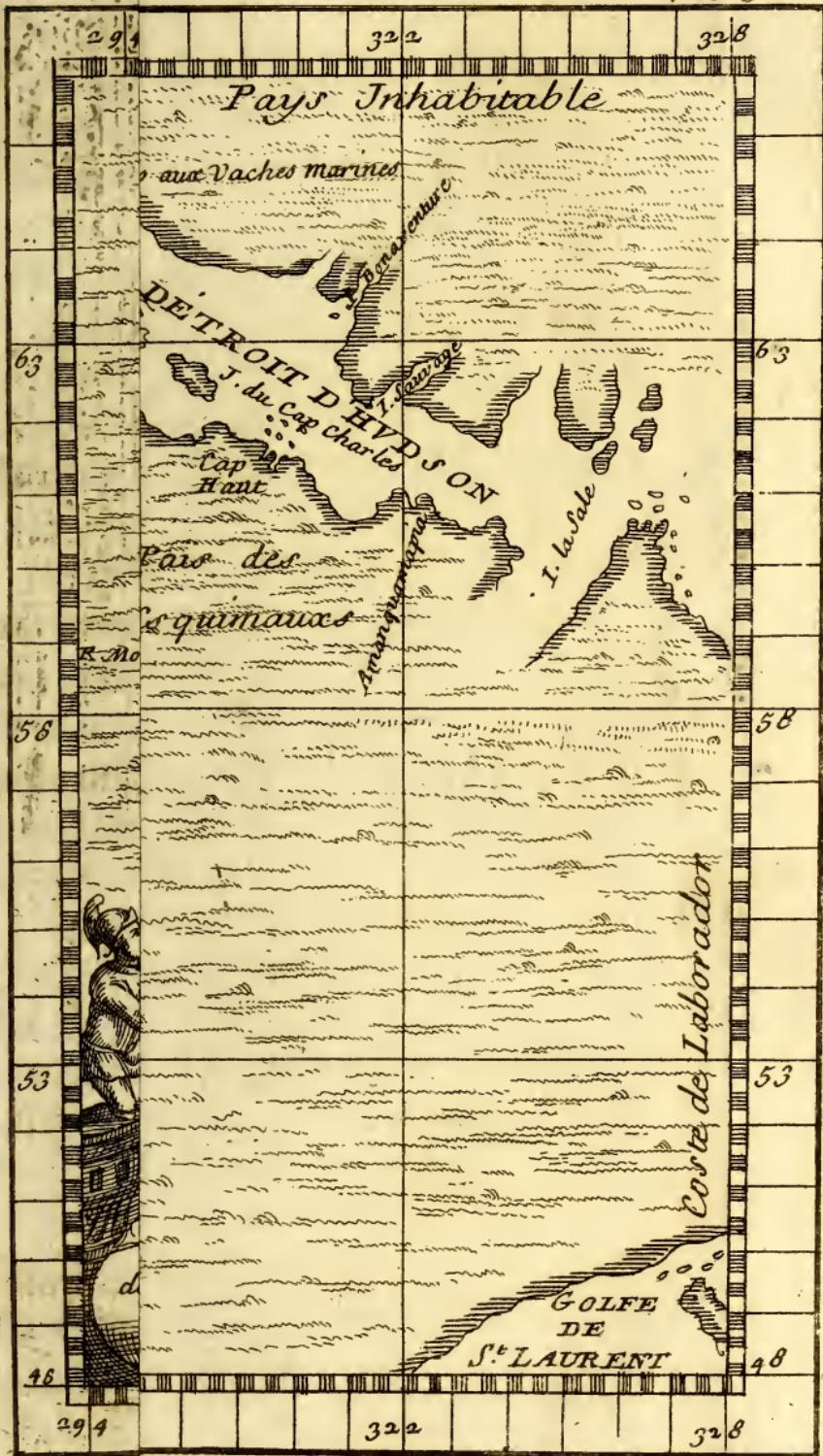
*Nouvelle découverte.*

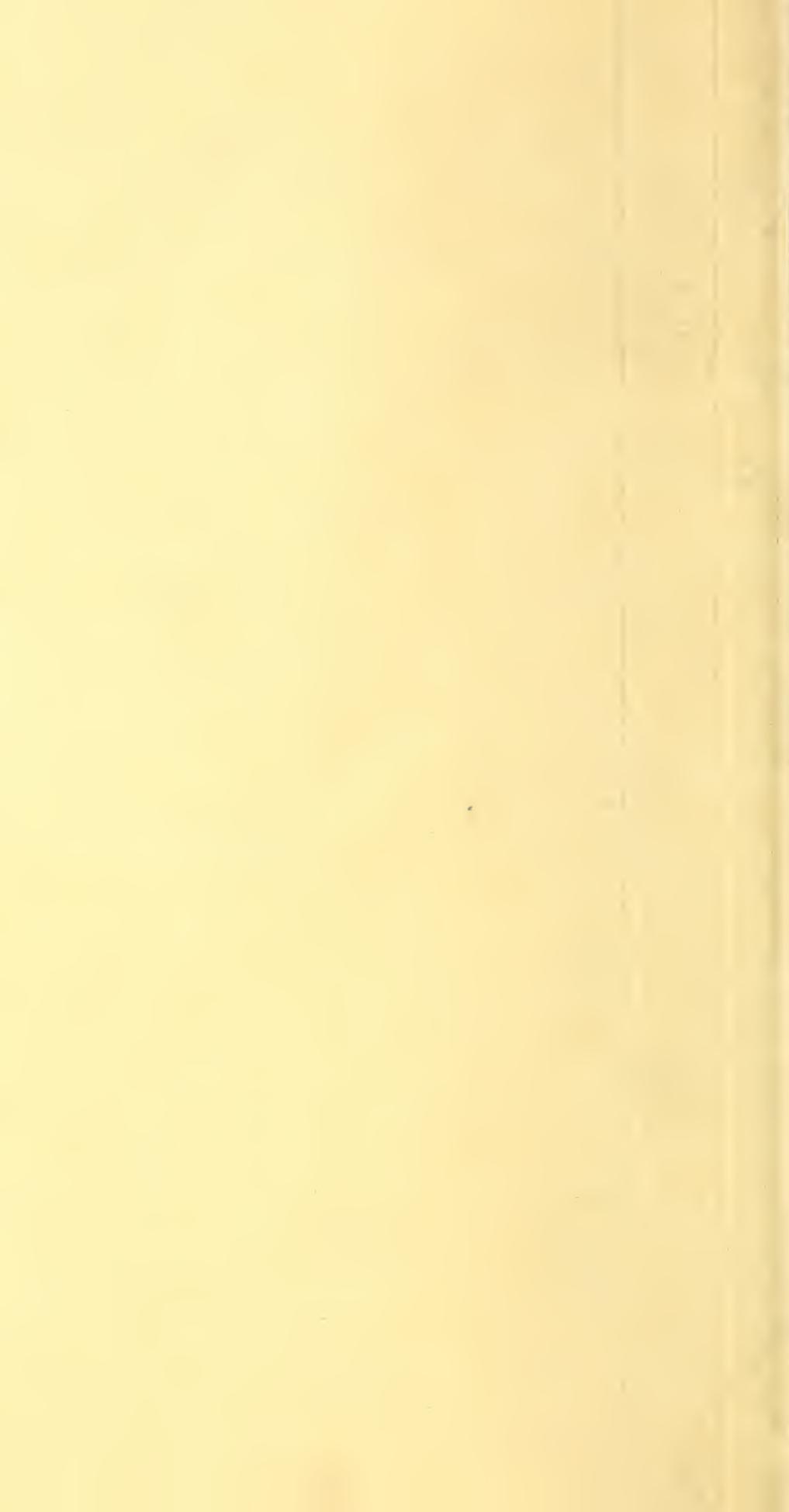
*Nouvelle alliance avec les Esquimaux du  
Cap de Digue, au 62. degré 45. minu-  
tes latitude Nord.*

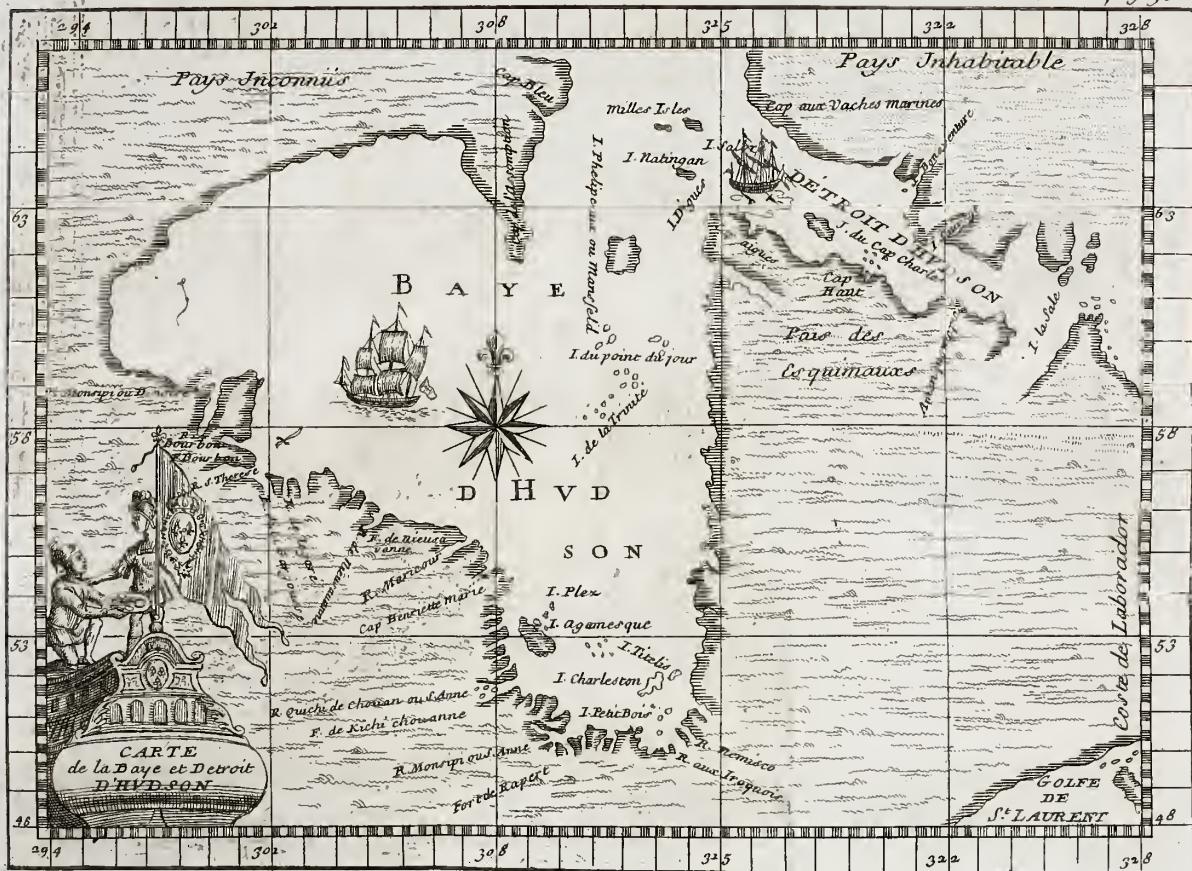
*Combat du Profond dans les glaces, con-  
tre les Anglois.*

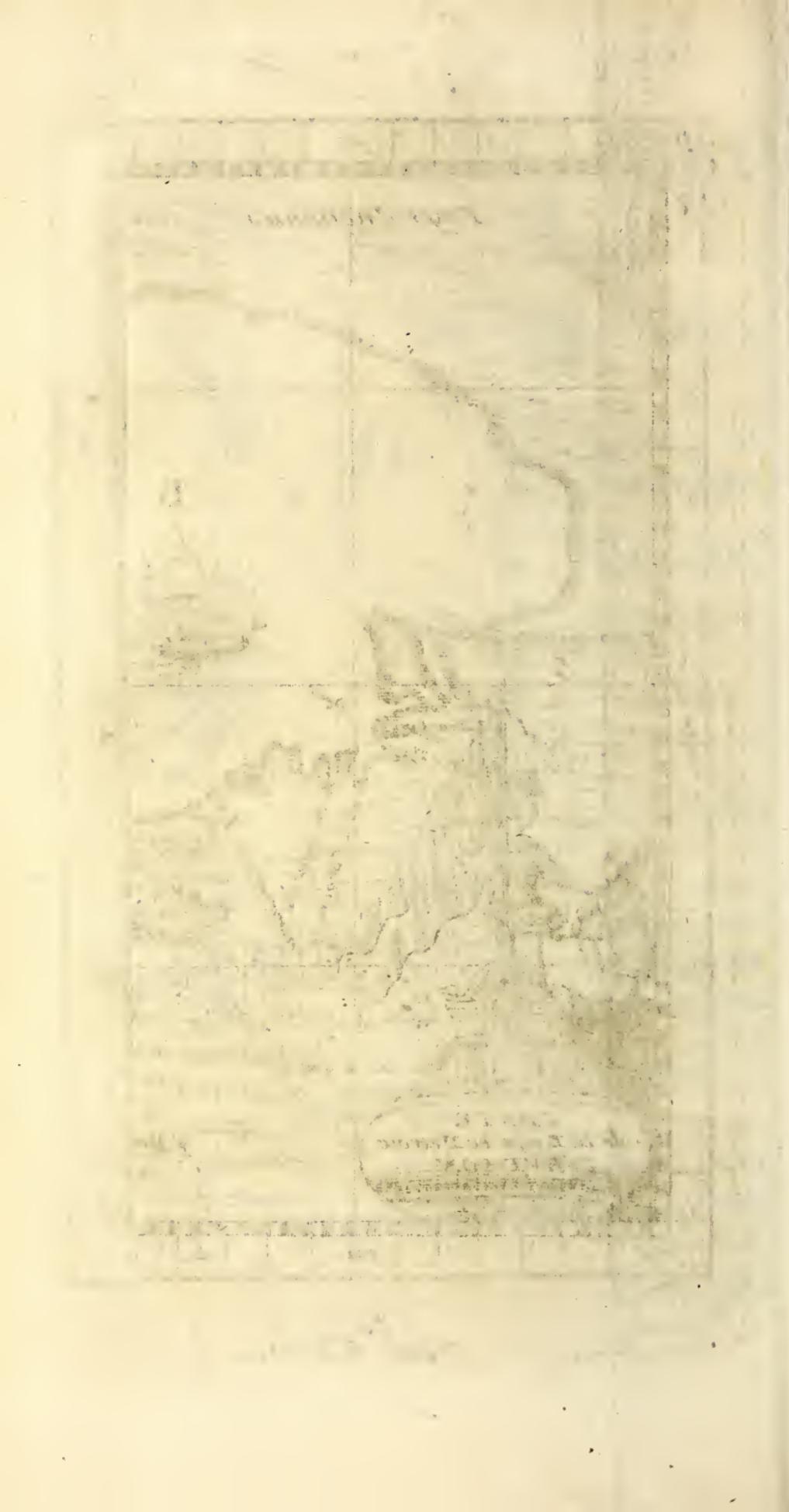
## MONSIEUR,

Encore que je sache que c'est un crime contre le bien public d'interrompre par de longs discours les occupations importantes d'une personne destinée à soutenir seules les embarras & les fatigues inseparables des grands emplois. J'ose croire néanmoins que vous ne blâmerez pas la liberté que je prends de vous faire le détail du Détroit de la Baye de Hudson, de vous entretenir de l'Alliance que nous avons faite avec une Nation qui jusqu'ici nous étoit peu connue, & de vous faire part de la Relation du combat du Vaisseau du Roi parmi









les glaces contre les Anglois. Je sçai Mr. que les grands Hommes ne se délassent d'un travail d'esprit que par un autre , & que toujours occupez des fonctions de leur Ministere , ils ne se divertissent qu'en quittant une occupation importante pour une occupation moins grande & moins serieuse. C'est ce que tout le monde fait que vous faites depuis si long temps que vous portez seul le poids de deux Intendances considerables ; & que quand elles vous laissent quelque loisir , vous croyez ne le pouvoir mieux employer qu'à vous entretenir des Sciences & des belles Lettres : & il semble que votre esprit prenne de nouvelles forces dans ces changemens d'entretien. Je me flâte , Monsieur , que celui que je vais vous faire d'une partie de mon Voyage , n'est pas tout-à fait indigne de vous occuper quelques momens.

Nous fîmes voile le huitième Juillet d'un vent de Sud Sud-Öuest de Plaisance. Nous l'obvoyâmes toute la journée dans la Baye , & après avoir doublé le Cap de Sainte Marie , nous rangeâmes cette côte d'un vent de Nord-Öuest , sur laquelle il paroissoit d'agreables pâturages. Nous aprochâmes à une lieüe du Cap de Trepas , qui fait l'opposite de Sainte Marie. Nous vîmes à la même distance au Nord-Est

quart-d'Est celui de Penne. Sur les quatre heures du matin le Cap de Raze nous parut à six lieuës au Nord-Ouest quart-d'Ouest, & sur les huit heures celui de saint François nous restoit au Nord Nord-Ouest.

Plus nous élevions vers le Pôle, plus les jours croissoient, mais les chaleurs diminuoient, & le froid faisoit insensiblement impression.

Nous aperçûmes le dix-sept, à trois lieuës, au vent, une Montagne flotante de glaces de trois cens pieds de hauteur, qui avoit la figure d'un pain de sucre. Nous pouvions être au 53. deg. 56. minut. Je ne doute pas, Monsieur, que cela ne paroisse bien surprenant, mais la suite du Voyage fera connoître bien d'autres véritez aussi surprenantes.

Rien n'est plus fâcheux que de se trouver dans une tempête, mais c'est quelque chose de bien plus fort lors qu'elles arrivent dans ces quartiers. Nous effuâmes le vingt-quatre un coup de vent au 60. deg. 9. min. de Nord Nord-Ouest, qui dura huit heures. Toutes nos manœuvres étoient couvertes de verglats, & nos équipes souffrissent beaucoup. Le Palmier eut son Beaupré rompu. Ce n'étoit cependant qu'un commencement des peines &

des fatigues que nous devions avoir dans la suite de la plus rude navigation. Nous connumes le vingt-cinq du courant que nous aprochions de la Zone Froide , & nous ne vîmes ce jour-là qu'objets affreux, car faisant la route du Nord Nord-Ouest, nous commençâmes à donner sur les huit heures du matin dans un Banc de glaces.

La premiere terre de ce climat que nous connumes le lendemain sur les huit heures du soir fut l'Isle de *Resolution*. Elle est au 62. deg. 33. à 34. de variation Nord-Ouest. Elle fait l'embouchure du détroit de la Baie de Hudson , avec les Isles *Boutonnes* , qui sont au 61. deg. 10. minut. Elles sont Nord & Sud , distantes les unes des autres d'environ 14. à 15. lieuës.

L'Isle de *Resolution* peut avoir huit lieuës de longueur Est & Ouest. Quand on est du coté de l'Ouest , elle paroît avoir la figure d'un Croissant. Il y a deux petites Isles à deux lieuës de distance du coté du bout de l'Est. Elle est éloignée de la Terre-Ferme du Nord d'environ six à sept lieuës.

Comme nous fîmes la découverte de deux autres Isles voisines inconnuës aux François , parce que l'on a crû autrefois que ce n'étoit qu'une Isle, au lieu que nous en avons connu deux autres. Nous apel-lâmes l'une l'Isle la *Sale* , & l'on voulut

*Histoire de*  
bien apeller l'autre *Lapotherie*, qui sont  
Sud & Sud Sud-Ouest.

La *Sale*, qui a environ trois lieuës de tour, éloignée de trois de la *Resolution*, forme une embouchure pour entrer dans le détroit.

*Lapotherie* est à trois lieuës de la *Resolution*, dans l'Est de la *Sale*. Elle a environ quatre lieuës de tour.

Les vents depuis le Sud-Ouest jusques à l'Ouest qui nous étoient contraires, & les marées qui portoient beaucoup au Nord nous ayant jettez parmi ces Isles, nous éloignerent de la véritable embouchure de ce détroit. Le passage entre la *Resolution* & la *Sale* s'étant trouvé bouché par un Banc de glaces, nous fumes contraints de l'obvoyer deux jours pour en tenter quelqu'autre. La Mer étoit pour lors comme un Etang. Elle faisoit cependant un bruit qui causoit un bouillonnement. Je voulus aprofondir la cause d'un éfet si admirable : & considerant la scituation de toutes ces côtes, je n'aperçus aucun Rocher (car elles me paroisoient fort saines) & il faut que le Navigateur sache que les bords de ces Isles, & généralement de tout le Détroit, sont à pique d'une élévation prodigieuse. Je voulus en penetrer davantage l'origine. Enfin après plusieurs refle-  
xions,

*l'Amerique Septentrionale.*

61

xions , voyant que nous n'étions qu'à une demie lieue de la Sale , je m'embarquai dans un Esquif le vingt-huit pour y connoître le terrain. Cette découverte me donna occasion de savoir d'où pouvoit naître la grandeur & la grosseur prodigieuse de tant de glaces , qui sont véritablement des Isles flotantes que l'on trouve dans tous ces climats.

Comme j'étois au pied de cette Isle je vis une longue étendue de glaces de 12. à 15. pieds d'épaisseur , attachées dans le Roc , qui étoient soutenues en l'air , & j'aperçus quantité de Torrens qui aboutissoient à la Mer. Il est certain que quelque courant & quelques marées qui puissent être dans tous ces païs , le froid y est si violent qu'il arrête généralement le cours de la mer. La nége qui tombe en si grande abondance presque toute l'année , forme plusieurs petites montagnes à la faveur du vent , & s'endurcit insensiblement. Le dégel venant de temps à autre fait couler des néges fonduës de ces torrens. Le froid qui revient si subitement en arrête ensuite l'impetuosité , & successivement il s'éleve des hauteurs prodigieuses de glaces , qui sont des spectacles affreux , & il arrive que toutes ces Avalasses d'eau qui tombent de ces précipices , entraînent des

terres & des rochers , ce qui me fut confirmé dans la suite en voyant une des plus grosses montagnes de glaces au Nord de l'Isle de la *Resolution* , sur laquelle il y avoit quantité de terre & de rochers.

J'arriyai à la *Sale* , où il me falut grimper pour monter en haut; je n'i trouvai pas un pouce de terre. J'aperçus quantité de ces précipices qui tendent à la mer , dans lesquels il y avoit beaucoup de néges , & je trouvai tout au haut un Etang d'eau douce d'environ trois cens pas de circuit.

Un Philosophe auroit eû matière de faire de beaux raisonnemens sur le bouillonnement qui s'excite sur la mer entre ces Isles. Je croirois , Monsieur , que l'embouchure du détroit , fermé par les Bancs de glaces ordinaires , qui ont quelquefois plus de quarante pieds d'épaisseur , arrête le cours du Flot qui vient de l'Ocean avec impétuosité pour y entrer : Et comme les bords de ces terres qui sont à pique sont extraordinairement elevez , il ne se peut que ces hauts précipices n'ayent une parallèle suite jusques au fond de la mer , car l'on y trouve jusques à cent quarante bras-ses. Ainsi la mer trouvant de la résistance entre ces creux cachez où il faut qu'il y ait aussi beaucoup de Nitre qui se trouvant ému par tous ces remouls de marées , ex-

éite ce bouillonnement, qui n'est proprement qu'une fermentation, & le Nitre y est en si grande abondance, que je le ramassois tous les matins sur les plaques de plomb de nos canons, & même dans le moment que l'on seignoit nos malades, l'ouverture de la veine en étoit toute bordée.

Un Pilote expérimenté doit connoître le fort & le foible de tous les parages où il se trouve, & il est quelquefois fort à plaindre lors qu'une nouvelle expérience doit lui apprendre l'endroit où il est. Ceux de notre Escadre savoient leur métier, mais ils n'étoient jamais venus dans ces climats. Nous demeurâmes en Panie la nuit sous l'Isle la *Sale*, & nous fîmes voile à la pointe du jour le trente Juillet pour passer entr'elle & la terre ferme. Cet espace qui a environ deux lieues de largeur, fut nommé Détroit d'Iberville. Nous sommes les premiers François qui ayons faits cette découverte. Nous entrâmes dans ce petit passage d'un vent de Sud Ouest, qui vint après sur les huit heures du matin au Sud Sud Est, lequel nous porta dans le Détroit, & à une demie lieue en dedans sur une distance de la terre ferme du Nord, notre Vaisseau rangea une Roche à une poitrée de pistolet, qui étoit cachée à fleur

d'eau , qu'un Remoul de marée nous fit apercevoir. La mer étoit tout à fait unie. Elle le fut toujours jusques au débouquement. Cette serenité vient de tous les Bancs de glaces qui servent d'abri contre les vents ; sans cela il n'i auroit point de vaisseau qui ne fut brisé , pour peu que la mer s'élevât , & il y a assez d'autres dangers à effuyer. Nous aperçumes en entrant des montagnes de néges extrémement élevées sur la terre, qui avoient plus de huit lieues de longueur , & nous donnâmes dans un Banc de glaces qui avoit une étendue de toutes parts , autant que la vûe pouvoit porter. Le Pelican frayant toujours ce chemin le premier , lorsque d'un vent d'Ouest Nord-Ouest , nous commençâmes pour la seconde fois à donner dans des Bancs de glaces.

Les différentes bordées que nous étions obligé de faire pour éviter les abordages , donnoient occasion de faire autant de mouvement dans le maniement des manœuvres , & quelque adresse qu'eussent nos Pilotes il étoit impossible de les éviter.

Rien n'étoit donc de plus affreux que de se voir dans cette vaste étendue , où à peine pouvions-nous discerner l'eau d'avec autant de Rochers de glaces , contre lesquels nos Vaisseaux heurtoient à tout mo-

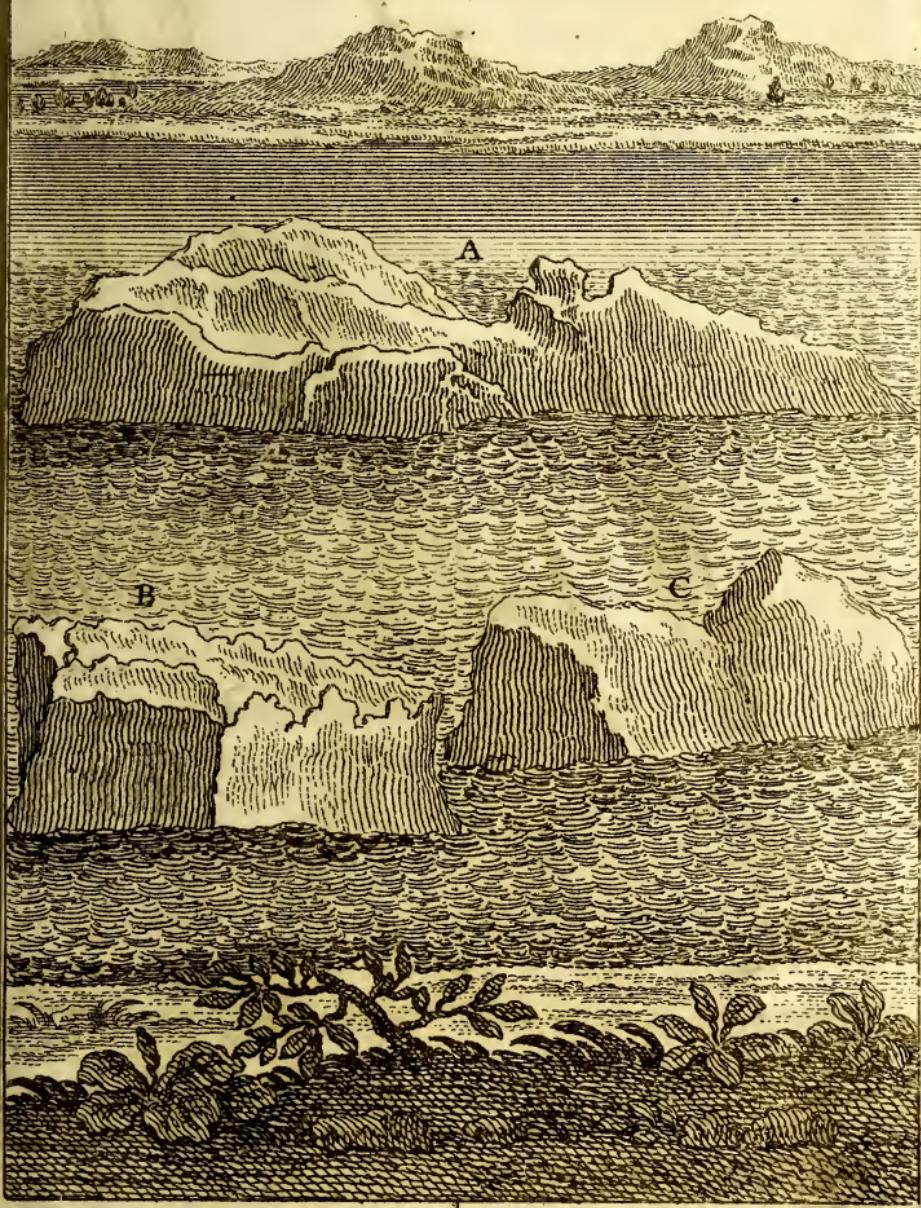
ment. Après les avoir doublez pendant trois heures nous aperçûmes un Eclairci, c'est-à-dire un espace d'eau où il n'i avoit point de glaces. Nous donnâmes dedans, & mîmes en Pan bord sur bord, jusques à trois heures du matin. Cet Eclairci dura peu. Plus nous avancions, plus il se presentoit encore devant nos yeux de ces prodigieuses étenduës. Le Pelican qui étoit toujours à la tête ( les trois autres nous suivant de file ) faisoit de son côté tous ses éfforts pour adoucir nos amertumes. Il fit bon gré mal gré des ouvertures à travers, mais ceux-ci n'ayant pû nous suivre se trouverent renfermez. Ils nous firent signal à une lieue que les glaces n'ayant plus de courant, leurs éfforts devenoient vains & inutiles. Il étoit, Monsieur, assez touchant de nous voir hors d'état de pouvoir leur donner aucun secours. Ils grapinerent sur le champ. Nous le fîmes aussi en nous mettant à côté d'une glace de quatre à cinq cens pas de longueur, sur laquelle nous envoyâmes des Matelots porter des Grapins pour tenir en arrêt notre Vaisseau. Il n'i avoit pour lors point de nuit, aiant le plaisir de voir coucher & lever le Soleil presque en même temps, & on lisoit facilement à minuit.

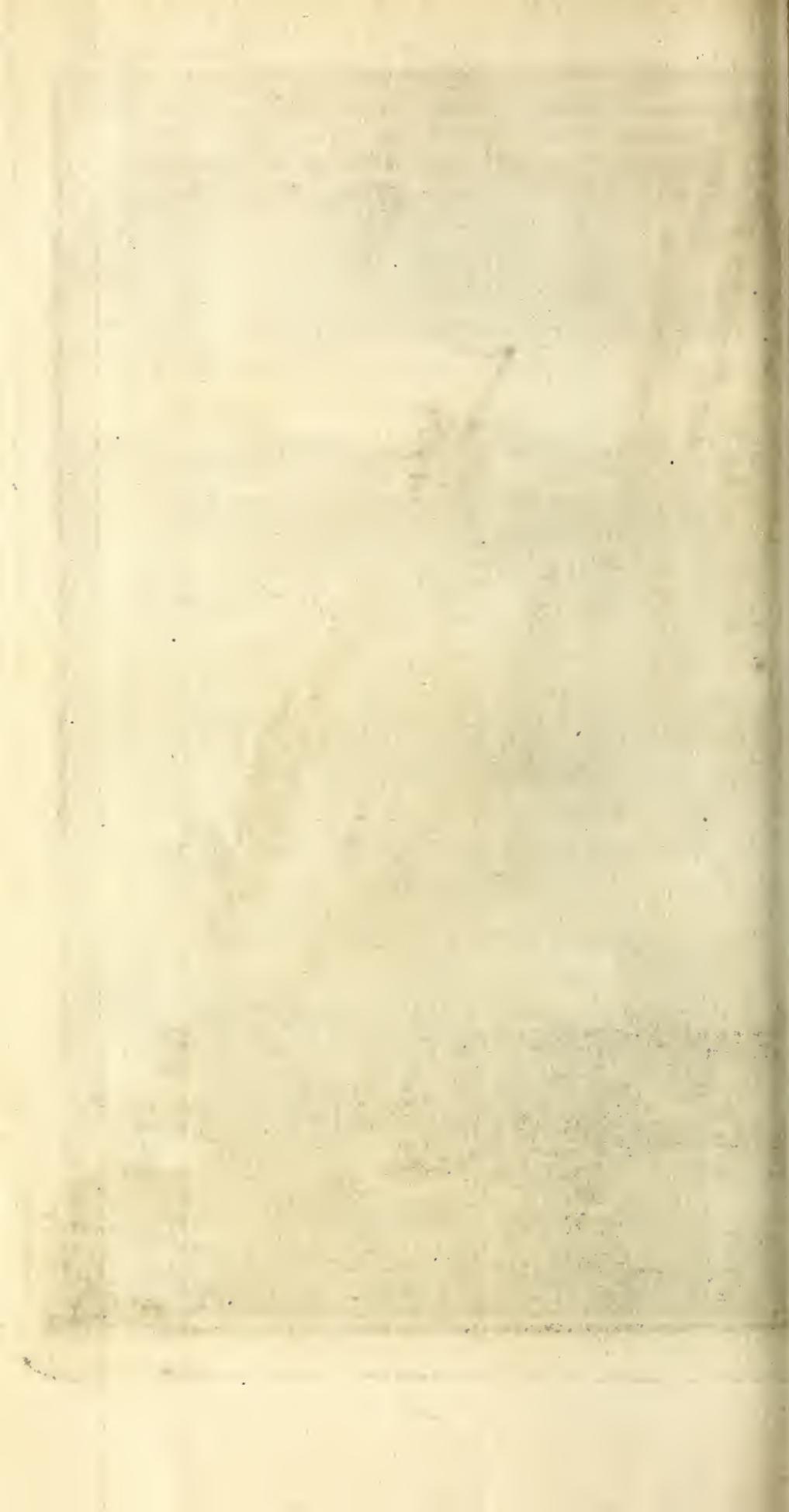
Les courans sont fort rapides dans les

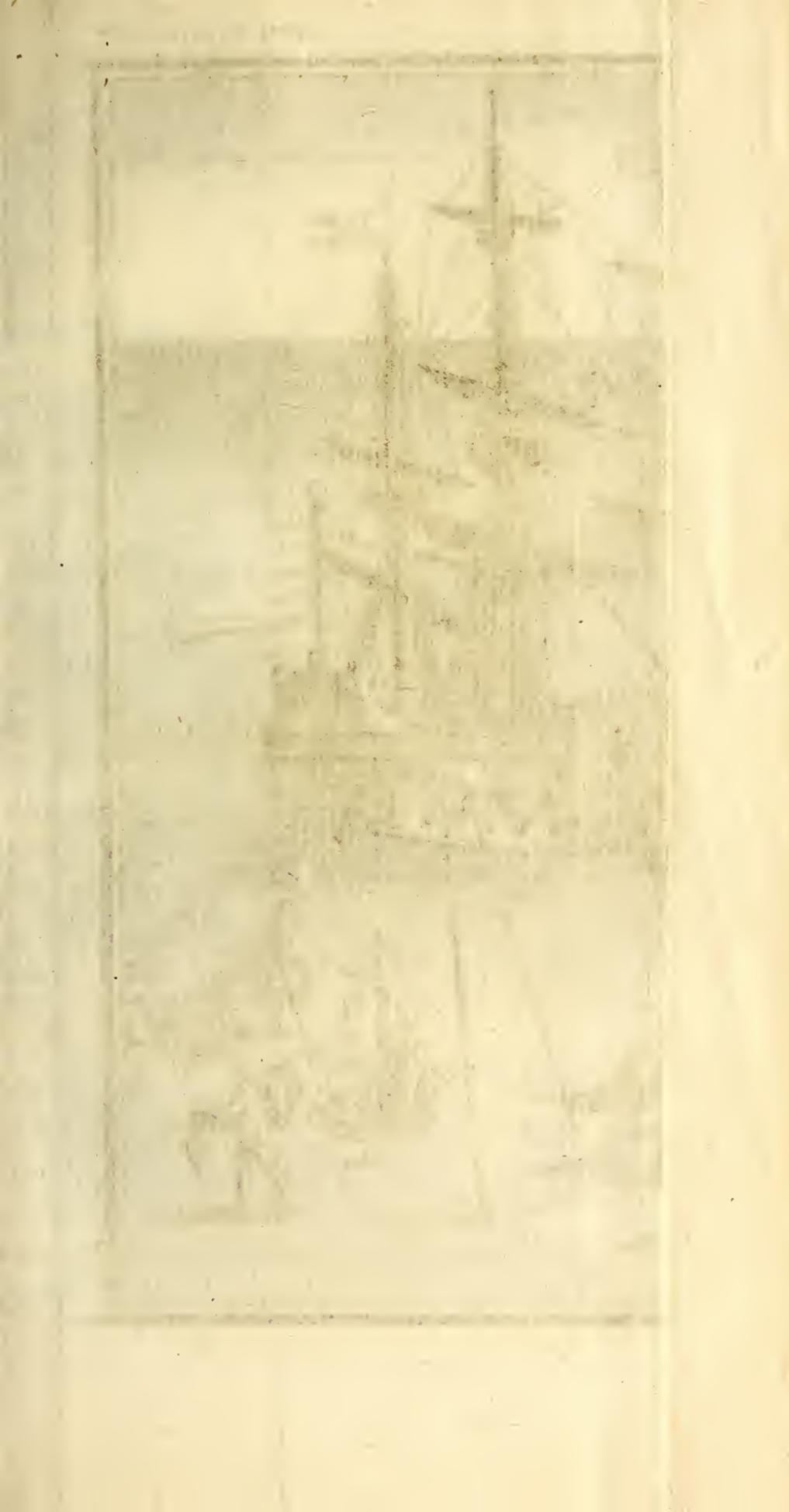
commencemens de ce détroit. Ils nous porterent d'un vent de Nord-Nord-Est, vers l'Isle du *Poli* & de la *Salamande*, qui sont Est & Ouest, prenant un quart du Nord-Ouest, que nous aperçûmes fort facilement de six grandes lieues en dedans, & à deux de la côte du Sud, au 62. d. 77 m. 37. d. de variation Nord-Ouest, portant leurs noms de deux Vaisseaux François qui les rangerent en 1694. Nous ne pûmes faire dans la suite des routes assurées. Les vents dévinrent variables, & toutes ces grosses glaces que nous apercevions à tout moment nous en faisoient faire autant de différentes.

Les courants & les vents du Sud-Ouest assemblèrent une infinité d'Isles flotantes, à la côte du Nord. Tous ces objets pleins d'horreur tenoient l'espace de trois lieues, de largeur, sur quatre à cinq de longueur. Il sembloit que ç'eût été une des plus grandes Villes du monde qu'un tremblement de terre eut mise sans dessus dessous. Je m'entretenois quelquefois avec un Pilote qui avoit été aux 80. degrés Nord ; il m'avoua que rien n'aprochoit de ces horreurs. Il s'étoit trouvé à la vérité parmi des glaces à la pêche de la Baleine, avec cette différence qu'elles étoient ordinairement toutes unies à la surface de l'eau.

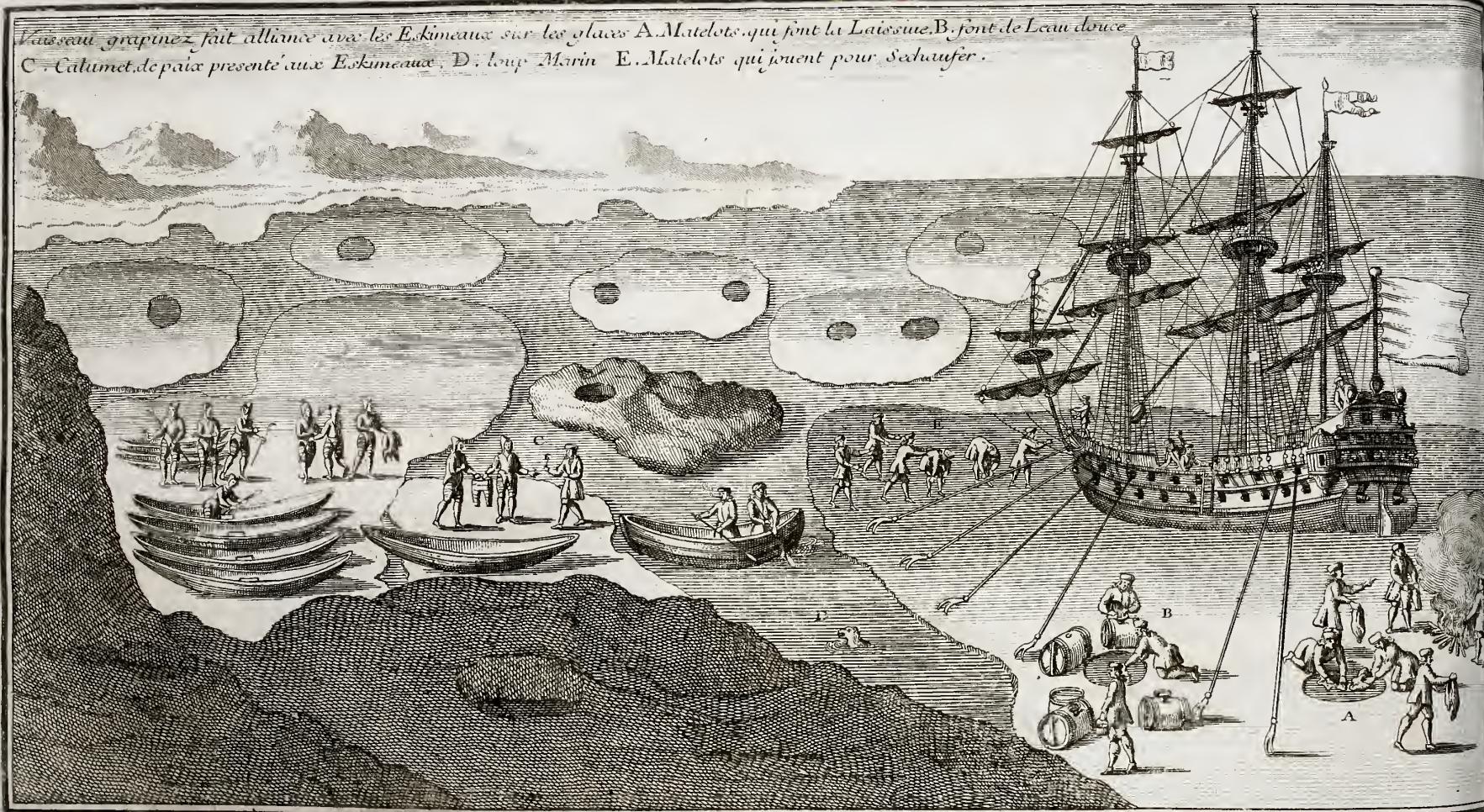
A glaces de quart de lieux decircuit au 20. Vaisseaux pouvoient mettre a la bry B glace qui avoit 50 brasses hors de la bry C autre glace a la bry de laquelle le Palmier de 66 pieds de hauteur étoit caelié





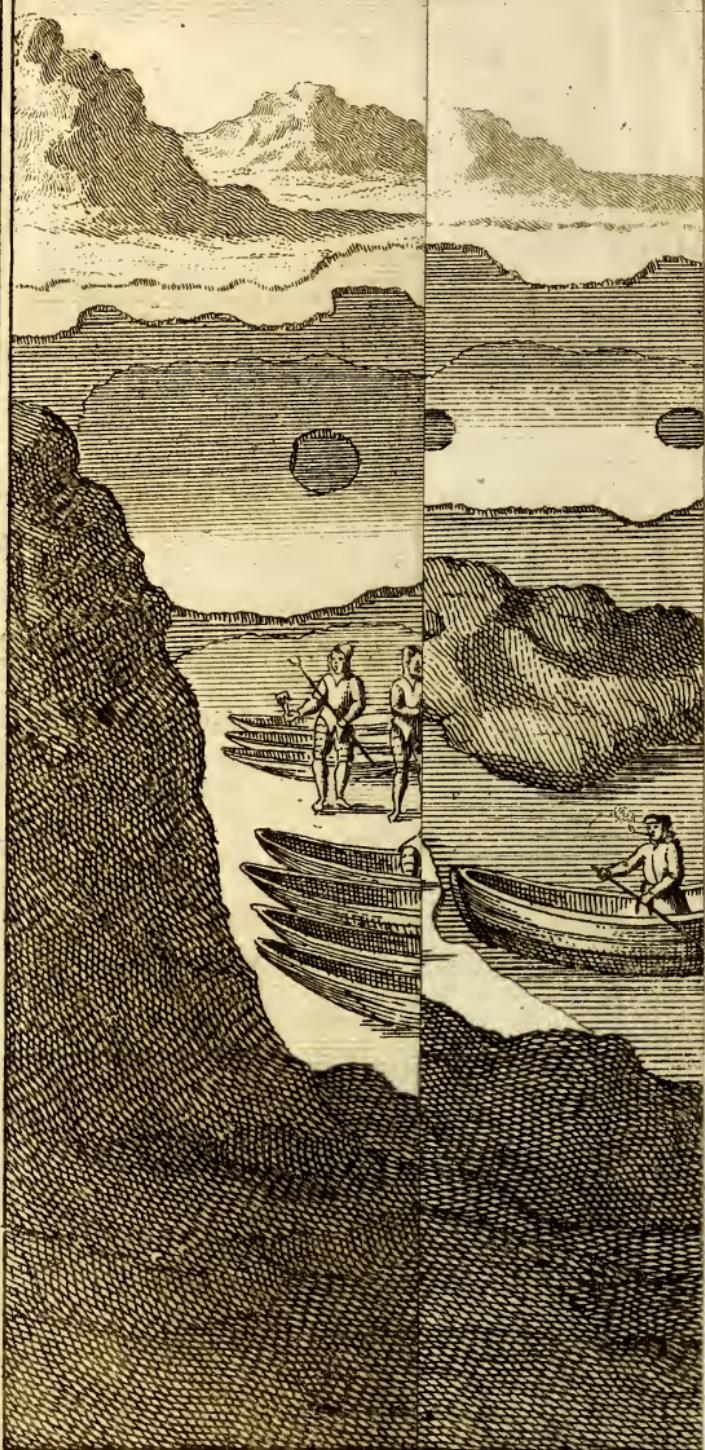


Vaisseau granginé fait alliance avec les Eskimeaux sur les glaces A. Matelots qui font la Laiueue B. font le Léau douce C. Calumet de paix présenté aux Eskimeaux D. Loup Marin E. Matelots qui jouent pour Sechaufer.





Vaisseau grappez ses A. Matelots.  
C. Calumet de paix & E. Matelots q



Les vents de Sud nous porterent vers le Cap Haut, qui est au 62. deg. 30. min. C'est une pointe de terre ferme du Sud, fort élevée, que l'on découvre de 15. lieuës à l'Ouest des Isles du *Poli* & de la *Salamandre*. Nous laissâmes ce Cap à huit heures du soir le deux Août à l'Est de l'Isle du Cap Charles; & le bout du Ouest de cette Isle est environ à six lieuës de terre qui est au 63. deg. 8. m. 37. d. 30. m. de variation Nord Ouest, qui peut avoir dix ou douze lieuës de tour, à cent lieuës dans le détroit.

Il étoit de la dernière conséquence de ne pas trop nous éloigner les uns des autres. Notre Vaisseau appareilla le quatre Août sur les cinq heures du soir, pour tâcher de joindre le Palmier qui étoit le plus proche, les autres étant à une lieuë & demi de nous. Nous ne pûmes aborder la glace où il étoit que le lendemain à sept heures du matin, ayant laissé le Cap de *Digne* au Sud Sud-Ouest, à six lieuës de nous, & l'Isle de *Natingan* qui est à l'Ouest de *Salisbury* nous restoit au Nord Nord-Ouest. Pendant que nous y étions grapinez nous y fîmes quarante barques d'eau douce, très-bonne à boire. Ce n'est pas, Monsieur, une chose surprenante, parce que les pluies tombant sur les glaces y

font comme une espece de Citerne , & venans à fondre les néges , ces eaux fendus ne se sentent point de l'acréte & de la salure de celle de la mer. Il faut cependant , pour leur ôter la crudité , mettre de l'eau de vie dans les futailles : sans cela il feroit dangereux de les boire pures , & l'on coureroit risque d'avoir des tranchées violentes .

Il survient quelquefois tout à coup de grands débordemens de glaces , que dans le moment que l'on croit être bien *grapiné* , tout s'ouvre. Comme nous étions dans l'attente de quelque moment favorable pour pousser notre route , la glace sur laquelle nous étions se rompit malheureusement par les grands courants. Notre Vaisseau fut entraîné sans pouvoir se gouverner , & aborda poupe en poupe le Palmier sur les quatre heures du matin. Cette faillie fut suivie d'un incident bien plus cruel , car notre Brigantin l'Esquimau de trente tonneaux , qui nous avoit toujours suivi entre les glaces , fut écrasé proche de ce dernier : & à peine les douze hommes de son équipage purent se sauver. La perte de ce petit Bâtiment nous coûta cher dans la suite. Surcroît d'embarras , car à peine eûmes nous appareillez une heure après d'un vent de Sud Sud-Ouest , ayant

trouvé à la fonde soixante brasses d'eau, que parmi tout ce cahos & cet enchaînement, les courants nous entr'ainèrent, quoique *grapinez*, en moins d'une demie heure, à une portée de fusil boucanier, de trois Roches, qui étoient à une demie lieue de Natingan; & le moindre petit vent qui nous eut affalé à la côte nous eut fait perdre sans ressource. Quel espoir à des gens *dégradez* sur une Isle sterile, où il n'i avoit pas un pouce de terre. Il nous fallut *regrapiner* au plutôt sur une autre glace, mais le Palmier chassa toujours à terre. Le *Zuzan* nous reporta derechef le lendemain sur Natingan, quoique *grapinez*, & nous nous trouvâmes engagéz entre des glaces échouées sur des Rochers. Nous fûmes extrêmement embarrassez, car pour éviter d'être jettez tout à fait à la côte, d'où nous n'étions qu'à une petite portée de canon, à quatorze brasses, nous forçâmes les glaces d'un vent d'Est Sud-Est. Il y a deux bâtures d'une lieue de longueur, & l'on trouve le long de cette côte plusieurs petites Isles bordées de Rochers, couverts à Marée basse, sur lesquels des glaces s'échouent qui ne le paroissent pas être, ce qui trompe beaucoup. Les vents varierent ensuite. Les courants nous rapporterent sur *Salsbré*, qui est une autre Isle

à trois lieues à l'Est Sud-Est de Natingan. La mer y baisse sept heures & en monte six. Les courants paroissent Sud-Est, Nord-Ouest; & ces deux îles sont Est Sud-Est, Ouest Nord-Ouest.

Nous grabinâmes encore le sept sur une même glace, pendant que le Weesph & le Profond demeurerent engagez le long de *Natingan*. Le Palmier eut le temps de radouber à côté d'une glace son Gouvernail & la Gorgere de son Eperon qui avoient été rompus, & il n'i avoit point de vaisseau qui n'eut des pieces emportées.

Les courants nous portoient & rapportoient, avec un petit vent qui nous soulevait contre ceux du *Zuzan*, qui sont beaucoup plus rapides que le *Flot*: & au lieu de nous faire débouquer pour entier dans la Baye, ils nous faisoient rentrer dans le Détroit.

Il n'est pas surprenant, Monsieur, qu'un Vaisseau fasse dans un Voyage de long cours plusieurs fausses routes. Les vents contraires en sont la cause, mais tous les differens mouvemens que nous faisions n'eussent pas fait impression dans le temps que nos Vaisseaux étoient toujours grapinez, si nous n'eussions découvert de moment à autre les terres du côté du Nord & du Sud.

Les éfets que la nature produit dans ces climats sont, Monsieur, dignes d'admiration. Il s'élève tout à coup la nuit dans le temps le plus serein des nuages plus blancs que l'albâtre, & quoiqu'il ne fasse pour lors aucun souffle de vent, ils volent avec tant d'agileté qu'ils prennent dans le moment toutes sortes de figures. Il paroît au travers de ces nuages une lumiere si belle & si éclatante qui les fait joüer, pour ainsi dire, avec ressort que tout s'agite. Ils s'étendent comme des Cometes, ensuite se ramassent, & s'évanouissent à l'instant. Il semble même que ce soit une gloire celeste. Plus les nuits sont obscures plus l'éfet en est admirable, & sans exageration l'on peut lire aisément à la faveur de ces Phenomenes.

Tantôt le Cap de *Digue* qui fait l'extremité du Détroit avec *Salsbré* & *Natin-gan*, nous restoit à quatre à cinq lieuës à l'Ouest Sud-Ouest, & tantôt le bout de l'Est de celle-ci nous restoit au Nord Est-quart de Nord, ensuite nous étions jettez sur le travers des *Isles Turbes*, que les Anglois appellent *Isles Vertes*. Elles sont à l'Est du Cap de *Digue*, à dix-sept lieuës en dedans au 62. d. 55. m. & 40. d. 8. min. de variation Nord Ouest. Nous aperçumes à cinq ou six lieuës delà une grande

pointe qui nous restoit au Sud du Compas, & dans l'Ouest de cette pointe environ à une lieue & demie est le *Havre François*.

Les courants nous faisoient dériver de deux lieues de cette côte du Sud. Nous découvrîmes un grand pays au Sud, quart du Sud Est du Compas. Comme il faisoit de la brume nous ne pûmes connoître si c'étoit le *Cap Charles*; du moins nous vîmes une grande Baye, dans laquelle il y en avoit quantité d'autres petites. Nous en reconnûmes encore une autre au Sud Sud Est, & après nous être éloignez de la première, le *Cap Charles* nous parut alors fort clair: c'est une pointe de la côte du Sud, extrêmement élevée, à 22. lieues de *Salsbré*: il fait avec celui de *Digne* Est & Ouest, éloigné de 30 à 32. lieues l'un de l'autre. Le vent de Nord-Est qui est tout à fait favorable pour débouquer, nous obligea de *dégrapirer*. Nous l'obvoyâmes parmi les glaces depuis quatre heures du matin jusqu'à trois après midi. Les abordages de toutes ces glaces faisoient rudement craquer notre Vaisseau, & nous chassâmes à trois lieues proche de terre. Nous connûmes le quinze, jour de l'Assomption, par un Cap fort élevé, que nous avions encore beaucoup dérivé, ne nous trouvant qu'à une lieue de terre, pendant que nos trois

Vais-

Vaisseaux se trouverent prêts à échouer à la côte.

Lorsque nous nous voyons toujours jetez d'une terre à l'autre sans pouvoir débouquer de ce détroit , il me sembloit , Monsieur , que je suivois la mauvaise destinée d'Enée , après l'Incendie de *Troyes* . Nous nous trouvions dans un accablement à peu près comme ces Dames Troyennes , qui embarquées sur la Flotte de ce Prince souffroient tant de peines & de fatigues , sans pouvoir se rendre au païs Latin.

*Heu ? tot vada fessis*

*Et tantum superesse maris, vox omnibus una  
Urbem orant.*

Aprés avoir été entr'aînez l'espace de dix jours le long de la côte , nous nous trouvâmes tout proche le Cap de *Digne* . *Cum freta cum terras omnes , tot inhospita  
saxa ,*

*Syderaque emensi ferimur.*

Le Cap de Digne est un endroit trop remarquable pour ne vous en pas donner une idée. Il fait l'extrémité du détroit avec les Isles de *Salisbury* & *Natingan* , qui en sont éloignées de douze à treize lieues. Il est au 62. d. 45. min. & s'appelle *Owelingan* par les Anglois. Il y a trois petites Isles à l'Ouest de ce Cap , que l'on appelle *Isles Digne* , environ d'une ou deux lieues

de tour chacune, dont la premiere n'en est éloignée que d'une. Ce Cap en prend le nombre. L'on compte des Isles *Boutonnes* qui font l'embouchure de ce Détroit jusqu'à ce Cap 135. lieuës de long, Est Sud-Est, Ouest Nord-Ouest. Toute cette côte est extrêmement haute, coupée par des criqs qui sont des vallons escarpez, lesquels forment au pied de la mer de petites ances. Elle court Est & Ouest pendant vingt lieuës, & les autres terres plus à l'Est courrent le Sud Est quart de Sud; mais elle baisse en doublant vers le Sud, quoique ce que nous ayons vu ait plus de 130. toises à pic. Je remarquai que pendant le *Flot* la Marée étoit beaucoup plus forte qu'au *Zuzan*, car nous fîmes au premier plus de trois lieuës & demie, au lieu que nous n'en fîmes qu'une à celui-ci. Les Marées retardent donc beaucoup plus qu'en tous les autres endroits que nous ayons connus jusques à une heure & demie en vingt-quatre heures, car le dix-huit que nous nous trouvâmes dans ce passage, la marée commença à nous dériver vers l'Est à deux heures après midi, qui étoit le deuxième de la Lune, & le dix-neuf elle ne commença qu'à nous dériver à quatre heures après le *Zuzan*. Je crois que la quantité prodigieuse de Bayes

& de Rivieres qui sont dans le Nord & le Sud de ce détroit venant à se dégorger, concourent au mouvement précipité du Flux ; au lieu que ce passage de douze à tteize lieuës entre *Digne*, & *Salsbré*, *Natingan*, s'étant trouvé bouché par les gla-ces, arrêtoit le courant de la grande Baye qui retardoit le Flux.

Il y avoit trop long-temps què nous rés-pirions après les Esquimaux. C'est une Na-tion très cruelle, avec qui personne jus-ques-là n'avoit jamais eu de commerce. Cependant nous en aperçumes sur les gla-ces le dix-neuf, qui de fort loin nous fai-soient de grands cris, sautans avec des ha-bits de Peaux de Caribous & d'autres ani-maux qu'ils nous montroient.

L'occasion étoit trop favorable pour la laisser passer. Martigni ayant pris toutes ses sûretez pour n'être point leur victime, s'embarqua dans un Esquif avec quatre à cinq hommes bien armez. En abordant la glace où ils étoient il les trouva au nom-bre de neuf, avec leur canot qu'ils avoient mis dessus. Il présenua en arrivant le Ca-lumet à deux qui s'étoient avancez, pen-dant que les autres se tenoient au bout.

Lorsque les Sauvages de l'Amerique Septentrionale veulent faire quelque tra-ité de Paix, ils ont cette maxime qu'ils ne

font jamais de convention qu'ils n'ayent vûs auparavant des presages qui puissent les assurer & les confirmer dans l'union que l'on veut faire avec eux. Cette cérémonie s'observe différemment, car lorsque les Sauvages qui tirent vers le Sud veulent annoncer la Paix, ils mettent en terre un bâton, ou un pieu, ou envoyent des colliers.

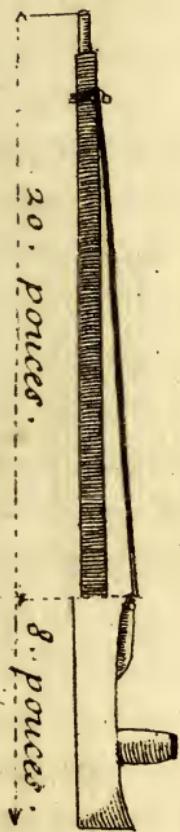
Le Calumet est donc quelque chose de fort misterieux parmi les Sauvages du Nord : il est le symbole de la paix. C'est une espece de grande Pipe à fumer, comme vous voyez, Monsieur, faite de Marbre rouge, noir ou blanc. La tête en est bien polie, & a la figure d'un marteau d'armes. Il y a un tuyau orné de poils de Porc-épic, & de petits fils de peaux de plusieurs couleurs.

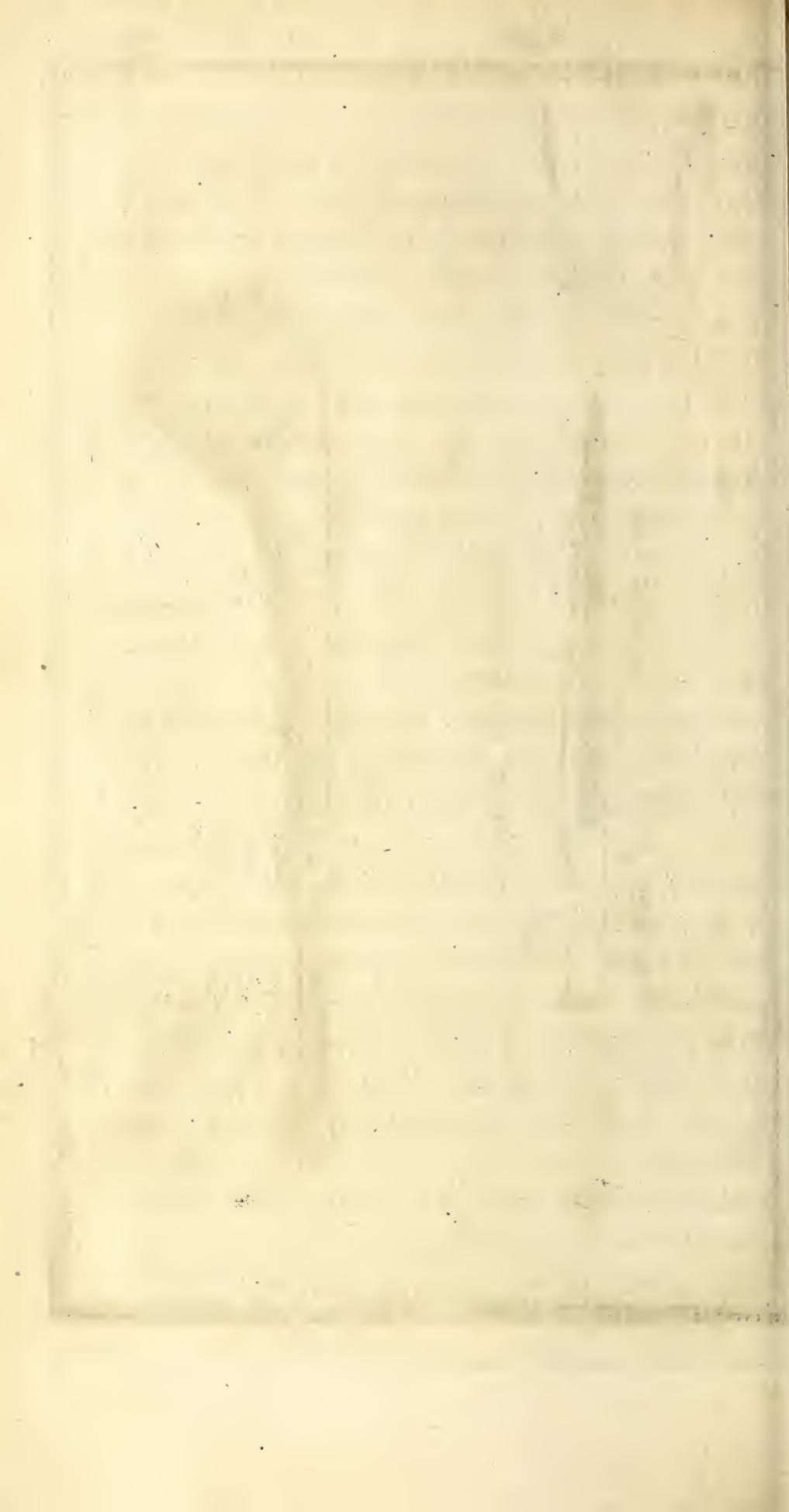
Martigni leur présenta donc à cet abord une Pipe en façon de Calumet, & une Boëte à tabac, fuma un petit moment, & leur donna à fumer. Les sept autres qui se tenaient toujours à l'écart, voyant la bonne foi avec laquelle l'on agissoit avec eux, vinrent à lui avec des acclamations de joie, faisant des cris d'un ton de voix fort clair, sautans & se frotans l'estomac, qui étoient les marques les plus convaincantes d'amitié & du bon Commerce qu'ils

Casse tête dont il est parlé au Tom 2. page. 157.



*Calumet de paix.*





vouloient avoir avec nous. Il leur donna un couteau, & ils lui firent présent d'un habit de peaux. Ils firent comprendre qu'ils avoient de quoi faire la traite : Mais, comme nous étions bien aise de les avoir dans notre vaisseau, il leur donna à entendre qu'il n'avoit rien, les priant de venir avec lui. Quelques instances & quelque accueil qu'on leur fit, ils ne voulurent jamais s'ifier. Martigni se coucha sur la glace, leur montrant par là qu'il se donnoit pour ôtage, à condition qu'ils nous envoyassent un des leurs. Ils voulurent en avoir deux pour un, & Grandville Garde de la Marine resta aussi pour ôtage.

L'Esquimau étant tout au haut de l'échelle de notre vaisseau, aperçût un homme habillé de noir, dont il eut une si grande frayeur qu'il balança s'il se jetteroit en bas. Celui-ci s'en étant aperçû lui montra un couteau, ce qui le détermina d'entrer. Se voyant parmi cette foule d'équipage il ne parut point déconcerté, sautant, faisant toujours ses cris dans l'admiration d'une Machine qui lui paroissoit si surprenante. Et lors qu'il vit du feu allumé dans la cuisine il fit un cri éfroyable, ne pouvant s'imaginer qu'un pareil élément se trouvant renfermé ne causa une incendie. Mais autant que nous l'avons pu conjecturer, il

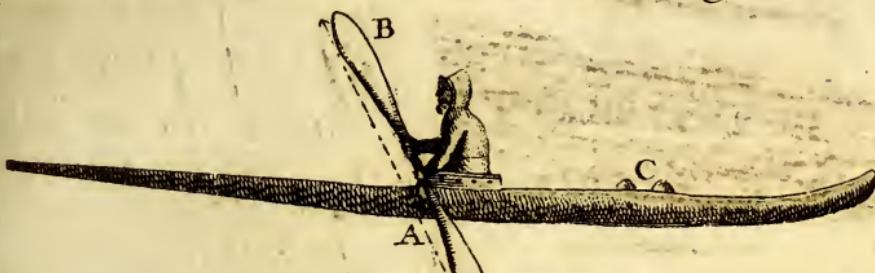
faut que ces gens là se chauffent rarement, car il n'i avoit pas un pouce de terre dans le détroit, n'i le moindre arbrisseau ; ou s'ils le font ils brûlent de la graisse de Loups Marins & de Vaches Marines. L'on servit à l'Esquinau un pâté : il faisoit tous ses éforts pour en témoigner sa reconnoissance. Je ne croi pas qu'il y ait de Nation qui parle plus vite. Il avoit l'accent Basque ne desserrant point les dents, & articulant neanmoins fort distinctement. On lui presenta un petit morceau de pain, qu'il glissa adroitement sous son menton, entre son habit & sa chair, affectant de manger. Nous ne fîmes pas semblant de nous en apercevoir, & nous vîmes bien qu'il avoit peur d'être empoisonné. Nous mangeâmes d'un autre morceau qu'on lui donna, qu'il mangea après. Nous oubliâmes de boire dans un verre de vin, qu'il coula encore sous son menton. Il falut en boire, & gouter auparavant tout ce qu'on lui vouloit donner. Le son d'une fourchette d'argent lui plût si fort, qu'il la causa fort subtilement entre une piece de pâté & un morceau de pain. Je m'embarquai avec lui, & lorsque nous fumes arrivéz sur la glace où étoient ses camarades, ils vinrent tous m'entourer, crians, sautans. Je leur fis plusieurs liberalitez,

& bon gré mal gré ils vouloient se mettre tout nuds pour me donner leurs habits, mais je voulus savoir dans la suite s'ils étoient fort sensibles au froid. Ces gens-là étoient de belle taille, se portant bien, paroissans vigoureux, bien nerveux, la peau du corps fort blanche, la jambe très-belle, le visage basané & aride, ce qui provient du grand froid, les dents fort larges & fort mal propres, les cheveux noirs, avec un toupet au dessus du front, ayant la barbe de trois doigts, ce qui est une chose tout à fait singuliere, car généralement tous les Sauvages du Nord & des païs chauds, n'en ont point. Leur Juste-au-corps est comme un *Domino* de Chanoine avec des manches, dont le bout leur vient à l'extremité du dos, fait de peaux d'animaux, comme d'Ours, de Loups Marins, de Caribous & de peaux de Godes, qui sont des Oiseaux de mer, cousu d'une delicateſſe achevée, (nos Couturieres n'en aprochent point) avec de petits nerfs d'animaux très-fins. Leurs aiguilles sont apparemment d'arrête de Poissons. Le haut de chausse est de même, avec des bandes de peaux d'Hermines & d'autres animaux: & pour chausſure ils mettent d'abord un Chausson de peaux, le poil en dedans, & une Botte de même, avec un second Chaus-

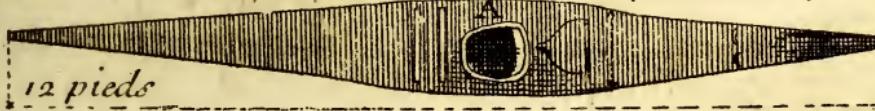
son & une autre Botte ; de maniere qu'ils ont les jambes presque aussi grosses que le corps : cela ne les empêche pas d'être bien alerte. Ils se servent de Fléches , dont les bouts sont armez de dents de Vaches Marines , au bout desquelles il y avoit du fer. Il faut qu'il s'i soit perdu quelques vaisseaux Anglois à leur côté.

La reception que nous leur avions faite les engagea d'envoyer deux autres à notre bord avec des ôtages : ils furent reçus aussi agreablement que le premier. Ils se dépouillerent nuds comme la main , & je remarquai que s'étans vûs en cet état ils eurent de la pudeur. On leur donna des haut-de-chausse, & ils ne firent aucun mouvement pour témoigner qu'ils avoient froid. Ils avoient pourtant trois lieuës à se rendre aux îles *Digne* , & il y en eut un en s'en allant qui me donna un morceau de Gode toute cruë , que je voulus bien manger devant lui. Il fit un cri de joye , & sucça en même temps un cœur de bœuf tout seignant , que nous lui avions donné. Leurs Canots sont de peaux de Loups Marins , passées & bien huilées , de douze à quatorze pieds de long , quelquefois de vingt , large de deux au milieu , tirans trois à quatre pouces d'eau , tout couverts sur la surface , à la reserve d'un trou au mi-

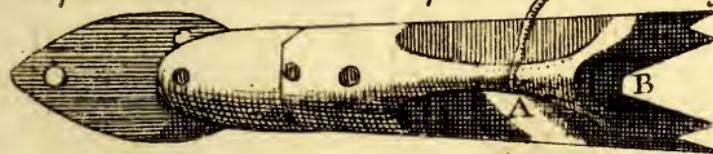
Esquimeau en canot de 12. pieds A. la soude  
B. la rame C. endroit où il attache son gibie.



autre canot A trou dans lequelles lesquimeau se place



Daſt pour prendre des Loup marin A. trou dans  
lequel on passe La Corde B. trou pour mettre la fleche



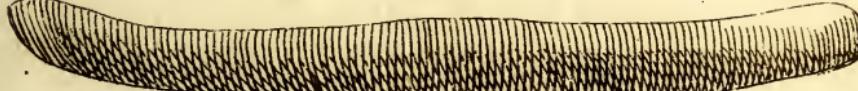
Boute de fleche desquimeaux



de dents de Vaches marines dans leurs proportions

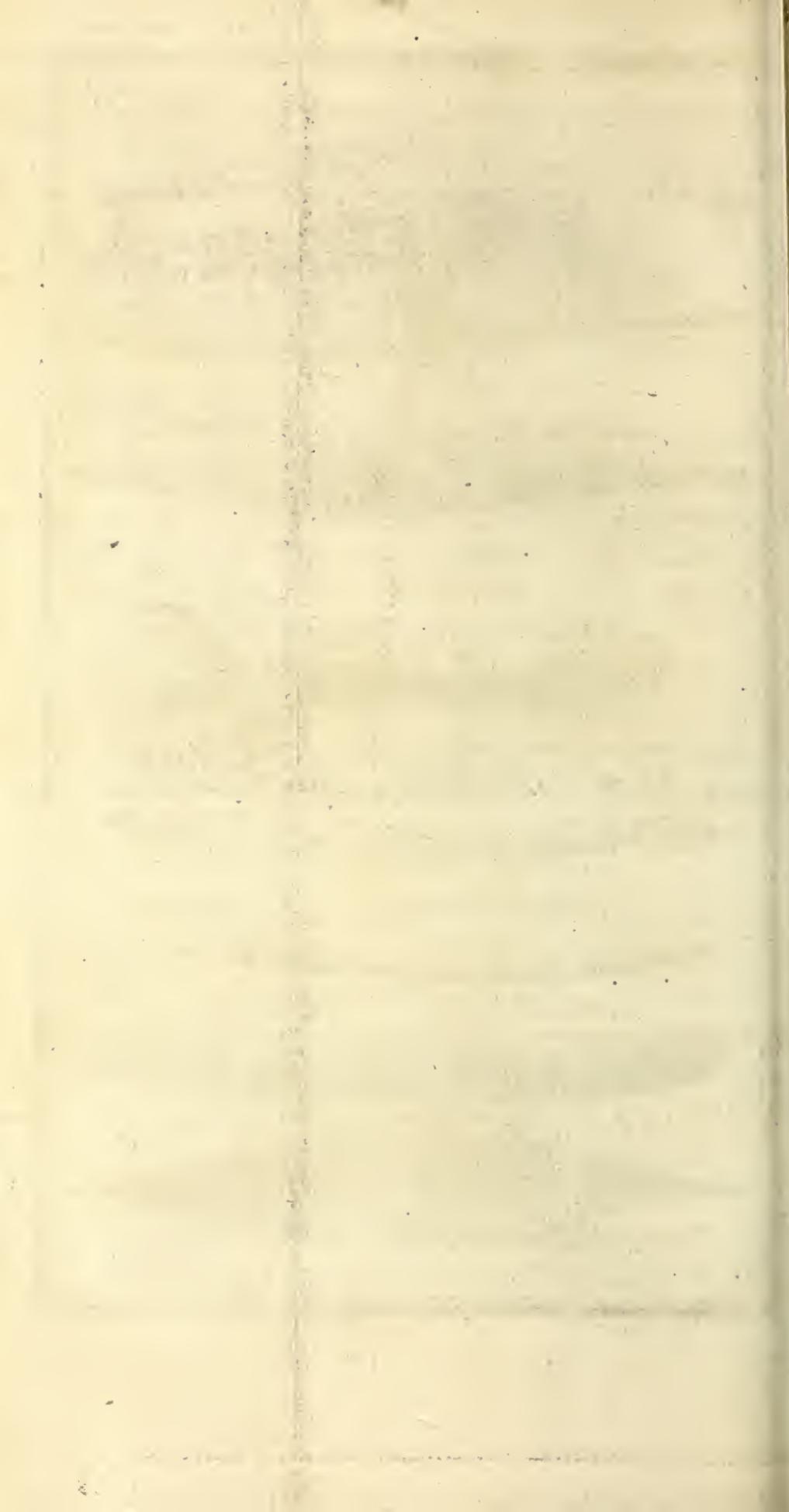


Canot de corce de Bouleau



Le de dans dun canot de corce









lieu dans lequel ils se mettent, qui est relevé tout au tour d'un bord de cinq à six pouces, autour duquel ils mettent une peau qui est comme une bourse, avec autant de justesse, que quelque orage qu'il fasse il n'i entre jamais d'eau, & pour nager ils se servent d'un aviron de quatre pieds qu'ils tiennent par le milieu; & donnant le mouvement à droit & à gauche pour voguer, ils vont si vite avec cela qu'il n'i a point de mers qu'ils n'affrontent, n'i de chaloupes qui puissent les joindre. Lors qu'ils trouvent leur chemin bouché de glaces ils portent leur Canot sur les épaules jusqu'à ce qu'ils aient trouvé de l'eau. Quand ils s'en retournerent chez eux ils promirent de nous apporter des Canots, & en s'en allant c'étoient des cris de joie qu'ils faisoient retentir sur la mer, tant que l'on pouvoit les apercevoir.

Il en vint deux autres l'après-dînée, d'un propos délibéré, sur une glace où nous étions à la chasse, qui traiterent aussi leurs habits pour des Couteaux, des Ciseaux, des Aiguilles, des Grelots, des Deniers, des Cartes de jeu, de méchant Papier de Musique, & généralement tout ce qu'on leur donnoit leur étoit précieux. Comme ces gens-là n'ont point de commerce avec qui que ce soit, ils n'apportent

rent aucune peau : cependant il faut qu'il y ait les plus belles Pelleteries du monde dans ce climat. Il y a quantité d'Ours blancs. Nous fumes deux ou trois fois à la Chasse sur plusieurs qui s'étoient trouvez dégradez à plus de quatre lieus. Ils sont bien dangereux, s'élançans de glace en glace, & viennent même affronter les Canots en mettant leurs pattes dessus pour les faire viret : aussi nous portions des Haches d'armes.

L'arrivée de ces deux Esquimaux me donnerent lieu de faire plusieurs réflexions. Il y en avoit un de vingt-deux à vingt-trois ans, fort bien fait. Il avoit une Phisionomie tout à fait heureuse, & un air d'innocence paroissoit peint sur son visage.

Il y a une très-grande quantité de Godes dans tous ces quartiers : Elles nous furent d'un grand secours dans tous les pressans besoins où nous étions de rafraichissemens, car le froid fit mourir toutes nos volailles dans le détroit. Pendant que nous étions grainez entre le Cap de *Digne* & *Salsbré*, il y en avoit un mouvement continual qui venoient ranger notre vaisseau. Elles partoient le matin de ce Cap pour *Salsbré*, où elles pêchoient de petits poissons qu'elles rapportoient le soir à leurs petits sur les glaces. Nous en tuâmes une

quantité surprenante. Ces oiseaux sont gros comme des Canards : ils ont le ventre blanc, le dos & les ailes noires, & le bec de Corbeau. Ils ne peuvent marcher, ayant les pieds en dehors, & ils font leurs petits sur les glaces.

Quoique nous nous trouvassions à l'entrée de la Baye, il nous fut impossible d'entrer. Toutes les glaces qui étoient dans cette vaste étendue se dégorgoient dans ce détroit. Les mouvemens continuels que les courants leur faisoient faire, nous obligeoient aussi d'en suivre le caprice. Nous fumes entraînez au bout des Isles *Digue*. Je remarquai qu'en étant à cinq à six lieuës le vingt & un d'Août vers l'Ouest, les courants portoient au large vers l'Est ; & au contraire lors que nous rapprochions de terre ils portoient à l'Ouest. Et, comme j'ai dit, le *Flot* a beaucoup plus de force le long de la terre que le *Zuzan* ; au contraire, lorsque nous étions à six lieuës au large, le *Zuzan* avoit beaucoup plus de force que l'autre.

Dans le temps que nous crumes de bouquer, les courants firent rentrer notre vaisseau à plus de huit lieuës dans le détroit, par un grand circuit qu'ils nous firent faire, étant toujours attachez sur les glaces, & nous nous trouvâmes à la

place des autres qui furent portez le long de terre, à l'endroit où nous étions.

*Dum per mare magnum  
Italiam sequimur fugientem, & volvimus  
undis.*

Enfin il s'éleva des brumes que le vend d'Est Sud Est dissipata. Nous dégrapinames à quatre heures du matin le vingt-cinq Août, & forcames de voile au travers des glaces, parce que comme nous étions tout de l'arrière des trois autres vaisseaux qui étoient au bout du détroit, nous voulions les joindre; mais à mesure que nous avancions la brume s'élevoit, & les courants les entrainerent à plus de cinq lieues en dedans, où ils resterent seuls, pendant que nous trouvâmes à la fin la Baye dégagée de toutes les glaces.

Ils furent obligez de grainer à une lieue du Cap de Digne. Les brumes commençans à se dissiper, le Profond aperçut trois vaisseaux. Du Guai qui le montoit crut d'abord que c'étoit les trois de notre Escadre. Ceux-ci arriverent insensiblement sur lui à cause des courants. Il fut surpris de voir tout à coup une pareille métamorphose, car c'étoient trois Anglois de 56, 36, & 32 pieces de canon. Il dégrapina dans le moment, & donna à tout hasard dans un Banc de glaces plutôt que de

de succomber : il avoit même toutes nos munitions de guerre & de bouche pour l'expédition du Fort de Nelson. Les Anglois lui donnerent chasse. Serign & Chastrier voulurent venir à son secours, mais les glaces le resserrèrent. Le Profond se trouva aussi renfermé avec le Dering & l'Hudsonsbaye. Le Combat commença donc le vingt-six Août sur les neuf heures du matin. Duguai les attaqua, les autres le criblerent de coups, lui ayant haché toutes ses manœuvres, parce qu'il ne put se battre que de deux pieces de canon qui avoient été mises dans l'arrière de la sainte Barbe. Saint Aubin Pilote du Roi, Jourdain & Vivien, qui faisoient tous trois fonctions d'Officiers, se distinguèrent d'une maniere particulière.

L'Hamshier de 56. pieces ne put les joindre que le soir ; & après dix heures de Combat qui se donna par intervalle, ils lui envoyèrent tous trois leurs bordées & le laisserent dans cet état, croyant qu'il dût couler à fond. Il y eut quatre hommes tuez dans le Profond. Il ne se peut que les Anglois n'en ayent eû des leurs, puisque l'on trouva des bras d'homme sur une glace. Pour ce qui est de nous, nous ne nous trouvâmes point dans cette occasion qui étoit tout à fait glorieuse, & l'on

*Histoire de-*  
peut dire que c'est le premier Combat qui  
se soit jamais donné dans les glaces.

Les courants firent donc débouquer  
seul le Pelican dans la Baye, & les Mate-  
lots avoient lieu pour lors d'être contens  
de ne se voir plus enchaînez par les gla-  
ces. Il s'éleva une petite fraîche qui nous  
fut d'un grand secours.

*Jubet ocius omnes  
Attolli mālos, intendi brachia velis.*

Monsieur d'Iberville fit hisser aussi-tôt  
les Huniers. L'équipage se trouva prompt  
à lui obeïr. C'étoit à qui se mettroit le  
premier à son devoir. Les uns amuroient  
la grande Voile, les autres bordoient la  
grande Ecoute & l'Artimon. Les uns bras-  
soient les Huniers, & les autres la Ci-  
vadiere.

*Una omnes fecere pedem, pariterque sinistros  
Nunc dextros solvere sinus : una cardua  
Torquent, Cornua, detorquentque.*

La premiète terre que l'on trouve,  
Monsieur, dans la Baye, pour faire la ve-  
ritable route du Fort de Nelson est l'Isle  
*Phelipeaux*, dite Mansfeld par les An-  
glois, qui est en prenant au bout du Nord,  
au 62. d. 56. m. à 29. lieuës du Cap de  
Digue, faisant l'Ouest quart Sud-Ouest.  
C'est une terre plate qui peut avoir vingt-

neuf lieuës de long sur neuf à dix de large. Il y a quantité de Vaches Marines dans ces quartiers ; dont les dents sont plus blanches que l'ivoire. Elles ont cette propriété qu'elles ne jaunissent jamais.

Le vent *fraîchit* de plus en plus, & nous porta vers le *Cap-Nord* , qui est au 63. d. 55. min. C'est une terre des plus hautes que nous ayons vûs , que l'on peut découvrir de quinze à vingt lieuës. Il est au Nord Ouest quart-d'Ouest , corrigé du Cap de *Digue* , éloigné l'un de l'autre de trente-sept lieuës ; & de cinquante-cinq de Natingan. C'est l'endroit où nous ayons le plus élevé dans le Nord. Je ne croi pas que l'on peut aller plus loin dans l'Amerique Septentrionale , à moins que de vouloir s'exposer à chercher un des bouts du monde , où d'entrer dans le Ouest du détroit de *David* , qui a communication à ce que l'on prétend au Japon.

L'on peut dire, Monsieur, que ces Mers-ci ont quelque chose de bien affreux. Si Horace en avoit eu connoissance il auroit donné à son ami Valguis une idée bien différente de celle de la Mer Caspienne. Elle passoit de son temps pour la plus dangereuse. En effet , Pomponius Mela dit qu'elle est toute farouche , cruelle , sans Ports , exposée de tous côtés aux tempé-

tes ; plus remplie de monstres que toutes les autres, & par cette même raison moins navigable que les autres. *Mare Caspium omne atrox, savum, sine portibus, procel- lis undique expositum, ac bellus magis, quam cetera refertum, & ideo minus na- vigabile.*

Vous voulez bien me permettre, Monsieur, de finir ici cette longue Lettre, & de vous demander pardon de vous avoir détourné de beaucoup d'occupations plus importantes. Le temps vous est trop cher pour n'être pas fâché de vous l'avoir fait perdre à une qui n'aura peut-être manqué de vous ennuyer. Je suis avec passion,

**MONSIEUR;**

Votre très humble, &c.

## IV. LETTRE.

*Combat du Pelican contre l'Hamshier de 56. le Dering de 36. & l'Hudsonsbaye de 32. pieces de Canons.*

*Victoire remportée sur ces trois vaisseaux. Naufrage du Pelican par la tempête. Bombardement & prise du Fort de Nelson.*

## MON COUSIN,

Il y a peu de personnes qui ne se fassent un merite de faire l'éloge de sa Patrie. J'aurois eu assez de matière à décrire les mouveimens des guerres des Caraïbes, qui se sont faits dans la Guadaloupe notre patrie, dont mon Cousin votre Père a été le Seigneur & le Gouverneur, si la destinée ne m'en eut éloigné pendant plusieurs années. Nos Compatriotes ont eu du moins la satisfaction de suivre ses traces qui leur ont servi de guides. Vous voulez bien que je vous fasse part de plusieurs évenemens fort tragiques qui sont arrivés dans mon Voyage, mais qui n'en ont été que plus glorieux aux armes du Roi.

Nous ne sommes point nez pour nous-mêmes, & rien n'est plus glorieux que de mourir pour sa patrie. Quiconque aime son Prince ne doit respirer que sa gloire, & l'on est trop heureux de pouvoir sacrifier sa vie pour son service.

La conjoncture dans laquelle je me suis trouvé avec quelques Officiers, où l'honneur des armes de Sa Majesté paroissoit intéressée, nous a donné occasion d'avoir ces mêmes sentimens. Si d'un côté le hasard nous a conservé, nous avons du moins fait paroître de l'autre que nous étions prêts d'immoler ce que nous avions de plus cher. La gloire du Roi nous engagea donc à la soutenir dans une occasion où il s'agissoit de vaincre ou de mourir. Le premier nous réussit, mais notre bonheur fut presque aussi tôt traversé par le plus cruel élément de la nature. Et quoi qu'il nous ait fait succomber en nous obligeant de nous sauver l'épée à la main au milieu de ses flots, il ne diminua en rien de notre fermeté, puisque nous fîmes voir dans la suite que tout étoit possible quand il s'agissoit du service de Sa Majesté. Voici comme la chose s'est passée.

Nous arrivâmes le troisième Septembre 1697. à la vûe du Fort de Nelfoir, dit Bourbon, d'où les Anglois tirerent

quelques coups de canon, qui étoient apparemment les signaux de reconnaissance pour les Vaisseaux qu'ils attendoient d'Angleterre. Nous mouillâmes à trois lieues & demie au Sud-Ouest quart-d'Ouest de ce Fort, à la pleine mer d'un fond de sable vasart, étant surpris de n'i pas trouver le Palmier, le Weesph, & le Profond, qui naturellement devoient avoir debouqué devant nous, parce qu'ils étoient au bout de ce Cap, & que nous étions en dedans engagez dans les glaces.

Nous aperçûmes le cinq, à la pointe du jour, trois Vaisseaux sous le vent, que nous crûmes les nôtres. Après avoir levé l'ancre sur les sept heures du matin nous chassâmes sur eux, & leur fîmes les signaux de reconnaissance, ausquels ils ne répondirent point, ce qui nous fit juger qu'ils étoient Anglois. Il est vrai que l'un étoit l'Hamshier de 56. canons, 250. hommes d'équipage, le Dering de 36. & l'Hudsonbaye de 32.

La partie n'étoit pas égale. Nous leur fîmes cependant connoître dans la suite que les armes du Roi s'immortalisoient avec autant d'éclat & de gloire dans les Mers Glaciales que dans les autres endroits les plus écartez de la terre. Comme il étoit de la prudence de se tenir toujours

en état de n'être point la victime de ses ennemis , nous nous trouvâmes tous dis- posez à soutenir le Combat. Nos forces étoient tout à fait médiocres , car nous avions à la découverte une Chaloupe de vingt-deux hommes , avec Martigni & de Villeneuve Enseigne de Vaisseau , qui étoient allez à terre pour apprendre quel- ques nouvelles des Sauvages sur l'arrivée des Anglois dans leur Fort, & sur la quan- tité de monde qui étoient en garnison. Nous avions quarante Scorbustiques hors d'état d'agir , & vingt-sept Matelots qui avoient passé sur le Profond en partant de Plaisance , sans compter quelques morts que nous eûmes dans notre traversée , de sorte que nous n'avions que cent cinquan- te combatans de deux cens cinquante que nous étions en partant de France , & qua- rante quatre pieces montées , en ayant donné deux autres à ce Vaisseau ,

Chacun se trouva dans son poste. La Sale Enseigne de Vaisseau , & Grandville Garde de la Marine , commandoient la batterie d'en bas. Bienville , frere de Mr. d'Iberville & le Chevalier de Ligondez Garde de la Marine celle d'en haut. Mr. d'Iberville me pria de commander le Château d'Avant , & de soutenir l'abor- dage à la tête d'un détachement de Ca- nadiens qu'il me donna.

Les ennemis se mirent en ligne. L'Hamshier étoit à la tête , le Dering le suivoit , & l'Hudsonsbaye de l'arriere , tous trois fort proche les uns des autres. Le Combat commença donc à neuf heures & demie du matin. Nous fumes droit sur l'Hamshier , qui croyant que nous voulions l'aborder laissa tomber sa grande Voile , & éventa son petit Hunier. Après ce refus nous fumes sur le Dering , & lui coupames les Itaques de sa grande Voile : & l'Hudsonsbaye venant de l'avant nous lui envoyames le reste de notre bordée. L'Hamshier revirant de bord au vent , fit une décharge de mousqueterie sur le Château d'avant , & envoya une bordée à mi-traille qui donna deux coups de canon à l'eau , un autre à la Civadiere , coupa les bras & la fausse Drisse du petit Hunier , un Galouban du petit Mats de Hune , & le faux Etaï de Mizaine. Le Combat s'opiniâtra avec un feu continual que ces trois Vaiffeaux faisoient sur nous , qui s'attachoient à nous démâter. Ils désagrèerent une très grande partie de manœuvres , dont le recit seroit trop long. L'Hamshier voyant qu'il ne pouvoit nous engager entre une Basse & ses deux Vaiffeaux , & que tous les efforts qu'ils avoient faits pendant trois heures & demie étoient

inutils ; se détermina pour nous couler bas , & pour cét éfer prenant son air pour nous gagner le vent ( ce qu'il ne pût faire ) nous le prolongeâmes vergue à vergue. Comme nous étions si proche l'un de l'autre , je fis faire une décharge de mousqueterie sur son Château d'avant , où il parut beaucoup de monde qui nous crioit de sauter à bord. Ils nous envoyèrent aussi tôt la leur avec une bordée de canon à mitraille , qui hachèrent presque toutes nos manœuvres & blesserent bien du monde. A mesure qu'ils prolongeoient notre Vaisseau nous tirâmes nos batteries , mais nos canons étoient pointez si à propos qu'ils firent un éfer admirable , car nous ne fûmes pas plutôt séparez l'un de l'autre , que l'Hamshier sombra dans le moment sous voile. Le Dering qui nous tenoit de près nous envoya sa bordée , mais ce fut une cruelle catastrophe pour eux , car l'Hudsonsbaye emmena pavillon , & le Dering prit la fuite. Nous eûmes quatorze hommes blessez à la batterie d'en bas de la dernière bordée de l'Hamshier , entr'autre le Chevalier de Ligondez , de deux éclats qui y étoit décendu , lequel fit paroître toute la valeur & la fermeté que l'on pouvoit souhaiter. Les autres Officiers firent aussi parfaitement leur de-

voir. Nous eûmes sept coups de canon à l'eau qui entroient à gros boüillon, sans plusieurs qui passerent de bord en bord.

Si tout autre que moi avoit commandé ce poste, je dirois de lui ce que la modestie m'empêche de dire. Toute la Marine de Rochefort a avoüé que ce Combat a été un des plus rudes de cette guerre. Nous étions si accablez de leur mousqueterie & de leurs bordées à mitraille qu'ils nous tiroient à portée de pistolet & à demi portée de fusil, que notre Mât de Mizaine étoit *farci* de tout côté de balles de mousquets de la hauteur de dix à douze pieds; & si je n'avois disposé mon monde, surtout dans le moment que je voyois mettre le feu aux canons, il ne se seroit pas sauvé quatre personnes sur le Château-d'avant. J'en fus quitte à bon marché d'avoir eu à la dernière bordée mon juste-au-corps tout haché, & mon tapabord percé d'une balle. La Carboniere Canadien, qui étoit auprès de moi, eut le coude cassé, saint Martin la main fracassée, & pour éviter un plus long détail de tous mes blessez, je fus celui qui fut le plus heureux en fait de blessures.

Je croi que je n'aurois pas été faché de me montrer devant Mr.de Pont-Chartrain avec une écharpe au bras. Cela frape à la

vérité , mais si ces marques sensibles décident de la valeur d'un Officier , je me suis trouvé aussi saisi & d'un aussi grand sens froid après le Combat , que lors que Mr. d'Iberville nous fit mettre en lice , hors que l'on m'auroit pris pour un véritable Maure , tant j'étois barbouillé de poudre au visage. Je croi que les Anglois me prirent à l'abordage pour quelque Prince de Guinée , car j'entendis une voix qui dit : *à ce beau visage de Guinée.*

Nous donnâmes chasse au Dering , & nous l'eussions pris si trois jours auparavant nous n'avions eû notre grande Vergue cassée en deux par le milieu d'un coup de vent. Notre prise qui étoit à une lieue de nous auroit pû gagner l'entrée de la Rivière de Penechiouetchiou , dite sainte Thérèse , qui est celle du Fort de Nelson. Nous revirâmes de bord , & après l'avoir amarqué nous chassâmes vers l'Hamshire dans le dessein de sauver son équipage. Nous le trouvâmes échoué sur la *Basse* , où il avoit voulu nous engager , & le temps devint si rude après le Combat , qu'il nous fut impossible de mettre le Canot à la mer. Nous n'avions point de Chaloupe , parce qu'elle ne pût revenir de la découverte. Nous moüillâmes assez près , avec l'ameutume de ne pouvoir donner la conjon-

Secours que nous étions obligez dans une conjoncture aussi embarrassante, & aussi fâcheuse qu'étoit celle-là. L'Hudsonsbaye ne pût même le faire. Celui-ci avoit des éfets pour la traite du Fort de Nelson qui auroient pû produire la valeur de cinquante mille écus en Castors, & le Dering étoit destiné pour le Fort de Kichichouanne, qui est au fond de la Baye.

J'apris des prisonniers qu'il y avoit cent hommes embarquez sur l'Hamshier, & le Dering pour la garnison de ces Forts, & qu'un Brûlot avoit été écrasé par les glaces dans le détroit. Nous envoyâmes le six, à bord de l'Hudsonsbaye un mortier & des bombes dans l'esperance de le faire entrer dans la riviere sainte Therese.

Le vent d'Est Nord-Est qui régnoit alors se fortifia de plus en plus. La mer devint affreuse, nous chassant toujours à la côte jusques au lendemain matin entre neuf à dix heures que notre gouvernail donna deux coups de talon. Le Flot commença à monter, foible esperance pour des personnes dont la destinée devint si cruelle. Nous fûmes contraints de couper à midi un cable pour appareiller, & chassâmes jusques à quatre heures du soir. Le grand froid qu'il faisoit, la nége, & le verglats qui avoient couvert toutes nos manœu-

vres étoient de cruels obstacles. Comme nous ne pûmes éléver la côte ; nous mouillâmes à neuf brasses d'eau. Nos ancrés tinrent jusques à huit heures du soir , & en ce temps la grande rompit. Je ne scaurois vous exprimer , Monsieur , la desolation où se trouva l'équipage. Les uns languissoient de maladies. Les plus vigoureux étoient aux abois. Il étoit nuit , & l'horreur des tenebres ne faisoient qu'augmenter celle de la mort. Le cahos & le desordre se mêlerent bien vite parmi des gens accablez ; & quand la terreur se fut répandue , nous ne pûmes plus les rassûter , & dans cet état déplorable je me souvins plus d'une fois de ce qu'Horace a dit avec tant de raison , quoiqu'il ne se fût jamais trouvé dans une si fâcheuse conjoncture.

*Illi robur , & œs triplex ,  
Circa pectus erat , qui fragilem ,  
Truci commisit pelago ratem ,  
Primus , nec timuit præcipitem africanum ,  
Decertantem aquilonibus ,  
Nec tristes Hyadas , nec rabiem nôti.*

Le Vaisseau étant apointé debout au vent , l'ancre de touée & un Greslin rompirent. Celle d'affourche ne pouvant tenir , nous fûmes contraints d'en couper le cable. Une vague fit sauter notre galerie ,

et brisa une table & ses bancs qui étoient dans la grand' chambre. Nous perdimes notre gouvernail sur les dix heures du soir, & nous nous crûmes entierement perdus. A mesure que la marée montoit, notre Vaisseau qui étoit entraîné par son cours, talonnoit insensiblement. Tous ces differens mouvemens faisoient dresser les cheveux aux plus insensibles. Enfin il creva par le milieu de la Quille sur le minuit, & emplit d'eau par dessus l'entre-deux ponts. Nous passâmes la nuit en ce pitoyable état, & nous vîmes à la pointe du jour la terre à deux lieuës.

Dans quelque cruelle situation où nous étions, nous conservâmes toujours quelque esperance de ne pas perdre la vie. Mr. d'Iberville qui eut toute la prudence que l'on peut avoir dans une pareille catastrophe, songea à sauver son équipage. Il me pria de m'embarquer dans le canot pour tenter l'endroit où nous pourrions le faire avec quelque sureté.

Il ne s'agissoit pas seulement de conserver la vie ; il falloit encore soutenir la gloire que l'on s'étoit acquise deux jours auparavant ; & perir pour perir il valoit mieux sacrifier sa vie aux pieds d'un bastion du Fort de Nelson, que de languir dans un bois où il y avoit déjà un pied de

néges. Je m'embarquai donc le huit Septembre, jour de la Nativité de la Vierge, dans le canot avec des Canadiens : & après nous être jettez à la mer jusques aux épaules avec notre mousquet, une corne à poudre sur la tête, & des balles, je le lui renvoyai, pendant qu'il faisoit faire des *Rats d'eau* & des *Cayeux* pour sauver les malades. Martigni arriva aussi avec un esquif. Nous nous tirâmes le mieux que nous pûmes de l'eau qui étoit extrêmement froide.

Quelque vigueur & quelque présence d'esprit que j'eusse, la nature pâtissoit en moi d'une maniere sensible : & comme je me trouvai extrêmement accablé, je souhaitai trouver un endroit pour me reposer. Il me prit une faim cruelle, avec un desespoir qui m'obligea de manger de l'herbe qui flottoit sur la mer. Je souhaitai, Monsieur, plus d'une fois ce repos dont parle le même Poëte, que souhaitent ceux qui sont surpris d'une affreuse tempête.

*Otium divos rogat in patenti,  
Prensus Ægeo, simul atra nubis,  
Condidit lunam, neque certa fulgent,  
Sydera nautis.*

Aprés avoir traversé la mer plus d'une lieue, nous trouvâmes un Banc de néges épais de plus de deux pieds, sous lequel



*A. Le Pelican ne de nege, D. Camp. de grace,*





*A. Le Pelican perit à la lieue de terre, B. Cayeux pour sauver les malades, C. Banc de neige, D. Camp de grace,*



étoit de la vase. Ce trajet fut bien rude qui coûta la vie à dix-huit soldats qui moururent de froid en se sauvant, & j'aurois succombé sans le secours de quelques Canadiens qui me trouverent couché sur la neige. Mr. Fiche-Maurice de Kieri, de la maison du Milord Kieri en Irlande, qui étoit notre Aumônier, soulagea avec beaucoup de charité plusieurs de nos gens qui n'avoient pas la force de se traîner. Il ne les abandonna pas qu'ils ne fussent arrivéz dans un bois.

Nous avions lieu d'aprehénder que les Anglois n'eussent fait des embuscades, car ils virent notre Vaisseau petit, & ils pouvoient être témoins oculaires de notre décente sur leur terre, puisque nous n'étions qu'à deux lieuës du Fort.

Nous campâmes dans un bois & fîmes de grands feux, qui nous furent d'un grand secours, car nous étions tous sans autre habit qu'un casaquin assez leger, & tout dégoutant de notre naufrage.

Nous décampâmes le lendemain du Camp de Grace ( tel fut son nom ) & passâmes par un marais d'où les chevaux n'auroient pu se tirer. Cette marche dura plus d'une lieue & demie, & fîmes un second Camp à un endroit que l'on appelle le *Postau*. Je passerai sous silence que

*Histoire de*  
l'Hudsonsbaye eut le même sort que nous ,  
s'étant perdu à huit lieuës plus Sud.

Sur ces entrefaites le Palmier, le Weesph  
& le Profond arriverent à l'embouchure  
de la riviere de sainte Therese. Le premier  
avoit perdu son gouvernail dans la riviere  
de *Manotconsibi* , dite Danoise , qui est à  
quarante lieuës plus Ouest que celle-ci ,  
ayant gouverné pendant quarante lieuës  
avec des avirons & des bout hors. Ils fu-  
rent bien-heureux de ne s'être point trou-  
vez mouillez avec nous , car leur desti-  
née auroit été aussi fatale que la notre.

Nous décampâmes derechef le onze ,  
devant le jour , & fimes un troisième cam-  
pement à la portée du canon du Fort , dans  
un bois tailli , qui fut nommé Camp de  
Bourbon. M'étant trouvé au poste avancé  
je fis faire du feu , car le temps étoit rude.  
La fumée nous attira plusieurs coups de  
canon au travers des arbres. Je fis faire  
du feu davantage , afin que les Anglois  
croyans que nous voulions y faire des re-  
tranchemens , nous pussions faciliter à  
nos gens de défiler plus aisément le long  
de la riviere. La grande obscurité qu'il  
faisoit pour lors fut cause que le Fort  
nous paroissoit plus éloigné. Nous com-  
mençâmes peu de temps après les escar-  
mouches à la faveur de plusieurs petits

ruisseaux & de quelques troncs d'arbres brûlez. Il se fit de part & d'autre un grand feu. Les fauconeaux, & les canons à mitraille eurent de quoi s'exercer.

Monsieur d'Iberville alla reconnoître la Place sur les onze heures du matin. Nous ne pûmes le faire si à propos, qu'ils ne nous tirassent quelques coups de mousquets, & l'eussent fait à mitraille, si nous n'avions défilé par de petits sentiers. Nous ne laissâmes pas de rester à couvert presqu'au pied du Fort. Il envoya querir Martigni, & lui donna ordre d'aller reclamer deux Iroquois & deux François, qu'il sçavoit être dans cette Place, qui n'avoient pu s'y rendre l'année dernière, avant que les Anglois l'eussent prise sur les Canadiens. Lorsque Martigni fut arrivé aux portes du Fort avec pavillon blanc, qu'il fit porter avec lui. Le Gouverneur lui fit bander les yeux, & le fit conduire dans la Place. Il tint conseil de guerre. La décision fut qu'il étoit impossible de les rendre dans une pareille conjoncture. Une partie de l'Hudsonbaye s'y étoit jettée après le naufrage, ce qui augmentoit leurs forces. Le Capitaine Semithsemid qui commandoit ce Vaisseau avoit assez d'autorité pour pouvoir donner à la Garnison telles impressions qu'il vouloit. Il crût que Mr.

d'Iberville avoit été tué dans le combat. Il scavoit qu'après la prise de son Vaisseau nous envoyâmes quinze personnes pour l'amariner, persuadé que presque tout notre équipage avoit été tué dans le combat; il s'imaginoit que nous ne tenions ce Fort que comme des gens desesperez. Il est vrai que, sans la poudre que nous sauvâmes dans le naufrage qui nous fit vivre de quelque gibier, nous eussions été contraints de brouter de l'herbe jusqu'à l'arrivée de nos autres Vaisseaux.

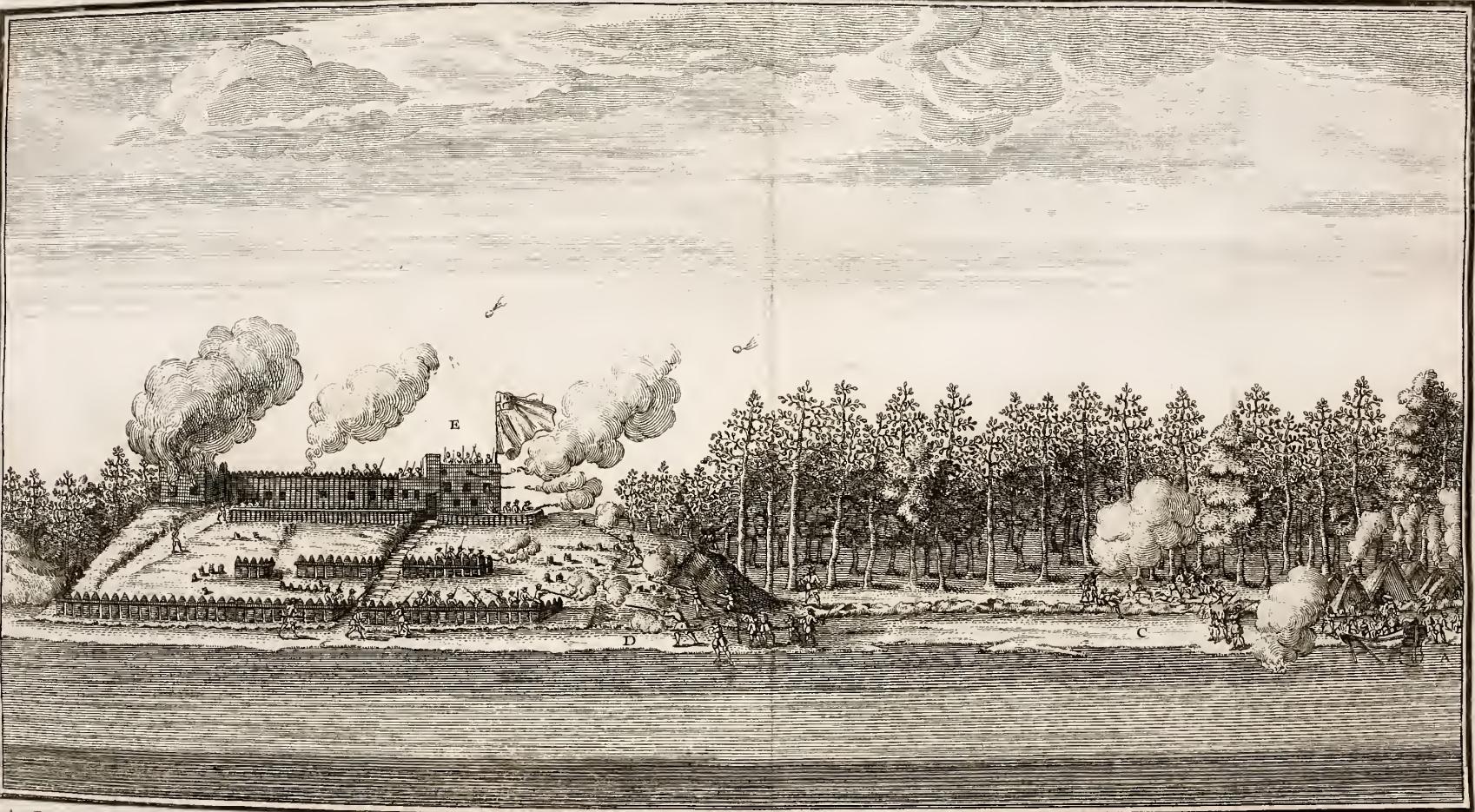
On dressa l'aprés-dîné dans le bois à deux cens pas du Fort la batterie pour un mortier, sans que les ennemis s'aperçussent de nos mouvements. Comme la plate-forme étoit presque finie, ils entendirent le bruit de deux ou trois coups de massé que l'on donna sur des clouds, ce qui nous attira brusquement trois coups de canons dont l'on pensa tuer Mr. d'Iberville, & les deux autres me rangerent de si près que nous trouvâmes le boulet à quatre pas de moi. Ce travail étant fini, nous revîmes au camp. Ils nous tirerent du canon dans notre retraite, étant obligé de passer le long de la riviere où ils nous découvroient facilement.

Nous fûmes occupez le reste de la journée à débarquer nos munitions de guerre



Sortie cacheé d. Fort de Nelson.





A. Débarquement des Munitions de guerre et de Bouche. B. Camp de Bourbon. C. Mortier cache' dans le Bois. D. Escarmouches. E. Fort de Nelson.



& de bouche. Le Weesph envoia le mortier dans une chaloupe que commandoit le Chevalier Montalamber de Serre, garde de la Marine. C'est un Gentilhomme qui s'attache extrêmement à son métier. Il a l'honneur d'appartenir à Monsieur le Marquis de Vilete. On mit ce mortier à terre, & quelque temps après sur sa batterie. Les ennemis tirerent beaucoup pendant ce débarquement dans le camp & sur les chaloupes.

L'on coupa chemin la nuit du onze au douze aux Anglois, qui alloient & venoient querir les Matelots de l'Hudsons-baye qui arrivoient de moment à autre. Le Commis de la compagnie de Londres y fut tué, & le douze il se fit encore une escarmouche qui dura deux heures.

Nous commençâmes à bombarder le Fort sur les dix heures du matin. Comme nous vîmes que la troisième bombe étoit tombée au pied, Serigni fut sommer le Gouverneur de se rendre. Celui-ci témoigna qu'il ne vouloit point se faire couper le col, aimant mieux souffrir l'incendie de sa Place que de la rendre. Il avoüoit qu'il étoit hors d'état de recevoir aucun secours d'Angleterre, & que, s'il se trouvoit forcé de Capituler, ce seroit un éfet de sa mauvaise destinée. Nous scûmes

après, qu'il animoit extrêmement sa garnison, promettant de lui faire donner une augmentation de solde. Nous leur tirâmes encore quelques bombes.

Nous recommençâmes entre une heure & deux. Ils nous firent un feu continué de canons & de deux mortiers. Ils avoient de très-habiles canoniers. Il n'y avoit que le bruit de nos bombes qui pouvoient leur faire conjecturer l'endroit où nous étions, parce que le bois tailli où étoit notre batterie leur ôtoit la juste connoissance de sa situation. Cela n'empêcha pas que deux coups de canon ne donnassent dans le parapet, & qu'un autre ne nous couvrit de terre. Nos escarmouches se redoublèrent avec toute l'ardeur possible, & ils blessèrent à mort St. Martin un Canadien. Nos bombes parurent avoir fait quelques effets par les *Sassakués* \* que nos Canadiens faisoient retentir, car pendant que nous les bombardions, ceux-ci les harceloient dans les escarmouches. Serigni les alla sommer derechef sur les quatre heures, & dit au Gouverneur que ce seroit la dernière fois qu'il le feroit. La resolution étant prise de leur donner un assaut général, & quand il voudroit pour

\* Cris de Guerre & de Réjouissance à la façon des Sauvages du Canada.

lors faire des propositions, on ne les recevoit pas, l'assurant même, que, quoique la saison ne permit pas à nos Vaisseaux de demeurer en ce climat plus de dix à douze jours, il lui resteroit des forces plus que suffisantes pour le prendre l'Hyver. Je vous avoué, Monsieur, que s'il fut arrivé quelques accidens à nos Vaisseaux que nous avions quittez dans le détroit, qui les eussent empêchez d'arriver au Fort, nous n'avions pas d'autre parti à prendre. Le desespoir où nous eussions été de vivre comme des bêtes dans les bois, nous eut obligé de pousser les choses à l'extrémité. Nous avions résolu de le forcer la nuit. Nous eussions pour cet éfet environné le Fort, & à force de haches-d'armes nous eussions sapé leurs Palissades & leurs Bastions, & ils pouvoient s'attendre que les forçant l'épée à la main, il n'y auroit point eu de salut pour eux.

*Una salus viatis nullam sperare salutem.*

Le Gouverneur lui témoigna qu'il n'étoit pas tout-à-fait le maître, & qu'il lui donneroit réponse au Soleil couché. Nous ne laissâmes pas de dresser la batterie de *Phelypeaux* en deçà du Sud Sud-Ouest, qui auroit fait un furieux desordre, si sur les six heures du soir, le Gouverneur n'eut envoié Mr. Morison aporter une

Capitulation dans laquelle il demandoit tout le Castor qui apartenoit à la Compagnie de Londres. Je voulus servir d'Interpréte, mais je vis bien que je perdois mon Latin avec ce Ministre qui à peine pouvoit décliner *Musa*. Je n'en fus pas surpris dans la suite, puis qu'il y avoit peu de Ministres Ecossois qui le scûssent. Cette proposition étoit trop avantageuse à des gens qui étoient à notre discretion, & le ménagement que nous étions bien aise d'avoir pour eux étoit plutôt l'effet de la generosité naturelle aux François. On leur refusa donc cette demande. Ce Ministre s'en retourna avec Caumont qui fairoit fonction de Major. Il avoit ordre de scâvoir de Mr. Baylei Gouverneur du Fort, s'il vouloit accepter les conditions qu'on lui prescrivoit, & en cas qu'il eut été dans ces sentimens, qu'il nous envoia trois ôtages. Ils tinrent conseil de guerre, & le Gouverneur envoia sur les huit heures du soir Mr. Henri Kelsei le \* Député Gouverneur, avec une lettre par laquelle il demandoit deux mortiers de fonte & quatre pieces de canon de cinq livres de même métail, qu'ils avoient apportez l'année dernière d'Angleterre. Nous ne voulumes point les leur accorder. Enfin

le

• Lieutenant de Roi,

Le lendemain treize, le Gouverneur nous envoia trois otages nous dire qu'il rendroit la Place, nous priant d'en laisser faire l'évacuation à une heure après midi.

Les ordres que Mr. Bégon m'avoit donné en partant de Rochefort, d'agir de concert avec Mr. d'Iberville, si l'on faisoit quelque entreprise par terre, m'obligerent, Monsieur, de me rendre d'abord dans ce Fort. Le Gouverneur à la tête de sa garnison, & d'une partie de l'équipage de l'Hudsonsbaye sortit une heure après, tambour battant, balles en bouche, mèches allumées, enseigne déployée ( qu'ils avoient abbatuë bien vite à la troisième bombe que nous leur tirâmes, s'étant aperçus qu'elle nous servoit de but ) & armes & bagages. Boisbriant enseigne de Compagnie en Canada, se trouva à leur rencontre à la tête des Canadiens.

Je remarquai que, quoique le Fort étoit petit, presque toutes nos bombes étoient tombées à ses pieds, & que de vingt-deux que nous leur tirâmes, il y en étoit tombé quatre, deux dans le Bastion du Sud Sud-Ouest qui l'avoient fait sauter avec la forge, la troisième emporta une galerie qui entouroit un corps de logis, & la quatrième tomba dans la plate-forme qui blessa plusieurs personnes.

Ce Fort est au 57. d. 30. m. lat. Nord. C'est la dernière place de l'Amérique Septentrionale. Il a la figure d'un trapeze, flanqué de trois bastions & demi. L'un est au Nord, le second à l'Est Sud-Est, le troisième au Sud Sud-Ouest. Celui du Nord, & le demi-bastion, sont revêtus d'un chemin couvert. Il y avoit dans le bastion du Nord un fauconneau, quatre pieces de quatre livres de balle, qui nous avoient beaucoup incommodez. Dans celui de l'Est Sud-Est étoient deux de quatre, au dessous une plateforme dans laquelle il y avoit un mortier de fonte & deux canons de huit. Dans celui du Sud Sud-Ouest qui fut ruiné par deux bombes, il y avoit un fauconneau & une piece de quatre. Entre celui ci & celui de l'Est Sud-Est, il y a une courtine qui bat la riviere, en laquelle il y avoit dix pieces de huit, y comprises les quatre de fonte, & au milieu de la Place étoit un mortier de fonte, & une plateforme à l'entour d'un corps de logis sur laquelle il y avoit six pieces d'une livre, & au demi-bastion trois canons de quatre, & un fauconneau. En un mot il y avoit dans ce Fort deux mortiers de fonte & 34. canons, sans parler de sept autres petites pieces d'une livre qui étoient à droit & à gauche, & plusieurs pierriers.

La situation du païs paroît assez agrea-

ble, tout couvert de bois taillis, & beaucoup marécageux; d'ailleurs la terre est ingrate. Le froid commence dès le mois de Juin, mais il ne quitte pas pour cela. Il n'y a point de milieu entre le froid & le chaud dans ce temps-là, où les chaleurs sont excessives, où le froid y est perçant. Les vents de Nord qui viennent de la mer dissipent cette chaleur, & quiconque a bien sué de chaud le matin est glacé le soir. Il y pleut rarement. L'air y est pur & net presque tout l'Hiver. Il y nége même peu à proportion, neuf pieds tout au plus. Je vous avoué Mr. que le mérite d'un homme Apostolique est grand lorsqu'il s'attache aux Missions dans ces quartiers-là, J'ai entendu parler du Pere Gabriel Marais Jesuite, qui vint en 94. dans le Poli. Le zèle qu'il avoit à travailler au salut des Matelots de son équipage pendant l'hivernement étoit grand; mais celui qui l'animoit à prêcher le vrai Dieu aux Sauvages de ces lieux, étoit quelque chose de bien plus fort. Que de peines & de fatigues n'a-t'il point souffert. Traverser des ruisseaux & de petites rivieres à mi-corps dans des saisons rigoureuses, c'étoit un de ses moindres embarras. Les marais pleins de fange & de boue étoient ses chemins les plus praticables. Il importe peu en quel état l'on est lorsqu'il

s'agit de la gloire de Dieu. Ces conjonctures-là touchent même sensiblement les Sauvages, puisqu'ils connoissent que l'on ne va chez eux que par un esprit de désintérêtlement, & la maniere avec laquelle cet homme de Dieu venoit dans leurs cabanes étoit un éfet de sa charité. Ils l'écoutoient & ils l'aimoient. Il se faisoit donc une joye de tout sacrifier pour leur insinuer la connoissance du vrai Dieu. Ses leçons faisoient impression sur leur esprit, & après avoir un peu goûté ce qu'il leur enseignoit ils le conjuroient de les venir voir. C'est beaucoup à un Idolâtre lors qu'il ouvre les yeux pour développer les tenebres de l'ignorance. Et comme ce saint homme s'apercevoit qu'ils avoient quelque disposition pour se faire Chrétiens, il mettoit tout en usage pour leur enseigner les premiers elemens de la Foi. On le voyoit souvent harcelé de fatigues & de miseres. Il passoit dans des néges, il enfonçoit dans des glaces qui se rompoient sous ses pieds, d'où à peine pouvoit-il se tirer, & malgré tous ces froids insuportables qui la plupart du temps cavent les jouës, font tomber le nez & les oreilles de ceux qui demeurent trop long-temps à l'air, il regardoit tous ces obstacles comme des attrait qui lui faisoient prendre plus à cœur les

intérêts de la maison du Seigneur, & ce ne seroit pas sans raison qu'on lui attribueroit ces paroles du Prophète Isaïe. *Factus est in corde meo quasi ignis astuans in visceribus meis.* Quoique ce païs soit si froid, la Providence divine n'a pas laissé que d'i remedier pour la subsistance des peuples de ces quartiers. Les rivières sont fort poissonneuses. La chasse y est abondante. Il y a des perdrix en si grande quantité, qu'il passeroit pour fabuleux, si j'avançois que l'on en peut tuer des quinze à vingt mil dans un an. Elles sont toutes blanches presque toute l'année, grosses comme des gelinotes, beaucoup plus delicates qu'en Europe. Elles ont les pieds patûs, & dans le mois d'Août elles ont une partie des ailes grises avec plusieurs taches rouges.

Les Outardes & les Oyes sauvages y abondent si fort au Printemps & en Automne, que tous les bords de la riviere de sainte Therese en sont tous remplis. L'Outarde est un très-bon manger qui ressemble assez à l'Oye, mais beaucoup plus grosse & d'un autre goût. Le Caribou se trouve presque toute l'année, principalement au Printemps & en Automne, en bandes de sept à huit cens. La viande en est plus délicate que celle du Cerf. Lors qu'un chasseur en tue quelqu'un sur la place; les autres

s'arrêtent tout-à-coup sans s'émouvoir du bruit de l'arme à feu; mais lors que le Caribou n'est que blessé, il court avec une grande vitesse, & tous les autres le suivent.

Il y a beaucoup de pelleteries fines comme des marthes fort noires, des renards de même, des loûtres, des ours, des loups dont le poil est fort fin & principalement du Castor qui est le plus beau de tout le Canada. Je fis embarquer dans l'Albermale celui qui se trouva dans le Fort. Comme nos Pilotés ne connoissoient pas bien la riviere; ce bâtiment échoua sur une petite roche qui le fit ouvrir. Ce fut un cahos très-grand parmi nos gens & les Anglois qui s'y étoient embarquez. Cette barque emplit d'eau. On voulut l'alleger en jettant beaucoup de caisses & de paquets. Il faisoit une nuit très-obscuré. Les uns se jettoient à l'eau; d'autres voulant se sauver à terre, restoient dans la vase. Voici Monsieur, les circonstances les plus particulières qui nous sont arrivéz en moins de vingt jours que nous avons été dans ces quartiers, qui n'ont pas laissé de nous occuper. Je suis avec passion,

**MONSIEUR,**

Vôtre très-humble, &c.

## V. L E T T R E.

*Mœurs des Sauvages, qui viennent faire la traite au Fort de Nelson.*

**M**ONSIEUR,

J'ai connu peu d'hommes de guerre aimer plus la lecture que vous l'aimez. Vous avez scû ménager la lire & le fer en même-temps toute votre vie. Les longs services que vous avez rendu au Roi vous donnent un relief dans le monde d'un des plus anciens & fidels serviteurs qu'ait Sa Majesté, & l'estime que vous avez pour les personnes qui n'aiment pas tout à fait l'oisiveté, après ce qu'ils ont accordé au Prince par leur devoir, doit leur faire plaisir, quand ils sont assez heureux lors que vous vous entretenez avec eux de matieres scavantes, ou de ce qui vient d'au delà les mers. J'en ai bien passé depuis que je n'ai eu l'honneur de vous voir en Flandres. Il faut donc vous rendre compte aujourd'hui, Monsieur, de quelques particularitez de mes voyages.

Le plaisir de voyager donne beaucoup d'ouverture à l'esprit. Le changement des païs diversifie agreablement toutes ses idées. Ce mélange d'objets réveille en lui ses sentimens, & lors qu'un homme est assez heureux pour se trouver dans des climats où les peuples ont de la delicatesse , il doit en étudier les bonnes manieres, Cet assaisonnement qu'il doit faire de tout ce qu'il trouve de meilleur , doit en même tems lui inspirer les sentimens d'une belle ame , & lors qu'il a fait un discernement judicieux du bon & du mauvais de ce qu'il voit , il doit être regardé comme un homme élevé au dessus du commun. La vertu sur tout doit être son partage ; car que lui sert de connoître les bonnes mœurs des uns , s'il ne s'aplique à les imiter. Il voyageroit seulement par une vaine curiosité qui ne laisse en lui que beaucoup d'idées vagues de tout ce qu'il a vu.

Pour nous , Monsieur , qui allons & venons sur mer , nous ne goûtons point ces plaisirs. Le Ciel & la mer qui se présentent continuellement à nos yeux , ne laissent à notre imagination qu'un dégoût , mais des lors que nous arrivons en des païs éloignez , il semble que nous respirions un air qui nous donne un peu plus de satisfaction.

Comme je n'ai rien trouvé d agreable dans ce voyage , & que tout ce que j'y ai vû ne sont qu'objets tristes & affligeans , je me suis du moins consolé par les serieuses reflexions que j'ai faites sur tout ce qui s'est rencontré de particulier. Les mœurs des nations différentes qui viennent faire la traite au fort de Nelson , m'ont un peu occupé , & j'ai été sensiblement touché de l'état malheureux où se trouvent ces peuples. Ce sont des hommes comme nous qui ne manquent pas de bon sens , & qui sont capables de recevoir plus facilement que bien d'autres , les impressions de la véritable Religion.

Le climat de ces païs qui est naturellement fort froid les rend steriles & infertueux , ce qui oblige la plûpart de tous ces Sauvages à être errans pour trouver de quoi vivre. Il y en a cependant quelques-uns qui ont des Villages. Leurs tentes sont faites de branches d'arbres couverte de peaux de Caribous , avec une ouverture en haut pour laisser passer la fumée. Ils étendent des robes de Castors sur des feuillages de sapin qui leur servent de lit. Ils habitent à peu près comme l'on faisait dans le Siecle d'or.

*Sylvestrem montana thôrum cum sternentur  
uxor*

Le pere de famille pourvoit aux besoins & aux necessitez de la vie. Il se leve des la pointe du jour & se met en campagne pour la chasse. Lors qu'il trouve un endroit propre pour cabanner , il y laisse un grand nombre de feuillages , qui est une preuve qu'il veut que sa famille y sejourne. Pour lors la femme suit les traces du mari à la faveur de la neige qui est presque toute l'année sur terre , & donne tous ses soins pour le recevoir à son retour.

*Sacrum vetustis extruit lignis focum ,  
Lassi sub adventum viri.*

Ce genre de vie paroît tout-à-fait pénible & laborieux. Ils s'en font cependant une habitude , & auroient de la peine d'en mener une autre plus douce & plus tranquille. Le mari ou le chasseur étant de retour , la femme connoît dans le moment s'il a tué quelque bête , car le Sauvage parle peu naturellement , & lors qu'il le fait , ce sont autant d'expressions décisives. L'air sérieux qu'il affecte en entrant dans sa cabane , lui donne à connoître qu'il y a du gibier. Elle sort , & le trouvant aux environs , l'aporte ; ou s'il n'a pu tout aporter , il lui dit quelque temps après l'endroit où il est , & elle est

obligée de l'aller chercher , dût ce être à deux lieües ; mais lors qu'il n'a rien tué , il fait quelquefois un soupir , ce qui est une mauvaise augure.

Ce chasseur ne peut qu'il ne soit fort fatigué au retour de la chasse. Sa femme le déchausse , & on lui donne une robe de castor en façon de robe de chambre. Lors qu'il se trouve un peu délassé , il se met à fumer , & fait le recit de sa chasse à sa famille. S'il a des enfans un peu grands ce sont autant de leçons qu'ils apprennent insensiblement , parce que ces gens - là font consister tout le bonheur de la vie en la destruction de quelques bêtes fauves. Leurs conversations sont le reste de la journée fort succinctes , & la passent à faire bonne chere , s'ils ont de quoi.

Ils n'ont nulle délicatesse dans leur man-  
ger. J'ai vécu quelques jours à leur manie-  
re. Ils prennent un morceau d'orignac , de  
castor , ou d'autres animaux qu'ils passent  
dans une broche de bois qu'ils fichent en  
terre devant le feu. Lors qu'il est rôti d'un  
côté , ils le retournent de l'autre , s'ils  
ont des outardes ou d'autre gibier , ils les  
suspendent avec une petite corde attachée  
à un petit pieux , & lui donnent un mou-  
vement pour les faire cuire de tout côté.  
Ils font bouillir la viande avec de la nége

quand les rivières & les lacs sont glacez, en boivent la graisse avec autant d'appétit que si nous prenions le meilleur consommé, & lors qu'ils veulent se defaltrer, ils remettent de la nége dans le bouillon. Il ne faut donc point chercher de délicatesse chez eux. Ils ne vivent que pour ne pas se laisser mourir, & ne donnant rien qu'à la seule nécessité de la nature, ils trouvent qu'un homme peut aisement se passer de peu.

*Bene est, cui Deus obtulit,  
Parca, quod satis est manu.*

Quand le gibier est abondant dans l'endroit qu'ils ont connu, ils y sejournent. S'il n'i en a point, ils changent de cabanes. Il arrive, que la famine les surprend souvent, & qu'ils patissent beaucoup. La nature y supplée quelquefois, parce que ces gens-là sont fort sobres. J'en ai vu un exemple en deux Iroquois que nous avons passé en France. Ils furent quatre jours sans manger, parce qu'on leur dit mal à propos que le biscuit manquoit, croyans être obligez par cette abstinence d'entrer dans la peine commune où pouvoit être notre équipage.

Cette vie errante & libertine éloigne naturellement l'esprit du Sauvage de la connoissance de Dieu. L'on ne scait à la verité

vérité s'ils le connoissent, & les tenebres de l'ignorance offusquent trop leur entendement pour en développer la vérité.

Ils ne sont point insensibles au bonheur & aux disgraces qui leur arrivent. Ils semblent avoir quelque principe du Manicheïsme. Ils reconnoissent comme ces anciens herétiques un bon & un mauvais esprit. Ils appellent le premier le *Quichemanitou*. C'est le Dieu de prosperité. C'est celui dont ils s'imaginent recevoir tous les secours de la vie, qui préside dans tous les effets heureux de la nature. Le *Matchimanitou* au contraire est le Dieu fatal. Ils l'adorent plus par crainte que par amour, & ils ne ressemblent pas mal aux anciens Romains qui avoient élevé un Temple à la Fièvre, non pas pour le bien qu'ils en recevoient, mais de peur du mal qu'elle leur pouvoit faire. Ces deux Esprits selon la croissance de la plupart, sont le Soleil & la Lune. Il y a de l'aparence qu'ils reconnoissent le premier pour le Souverain maître de l'Univers : aussi quand ils se trouvent dans quelques afflictions publiques, ils lui font des sacrifices.

Les Chefs des familles s'assemblent dès la pointe du jour chez quelqu'un des principaux pour faire fumer, & fumer eux même le Soleil. Le Chef allume le calum-

met , le présente par trois fois au Soleil levant , & pendant qu'il le conduit avec ses deux mains selon le cours du Soleil , jusques à ce qu'il arrive au point où il a commencé , il lui fait l'aveu le plus soumis , le plus respectueux , & le plus touchant qui se puisse faire , le suppliant d'être favorable dans leurs entreprises , & lui recommande toutes les familles ; ensuite le Chef fume un petit moment , & donne le calumet aux autres qui tour à tour fument le Soleil jusques à la consommation du tabac , & à son défaut ils se servent de *Sagacomi* , qui est une herbe assez agreeable à la bouche .

Les *Ouenebigonbelinis* qui habitent les côtes de la mer se trouvans dans quelque tempête ont cette croyance que l'esprit de la Lune se met au fond de la mer , qui excite l'orage , & pour l'apaiser , ils lui sacrifient ce qu'ils ont de meilleur dans le canot , jettans tout à la mer , même le tabac , estimans que c'est le plus grand holocauste qu'ils lui puissent immoler . \* *Sacrifice même semblable à celui que fit Enée , lors qu'il prit congé d'Aceste pour faire voile ensuite vers le païs Latin .*

*Stans procul in prora , pateram tenet , ex-  
tague falsos ,*

*Porricit in flatus , ac vina liquentia fundit .*

Un Sauvage de cette nation qui vint nous voir le 6. Septembre après le combat que nous avions soutenu contre les Anglois le jour auparavant, se trouva dans une conjoncture tout-à-fait fâcheuse, & s'il avoit pu prévoir la suite de son arrivée à notre bord qui lui fut aussi funeste qu'à nous, il se seroit bien donné de garde de nous rendre visite. Je lui vis faire des sacrifices dans le temps d'une tempête qui nous fit faire naufrage. Il chantoit, & larmoyoit d'un ton de voix languissant. Il souffloit de temps en temps dans l'oreille de sa femme, parce que, disoit-il, je veux chasser le mauvais esprit qui nous environne.

*Faire fumér* le Soleil ne se pratique guère que dans des occasions de grande conséquence, & pour ce qui regarde leur culte ordinaire, ils s'adressent à leur *Manitou*, qui est proprement leur Dieu tutélaire. Ce *Manitou* est quelquefois un ongle de castor, le bout de la corne d'un pied de Caribou, une petite peau d'hermine. J'en vis une attachée derrière le dos d'un Esquimaux lorsque nous étions dans le détroit qu'il ne voulut jamais me donner, quoiqu'il me traita généralement tous les habits dont il étoit vêtu, un morceau de dents de yache marine, de nageoire de

loup marin , & la plûpart reçoivent des Jongleurs ce *Manitou* qu'ils portent tou-  
jours avec eux.

Le démon paroît s'être emparé de l'es-  
prit de ces infortunez qui voulant sçavoir  
l'évenement de quelques affaires , s'adres-  
sent à leurs Jongleurs , qui sont , si je peux  
me servir de ce terme , des Sorciers . La  
Jonglerie se fait differemment . Elle se  
fait de cette maniere parmi la plûpart des  
Sauvages qui viennent faire la traite . Le  
Jongleur fait une cabane en rond , faite  
de perches extrêmement enfoncées dans  
la terre , entourée de peaux de Caribou ou  
d'autres animaux , avec une ouverture en  
haut assez large pour passer un homme .  
Le Jongleur qui s'y rénferme tout seul ,  
chante , pleure , s'agite , se tourmente ,  
fait des invocations & des imprécations , à  
peu près comme la Sibille dont parle Vir-  
gile , qui poussée de l'esprit d'Apollon ren-  
doit ses Oracles avec cette même fureur ,  
*At Phœbi nondum patiens, immanis in antro,*  
*Bacchatur vates, magnum si pectore possit,*  
*Excussisse Deum: tanto magis ille fatigat,*  
*Os rabidum & fera corda domans, fingitque*  
*premendo.* Vir. l. 6. v. 77.

Il fait au *Matchimanitou* les demandes  
qu'il souhaite . Celui-ci voulant donner  
réponse , l'on entend tout à coup un bruit

sourd comme une roche qui tombe , & toutes ces perches sont agitées avec une violence si surprenante , que l'on croiroit que tout est renversé. Le Jongleur reçoit ainsi l'oracle : & cette confiance qu'ils ont aux veritez qu'il prononce souvent , sont autant d'obstacles à tout ce que l'on peut leur reprocher sur la fausse erreur où ils sont : aussi se donnent ils de garde , qu'aucun François n'entre dans l'endroit où se fait la Jonglerie.

La plus grande consolation que puisse avoir un Pere de famille est d'avoir beaucoup de filles. Elles sont le soutien de la maison , au lieu qu'un Pere qui n'a que des garçons se voit à la veille d'en être un jour abandonné , lors qu'ils deviennent grands. La chasse étant la seule ressource de la plupart des Sauvages qui ne peuvent cultiver la terre qui est si stérile dans tous ces païs , fait donc toute leur richesse.

Quoi que les Filles fassent tout le bonheur du Pere & de la Mere , elles n'en sont quelquefois pas plus heureuses. Ils ne leur donnent point la permission de consulter leur inclination , & si le cœur d'une Fille se trouve malheureusement engagé par un amour réciproque avec celui de son amant , & qu'il n'ait pas la réputation d'être bon chasseur , il faut qu'elle en fasse un sacrifice.

Lors qu'un jeune Sauvage se veut marier, il témoigne à son Pere qu'il a de l'estime pour une telle. Celui-ci la va demander en mariage. Si cela convient aux parens, le Sauvage rend visite à sa maîtresse l'espace de cinq à six jours. Il couche dans la même cabane, en présence du Pere & de la Mere, où tout se passe avec bien-fééance. La Fille pleure sa virginité, & ne trouvant point quelquefois à son gré son prétendu mari, verse beaucoup de larmes. Ses parens tâchent de la consoler, lui représentant que son Amant est un grand Chasseur, ou qu'il est d'une grande Famille; c'est-à-dire qu'il a beaucoup de parens, ce qui est encore une conjoncture des plus fortes pour faire une alliance; parce que si la misere les attaquoit, ils auroient récours dans leurs besoins aux parens de leur Gendre.

La ceremonie du Mariage se fait avec peu de formalité. Les parens se trouvent de part & d'autre, & le jeune Sauvage dit à sa maîtresse qu'il la prend pour sa femme. Celui-ci est obligé de demeurer avec le Beupere, qui est le maître absolu de la chasse, jusqu'à ce qu'il ait des enfans. Il demeure ordinairement le reste de la vie avec lui, à moins qu'il n'en reçoive quelque chagrin; mais la politique du Pere de

famille est de ménager l'esprit de son Gendre. Si la jeune mariée devient à la suite du temps sterile , son mari ne fait point difficulté de la quitter , sans qu'il en arrive d'autres inconveniens , & d'en prendre une autre. La Poligamie est permise parmi ces Nations , où elle ne passe pas pour un *cas pendable*.

Les Sauvagesses sont d'un tempéram-  
ment si robuste , que si par hasard elles se  
trouvent obligées de faire leur couche  
dans le transport de leurs cabanes , elles  
se reposent une heure ou deux , & enve-  
lorent l'enfant dans une peau de castor ,  
& continuënt leur voyage. Il faut qu'el-  
les se trouvent extrêmement accablées  
pour rester un jour ou deux en chemin.  
J'en vis une au Fort de Nelson qui por-  
toit son fils derrière le dos dans son ber-  
ceau. C'étoit une petite planche de bois  
de sapin fort mince , assez grande & assez  
large pour le contenir. Il étoit emmail-  
loté dans du castor , sans beguin , nonob-  
stant que le froid étoit tout à fait rude. Il  
étoit parfaitement beau , & avoit un air  
de santé admirable.

La premiere fois qu'une Fille commen-  
ce à se sentir malade d'une maladie ordi-  
naire à son sexe , elle se retire dans une  
cabane l'espace de trente jours. Elle se

mataché pendant ce temps de charbon, ou de pierre noire. Une femme ou sa mère lui apporte à manger, & la laisse ensuite toute seule ; s'occupant à quelques petits ouvrages particuliers pour se desennuyer. Si elle se trouve en marche auprès d'un Lac ou d'un Ruisseau glacé, où elle auroit envie de boire, elle fait un trou pour y puiser de l'eau, & met aux environs quelques marques, qui font assez connoître ce qui en est à ceux qui voudroient y boire, & les passans se donnent bien de garde de boire au même endroit, qui selon leur maxime est réputé souillé & impur. Si cette incommodité arrivoit à une femme, elle garderoit la retraite jusqu'à ce que son infirmité fut passée, & lors qu'elle revient dans la cabane de la famille, elle éteint tous les feux qu'elle y trouve par une éfusion d'eau, & le rallume de nouveau.

Lorsque le Père & la Mère meurent, les Enfans ou les plus proches brûlent le cadavre. Ils enveloppent les ossemens dans de l'écorce d'arbres qu'ils mettent en terre, & lui dressent un mausolée entouré de perches ausquelles ils attachent du tabac pour faire fumer l'esprit qui aura soin d'eux en l'autre monde, avec des arcs & des fléches pour continuer la chasse, si c'est un chasseur.

Si un jeune enfant meurt , le Pere ou la Mere coupe une partie de ses cheveux dont ils font un petit paquet avec tout ce qu'ils ont de plus beau & de plus précieux. Ils en font une maniere de poupée qu'ils appellent le *Tehipaye* , & le mettent en un endroit le plus apparent de la cabane. La Mere porte le deuil de cet enfant qui consiste en pleurs & en larmes fort ameres , qu'elle verse le soir auprés du feu l'espace de vingt jours , & lorsque leurs amis les viennent voir , elle leur fait le récit de ses douleurs. Le mari donne aussi tôt à fumer à ceux-ci , qui pour le consoler dans leurs afflictions leur font des présens. Ce mari ne manque point de faire des festins , où ils sont obligéz par droit & par bienséance de tout manger , & ce Pere par un esprit de reconnoissance de la part qu'ils prennent à sa douleur ne mange point , se contentant de fumer , ou s'il avoit faim il prendroit plutôt d'autre viande que celle qu'il sert à ses amis.

Rien n'est plus sensible à un jeune Sauvage que l'esperance qu'il a de pouvoir devenir un jour grand chasseur. Lors qu'il se trouve assez fort pour y aller , il s'y dispose par un jeûne de trois jours sans boire ni manger , se matachant le visage de noir. C'est un sacrifice qu'il croit être obligé de

faire au Grand Esprit, & pour le rendre encore plus authentique, il adopte dans chaque espèce de bêtes fauves un morceau qu'il lui consacre comme la langue & le muse. Ce morceau s'appelle l'*Oüetchitagan*, c'est à dire morceau réservé, & il est si précieux à ce Sauvage, que, quelque grande que puisse être la famine, & quelque disgrâce qu'il arrive, personne de la famille n'ose y toucher que le chasseur même, & les Etrangers qui le viennent voir. Ils ont cette fausse croyance qu'ils mourroient, s'ils en mangeoient. Martigni qui a vécu quinze mois parmi la plupart de toutes les nations de ces païs, voulut un jour manger de l'*Oüetchitagan* d'un origanac. Des Sauvages se jetterent sur lui, le priant avec la dernière instance de ne le point faire; mais, comme il trouvoit, que ce morceau étoit assez délicat, il passa outre & n'en mourut point. Elles lui dirent qu'étant François, elles ne s'étonnerent point qu'il n'en fut pas mort. Quoique ces Sauvages donnent tout à leur inclination naturelle, ils ne laissent pas d'être fort sobres quand ils le jugent à propos. Lors qu'ils se trouvent dans la disette, ils promettent au grand esprit que la première bête qu'ils tueront, ils n'en mangeront point qu'ils n'en ayant fait

part à quelqu'un des plus considérables de la nation , & il arrive qu'ils garderont quelquefois cette bête deux mois , jusques à ce qu'ils aient trouvé une personne de remarque , s'étant seulement réservé les pieds & les endroits les moins bons : si pendant ce temps , la bête venoit à se gâter , ils la brûlent pour en faire un Sacrifice. D'autres qui ne veulent rien offrir au grand esprit se mettant seuls auprès du feu , prennent leur pipe , & la présentent trois fois à leur *Manitou* , disent des chants lugubres , font des lamentations , & lui recommandent leurs familles.

La droiture est le partage de ces nations. S'il y en a de particulières qui aient guerre les unes contre les autres , il faut qu'il y ait eu de grands sujets de divorce , ce qui provient la plûpart du temps pour les droits de chasse.

Ces Peuples donnent rarement des Batailles en pleine campagne. Ils partent d'un sang froid de chez eux , se cachent dans des endroits où ils jugent que leurs ennemis doivent passer. Lors qu'ils tombent entre leurs mains ils leur enlevent la chevelure. Ils arrachent la peau qui couvre le crâne , & ils mettent autant de marques sur eux qu'ils ont enlevé de chevelures. Je vis trois *Oüenebigonchelinis* qui

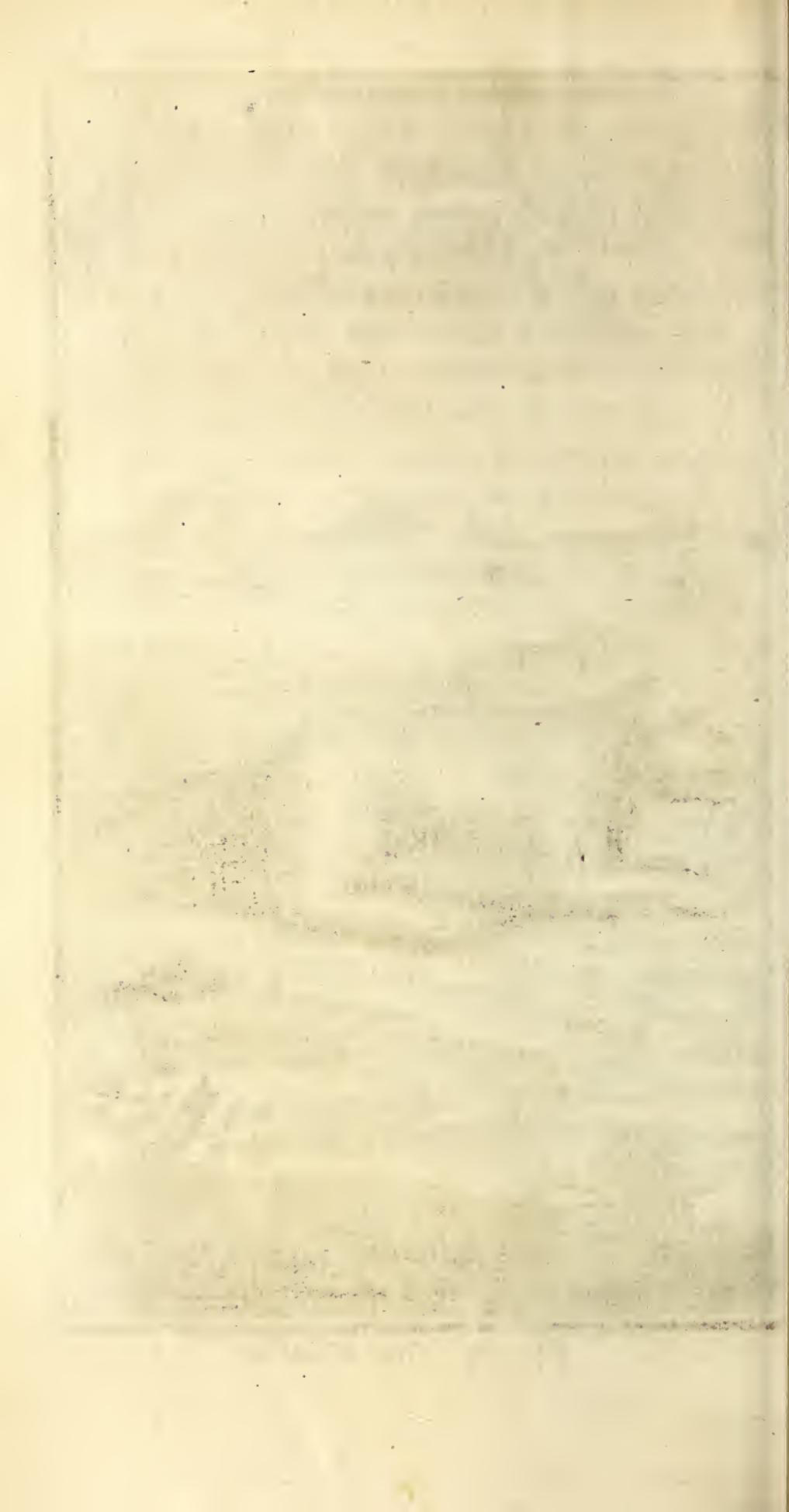
avoient des plumes d'Outardes attachées à leur bonet proche l'oreille, qui étoient les Trophées des victoires qu'ils avoient remportées sur leurs ennemis.

Ils ignorent la Fourbetie, & le Mensonge est en horreur chez eux. Celui que l'on reconnoît tel est repris publiquement. Ainsi la Verité, la Droiture & la Valeur, sont leurs trois qualitez les plus essentielles. Il s'ensuit qu'un Sauvage qui a reconnu la maison d'un Castor, peut s'assurer qu'un autre ne lui fera point l'injustice d'en faire la poursuite. Ils mettent aux environs de sa maison quelques marques qui donnent lieu de croire qu'elle est déjà reconnue. Mais si par hasard un Sauvage qui passeroit par là se trouvoit fort pressé de la faim, il lui est permis de tuët le Castor, à condition d'en laisser la peau & la queue, qui est le morceau le plus délicat.

Je ne saurois vous parler, Monsieur, de cet animal, qui fait toute la richesse de ce païs, que je n'avoué en même temps que c'est celui de tous les animaux qui paroît avoir le plus de raisonnement, & je ne scâi ce qu'en penseroient les Cartesiens s'ils avoient vu l'adresse avec laquelle il batit sa maison, elle est si admirable qu'on reconnoît en lui l'autorité d'un maître absolu, le véritable caractère d'un Père de



Figure dun Castor.



de famille , & le genie d'un habile Architecte : aussi les Sauvages disent que c'est un esprit & non pas un animal. Il juge de la longueur de l'Hiver , & il y pourvoit avec toute la p écaution possible.

Les Castors s'assemblent plusieurs ensemble , ordinairement neuf , & connoissent la bonté de leur établissement par rapport à la quantité d'eau qu'ils trouvent , & ils ont assez de penetration d'esprit , si je peux me servir de ces termes , pour arrêter cours d'un propos délibéré à de petits torrens , dans l'aprehension où ils pourroient être qu'ils ne tarissent , ou qu'en se débordant leurs maisons ne fuissent renversées.

Lors qu'il s'agit de faire la charpente , il y a un Castor qui commande & décide de tout : c'est lui qui est le premier mobile , & lors que l'arbre qu'ils coupent avec leurs dents est prêt de tomber du côté où il le juge à propos , il fait un cri qui est un signal à tous les autres d'en éviter la chute. Le travail d'un Charpentier & l'application d'un Masson y sont observez avec Art. Les uns taillent les arbres , d'autres font les *fondations* avec une force qu'un mouton ne pourroit faire entrer la piece de bois avec plus de solidité , & les autres prenant du limon avec leur queuë , en façons

de truelle, en font le ciment des murailles, qui se trouvent à l'épreuve des injures du temps.

Leurs maisons sont faites de bois, de joncs, & de bouë. Elles ont environ six à sept pieds hors la surface de l'eau. Elles ont trois ou quatre étages. Les planchers sont faits de branches d'arbres grosses comme le bras, dont ils bouchent le vuide avec de la terre & de la mousse. Il y a plusieurs panneaux pour humecter la queuë, car ces animaux sont amphibiés. Cette chambre est toujours d'une grande propreté. Lorsque les eaux grossissent, ils montent à proportion à leur apartement. Leurs provisions qui sont des écorces de bois de tremble sont la plus grande partie au fond de l'eau, tout autour de lui, quelquefois au dernier étage. Quand ils bâtissent sur les rivieres, elles font un demi cercle afin de rompre le fil de l'eau, & lorsqu'ils le font dans les lacs, elles sont en rond, & elles n'ont aucune entrée ni sortie par dehors.

Les Castors s'établissent ordinairement sur les rivieres, les lacs, & les ruisseaux. Les Sauvages voulant les prendre dans les rivieres, examinent à peu près la quantité de sorties qu'ils ont; car c'est un éfet de la subtilité du Castor. Ils coupent la glace,

afin que l'eau ait son cours , qu'ils entourent de perches & de pieux pour les empêcher de passer outre , & laissent au milieu un filet de peaux de quelques bêtes fauves au lieu de chanvre.

Quand les Castors ne passent point par là , ils jugent qu'ils ont des trous sous terre , & pour les connoître ils frapent en certains endroits de la glace qui puissent rendre un son clair , aussi-tôt ils y font un creux , & connoissent au mouvement de l'eau que le Castor fait agiter par sa respiration qu'il n'en est pas éloigné : à peu près comme le mouvement de petites ondes qu'exciteroit une petite pierre que l'on jetteoit dans un étang. Le Sauvage dresse des pieux aux environs de cette embouchure un peu au large pour lui faciliter le passage , & y met deux petites buchettes de bois qu'il faut de nécessité que ce petit mouvement d'eau fasse agiter : & lorsque le Castor y arrive , le Sauvage le prend par la patte de derrière ou par la queue , & l'enlève sur la glace où il lui casse la tête.

Si les Sauvages veulent les prendre dans les lacs , ils entourent des filets un peu au long leurs maisons ordinaires , & vont raser celle de la campagne qui est environ à quatre cens pas , car ceux qui habitent les lacs en ont , celles-ci ne sont point rem-

plies de provisions comme les autres. Elles ne leur servent pour ainsi dire, que pour s'égayer, & prendre le bain avec plus de tranquilité. La maison de campagne étant donc abattue, les Sauvages y jettent quantité de poussiere de bois pouri pour les offusquer lorsqu'ils voudroient s'enfuir par ce passage. Cette destruction étant faite, les Sauvages ravagent la première maison, d'où les Castors veulent les uns se sauver, & s'embarassent dans les filets qui sont déjà tendus, & les autres croyant trouver un plus grand asile, s'en fuyent à leur maison de campagne où ils subissent le même sort.

Enfin lorsque les Sauvages veulent les prendre dans le ruisseau, ils détruisent leurs chaussées pour les dessecher. Le Castor croyant que la violence de l'eau rompt sa digue, veut y donner secours; pour lors les Sauvages les tuent à coups de dards & de fléches.

L'usage du Castor est considerable en Europe, principalement chez les Etrangers. Je trouve huit especes qui se reçoivent au Bureau de la Forme.

La premiere est le Castor gras d'Hiver, c'est-à-dire Castor tué pendant le cours de l'Hiver, qui a été mis en robes & porté un nombre de temps suffisant par les Sauva-

ges pour l'engraisser. C'est la meilleure qualité, & elle se payoit cinq livres cinq sols la livre.

Le gras d'Eté est celui qui se tuë pendant l'Eté, que l'on met aussi en robes, & que l'on engraisse à force de porter comme le précédent, il valoit deux livres quinze sols la livre.

Le sec d'Hiver & le bardéau sont de même nature, & valoient également trois livres dix sols ; mais la différence en est que le bardéau est bien d'un plus gros cuir que le sec d'Hiver, par consequent coute moins & ne rapporte pas tant de profit au Chapelier, parce qu'il a moins de duvet.

Le sec d'Eté valoit une livre quinze sols la livre; mais il a été rejetté des Receptes, ne valant à proprement parler aucune chose.

Le veûle est du Castor qui après avoir été mis en robe quelque temps par les Sauvages est à demi engraisse. Ainsi il n'a pas la même qualité que le gras d'Hiver, c'est-à-dire qu'il ne lie pas si bien. Il valoit quatre livres dix sols.

Le Moscovite est Castor sec, d'un cuir fin & couvert tout par tout d'une grande soye. Celui-là s'envoye en Moscovie où les peuples de ces quartiers l'acheptent pour faire des Tapisseries & autres ouvrages à leur

usage. Pour cet effet ils le peignent avec certaines grattes qu'ils ont, & en ôtent tout le duvet, & ne reste sur la peau que cette grande soye. Cela est considerable chez eux. Il valoit au Bureau quatre livres dix sols.

Les rognures & les mitaines sont des morceaux que l'on ôte des robes grasses pour les tailler à sa commodité, & les mitaines sont effectivement des mitaines que les Sauvages font pour se garantir du froid, qui s'engraissent à force d'être portées. On les prenoit sur le pied d'une livre quinze sols la livre.

C'est trop abuser de vos bontez, & vous me permettrez de vous assurer que je suis avec passion,

MONSIEUR,

Vôtre très-humble, &c.



## VI. LETTRE.

*L'origine des établissements du Nord du Canada, dite Baye d'Hudson, avec les differens mouvemens qui se sont passéz entre les François & les Anglois.*

**M**ONSIEUR,

J'ai pour vous les mêmes sentimens que j'ai , & que j'aurai toujours pour Monsieur le Marquis de Pomereuil \* vôtre parent. La reception que vous m'avez faite à la Cour a été si gracieuse , que je me croi obligé de répondre à toutes vos Honnêtetez par un trait d'Histoire qui regarde l'établissement du Nord du Canada. Vous y remarquerez , Monsieur , plusieurs évenemens singuliers. Penetrer dans un païs si éloigné par tant de peines , de fatigues , & d'embarras : y briller avec autant d'éclat , vous avoûrez , Monsieur , que quand il s'agit de la gloire du Roi ,

\* Messieurs de Livri & de Pomeréil sont Cousins Germain.

l'on franchit avec ardeur quelques obstacles qui puissent s'y opposer.

Ce seroit, Monsieur, une très-grande discussion, si je voulois aprofondir l'origine de l'établissement du Canada. Il me faudroit pour cet effet recevoir à quantité de relations & aux avenus du Conseil souverain de Quebec.

Mais pour éviter cet enchaînement de traits d'Histoire, je me contenterai de vous dire, Monsieur, que Jacques Cartier Pilote de saint Malo, visita en 1534. toutes les côtes de ce vaste païs, & que six ans après il hiverna avec Roberval Gentilhomme de Picardie, à dix lieus au dessus de Quebec, qui est encore connu sous son nom. Et pour ne pas entrer dans tous les mouvemens que l'on fit en 1524. par le Commandement & aux dépens de François I. le long de la Caroline, la Virginie & la Floride, que les Anglois usurperent pendant les troubles qui étoient alors en France, s'étant emparez dans la suite de la côte de l'Acadie.

Pour ne pas entrer, dis je, dans ces circonstances qui regardent le Sud du Canada; je veux m'attacher uniquement à en découvrir le Nord.

Alphonse natif de Xaintonge voulut pousser sa découverte plus loin que Car-

tier. Il courut en 1545. la côte du Nord ; mais Jean Bourdon penetra encore plus loin ; car cotoyant en 1656 avec un bâtimen<sup>t</sup> de 30 tonneaux toute la côte de Laborador , il entra dans un détroit , & arriva au fond de la Baye , après avoir fait un circuit de sept à huit cens lieuës par mer , qui n'est cependant qu'à 130. de Québec par terre , qui fut nommée dans la suite Baye d'Hudson par les Anglois. Jean Bourdon lia donc commerce avec les Sauvages de ce quartier. Ceux-ci sçachant qu'il y avoit une Nation étrangere dans leur voisinage , envoierent en 1661. par les terres à Québec des Députez aux François pour faire un commerce , & demanderent un Missionnaire au Vicomte d'Argenson qui en étoit pour lors Gouverneur. Il leur envoia le Pere Dablon Jesuite , avec Mr. de la Valliere Gentilhomme de Normandie , accompagné de Denis Guyon , Desprez Couture , & François Pelletier , qui s'y rendirent par terre. Des Sauvages de la riviere de Saguenée , qui se perd à 40. lieuës de Québec , dans le fleuve saint Laurent leur servoient de guides ; mais la reflexion qu'ils firent en chemin faisant sur l'entreprise des François leur parut préjudiciable. Après les serieuses reflexions qu'ils firent sur ce sujet ,

ils dirent que ne sachant pas bien les chemins ils n'osoient se hasarder davantage à les conduire. Ils furent contraints de s'en revenir.

Les Sauvages de la Baye renvoierent à Quebec en 1663: & prirent Mr. d'Avanguour qui en étoit Gouverneur, de leur donner encore des François. Il y renvoya la Couture avec cinq hommes, lequel en vertu de l'ordre de son General, s'y transporta par les terres, & étant arrivé à la Baye il en prit possession. Il prit hauteur pour cet effet à un endroit où il planta une Croix. Il mit en terre au pied d'un gros arbre les armes du Roi, gravées sur du cuivre, enveloppées entre deux plaques de plomb, & de l'écorce par dessus.

Desgrozeliers & Radisson habitans de Canada se formerent des idées assez chimériques sur la possession de quelques endroits de cette Baye; mais voyant qu'ils n'étoient pas en état de soutenir une dépense si considérable, ils passerent à Boston, & de là à Londres où ils firent des propositions d'établissement.

Les Anglois les écoutant volontiers sans se mettre en peine des mécontentemens qu'ils avoient eus à Quebec, y arrivèrent avec eux à la riviere qui prend son nom du lac de Nemisco, qui est au

fond de la Baye qu'ils apellerent Rupert, du nom du Prince Robert. Ce premier projet les engagea de s'établir ensuite à Monsipi & à Kichichoüanne.

L'on n'eut point de connoissance à Québec de l'entreprise & du succès des Desgrozeliers & de Radisson. Les Anglois demeurerent des maîtres de ces quartiers pendant quelque temps, jusques à ce que l'on en eût avis à la Cour de France. Mr. Colbert qui s'attachoit beaucoup à l'augmentation des Colonies écrivit à Mr. du Chêneau Intendant du Canada, une lettre datée du 15. Mai 1678. par laquelle il lui mandoit, qu'il étoit avantageux au service du Roi d'aller vers la Baye d'Hudson pour en pouvoir contester la propriété aux Anglois qui prétendoient s'en mettre en possession.

Desgrozeliers & Radisson s'étant repentis dans la suite des fausses démarches que ils avoient faites revinrent en France, & ayant obtenu leur pardon de Sa Majesté repassèrent en Canada.

La Colonie commençant à devenir un peu considerable, il se forma une compagnie pour la Baye. Desgrozeliers & Radisson eurent le commandement de deux petits bâtimens pour ces païs. Ils arrivèrent à la riviere de Penechioüetchiou dite

sainte Therese qui est au 57. d. 30. m.  
lat. Nord, où ils bâtirent un petit Fort. Il  
arriva trois jours après une barque de  
Baston, montée de dix hommes que les  
François reçurent comme amis, lesquels  
se mirent dans la rivière de Poaoürinagaou  
dite Bourbon, qui est à sept lieues de l'autre,  
& quatre autres jours après l'on vit  
patoître au bas de Bourbon un vaisseau de  
Londres de quatre-vingt hommes. Ceux  
de Baston qui étoient venus en *Interlops*  
dans la Baye sur ceux de la même nation,  
aprehendant d'être pris se mirent sous la  
protection des notres.

Les Anglois du vaisseau de Londres  
prétendoient faire décente à terre, & y  
prendre possession de quelqu'endroit. Ceux  
du Fort s'y opposerent, & sur ces conte-  
stes les glaces heurterent si rudement l'An-  
glois qu'elles couperent ses cables, l'em-  
porterent au large, & fit naufrage avec  
quatorze hommes. Une partie de l'équi-  
page s'étant sauvé à terre dans des chalou-  
pes implora le secours des François. L'on  
eut pitié d'eux. On leur donna même une  
grande barque & des vivres, & ils firent  
voile vers le fond de la Baye.

Desgrozeliers & Radisson ayant fait la  
traite avec les Sauvages, laisserent huit  
hommes seulement au Fort pour la conti-  
nuër

nuér jusques à l'année suivante. Ils emmenerent l'Interlop Anglois à Quebec que Mr. de la Barre Gouverneur renvoya sans le confisquer. Desgrozeliers & Radisson ne furent pas contens de leurs associez. Le chagrin les prit, & ils vinrent à Paris. Milord Preston Ambassadeur d'Angleterre, scût qu'ils y étoient. Il se servit de toutes sortes de moyens pour les attirer encore à Londres. Il promit à Godet l'un de ses domestiques de le faire nommer Secrétaire perpetuel de l'Ambassade, pourvu qu'il engagea Radisson dans son parti; & pour y réussir plus facilement Godet promit de lui donner sa fille en mariage, qu'il épousa.

L'ambition commençant à s'emparer de son cœur, il voulut profiter de la bonne opinion que l'on concevoit de son mérite. Après tous les agrémens qu'il eut en Angleterre, & la possession du Fort de Nelson, dit Bourbon, qu'on lui accorda, il les assura qu'il les en rendroit maîtres. Il n'eût pas de peine à y réussir, puisqu'il avoit laissé Chouard son neveu, fils de Desgrozeliers.

La retraite de ces deux perfides obligea les associez de prendre d'autres mesures. Elle voulut continuer son commerce, & elle y envoia l'année suivante deux petits

bâtimens. Mr. de la Martiniere qui les commandoit fut bien surpris en arrivant d'une pareille métamorphose ; & voyant que les Anglois s'en étoient rendus maîtres , il fut constraint d'entrer dans la rivière de Matscisiipi , dite la Gargousse , qui est tout vis à-vis le Fort de Bourbon. Il y hiverna dix mois , & après avoir fait une traite fort mediocre avec les Sauvages il fit voile pour Quebec le 16. Juillet. Il proposa à douze de ses gens de rester avec lui à trois lieuës au dessus des Anglois , dans une Isle où le Gardeur avoit hiverné. Elle étoit fortifiée d'elle même , escarpée , & accessible que par un petit endroit , d'où l'on pouvoit empêcher sans peine l'abord des canots , & il y avoit un marais impraticable à l'entour. La chasse y eut été abondante , & le bois pour se chaufer n'y manquoit pas. Mr. de la Martiniere eut beau representer toutes ces raisons , personne ne voulut y consentir dans l'apprehension où ils étoient de manquer de vivres , & que l'année suivante on ne vint point leur donner du secours , ce qui arriva effectivement. Tant d'obstacles l'obligèrent de mettre le feu à son Fort & de s'en retourner à Quebec. Il prit dans sa traversée une Quaiche Angloise à la côte de Labrador , qui venoit à la Baye , & il eut pris

encore un autre bâtimen<sup>t</sup>, s'il ne s'étoit trouvé foible d'équipage qui avoit le Scorb<sup>t</sup>ut.

La nouvelle de l'usurpation du Fort de Bourbon ne laissa pas de toucher sensiblement la Compagnie. La perte qu'elle faisoit montoit à trois cens mil livres, & elle voulut en avoir encore raison.

Les associez aiant remontré très-humblement à Sa Majesté l'injustice que les Anglois leur faisoient, obtinrent en propre la pleine jouissance de la riviere sainte Theres<sup>e</sup> par un Arrêt du Conseil du vingt May 1685.

Le Chevalier de Troyes Capitaine d'Infanterie à Quebec vint donc par terre l'année suivante avec sainte Helene, d'Iberville & Maricour, trois freres Canadiens suivis de plusieurs autres, dans le dessein de faire la conquête des forts de Monsipi, Rupert, & Kichichouanne. Le Pere Silvie Jesuite, Missionnaire d'un mérite consommé, voulut bien y venir.

Ils partirent de Montreal au mois de Mars 1686, traînerent & portèrent sur le dos leurs canots avec leurs vivres une bonne partie du chemin dans le bois, où ils trouverent les rivières qui avoient charriées. Cette marche dura jusques au vingt Juin, accompagnée de beaucoup de fati-

gues, & il falloit être Canadien pour supporter les incommoditez d'une si longue traverse.

Ils arriverent au nombre de quatre-vingt-deux vers Monsipi qui est au fond de la Baye, au 51. d. 17. min. latitude Nord. Lorsque ce Capitaine s'en vit proche, il prit toutes les précautions d'un habile homme: mais pour vous donner une idée juste de la maniere avec laquelle il fit les attaques de ce Fort, je croi Monsieur qu'il faut auparavant vous en décrire le plan.

Il étoit de figure quarée, à trente pas du bord d'une riviere, sur une petite hauteur relevé de grosses palissades de dix-sept à dix-huit pieds, flanqué de quatre bastions revêtus en dedans de Madriers, avec une terrasse d'un pied d'épaisseur.

Il y avoit dans chaque bastion qui regardoit la riviere, trois pieces de canon de six à sept livres de bale, & deux dans les deux autres qui regardoient un desert de vingt arpens. Une grande porte au milieu de la courtine, épaisse d'un demi-pied, garnie de gros clous, de pentures & de barres de fer par derriere, faisoit face à la riviere, & une autre du côté du desert. L'on voioit au milieu de la Place une redoute bâtie de piece sur piece de trente

pieds de long du côté de la rivière sur vingt-huit de large , haut de trente pieds à trois étages avec un parapet tout autour sur lequel il y avoit à chaque face quatre embrasures , & sur le haut de la redoute , trois pieces de deux livres & une petite de huit de fonte.

Le Chevalier de Troyes ayant examiné les dehors fit en même temps un détachement pour garder tous les canots. L'on en emmena deux qui étoient chargez de Madriers , piques , pioches , pelles , gabions , & d'un belier.

Sainte Helene & d'Iberville furent nommez pour l'ataque des deux flancs qui défendoient la courtine du bois La Liberté Sergent devoit faire une fausse attaque , & placer trois hommes à chaque flanc , qui défend la courtine de main droite , avec ordre que l'un des trois couperoit la palissade , & que les deux autres tireroient dans les embrasures au moment qu'ils apercevroient remuér le canon.

Le Chevalier de Troyes qui s'étoit réservé la principale attaque , fit trois détachemens commandez chacun par un Sergent. Deux devoient se jeter à chaque flanc , & le troisième avoit ordre d'enfoncer la porte avec le belier. Tous ces détachemens étant donc reglez par sa sage

conduite. Sainte Helene & d'Iberville arrivèrent à un bastion où ils firent lier deux pieces de canon par la volée , & attachèrent le bout de la corde à une fourche pour empêcher qu'ils ne se maniassent , & en cas que les assiegez eussent voulu y mettre le feu , ils y avoient fait acommode de gros cordages , de maniere que l'effort des coups de canon auroit arraché la moitié d'une palissade. L'on se servit de ce stratagème dans tous les endroits où il paroifsoit du canon. Sainte Helene & d'Iberville suivis de cinq ou six autres se trouvtan les plus alertes , escaladerent la palissade , ouvrirent la porte du bois qui n'étoit point fermée à clef , & gagnèrent la porte de la redoute pour la briser. Nos gens tirerent malheureusement sur eux du côté de la riviere par de petites ouvertures , en blessèrent un , croyans qu'ils étoient Anglois. Le belier arriva sur ces entrefaites devant la grande porte , lequel fit son effet. Le chevalier de Troyes se jeta aussi-tôt dans le corps de la Place , & fit faire feu dans toutes les embrasures & les meurtrieres de la redoute. Cette saillie fut accompagnée, Monsieur , de tous les cris de guerre à l'Iroquoise. L'on proposa bon quartier aux assiegez , mais il parut un Anglois qui répondit avec assez de temerité qu'ils vou-

loient se battre, & dans le moment qu'il pointa une piece de canon ; sainte Helene lui cassa la tête d'un coup de fusil. L'on aprocha le belier auprés de la porte de la redoute qui la démonta. D'Iberville l'épée à la main, & son fusil de l'autre se jeta dedans ; mais, comme elle tenoit encore à une penture, un Anglois qui s'étoit trouvé derrière la referma. D'Iberville qui ne voyoit ni ciel ni terre se trouva assez embarrassé. Il entendit du monde qui décentoit d'un escalier, il tira dessus. On le secourut à la hâte, car le belier ayant fait un dernier effort, nos gens entrerent en foule l'épée à la main, & trouverent les Anglois nuds en chemises qui ne s'étoient point aperçus des premiers mouvemens que l'on avoit fait auparavant que d'attaquer leur Fort.

Cette premiere expedition étant faite, le chevalier de Troyes résolut de passer outre. Il étoit en suspens, s'il iroit à Rupert, ou à Kichichouanne. Il avoit apris qu'un bâtimen̄t étoit parti la veille de son arrivée à Monsipi pour Rupert, qui auroit augmenté leur force. Il faloit faire quarante lieuës le long de la mer pour s'y rendre. Les chemins en étoient très-difficiles ; au lieu qu'il n'y en avoit que trente pour Kichichouanne. Il scavoit que

l'on ne faisoit point de garde au premier ,  
& que dans l'autre elle s'y observoit fort  
regulierement ; mais l'attaque de l'un lui  
paroissoit plus difficile , parce que ce vais-  
seau ne manqueroit pas de mouiller à bout  
touchant du Fort ; ainsi , qu'il seroit obli-  
gé de le couler à fond pour se faciliter  
quelques ouvertures favorables. Toutes  
ces circonstances ne laisserent pas de l'em-  
barasser. Il se détermina à la fin d'aller à  
Rupert. L'on construisit une chaloupe  
pour embarquer deux petites pieces de ca-  
nons. Les préparatifs étant donc faits , ils  
partirent le vingt-cinq Juin au nombre  
de soixante & arriverent devant Rupert  
le premier Juillet. Sainte Helene eut or-  
dre de faire la découverte de sa situation.  
Il rapporta que le Fort étoit un quaré long ,  
flanqué de quatre bastions , n'y ayant point  
de canon , qu'il y avoit une redoute de-  
dans qui n'étoit pas tout-à-fait au milieu  
de la Place , de pareille construction que  
celle de Monsipi , à la réserve qu'elle étoit  
couverte d'un toit plat sans parapet , qu'il  
y avoit une échelle contre le toit pour du  
feu , que la redoute avoit quatre petits ba-  
stions élévez de terre de la hauteur d'hom-  
me , n'étant soutenus d'aucun pillier , mais  
seulement de pieces de bois qui sortoient  
hors de la redoute , & qu'il paroissoit au-

dessus huit pieces de canon. Cette découverte ne laissa pas d'être faite à propos.

L'on fit des affuts aux canons. L'on prépara toutes les grenades. L'on fit faire des Madriers pour attacher le Mineur. Quatorze hommes d'élite soutenus par d'Iberville avoient pour partage le vaisseau. Un Sergent avec un détachement devoit se tenir en embuscade pour faire feu sur ceux qui paroîtroient sur le pont, & sainte Helene avec ses gens devoit faire enfoncer la porte du Fort avec le belier. L'on étoit près d'un côté pour faire agir le canon, & de l'autre un Grenadier devoit monter à une échelle. Ils arriverent en bon ordre la nuit du trois au pied du Fort, où le chevalier de Troyes fit faire alte. D'Iberville & Maricour rangerent dans le moment le vaisseau à petites rames. Ils trouverent un Anglois enveloppé dans sa couverture dessus le pont qui en s'éveillant voulut se mettre sur la défensive, & on ne lui en donna gueres le temps. D'Iberville frappa du pied pour réveiller les autres, comme c'est l'usage dans les vaisseaux. Lorsqu'il faut qu'un équipage se lève quand il arrive quelque chose d'extraordinaire. L'un qui vouloit passer la tête au dessus de l'échelle pour voir de quoi il étoit question, reçut un coup de sabre par

le milieu de la tête ; un autre qui avoit monté de l'avant perit de même. L'on força la chambre à coups de haches , & l'on fit main basse par tout. On leur donna quartier , principalement à Brigueur Gouverneur de Monsipi qui venoit relever celui de Kichichouanne , & qui avoit de plus la qualité de general de la Baye d'Hudson.

Pour ce qui est du Chevalier de Troyes , son belier enfonça sans peine la porte du Fort dans lequel ils entrerent tous l'épée à la main. Le Grenadier gagna aussi-tôt le haut de la redoute. Il jeta force Grenades dans le tuyau de la cheminée d'un poële qui prenoit du haut en bas au milieu de la redoute. Tout creva. Il n'y eut pas moyen de se tenir dans cet endroit. Une femme qui entendoit faire des trous au dessus du plancher de sa chambre crût être plus en sûreté dans un autre. Un éclat de grénade la frappa en se sauvant. Tous les Canadiens faisoient un feu continual dans toutes les embrasures & les meurtrières. C'étoit un desordre effroyable dans cette place. Dans le temps qu'on y dressa au milieu une batterie pour détruire la redoute , le belier fit ce qu'il pût pour renverser la porte. Le canon supléa à son défaut ; mais ce qui étoit encore de plus embarrassant pour les

assiegez, c'est que le Mineur avoit tout disposé & n'attendoit plus que l'ordre pour faire sauter la redoute. Les Anglois voyant qu'il n'y avoit plus moyen de résister, demanderent heureusement quartier. On mit tous les prisonniers dans un Yacq qui étoit échoué un peu loin du Fort. L'on fit sauter ensuite la redoute, & couper la palissade, parce qu'il eut fallu trop de monde pour la garde de ce lieu. Sainte Helene & d'Iberville y resterent. Le Chevalier de Troyes ayant donné ordre que l'on radouba le Yacq, se mit en canots avec une partie de son monde pour retourner à Monsipi. Il y trouva la prise qui étoit arrivée devant lui. Il fit mettre les prisonniers de Rupert de l'autre bord de la riviere de Monsipi avec des vivres, des filets pour pêcher, deux fusils, de la poudre & du plomb : défense à eux sous peine de la vie de passer outre; & que, si par hasard ils avoient quelque chose d'importance à communiquer aux François, ils pouvoient venir de marée basse sur une bature de sable avec deux hommes seulement, qui mettroient un mouchoir au bout d'un bâton pour signal. Le Chevalier de Troyes voyant que tout lui avoit réussi jusques là voulut terminer ses attaques par le Fort de Kichichouanne. Il pria le

pere Silvie de vouloir l'y accompagner ; lequel étoit resté à Monsipi , lorsqu'il alla à Rupert.

Les chemins n'étoient gueres praticables pour s'y rendre. Personne ne savoit au juste sa situation. Toute cette côte est un Platin peu navigable. On étoit constraint de doubler des pointes de bature à trois lieuës au large. Lors que la marée étoit basse il faloit porter tout son bagage & ses canots à une lieuë au loin. Quand elle étoit haute l'on se trouvoit engagé dans des glaces. Parmi toutes ces difficultez l'on ne pouvoit encore trouver cet endroit. Des Sauvages qui s'étoient flatté de le bien connoître ne savoient où ils en étoient. Ils avoient cependant sujet de bien conduire la Troupe , car les mécontentemens qu'ils avoient eûs des Anglois leur inspiroient trop de ressentiment pour en demeurer-là. L'on entendit dans ce contre-temps sept à huit coups de canon. C'en fut assez pour pouvoir tenter d'y arriver , & l'on jugea bien qu'il y avoit quelque réjoüissance.

On arriva , Monsieur , à un endroit où il y avoit une maniere d'Estrapade à deux lieuës du Fort , au haut de laquelle étoit un siege pour poser un Sentinel , où les Anglois venoient de temps en temps à la décou-

découverte de leurs vaisseaux. Saint Hélène alla encore reconnoître l'assiette de la Place. D'Iberville arriva sur ces entrefaites avec sa barque à l'embouchure de la rivière, avec tous les Pavillons de la Compagnie d'Angleterre, ayant eû bien de la peine de se tirer des glaces.

Le Fort étant reconnu le Chevalier de Troyes se rendit proche. Comme il ne trouvoit point de postes avantageux pour dresser ses batteries, il crût qu'en envoyant sommer de prime abord le Gouverneur, qu'il savoit n'être pas homme de guerre, cela pourroit l'ébranler, qui d'ailleurs n'ignoroit point la reddition de Monsipi & de Rupert. Il prit prétexte outre cela qu'ayant arrêté il y avoit du temps trois François qu'il avoit même fort mal-traité, il vouloit les ravoir, faute de quoi il se rendroit maître de sa Place. Ce Gouverneur reçût fort civilement ceux qui avoient été envoyez le sommer, ne parlant n'y de la rendre, n'y de se battre. Le Chevalier de Troyes jugea bien qu'il y avoit de la foiblesse en son fait.

Il falut cependant travailler de force à faire une batterie. Le Fort étoit à quarante pas du bord de l'eau, dans un terrain marécageux, entouré d'un fossé ruiné, séparé de la batterie des Canadiens par un

ruisseau d'une portée de fusil. Il y avoit un grand corps de logis de piece sur piece, qui servoit de cloture à une Courtine de cinquante pieds, laquelle faisoit face à la riviere où demeuroit la garnison, celle qui regardoit le bois étoit de même maniere, & les deux autres étoient de 42. pieds. Les quatre Bastions étoient aussi de piece sur piece de dix-huit pieds de haut, dont les flancs étoient de quatre & huit pouces, les faces étant de vingt-deux & demie. Ils avoient une plate forme par dessus, sur laquelle il y avoit quatre pieces de canon à chaque bastion, & vingt-cinq dans les flancs mises par étage. Il y en avoit deux autres au milieu de la Place, vis-à-vis les portes.

Le bâtiment entra heureusement dans la riviere. L'on débarqua le vingt trois Juillet dix pieces de canon pendant la nuit. On les pointa ensuite sur la chambre du Gouverneur. L'on fit feu dans le temps qu'il paroissoit fort tranquille avec sa famille. L'efet du canon ne laissa pas de mettre tout sans dessus dessous, sans qu'il y eut néanmoins personne blessé. L'endroit n'étoit donc pas tenable, le reste du Fort le fut encore moins dans la suite. La batterie étoit cachée dans un bois sur une hauteur qui commandoit, & le canon en

fut si bien servi qu'en moins de cinq quarts d'heures l'on tira plus de cent quarante volées, qui criblerent tout le Fort. Les Canadiens voyant que tout alloit bien se mirent à crier vive le Roi. L'on entendit en même temps du Fort des voix sombres qui en firent autant. Il est vrai que les Assiegez s'étoient tous renfermez dans une cave, & l'on aprit dans la suite que personne n'ayant voulu se risquer d'amener le Pavillon, ils avoient fait unanimement ce signal pour faire connoître qu'ils vouloient se rendre.

Les boulets manquèrent, mais l'on s'étoit pourvû en partant de Monsipi d'un moule pour en faire de plomb. Je vous avoue, Monsieur, qu'il paroît extraordinaire que l'on attaque des Forts avec des boulets de canon de ce métail. Quand ils sont de pieces de bois rapportées, & de terrasses palissadées, ils peuvent faire cependant leur même éfet.

Le Chevalier de Troyes se trouvoit assez embarrassé. Dans le temps qu'il reflechissoit sur les moyens de faire un dernier éfort, on lui vint dire que l'on battoit la chamade, & qu'il paroissoit un homme avec Pavillon blanc, qui s'embarquoit dans une chaloupe.

Ce présage heureux donna de la joye

dans le Camp. Il y avoit déjà du temps qu'on y languissoit. Le grand froid & la famine avoit accablé tout le monde. L'on étoit même réduit à ne manger plus que du persil de Macédoine, que l'on trouvoit sur les bords de la mer. Le Ministre de ce Fort fit un long compliment au Chevalier de Troyes, d'une voix peu rassurée. Celui-ci lui demanda assez brusquement qui l'amenoit ? Monsieur le Gouverneur souhaiteroit, Monsieur, vous parler. Si votre Gouverneur, lui répondit-il, veut me parler, il y peut venir avec assurance. Le Chevalier de Troyes aprehendant néanmoins qu'ils ne crussoient qu'il étoit homme sans aveu, voulut bien accepter la proposition que le Ministre lui fit de se rendre à une certaine distance. Le Gouverneur y vint avec du vin d'Espagne : & après avoir bu à la santé des deux Rois, il pria le Chevalier de Troyes de lui dire ce qu'il souhaitoit ? L'autre lui répondit, que puisque il n'avoit pas voulu lui rendre ses trois François, il vouloit avoir sa Place. Le Gouverneur lui dit qu'il la lui donneroit volontiers, mais qu'il lui demandoit quelque grace. Ce fut, Monsieur, la Capitulation que voici.

*Articles accordées entre Mr. le Chevalier de Troyes, commandant le détachement du parti du Nord ; & le Sieur Henri-Sergent, Gouverneur pour la Compagnie Angloise de la Baye de Hudson, le 16. Juillet 1686.*

PREMIEREMENT.

**I**l a été accordé que le Fort seroit rendu avec tout ce qui appartient à ladite Compagnie, dont on doit prendre une facture pour notre satisfaction particulière, & pour celle des deux parties en general.

Il a été acordé que tous les Domestiques de la Compagnie qui sont à la riviere Albani, joüitont de ce qui leur appartient en propre.

Que ledit Henri-Sergent Gouverneur, joüira & possedera tout ce qui lui appartient en propre, & que son Ministre, ses trois Domestiques & sa Servante, resteront avec lui & l'attendront.

Que ledit Sieur Chevalier de Troyes renvoyera les Domestiques de la Compagnie à l'Isle de Charles-Eston, pour y attendre les Navires qui doivent venir d'Angleterre pour les y passer. Et en cas que lesdits Navires n'arrivent point, le Sieur

Chevalier de Troyes les assistera d'un vaisseau tel qu'il pourra, pour les renvoyer en Angleterre.

Que ledit Sieur Chevalier de Troyes donnera audit Henri-Sergent Gouverneur, ou à son Commis, les vivres qu'il croira lui être nécessaires pour lui & pour son monde, pour le reconduire en Angleterre, si les bâtimens n'arrivent pas à bon port, & pendant ce temps-là leur donnera des vivres pour attendre leurs vaisseaux.

Que les Magazins seront fermes & scellés, & les clefs seront livrées au Lieutenant dudit Sieur Chevalier de Troyes, afin que rien ne soit détourné pour prendre une facture, suivant le premier Article.

Que le Gouverneur & tous les Domestiques de la Compagnie qui sont à la rivière Albani, sortiront hors du Fort, & se rendront audit Sieur Chevalier de Troyes, & tous seront sans armes, excepté le Gouverneur & son Fils, qui auront l'épée au côté.

Ces Articles furent signés de part & d'autre. Sainte-Hélène & d'Iberville entrerent aussi-tôt dans le Fort. Celui-ci emmena le Gouverneur & sa suite à l'Isle de Charles-Eston, & le reste des Anglois se rendirent à Monsipi. Cette Isle est au

51. d. dans l'Ouest Nord-Ouest de Kichichouanne à 25. lieues. Les Anglois y tennoient un Magasin. C'étoit leur premier abord devant que d'arriver à ce lieu-ci, où l'on transportoit les Castors dans une barque qui étoit destinée pour cet effet.

La conduite du Chevalier de Troyes fut tout à fait judicieuse dans toutes ses entreprises. Les bons conseils du Pere Silvie lui servirent beaucoup pendant le séjour qu'il fit dans ces quartiers. Après qu'il eut mis bon ordre par tout il partit le dix Août 1686. pour Montreal.

D'Iberville envoia les Anglois par mer en France, & six mois après vint par terre à Montreal ayant laissé son frere Maricour pour commander dans ces endroits. Il revint en 1690. avec la sainte Anne & les armes de la Compagnie, dans le dessein de prendre le Fort de Nelson. Il mouilla le vingt-quatre Septembre proche la riviere sainte Therese. Il mit pied à terre avec dix hommes pour faire quelques prisonniers, & scavoit en quel état se trouvoit le Fort. Il aperçût un Sentinel à un endroit que l'on appelle le *Postau*, qui est à une demie lieue de l'embouchure, lequel porta l'alarme. Les Anglois détachèrent aussi-tôt un bâtiment de trente six pieces. D'Iberville se rembarqua assez précipi-

tamment dans sa chaloupe & fut poursuivi de deux autres qui firent feu sur lui. Il gagna son bord & appareilla. Le Juzant vint sur ces entrefaites qui fit échouer l'Anglois sur des roches. D'Iberville fit expréſſe route pour leur faire croire qu'il s'en retournoit la nuit en France, & revirant de bord il gagna la rivière de Koüachaoüg dite des saintes Huiles, parce qu'il s'y en perdit une boëte où il trouva le saint François commandé par Maticour. Ils se rendirent maîtres du Fort de Nieusavanne qui étoit à trente lieuës du Fort de Nelson. Les Anglois voyant qu'ils ne pouvoient le conserver, y mirent le feu, & se refugierent dans celui-ci, n'ayant pu bruler leurs Castors. D'Iberville transporta tous ces effets à Kichichouanne dans la Sainte Anne, les Armes de la Compagnie & le St. François. Il y hiverna avec le premier, envoya le troisième à Monsipi pour y porter des vivres & des éfets pour la traite, avec quarante hommes de renfort. Le commerce le plus commun du fond de la Baye consiste en menuës Pelleteries, qui sont des Martes les plus noires de tout le Nord.

Aprés que ce Vaisseau eut été quelque temps à Monsipi, il alla hiverner à Rupert, & les armes de la Compagnie mouil-

la à Charles Eston. D'Iberville ayant pris la Pelleterie de saint François, qui étoit arrivé à Kichichouanne repassa à Quebec, devant lequel il y avoit une Escadre Angloise. Longueuil son frere lui donna avis aux Isles aux Coudres de leur arrivée, ce qui l'obligea de faire voile pour France avec tout son Castor. Les Anglois voulaient, Monsieur, avoir leur revanche en 1693. Ils vinrent devant Kichichouanne avec trois vaisseaux. Ils ne trouverent point de résistance, parce que la garnison Canadienne étant dépourvûe de toutes sortes de munitions de guerre & de bouche gagna le Canada par terre, à la réserve de trois seulement qui tinrent tête à cent Anglois dont ils en tuèrent trois, & voyant qu'il falloit succomber ils aimerent mieux s'enfuir la nuit dans les bois que d'être à leur discretion, & passerent à Quebec. La sainte Anne arriva, Monsieur, quatre jours après cette expedition. Le Capitaine mit du monde à terre pour sçavoir en quel état se trouvoient les Canadiens. Les Anglois détachèrent un vaisseau pour le prendre, mais celui ci gagnant le vent obliga les Anglois de rentrer dans la riviere, & s'en retourna en Canada.

D'abord que Kichichouanne fut pris, Rupert & Monsipi suivirent le même sort;

mais en 1694. Sa Majesté prêta à la Compagnie de Quebec , le Poli & la Salamandre. D'Iberville qui en étoit le Commandant vint à Quebec , où il prit cent vingt Canadiens pour faite l'expédition du Fort de Nelson. Il partit le huit Août , & arriva heureusement le vingt-quatre Septembre , devant que la riviere commença à prendre. Il forma le Siege qui dura huit jours , & après l'avoir bombardé il s'en rendit le maître , le 12. Octobre.

Il y trouva cinquante pieces de canon , cinquante-six hommes de Garnison sans Pelleteries , parce que les vaisseaux d'Angleterre ne faisoient que de partir.

Il y demeura quinze mois & repassa en France avec sa traite , après y avoir laissé la Forêt pour Gouverneur , avec la Plaque chef de Guerre chez les Iroquois , qui a eû l'honneur d'être connu du Roi.

Les Anglois revinrent , Monsieur , en 1696. avec quatre vaisseaux de guerre & une galiote à bombe , devant le Fort de Nelson. La Forêt disputa le terrain le mieux qu'il pût , lequel faute de vivres fit une capitulation fort honorable , s'étant réservé tout le Castor. Serigni Lieutenant de vaisseaux , frere de d'Iberville , arriva sur ces entrefaites avec le Dragon & le Hardi ; mais ceux qui arrivent devant ce

Fort, ont, Monsieur, cet avantage qu'ils peuvent disputer sans peine l'entrée de la rivière comme je vous le ferai voir dans la suite. Les Anglois n'observerent point la capitulation, s'emparerent du Castor qu'ils transporterent en Angleterre, & emmenerent le Chef de guerre des Iroquois, qu'ils ont tenu prisonnier jusques à la paix. Enfin le Roi renvoia notre Escadre en 1697. pour l'expédition du Fort de Nelson, où ses armes ont été pleines de gloire. Je n'ai pas été surpris, Monsieur, de la manière avec laquelle les Canadiens se sont distingués dans ces quartiers.

Monsieur le Comte de Frontenac donna à ces jeunes Conquerans tant de preuves de son expérience au fait de la Guerre, qu'ils avoient sué insensiblement cet air martial qu'il leur avoit inspiré depuis tant d'années que le Roi les lui avoit confié. Ils ne pouvoient donc se démentir de ce qu'il leur avoit appris, & il lui étoit d'autant plus glorieux de voir que les armes du Roi ont penetré les climats les plus rudes de l'Univers sous l'étendue de son *Generalat*, que malgré tous les contremorts qui nous y sont arrivés, il pouvoit dire avec justice qu'il falloit être Canadien, ou avoir le cœur d'un Canadien pour être venu à bout d'une telle entreprise.

Aprés que Jean Bourdon eût le premier connu la Baye du Nord du Canada, & qu'il eut fait son établissement, les Danois voulurent y venir en 1668. La premiere terre qu'ils y connurent fut la riviere de Manotcousibi au 59. deg. lat. Nord, qui prend sa source dans le païs des Atticmospicayes, & l'appellent encore la riviere Danoise, que les Anglois ont nommez Cher-chel. Les disgraces qu'ils eurent dans ce païs par les miseres & les maladies pareilles à celles que nous avons eûes, firent mourir soixante hommes de soixante & quatre d'équipage qu'ils étoient sur deux vaisseaux, ayant été obligez de laisser le plus grand pour ramener le petit. Cette mortalité donna de trop mauvaises impressions au Roi de Dannemark pour y faciliter dans la suite une traite avec les Sauvages.

La premiere riviere que l'on trouve aprés la Danoise en tirant vers le Sud est celle de Poaoürinagou, dite Bourbon, découverte par Desgtozeliers. Cette riviere est très belle, large d'une lieue à son embouchure habitée par les Mashkegonhyrinis, autrement Savanois, qui sont guerre avec les Hakouhirmous. A cinq lieues en dedans l'on trouve deux petites Isles d'une lieue de tour chacune, où il y a de grands arbres. Cette riviere n'est qu'à cinq lieues par

par terre de Penechiouetchiou, dite sainte Therese, & de sept par mer. C'est à la vûe de ces deux rivières où nous soutinmes dans le Pelican la gloire des armes du Roi, par le premier combat qui se soit donné dans ces mers glaciales, contre l'Hanshier, l'Hudsonsbaye & le Dering, ayant coulé le premier à fond, pris le second, & mis en fuite le troisième, après un combat de quatre heures. Toute cette côte a environ cent lieuës de platin, & l'on ne trouve que neuf brasses d'eau à six lieuës au large. Elle est tout-à-fait dangereuse, lorsque les vents de la mer règnent, principalement ceux d'Est ; Est-Sud-Est, Est-Nord-Est, d'où vient que les Vaisseaux qui viennent au Fort de Nelson gagnent d'abord une Fosse que l'on appelle le *trou*. Ce *trou* est un mouillage Est & Ouest, entre deux Bancs, à une lieuë de l'embouchûre de la rivière Sainte Therese. Il y a dix-huit pieds d'eau marée basse, & trente marée haute, larges de deux cens brasses sur six cens de long. Lors qu'un Vaisseau arrive, il doit ranger plutôt la barre du Nord que celle du Sud.

A une lieuë dans cette rivière est sur le bord de la rive à stibord le Fort de Nelson. Cette rivière prend sa source d'un grand Lac qui se nomme Michinipi, qui

est le véritable pays des Kricqs, d'où il y a communication aux Assiniboiuels, quoi qu'extrêmement éloignez les uns des autres.

La rivière Mathisipi, dite Legané, du nom d'un François qui étoit avec Desgrozeliers, se dégorgé à Babord vers l'embouchure, & environ une lieue au-dessus vis-à-vis du Fort est Matschisipi dite la Gargousse, aussi Canadien. Par le moyen de ces deux rivières les Sauvages vont au Fort de Nieuawayanne dont je vous ai, Monsieur, parlé, qui est sur le bord d'une grande rivière qu'ils appellent Kouachouc.

A douze lieues au-dessus du Fort est la rivière Oüjuragatchousibi, & à deux lieues plus haut que celle-ci est Apithsibi, dite rivière aux pierres à flèches, qui est le chemin par lequel les Sauvages vont à un grand lac qu'ils appellent Nameousaki, dite rivière à Eturgeon où sont les Nakoukouhinginous.

A vingt lieues au-dessus d'Apitsibi est Kichematoüami, dite grande Fourche de rivière, par où l'on va à Kichichouanne, qui est au fond de la Baye.

Je n'ai rien épargné comme vous voyez, Monsieur, à connoître à fond tout ce pays, qui est pour ainsi dire à l'extrême de l'Amérique Septentrionale, du

moins le plus éloigné qui soit connu & pratiqué par les nations de l'Europe.

Il ne me reste plus qu'à vous assurer que je suis avec passion,

**MONSIEUR;**

Votre très-humble, &c.

## VII. LETTRE.

## Détail des Peuples qui viennent faire la traite au Fort de Nelson.

## *Ceremonie que l'on fait pour ouvrir le Commerce des Pelleteries.*

MONSIEUR,

Porter un grand nom , & se soutenir par son merite personnel doivent étre deux choses inseparables. Aussi , se trouvent-elles en vous parfaitement réunies. L'on ne peut entendre parler dans le monde du nom de Duquêne , que l'on ne parle en même tems d'un des boucliers de la France , de la terreur , & du foudre des mers. Ruiter , ce Heros si recommandable dans la Hollande , redoutoit le grand Duquêne votre oncle , de glorieuse memoire , dont la valeur & l'intrepidité vous ont éte un modéle dans toutes les nations d'éclat où vous vous êtes signalé. L'estime que Sa Majesté fait de votre merite en vous donnant le Gouvernement general des Isles de l'Amerique est une preuve convaincante

qu'il reconnoit tous vos travaux militaires. Il vous fait même succéder \* à Mr. Phe-  
lipeaux qui étoit un general des plus con-  
sommez dans le métier de la guerre. Nous  
avons perdu dans ce general un pere & un  
protecteur de l'Amerique : mais nous es-  
perons le retrouver en vous, & que vous  
aurez pour les Ameriquains les sentiments  
qu'il avoit. Trop heureux en mon parti-  
culier de vous donner des marques de  
mon attachement pour votre personne,  
vous priant en même-tems de recevoir un  
détail d'une partie d'un voyage que j'ay  
fait en un païs bien oposé à ma patrie.

Le païs circonvoisin du Fort de Nelson  
est extrêmement plat. Il est rempli de fo-  
rêts dont les arbres sont fort petits à cause  
du grand froid. Il y a de grands marais peu  
praticables le long de la côte. J'eûs extré-  
mement de peine à en passer un qui avoit  
une lieue de long. Le Chevalier de Ligon-  
dez qui étoit beaucoup plus vigoureux que  
moi se trouva même assez embarrassé.  
Un jeune Pilote de vingt ans qui nous  
avoit suivi nous devint fort à charge. Un  
Iroquois que nous avions lui fut d'un  
grand secours qui lui porta son fusil. La  
nuit approchoit, & nous apprehendions  
de rencontrer quelques ours ou des loups,

qui sont fort carnassiers. Nous arrivâmes à la fin au bord de la mer.

Les peuples les plus voisins de ce Fort sont les *Oüenebigonhelinis*, c'est-à-dire, gens des bords de la mer. Ils vivent de chasse & de pêche. Les Loups marins y abondent, & ils sont beaucoup plus gros qu'en Canada. Ils en font fondre la chair, dont ils font des huiles qu'ils traitent au Fort. Elle est plus claire & meilleure que celle de noix.

C'est quelque chose de surprenant de voir la quantité prodigieuse d'Outardes, & d'Oyes sauvages le long du rivage. Ces peuples commercent le duvet de ce gibier qu'ils ramassent à leur ponte, & la garnison Angloise ou Françoise n'a point d'autre but. Tel Lit vaudroit en France trois à quatre cens francs. Les perdrix blanches y sont admirables, & il n'y en a point d'autres. Elles ont les pieds patûs, les yeux bordez d'un plumage de couleur de feu, & elles sont grosses comme de petits chapons.

L'on trouve dans ces quartiers des Renards blancs, & des Martes Zebelines plus belles qu'en Moscovie.

Les *Mensaunis*, gens de marais, habitent un païs plus haut que les *Oüenebigonhelinis*, qui est fort rempli de marais. Comme il y a quantité de ruisseaux, & de

petites rivieres qui se perdent insensiblement dans de grands Fleuves , ces peuples tuent beaucoup de Castors ; car ces animaux qui sont amphibies cherchent ordinairement les rivieres pour y faire leurs maisons. L'on y en trouve de très noirs : qualité assez rare , car les Castors sont ordinairement de couleur un peu roux. Ces peuples vouloient empêcher les autres nations plus éloignées d'aporter leurs Pelleteries au Fort , mais les Anglois les obligèrent de leur donner le passage libre sur leur terre , s'ils vouloient eux-mêmes commercer avec la nation Angloise.

Les *Savanois* , gens de Savanes , sont plus loin en montant vers le Sud Ce ne sont que savanes , prairies , & de beaux côteaux dans ce païs - là. L'Orignac , le Chevreuil , le Squenoton , & le Caribou y ont de quoi courir.

Le Squenoton ressemble au Chevreuil ; il est plus haut , la jambe plus fine , & la tête plus longue & plus pointuë.

Le Caribou a la tête semblable à un Veau. Il en a la chair & le goût.

Les *Christinaux* ou *Kricqs* , c'est-à-dire Sauvages , qui habitent les Lacs , demeurent à cent soixante lieuës. Ils ont l'usage des calumets de Paix. C'est une nation nombreuse dont le païs est vaste. Ils

s'étendent jusques au Lac supérieur. Ils vont quelquefois en traite au saut de Ste Marie & de Michilimakinak. Ce sont gens fort vifs, toujours en action, dansant ou chantant. Ils sont avec cela guerriers, & ils ont assez les manieres des Gascons.

Les *Migichibilinious*. C'est-à-dire, Sauvages, qui ont des yeux d'Aigles, demeurent à deux cens lieuës.

Les *Aassiniboëls* habitent dans l'Ouest & le Nord. Ils ne sont réputez qu'une même nation, à cause du grand rapport qu'ils ont en leur langue. Ce mot veut dire hommes de roche. Ils se servent aussi de Calumets, & demeurent à deux cens cinquante lieuës. Ils ont de grands traits marquez sur le corps. Ils sent posez & paroissent avoir beaucoup de flegme. Ils aprochent assez du caractère des Elamands.

Les *Oskquisaquamais* ne vivent ordinairement que de poissons. Ils tuent peu de Castors. Les robes qu'ils en portent sont cependant les meilleures, & le Castor en est plus gras. Cette bonté vient de leur malpropreté, s'essuyant leurs mains grassees à leurs robes de Castor.

Les *Michinipicpoets*, c'est-à-dire hommes de pierre du grand Lac, demeurent à trois cens lieuës. Cette nation habite Nord & Sud.

Les *Netaouatscmipoets*, c'est-à-dire hommes de pointe, demeurent à quatre cens lieues.

Les *Attimospiquaies*. Ce mot signifie côte de chiens. L'on n'a pas encore eû un commerce ouvert avec eux, parce qu'ils n'osent passer sur les terres des *Maskego-nehirinis*, avec qui ils sont en guerre. Il y a chez eux des bœufs d'une grandeur prodigieuse, dont les testicules sentent le musc, & le poil est aussi fin que celui de Castor, dont on peut faire même des chapeaux. Leurs cornes font un circuit à la tête comme celles des bœliers. L'on apprend de ces gens là qu'il y a un détroit, au bout duquel est une mer glaciale qui a communication à celle du Sud.

Ceux d'entre ces nations qui viennent de loin pour faire la traite avec les François s'y disposent au mois de Mai. Lorsque les lacs & les rivières commencent à chasser, ils s'assemblent quelquefois douze à quinze cens sur le bord d'un Lac, qui est un rendez-vous où ils prennent pour cet effet tous les expédiens nécessaires pour leur voyage.

Les Chefs représentent les besoins de la nation, engagent les jeunes chasseurs de prendre les intérêts publics, les conjurans de se charger des Castors au nom

des familles. Quand ils ont jetté les yeux sur un certain nombre, ce sont des festins que chaque famille leur fait. Pour lors la nation se donne mutuellement toutes les marques d'estime que l'on peut souhaiter. C'est un renouvellement d'alliance qui se fait. La joie, le plaisir, & la bonne chere regnent alors & pendant ce temps l'on construit des canots pour le départ. Ils sont faits d'écorce de bouleau, & ces arbres sont d'une grosseur plus considérable que ceux que nous avons en France. Les fondemens sont des varangues ou petites pieces de bois blanc de la largeur de quatre doigts, qui en font le gabari. Ils attachent au haut des bâtons d'un pouce de large, qui soutiennent l'ouverture des deux côtez. Ces petits bâtimens font une diligence surprenante. L'on peut faire en un jour plus de trente lieues sur les rivières. On s'en sert aussi pour la mer. Leur grandeur n'est pas réglée. On les porte facilement sur le dos. Ils sont fort volages à l'eau. Lorsque l'on veut ramier il faut se tenir debout, à genoux, ou assis dans le fond, parce qu'il n'y a point de sièges.

Lors que les Sauvages sont prêts de décendre, l'on choisit outre ces chasseurs quelques chefs qui viennent lier commerce de la part de la Nation. Je ne saurois

faire un juste dénombrement de la quantité de Sauvages qui décedent, parce qu'il y a des années qu'ils sont occupez à la guerre, ce qui les détourne de la chasse. Il peut y arriver ordinairement mille hommes, quelques femmes & environ six cens canots. Ils ont, Monsieur, cette politique qu'ils ne prennent point leur poste en arrivant, que quelqu'un ne leur ait limité auparavant un endroit. Et lorsqu'ils sont à une certaine distance du Fort, ils se laissent aller insensiblement au courant, afin que l'on ait le temps de les apercevoir, & ils font ensuite des cabanes sur le bord de la riviere.

Le Chef d'une Nation entre au Fort avec un ou deux de ses Sauvages les plus qualifiez. Celui qui commande dans cette place leur fait d'abord present d'une pipe & du tabac. Ce Chef lui fait un compliment fort succinct, le priant d'avoir quelque considération pour sa Nation. Le Commandant l'assure qu'il en sera satisfait. Le Chef ayant fumé sort de sang froid sans prendre congé de qui que ce soit. L'on ne s'en formalise même pas. Il assemble ses gens, leur fait le recit de l'acueil qui lui a été fait, & rentrant ensuite au Fort fait present au Commandant de quelques Pelleteries, le priant de recheff.

d'avoir en memoire sa Nation ; c'est , Monsieur , leur expression ordinaire , & de ne point traiter ses marchandises aussi cher qu'aux autres nations , car c'est à qui aura bon marché . Le Commandant le rassure de sa bienveillance , lui fait encore present de pipes & de tabac pour faire fumer tous ses députez . La traite se fait après hors du Fort par une fenêtre grillée , car l'on ne souffre point que le commun des Sauvages y entre . Lors qu'elle est faite avec le Chef d'une Nation , on lui fait un festin hors du Fort . L'on apporte une grande chaudiere sur l'herbe dans laquelle il y a des pois , des prunaux , & de la melasse . Lorsque les Sauvages sont assembléz , une personne de la part du Commandant les voyant dans cette situation , les prie de continuët toujours la même alliance , presente le calumet au Chef , & fait fumer tous les autres . Après que ce repas est fait , on les prie de faire une danse ; ce qu'ils font avec plaisir . Le Chef commençant le premier , dit un air sur le champ sur l'agreable acueil qui lui a été fait . On lui donne à son départ du tabac pour faire fumer ceux des autres nations qu'il rencontrera , & les engager de venir faire la traite , en cas qu'elles ne soient point encore venuës . Le tabac est le pre-

sens

sent le plus considérable dont on puisse les régaler. Tel a été l'usage pratiqué par les François, qui ont été maîtres du Fort de Nelson, auparavant que Sa Majesté y ait envoyé notre Escadre. Je suis avec passion,

MONSIEUR,

Vôtre trés. humble , &c.



## VIII. LETTRE.

*Retour en France.*

*Description d'une Maladie qui régne à la Baye d'Hudson.*

**M**ONSIEUR,

Qu'un Monarque comme notre Roi nous est précieux. Que la prolongation de ses jours doit nous être à cœur. La France vous a des obligations infinies de l'attachement continu, & des soins que vous prenez de sa conservation. J'en rendrai bon compte à mon retour dans notre Amerique, dont le trajet ne se peut faire qu'avec beaucoup de risques, car les perils, les hasards, mon naufrage, & d'autres disgraces qui m'ont suivi dans le Voyage que j'ai fait à la Baye d'Hudson, ne s'effacent pas aisement. En effet, la Mer est un élément si terrible, qu'elle n'a égard à qui que ce soit. Elle n'épargne pas plus l'honnête-homme que le scelerat, le pauvre que le riche, le lâche que le brave, & quand on se trouve comme moi réchap-

de sa colere, l'on compte cela comme un bonheur infini.

Nous partîmes du Fort de Nelson le 24. Septembre 1697. qui est le tems que les rivieres & la mer se glacent ordinairement, ou qu'il survient des vents très-cruëls. Nous n'avions pû le faire plutôt à cause du temps considerable que nous fûmes engagez dans les glaces du détroit, ce qui nous empêcha d'arriver de bonne heure devant le Fort de Nelson.

Nous appareillâmes d'un vent de Sud-Sud-Ouest, à une heure après midi. Le Profond, sur lequel avoit passé notre équipage, du Pelican qui s'étoit perdu, une partie de l'Hudsonsbaye, & de la garnison de ce Fort, échoüa une heure après à onze pieds d'eau sur les Bancs, du côté du Nord. Comme il nous restoit encore près d'une heure de *Flot*, nous nous élevâmes, & nous fimes route d'un vent de Sud-Sud-Ouest, sans cela nous aurions été obligez de faire passer une partie de nos trois cens hommes sur le Weesph, qui ne se trouva pas dans le même malheur que nous, & renvoier l'autre au Fort. Il est certain que nous y aurions mis la famine, & dans le Weesph, parce que celui-ci n'avoit tout au plus que ce qui lui falloit de vivres pour son équipage, & l'autre unique-

Les vents furent le lendemain fort rudes. Le froid augmentoit, parce que nous élevions vers le Pole. Les jours devenoient très-courts. Le Soleil ne paroifsoit plus, par consequent point de hauteur. Tempête manifeste. Nous faisions route sans sçavoir où nous étions, il nous falloit cependant donner dans le détroit. C'étoit une pierre d'achopement pour pouvoir y entrer, puisque nous étions renfermez dans une Baye dont le bout du Nord est inconnu. Nous étions errans dans un climat plein d'écueils.

Le mouvement continual de toutes les manœuvres accabloit nos Matelots. La misere dans laquelle nous nous trouvions tous faute de linge & d'habits, à cause de notre naufrage, causa tout-à coup le Scorbüt, & je n'oserois vous dire, Monsieur, que nous étions tous rongez de vermine, jusques-là que de nos Scorbutiques qui étoient devenus paralitiques en moururent. Quand les Matelots décendoient des hunes ils tomboient roides de froid sur le pont, & il n'y avoit que les fomentations qui pouvoient les faire un peu revenir.

Les uns se faisoient à la côte du Nord ; les autres vers l'Isle Phelypeaux. Quand

nous nous en vîmes à 35. à 40. brasses, fond de sable dans le Nord-Ouest, nous connûmes qu'en étant à deux ou trois lieues il y avoit grand risque, car c'est peu de chemin quand on se voit forcé d'un coup de vent, qui dure deux fois vingt-quatre heures.

Comme nous courions pour lors à l'Est, nous nous trouvâmes heureusement dans le détroit, ayant aperçû sur les dix heures & demie du soir l'Isle de Salsbré au vent à nous, qui paroissoit toute blanche, parce qu'elle étoit couverte de néges. Elle demeuroit au Nord Est du compas environ trois lieues. Les vents de Nord quart de Nord-Est exciterent encore de gros temps. Nous portâmes à l'Est avec les deux pacis le long de cette côte, & le 2. Octobre nous vîmes à la pointe du jour celle du Nord du Cap Charles par son travers, qui nous paroissoit du côté du Ouest-Nord Ouest, toute hachée en petites Isles, & les terres qui courroient à l'Est Sud-Est du côté des Isles Bonaventure, paroissoient hautes, fort unies, aussi couvertes de néges. Nous connûmes ces Isles à deux lieues & demie de nous, sur les neuf heures du matin. Elles sont à la côte du Nord, au 63. six m. par estime, 43. d. de variation Nord-Ouest, à 55,

56. lieuës de l'Isle de Salsbré. Elles sont à l'entrée d'un grand enfoncement dont on ne voit pas le bout. Elles portent le nom d'un Canadien, Capitaine de Fregate légère qui monta un vaisseau il y a quelques années pour la compagnie du Canada.

Nous ne trouvâmes plus de Bancs de glaces dans le détroit. Il y avoit encore des Isles flotantes extrêmement hautes, échouées à une lieuë ou deux des terres qui n'avoient pu suivre le courant. Les glaces qui sont dans la Baye & dans le détroit tiennent plus de quatre cens lieuës. Elles vont se dégorger dans la mer quand elles commencent à se détacher. Les débris en sont si grands que cinq à six mille hommes pourroient se mettre en ordre de bataille fort aisément. Elles se détachent ordinairement au mois de Juillet, & elles vont quelquefois sept cens lieuës au large, avant d'être tout-à-fait fonduës. On en trouve assez souvent sur les acores du grand Banc, & qui y sont encore si hautes que des Corsaires avides & affamez les ayant prises pour des Vaisseaux leur ont donné chasse; mais ils ne sont pas peu surpris, quand prêts de venir à l'abordage, ils voyent fondre tout d'un coup à leurs yeux leurs vaisseaux imaginaires, & évanouïr par là leurs fausses esperances. La

mer étoit donc libre. Il faisoit un froid si perçant , que nôtre équipage en fut entierement acablé. Presque tous nos Matelots devinrent Scorbutiques, & il nous en restoit si peu en état d'agir que nous nous trouvâmes contraints de nous servir de nos prisonniers Anglois.

Nous vîmes le 5. Octobre à midi les Isles Sauvages qui nous restoient au Nord Est. Elles sont à la côte du Nord , loin d'une à deux lieuës de la Terre Ferme, qui font un grand enfoncement , dont l'embouchure peut avoir quatre à cinq lieuës.

Nous aperçûmes le six le Cap-Dragon, à cinq lieuës. Il est au soixante-deux deg. 10. m. 38. de variation Nord Ouest , & nous connûmes sur les huit heures du matin à l'Ouest Sud-Ouest le Cap d'Amanquamanca qui est à la côte du Sud , & le neuf faisant la route du Sud Est quart de Sud , les Isles Boutonnes nous parurent au nombre de huit. Elles paroissent beaucoup plus hautes que celles de la *Resolution*. On les peut voir de treize à quatorze lieuës. Elles sont à deux lieuës de la Terre-Ferme , entre laquelle il y a un bon passage dont le Cap s'apelle Fleuri. Elles font l'embouchure du détroit avec la *Resolution* dont les courans portoient au Nord.

Nous commençâmes donc à nous trou-

ver hors des dangers, exemts de toutes ces inquietudes qui nous avoient fait apprehender de perir à tout moment.

*O socii ( neque enim ignari sumus ante malorum )*

*O passi graviora, dabit Deus his quoque finem.*

La dernière terre que nous laissâmes fut un endroit du païs de Laborador, que nous aperçumes à 25. lieuës, qui paroissoit encore d'une hauteur prodigieuse, & l'on peut dire que cette vaste côte qui commence depuis le Cap de *Bel-Isle* qui est au 59. d. 8. m. jusques aux Isles *Bontonnes*, ce qui fait 202. lieuës en droite ligne, est la terre la plus haute qui soit au monde, que l'on découvre quelquefois de 40. lieuës en mer. Tous ces objets pleins d'horreur s'évanouirent enfin à notre vûe.

*Janus satis terris nivis atque diræ,*  
*Grandinis misit pater.*

Nous n'avions plus qu'à prier le Ciel de nous être favorable dans le reste de notre traversée & de nous écrier  
*Ventorumque regat pater,*  
*Obstrictis aliis, præter Japiga,*

Je ne doute pas, Monsieur, que si vous m'aviez vû dans cet état vous ne m'eussiez fait le même souhait que fait Horace à son ami Virgile, lors qu'il

partit d'Italie pour Athenes. Il est vrai que ce vent d'Yapix étoit un vent d'Ouest Nord-Ouest, qui étoit largué pour arriver en France, & à mesure que nous faisions route, il sembloit que nous approchions de la Zone torride. Comme les vents forceerent; nous nous trouvâmes tout à coup en un autre climat. Ce changement si subit causa tant de mortalitez dans nos vaisseaux que l'on jettoit des cinq ou six Matelots par jour à la mer.

C'étoit une maladie qui avoit infecté nos Vaisseaux. Vous ne ferez peut-être pas faché si je vous en donne une idée. Vous allez voir que je suis devenu grand Medecin dans ce voyage, & que je n'ai pas tout-à-fait oublié l'anatomie que j'ai apris pendant ma Philosophie.

Vous sçaurez donc, Monsieur, que le changement si subit où l'on se trouve en arrivant dans ce climat, lorsque l'on quitte la saison la plus douce & la plus agreable de l'année, cause tout à coup une révolution dans le corps humain, qui contracte une maladie attachée à ces païs, que l'on appelle le Scorbute. Quoiqu'il attaque les personnes qui vont dans les païs chauds aussi bien que ceux qui vont à la Baye d'Hudson, les symptomes qui en arrivent me paroissent tirer leur origine

d'une cause differente, puisque les effets le sont aussi.

L'extrême froid & principalement la quantité prodigieuse de Nitre qui régne dans le détroit, forment des sels fixes qui arrêtent la circulation du sang. Ces esprits si mordicans causent des acides qui minent petit à petit la partie à laquelle ils s'attachent, & le Chile qui devient visqueux, acide, salé & terrestre, cause l'épaicisement au Sang dont le mouvement circulaire se trouvant interrompu, produit en même-tems des douleurs que l'on ressent aux extrémités inferieures, comme aux jambes, aux cuisses, & aux bras: l'on se sent d'abord attaqué par ces endroits.

Ces obstructions étant dans les veines qui portent le sang de la circonference au cœur qui en est le centre, étant comme un obstacle, procurent des tumeurs œdemateuses.

Ces parties deviennent insensibles, noircâtres, & lors qu'on les touche il y reste des creux tels que l'on feroit dans une pâte molle. Et comme les exostoses qui se rencontrent dans la partie du tibia ne sont produites que par les acides qui causent des douleurs entre les os & le perioste qui est une membrane cinereuse, laquelle ne peut être émûë sans recevoir une ex-

trême douleur, il ne faut pas s'étonner si les malades font de grands cris, quand on les touche.

C'étoit, Monsieur, une chose digne de compassion de voir des gens tout paralitiques qui ne pouvoient se remuér dans leurs branles, qui avoient cependant l'esprit sain & net.

Le peu d'exercice contribuë beaucoup à cette maladie ; car comme nous fûmes vingt-six jours graminez sur des glaces, l'inaction assoupiroit les sens : Et, dès lors que l'on se sent les jambes pesantes il faut courir & aller dessus pour dissiper cet engourdissement.

Mais, comme la mer geloit tous les jours de deux pouces dans le plus fort de la canicule, d'abord que le Soleil se couchoit, il étoit difficile que les équipages ne se laissent aller à une paresse qui étoit une disposition prochaine à les rendre malades.

Les nouitures que l'on est constraint de prendre sur mer n'y contribuent pas peu. Aussi ; la quantité d'acides qui sont dans les viandes salées qu'on leur donne, comme le bœuf & le lard, cause un gonflement aux gencives & une obstruction dans les glandes salivales qui n'ont d'autre usage qu'à filtrer la limphe d'avec le sang &

de l'aporter dans la bouche par de petits conduits qui servent de premier dissolvant à la coction. Et, comme tous ces petits canaux se trouvent offusquez par l'abondance de ces sels qui sont si penetrans , il se répand pour lors dans toute la bouche une humeur épaisse , gluante & visqueuse. Le sang trouvant alors ses conduits bouchez , il se forme un amas de matiere pourie qui corrompt les gencives , déchausse les dents , & les fait toutes tomber.

Il y en a qui ont un flux de bouche , d'autres un flux dissenterique. Les premiers bavent. La matiere visqueuse qui sort de leur bouche cause la cangrène dans les glandes & aux gencives. Il faut pour lors qu'un Chirurgien leur donne de bons gargarismes détersifs qui puissent détacher cette matiere épaisse. Le jus de citron seroit d'un grand secours.

Ceux qui ont le flux dissenterique sont beaucoup plus en danger de la vie. Il se forme en ces personnes une humeur extrêmement corrosive dans le mézentaire. Et comme les yeines souclavieres reçoivent le chile pour le porter au ventricule droit du cœur , qui concourt à la nutrition du corps par l'Aorte , dès lors que ce suc se trouve corrompu, il faut de nécessité qu'il arrive des sincopes & des défaillances de cœur ,

cœur, parce que celui-ci ne pouvant subsister que par la circulation d'un sang pur, net & vif, toute autre matière qui s'y formeroit ne peut qu'en détruire le cours ordinaire : d'où il survient aux uns des Fiévres, des Sinoches simples, aux autres tierces, double tierces, même quelques accès de quarte. Et la cangrene se formant dans le mesentaire, aux intestins, arrête les Loix de la circulation du sang. Les Polipes que j'apercevois à l'ouverture d'un Cadavre faisoient le même effet. Ce sont des morceaux de sang caillé que produit cette grande corruption, qui s'attachent aux ventricules du cœur, lesquels venant à offusquer ce mouvement réglé, causent des morts subites.

Le cerveau ne se trouvant plus humecté de ses douces influences, reçoit des vapeurs qui lui causent des délires, des transports, & la mort ensuite. J'en ai vû plusieurs qui paroissoient avoir la voix ferme, l'œil bon, la langue saine ; sans noirceur n'y excoriations, qui cependant mouroient en parlant.

Il faut donc se servir d'alimens qui puissent dissoudre la masse du sang, comme de Dissolvents sudorifiques & diaphorétiques, qui par leurs parties sulphureuses

& volatiles, entraînent par une insensible transpiration les Acides, consomment les cruditez de la masse, & puissent faire rallier ensemble les Fibres du sang par de bons alimens, leur donnant peu de viande salée, mais du Ris, des Pois, des Fayols, des Lavemens un peu détersifs, de l'Opiat astringent où les cordiaux entrent ; les changeant aussi de linge ; ce qui est un grand soulagement dans ces occasions.

Cette Maladie ne fait qu'augmenter l'appétit. Les Malades ont des faims canines. Il faut que ce soit la force des Acides qui se trouvent dans les glandes de la troisième tunique du ventricule, qui l'irritent.

Je ne fus pas surpris, Monsieur, que nous trouvant tout à coup en un autre climat à notre retour, ce changement causant de mortalitez dans nos vaisseaux. Il se faisoit pour lors une fermentation dans la masse du sang, qui causoit une corruption cangreneuse. Le chaud voulant dilater ce que le froid avoit retréci ; ce ne pouvoit donc être en ce moment qu'un combat. Et la nature se trouvant affoiblie par la dilatation des pores, causoit un débordement qui mettoit en desordre toute cette Machine.

La difference qu'il y a du Scorbut des pays chauds vient de la puanteur de l'eau

qui cause une corruption dans la bouche , & s'insinué insensiblement dans les parties nobles. Et par un contraire du climat des païs froids , lorsque les vaisseaux retournent en France de ceux qui sont chauds , le changement de climat qui est froid en arrivant reserre les pores , lesquels étant bouchez arrêtent la circulation du sang déjà corrompu , alors il se fait un cahos & un desordre qui suffoque un homme.

Enfin après tant de peines , de fatigues & de maux , nous arrivâmes à Belle-Isle le huitiéme Novembre. Nous allâmes mettre à l'Hôpital du Port-Loïis nos Scorbustiques , & nous partîmes de là pour Rochefort , où nous defarmâmes.

*Hic labor extremus , longarum hæc metaviarum.*

Graces au Seigneur , je sors , Monsieur , du plus affreux païs du monde. Je ne croi pas que l'on m'y *ratrape* , moi sur tout qui suis né sous la Zone torride. Il est juste que chacun fasse son Noviciat.

L'entreprise que nous venons de faire ne peut être que fort glorieuse aux armes du Roi. Cette devise est bien juste : *Quæ non maria.* En effet , l'activité & l'ardeur avec laquelle notre Ministre envisage tout ce qui peut contribuer à la gloire du Roi , l'engagerent de faire partir cet-

te Escadre pour la pousser & l'étendre jus-  
ques au Pole Antartique. Tout a contri-  
bué à ses desseins , malgré tant de disgra-  
ces qui nous sont arrivées.

Au reste , quand la France ne garderoit  
point ce quartier-là , le Commerce de la  
Pelleterie du Canada n'y perdroit pas , au  
contraire il en vaudroit mieux. Cette abon-  
dance de Pelleterie de surcroit de la Baye  
d'Hudson , ne peut faire que du tort à celui-  
là , si dans la suite l'on conservoit ce Fort ,  
sur tout dans un temps de Paix. Les Mar-  
chands du Canada seroient pour lors obli-  
gcz de vendre aux Sauvages leurs mar-  
chandises à vil prix. L'on commence à se  
passer en France de beaucoup de Pellete-  
ries , & on néglige même de porter des Palæ-  
tines par une mode toute nouvelle que l'on  
a trouvée d'en faire de petits rubans.

D'ailleurs ce Voyage-là ne se fait qu'a-  
vec des peines extrêmes , des travaux & des  
fatigues presque insurmontables , & les  
vaisseaux ne retournent en France que tout  
rongez , mangez , froissez par les glaces , &  
presque tous les équipages y perissent du  
Scorbut. Comme Rochefort fut la fin de  
notre navigation , ce sera aussi celle de ma  
Lettre , vous assurant que l'on ne peut être  
avec plus de passion que je le suis ,  
MONSIEUR ,

Votre très humble , &c.



## IX. LETTRE.

*Description du Fleuve saint Laurent jus-  
qu'à Quebec, Capitale de la nouvelle  
France.*

*De quelle maniere les François ont connu  
ce Continent, & le progrez que l'on y  
a fait pour la Foi.*

**MADAME,**

Toutes vos manieres si gracieuses, ce  
cœur si genereux que j'ai trouvé en vous  
pour tout ce qui me regardoit lors que j'ai  
employé votre crédit à la Cour, me fait  
des impressions si vives & si fortes sur  
mon esprit, que ma famille qui à l'hon-  
neur de vous apartenir avoit bien raison  
de me dire que je trouverois encor en  
vous, Madame, beaucoup plus que ce  
qu'ils m'en ont dit. Pour moi qui ai per-  
du depuis plusieurs années le goût, la dé-  
licatesse, & la politesse de la France, je  
ne sc̄ai plus la methode de m'énoncer avec  
graces sur tous les remerciemens que je  
devrois vous faire.

Vous me permettrez, Madame, de vous dire que je suis devenu un véritable Iroquois. Souffrez donc que je vous introduise dans le nouveau monde par la Lettre que j'ai l'honneur de vous écrire.

De toutes les navigations de long cours, celle de la Nouvelle France, jusqu'à l'embouchure du Golphe de S. Laurent est la plus aisée, parce que les Pilotes qui reconnoissent d'abord le Grand-Banc ont occasion de tenter facilement son entrée qui est entre le Cap de Retz dans l'Isle de Terre-Neuve, & le Cap du Nord dans l'Isle du Cap-Breton, appelée aujourd'hui l'Isle Royale. Entre ces deux Isles l'on trouve l'Isle de S. Paul, éloignée du Cap de Retz de dix-huit lieuës, & de cinq du Cap de Nord, les vaisseaux passent entre ces deux Caps.

Le Golphe de S. Laurent a pour barrière du côté de l'Orient la grande Isle de Terre-neuve, qui est presqu'aussi grande que l'Angleterre, de sorte qu'il peut avoir cent lieuës de large.

Les Eskimaux habitent le côté du Nord, qui est la terre de Laborador, laquelle a plus de cinq cens lieuës de côté jusques au Cap Digue, au 62. d. 45. m. à l'entrée de la Baye d'Hudson. Ces côtes sont les plus élevées de tout l'U-

nivers. On les aperçoit dans un beau tems de quarante lieuës. Ces peuples sont tout-à-fait cruels , avec lesquels il n'est pas possible d'avoir aucun commerce. Ils mangent la viande & le poisson crûs.

Le côté du Sud habité par les Abenaguis est un beau païs. Il y croît du bled ; mais comme je ne veux pas m'arrêter , Madame , à décrire les quartiers les plus agréables par les rivieres , les grandes prairies , les beaux arbres , l'abondance d'outardes , d'oyes , de canards , sarcelles , pluviers , becassines , tourtres , lièvres , perdrix , gelinotes de bois , & d'autres sortes de Gibiers que l'on ne voit point en Europe , comme canards bran- chus qui perchent sur les arbres , sans parler aussi des poissons & de la pêche de la Moruë. Je vous dirai seulement , Madame , que les Vaisseaux qui veulent entrer dans le fleuve viennent ordinairement reconnoître l'Isle Percée , qui est à l'extémité de ce vaste païs.

Cette Isle est un rocher proche le Cap de Gaspée , qui peut avoir trois cens soixante pieds de haut , escarpée à pied droit des deux côtéz , & vingt-quatre de basse mer. On va de Terre-Ferme à pied sec tout autour. Elle peut avoir de long environ quatre cens pas. Elle étoit autrefois

plus longue, allant jusques au Cap Montjoli, qui est à une portée de fusil ; mais la mer l'a sapée par le pied & en a fait tomber une partie. Il y a un trou en forme d'arcade par lequel une chaloupe Biscayenne peut passer à la voile. Lors que je rangeai cette Isle, je m'imaginois que c'étoit l'antre dont parle Virgile, ou Protée se retroit quand il gardoit les troupeaux & les bœufs marins de Neptune.

Il y a, dit ce Poète, une grande grotte dans un roc, où les vents repoussent plusieurs vagues qui se brisent en tournoyant. Les Navires qui sont en danger s'y mettent quelquefois à l'abri, & Protée se cache dedans au fond de cet antre.

L'Isle percée est un endroit très considérable pour la pêche de la Moruë qui y est très-abondante. Les Vaisseaux y mouillent tout proche à quatre cables, & y mettent des flottes pour les suporter de crainte des Roches qui sont au fond. Les Pêcheurs font le long de la côte de la Terre-Ferme leur échafaux dans lequel ils habillent les Moruës. Il y avoit aux environs un Convent de Recolets qui a été brûlé par les Anglois dans ces dernières guerres.

On n'a pas plutôt quitté cette Isle, que peu de tems après on aperçoit le Cap des Roziers, qui fait le commencement du

fleuve saint Laurent qui est le plus beau de toute l'Amerique.

Si Virgile l'eût connu il l'eut apellé sans doute le Roi des fleuves , & n'eut pas tant exageré le Po par le titre qu'il lui doit de *Fluviorum Rex Eridanus*. Il a vingt-cinq lieuës de large à son embouchure & court du Sud Ouest au Nord Est.

Les monts Nôtre-Dame sur le sommet desquels il y a toujours de la nége dans la plus grande chaleur de l'année, se découvrent de loin du côté du Sud. Cet aspect donna tant de frayeur aux Espagnols qui ont découvert les premiers le Canada , qu'ils lui donnerent en même temps le nom de Capo-Dinada , qui veut dire Cap de rien , & ils conçurent une si mauvaise idée de ce vaste païs , qu'ils ne daignerent pas pousser plus loin leur découverte.

Jacques Cartier l'un des plus habiles Pilotes de son tems, fut plus heureux que Jean Verrazans , Florentin de nation , qui par ordre de François I. découvrit en 1524. toutes les côtes de la mer qui sont depuis la Floride jusques à l'embouchure du fleuve saint Laurent. Cartier voulant signaler son courage par la découverte de quelque nouvelle terre , partit de Saint-Malo le 20. Avril 1534. Il reconnut les côtes & les terres qui sont au Nord & Sud

de l'embouchure de ce fleuve. Le récit avantageux qu'il en fit à son retour la même année, obligea François I. de l'y renvoyer pour penetrer le plus qu'il pourroit dans ce païs inconnu. Il eut l'avantage d'entrer le premier dans le fleuve, donnant des noms qui subsistent encore aujourd'hui aux Isles, aux Caps, aux moüllages, & aux terres les plus considerables jusques à Montreal, qui est à cent quatre-vingt lieuës de l'embouchure du fleuve.

Le froid excessif, la saison de l'Hyver extraordinairement rigoureuse, & le Scorbüt, l'avoient entierement desolé. Toutes les mesures qu'il avoit prises pour jettter les premiers fondemens d'une Colonie furent ainsi rompuës, ce qui fut cause que la Cour negligea pendant quelques années ce glorieux dessein.

Toutes les démarches que l'on fit dans la suite du temps pour ne pas laisser infructueux ce que Cartier avoit si bien commencé, me meneroient insensiblement à un très-grand détail. En un mot Mr. Champlain Geographe du Roi & un de ses Capitaines de Vaisseaux, qui fut soutenu du credit & des biens de Mr. de Monts Gentilhomme ordinaire d'Henri IV. termina glorieusement ce que plusieurs autres avoient tenté. Il jeta donc

les premiers fondemens dans l'endroit qui devoit être , comme il est aujourd'hui la Capitale de la Nouvelle France , où il bâtit en 1603. une maison qui lui servit de Magasin & de Fort pour se défendre contre les insultes des Sauvages.

Il n'y a point de navigation plus dangereuse que celle du Fleuve , & quelque experience que puissent avoir les Pilotes qui le frequentent , ils ont encore assez de peine à se tirer d'affaire. Les bâtures de Manikouüagan qui sont à la côte du Nord sont à craindre. J'y fis naufrage en 1698. Nous vîmes dans un tems de brume le feu de quatre coups de canon que l'on tira fort précipitamment des Vaisseaux du Roi , que nous avions joints trois jours auparavant. Notre Capitaine jugea bien qu'ils avoient peur d'échouer , & se croyant proche la côte du Sud il *revira de bord.* A peine cette manœuvre fut faite que nous échouâmes dans le moment à toute voile sur le minuit. Je ne scaurois vous exprimer , Madame , l'effroi où se trouva l'équipage , & une douzaine de Marchands qui venoient trafiguer. Il est vrai que les personnes qui ne sont pas accoutumez à ces sortes de contremes , patissent beaucoup. Ce fut un cashos & un desordre si subit , que ne yo-

yant ni le Ciel ni la mer , on n'entendoit que des cris & des gemissemens. Un peu de presence d'esprit & de fermeté est d'un grand secours dans ces tristes momens. J'avois fait naufrage trois fois cette même année. Je m'en tirai plus heureusement qu'à la Baye d'Hudson. Je scavois donc la conduite qu'il faloit tenir dans ces occasions. Je rassurai tous ces esprits effrayez , & nous mîmes la chaloupe à la mer avec bien de la peine. Nous n'étions échoüez que sur une pointe de sable mouvant , & la mer qui avoit été fort rude toute la nuit se calma. Nous demeurâmes dans cet état cinq à six heures , éloigné d'une grande lieüe de terre , toute bordée en cet endroit de chaînes de rochers , contre lesquels la mer se brise. Enfin nous nous retirâmes de là sans autre mal.

On voit dans le fleuve une très-gtande quantité de Baleines. Les Basques y avoient une pêche sedentaire il y a quelques années , & s'ils ne s'étoient pas amusé à enlever secrètement toutes les pelleteries de Tadoussac & des environs , ils ne s'en seroient pas vûs frustrez dans la suite.

Il est difficile d'arriver à Quebec de prime abord , à moins d'avoir un bon Nord Est. Les Vaisseaux mouillent ordinairement à Tadoussac qui est à quatre-vingt

vingt lieuës de l'embouchure du fleuve Saint Laurent. La riviere du Saguenai vient s'y décharger. Les bords en sont tous remplis d'arbres. On n'y trouve point de fond quelques lieuës en remontant, & lorsqu'un Vaisseau est contraint d'y relâcher, on l'amare aux arbres quand il ne peut aborder dans quelques petites ances.

Lorsque la marée est haute à l'embouchure de cette riviere, elle l'est à la même heure à Chikoutimi, qui est à vingt-cinq lieuës dans la profondeur. Cette marée irreguliere en aparence sembleroit extraordinaire, si l'on n'en connoissoit pas la cause qui est tout-à fait naturelle. Elle monte six heures à Tadoussac. Quand le demi-flot est à son entrée deux heures après qu'elle a commencé à monter, elle ne fait alors que commencer à Chikoutimi, où elle en est quatre à monter : ainsi la rapidité du courant de la riviere refoulant la marée ne lui donne que le tems de monter insensiblement pendant deux heures & demie, pour se trouver en équilibre de Chikoutimi avec l'entrée de la riviere, de sorte que, quand la marée est haute à Tadoussac, elle l'est en même-temps à Chikoutimi. Cette grande rapidité vient de ce que la riviere se trouve retraisie par la chute d'une montagne qui a été ren-

versée par un tremblement de terre , laquelle forme une Peninsule que l'on appelle Chikoutimi ; & comme il y a déjà un rapide au dessus qui contribuë d'ailleurs à la grande violence du courant , il ne faut pas s'étonner si la marée a tant de peine à monter. Tadoussac est très-considerable par la traite de la plus belle Pelleterie du Canada , sur tout des Marthes. Il y a une compagnie de Marchands à Québec qui payent tous les ans un certain prix aux Fermiers Generaux de la Compagnie du Canada pour avoir la permission de commercer seuls avec les Sauvages du Saguenay. Les *Montagnais* habitent ces quartiers. Ils regardoient autrefois les autres Nations avec mépris , s'estimant les vrais Gentilshommes du païs. Ils étoient superstitieux au dernier point , attachez à leurs Jongleries , & sans forme d'aucune Religion. Quand on leur demandoit qui avoit fait le Ciel & la terre? ils ne pouvoient dire qui en étoit l'Auteur. Si nous y avions été , nous en pourrions sçavoir quelque chose , répondoint-ils. Pour la terre c'est *Michabache* qui l'a faite. Ils rendoient raison de sa creation avec un mélange de fable qui ressentoient quelque chose du Deluge. Ils croyoient qu'il y avoit certains esprits dans l'air qui ont la puissance de

prédire les choses , & lorsque l'on vouloit leur donner la connoissance du vrai Dieu , à qui nous devions demander tous nos besoins , ils répondroient qu'ils voudroient bien le coñnoître , pour sçavoir s'il auroit le pouvoir de leur donner des Originaux & des Castors. La conversion de ces peuples a été l'ouvrage du Ciel par les soins des zélez Missionnaires.

Dans la distribution des premières Missions que le Pere Denis Jamai , premier Supérieur des Recollets , établit dans la Nouvelle France , avec Mr. Champlain , le Pere Jean Dolbeau fut choisi pour annoncer l'Evangile à ces Peuples. Il bâtit dans ces quartiers un petit logement où il ménagea une Chapelle en maniere de Cabane , pour y assembler les Sauvages. Il acquit en très-peu de tems l'intelligence & l'usage de la langue de ces Barbares.

Il soutint de grands travaux par tous les soins qu'il se donna à chercher ces peuples & à les visiter dans les lieux où ils étoient quelquefois assemblés ( car ils sont errans & vagabonds , n'ayant point de demeure fixe. ) Il poussa même jusques aux Betsiamites , Papinanchois , & Eskimaux , arborant par tout le signe du salut , de sorte que beaucoup d'années après on

a trouvé des marques du zèle de ce premier Missionnaire.

Les Jesuites sont présentement en possession de cette Mission qui est à Chikoutimi. Le climat y est beaucoup plus rude qu'à Quebec, quoi qu'il n'y ait que quarante lieues de distance en remontant le fleuve. Si le bled d'Inde, autrement bled de Turquie, & le bled de France pouvoient y venir en maturité, plusieurs nations s'y établiroient. On peut aller de là à la Baye d'Hudson, par des rivières & des lacs, en faisant quelques portages qui sont des espaces de terre pour aller d'une rivière à l'autre. Cette communication n'est que de quatre-vingt lieues par ce chemin, & il en faudroit faire sept à huit cens par mer, si l'on vouloit côtoyer le bas du fleuve, la terre de Laborador, traverser le détroit d'Hudson, qui a cent trente-six lieues de long, montant jusqu'au soixante-trois degrés, & redescendant vers le cinquante & un au fond de la Baye, où est Kichichoüane, Port appartenant aux Anglois.

Ce fleuve est rempli de quantité de belles îles remplies d'arbres, lesquelles sont assez dangereuses par les Bancs de sable. Le passage de l'île aux Coudres qui est à trente-cinq lieues au-dessus de Ta-

doullac, est aisé à connoître , n'étant qu'à une petite demie-lieuë de Terre-Ferme. Les Pilotes tiennent le milieu à vuë , ou un peu plus près de l'Isle que de la Grand' Terre. Il est fort difficile de suivre le Chenail qui est étroit en tournant , & extrêmement rapide. C'est un Goufre où il y a un grand fonds , de sorte qu'il faut avoir bonne marée & un vent forcé pour franchir ce passage , sans quoi un Vaisseau ne pouvant gouverner fait la piroüete par la vîtesse du courant , & est porté dans des rochers qui sont à fleur d'eau , & dans les *remoules* de la côte du Nord. Les tremblemens de terre ont causé de grands desordres dans cette Isle & dans la Terre-Ferme , par la chute de grosses montagnes , qui sont tombées dans la mer. C'est sans doute ce qui a formé en partie ce Goufre.

Aprés que l'on a fait ce trajet , on range la Baye S. Paul qui appartient à Monsieur de Laval , premier Evêque de Quebec. Elle est considerable par les plus beaux mâts du Canada.

J'en ai visité les *Pinieres* qui sont inépuisables. Je remarque trois sortes de Sapins. Les uns ont la feüille de la longueur & largeur d'un fer d'aiguillete , en pointe rangée le long de la branche. Cette espè-

ce a aussi la feüille tout au tour ; mais plus claire & éloignée , qui ne pique point.

On l'apelle Prusse. Son grain est beaucoup plus serré que les autres. La maturé de Norwegue a passé pour la meilleure , à cause de son grain qui est serré , ce qui vient de ce que ses arbres qui croissent sur des montagnes ont le pied sec , de sorte que les grands froids qu'il fait en ces quartiers resserrant le bois empêchent que la séve ne lui donne trop de nourriture pour en faire enfler le grain. Celle de l'Acadie n'est pas bonne depuis la Haive qui est au 44. d. jusques à l'entrée du fleuve saint Laurent , parce que le païs qui est temperé rend le grain bien plus gros.

Mais celle qui vient en la Nouvelle France , principalement à la Baye saint Paul , a toutes les qualitez nécessaires pour être très bonne. Les arbres croissent sur le penchant des montagnes extrêmement élevées , dont les eaux coulent dans la mer & dans une petite riviere. Le climat est froid ; mais le Soleil deslechant par sa force l'humeur superfluë de ces arbres , les tient plus serrés , & leur donne une liaison bien plus forte , qui les rend de meilleure qualité que celle qui est communiquée à ceux de la Norwegue par le froid.

Il y a encore une qualité de bois bien meilleure que ceux-ci, qui sont les pins rouges. Ils ne deviennent pas si gros que les autres, quoi que l'on y en trouve de trente pouces de diamètre à douze pieds du gros bout, & ils sont si souples qu'ils cassent rarement dans les tempêtes. Monsieur de Laval y a un moulin à scie, où l'on fait quelquefois par an vingt milliers de planches. Il y a un village à deux lieuës au-dessus à la petite rivière que l'on appelle les habitans de la Baye saint Paul. Ils ont cent cinquante terres en valeur, sur lesquelles ils ont recueilli en 1699. neuf cens minots de blé, cent minots de pois & quarante d'avoine. Ils ont la chasse & la pêche en abondance, sur tout celle du Loup-marin.

La Nouvelle France ne commence point encor à cette Baye, quoiqu'elle ne soit qu'à quinze lieuës de Quebec, & à cent cinq de l'embouchure du fleuve, & qu'il y ait des Habitans en plusieurs endroits, & une Paroisse à la Malbaye, qui est à six lieuës plus bas que la Baye.

Jacques Cartier place la terre ou Province du Canada à huit lieuës au-dessus de saint Paul, à des Isles qui sont par le travers du Cap-Tourmente, d'où l'on découvre Nord & Sud de ce Cap les habita-

tions qui forment aujourd'hui la Colonie.

Ce promontoire est si haut, que l'on pourroit le voir de plus de vingt lieuës, s'il étoit sur le bord de la pleine mer. Il fait une partie d'une chaîne de montagnes de cinq à six cens lieuës de long.

Parmi toutes les Isles qui sont vis-à-vis, l'Isle aux Oyes est très recommandable, par le meilleur beurre du païs, & à cause des pâturages qui sont sur les rives, & à cause des Outardes & des Oyes qui y viennent aux mois d'Avril & de Septembre en nombre infini.

Il se trouve un conflit au Cap-Tourmente de l'eau douce avec celle de la mer. La traverse y est fort dangereuse. Quelque connoissance qu'en puissent avoir les Pilotes, le plus sûr est de la faire à la sonde en montant, d'attendre vent & marée, & qu'elle soit haute en descendant de Quebec.

La premiere terre que l'on découvre au pied de ce Cap est la Seigneurie de Beaupré, qui appartient en propriété à Monsieur de Laval.

Elle a cinq lieuës de long. Son domaine est de deux lieuës, qui consiste en prairies, bois, & a une lieuë de terres labou rables. J'y ai vu un très beau Château de pierre de taille, de cent cinquante pieds de long, qui a coûté soixante mil livres à

bâtier. La grange & les étables sont de la même grandeur. Il paroît une muraille de six cens pieds de face sur deux d'épaisseur, qui n'est pas encor finie, & tous ces bâtiments sont estimez cinquante mil écus. Les pâturages y sont admirables. On y compte deux cens cinquante bêtes à corne.

Cette Seigneurie a trois Paroisses, dans lesquelles il y a plus de mille habitans. Les terres sont bonnes. Il y en a deux mil quatre cens soixante & deux en valeur. On y a recueilli en 1699. quatorze mil cinq cens quinze minots de bled, quoi qu'il y eût une famine par tout le Canada, sans compter huit cens quatre-vingt un minots de pois, & trois mil deux cens soixante & dix d'avoine. Il y a onze cens quarante quatre bêtes à corne. Il ne m'a pas été facile de sc̄avoir le revenu de cette terre, parce que le Séminaire à qui ce bien est annexé tire toutes ses provisions en especes. Autant que j'en peux juger, elle vaudroit douze à quatorze mille livres de rente.

L'Isle d'Orleans est entre cette côte & celle du Sud. Elle a six lieuës de long sur deux de large. Elle a été érigée en Comté sous le nom de saint Laurent en 1676. en faveur de Mr. Berthelot Commissaire général d'artillerie, des poudres & salpêtres.

de France. Il y a haute, moyenne, & basse Justice. Les habitations qui sont tout autour sur les bords font d'agréables points de vûes, avec les bois & les campagnes qui vont insensiblement en montant. Les terres y sont bonnes. Il y en a plus de quatre mille en valeur, sur lesquelles on a recueilli ces dernières années près de douze mille minots de bled.

Quebec est au bout de l'Isle d'Orleans, à deux lieues dans le Sud. Ouest. Il y a une rivière à une petite demie-lieue de là, appellée Cabir-Coubat par les Sauvages, à raison des tours & détours qu'elle fait. Jacques Cartier lui donna le nom de Ste. Croix, parce qu'il y arriva un pareil jour. C'est le premier endroit où il ait hiverné. Elle s'appelle présentement saint Charles, en mémoire de Mr. Charles Des Boües Grand Vicaire de Pontoise, fondateur de la première Mission des Recolets de la Nouvelle France. Ils y bâtirent en 1620. un Convent sous le titre de Nôtre-Dame des Anges, dans une espece de petite Isle entourée de grands bois où de trés-belles eaux serpentent.

Monsieur l'Evêque a acheté cet emplacement de ces Religieux où il a mis des Hôpitalieres qui y ont soin de l'Hôpital general qu'on y a bâti avec une grande magnificence.

La Comté d'Orsainville est dans cette riviere. Sa Majesté voulant gratifier Mr. Talon Intendant du païs, des services qu'il lui avoit rendus, réunit en 1671. le Bourg Royal, le Bourg la Reine, & le Bourg Talon en la Baronie des Islets, qui fut érigée en 1675. en Comté d'Orsainville. Ses heritiers l'ont vendu à Mr. l'Evêque, qui l'a réuni à l'Hôpital general.

A deux lieües en remontant cette riviere est le village de la Nouvelle-Lorette, habité par des Hurons, qui sont gouvernez par les Jesuites.

L'Eglise est bâtie sur le modèle de celles d'Italie. Ils étoient il y a deux ans dans un autre endroit assez voisin qu'ils ont quitté, parce que le terrain commençoit à être ingrat pour leur bled d'Inde.

Cette Nation est originaire d'un grand lac qui s'apelle Huron, à trois cens soixante lieües de Quebec. Elle étoit la plus fiere & la plus redoutable de tous ces quartiers ; les Iroquois même l'aprehendoient. Ils l'ont cependant subjuguée & presque détruite. Ils affecterent de faire alliance ensemble ; mais les Hurons donnerent trop aveuglement dans toutes leurs protestations d'amitié. Les Iroquois trouverent le moyen de les surprendre dans la suite, & causerent chez eux un grand de-

ordre, contraignant les uns de s'enfuir à Quebec, & les autres dans le Sud.

Tous leurs voisins apprirent avec effroi leur défaite, ne trouvant plus de seureté à cause des incursions que les Iroquois faisoient dans le temps qu'ils s'y attendoient le moins. Quoiqu'ils se vissent dispersez ils ne laisserent pas de faire des tentatives pour trouver encore des voyes propres à continuer la premiere alliance qu'ils avoient faites avec les François du temps de M. Champlain. Ils firent un établissement à l'Isle d'Orleans, où les Iroquois vinrent encore porter le fer & le feu à la veüe de Quebec, sans que le Gouverneur général pût leur donner du secours, apprehendant même qu'ils n'y fissent une décente. Les familles qui en rechaperent se mirent entierement sous la protection des François.

Il y en a de la même Nation qui demeurent à Michilimakinak parmi les Outaouaks. Ils sont du nombre de nos alliez. Ils nous ont cependant fort embarrassé dans ces dernieres guerres contre les Iroquois & les Anglois. Ils souhaitoient l'alliance des Anglois pour pouvoir établir un commerce ouvert avec eux, se persuadant qu'ils en tireroient plus de profit de celui-ci, qu'avec les François, dont ils ont

ent toujours trouvé les marchandises plus chères , & ils étoient bien-aïses en même tems d'avoir pour amis les Iroquois , afin de n'être pas inquietez dans leur chasse , & dans les mesures qu'ils vouloient prendre avec les Anglois. Le Baron qui a été un des plus politiques Chefs de cette Nation , nous a donné bien de la peine par toutes ses ruses & ses stratagèmes. Tantôt il étoit de nos amis , & tantôt il renversoit tous les projets des autres alliez qui ne respiroient que la destruction des Iroquois. On peut dire qu'ils sont extrêmement politiques , traîtres dans leurs mouvement , & extrêmement orgueilleux. Ils ont beaucoup plus d'esprit que les autres Sauvages. Ils sont généreux , ils ont de la délicatesse dans leurs entretiens , ils parlent avec justesse , ils sont insinuants , & il est rare qu'ils soient la dupe de qui que ce soit. Le Christianisme a beaucoup corrigé de leurs défauts dans ceux de Lorette , qui vivent avec une grande subordination à leurs Missionnaires.

Ce Village est contigu à Charles-Bourg qui est vis-à-vis de Québec , à l'Ouest Nord-Ouest , à deux lieues dans la profondeur des terres. Les Jésuites en sont Seigneurs. C'est un des grands Villages de la Nouvelle France.

Je ne vous parlerai point, Madame, de plusieurs Villages qui sont aux environs de Quebec, ni de la Seigneurie de Baupré qui est à la côte du Nord, séparée de celle de Baupré par le saut de Montmorenci, qui est une très-belle chute d'eau de plus de deux cens cinquante pieds de haut. Sa Nape qui est fort large tombe à pic dans un abîme & sur un gros rocher qui forme une pluie continue, on passe un *ance* de trois cens pas où il est renfermé, n'y ayant qu'un petit filet d'eau qui vient du bassin lors que la marée est basse.

Voilà une idée de ce qu'il y a de plus particulier jusques à Quebec. Je suis avec un profond respect,

MADAME,

Votre très-humble, &c.

## X. LETTRE.

*Gouvernement de Quebec, ville Capitale de la Nouvelle-France.*

*Idée du Commerce.*

*Caractere des Canadiens, & la maniere dont ils font leur établissement par les Castors.*

# MADAME,

La vertu se trouve dans toute sorte d'é-  
tats. Il y en a où elle s'acquiert sans peine.  
Chacun s'anime pour lors les uns & les  
autres par un feu de charité, qui est com-  
me forcé de s'entretenir avec eux ; mais  
la Cour est un séjour qui me paroît un peu  
plus épineux. Je vous avoué que depuis  
neuf mois que j'y suis j'ai trouvé en vous,  
Madame, des qualitez si éminentes, que  
je peux dire que vous avez réunies en vo-  
tre personne, & toute la politesse du cœur  
& toutes les vertus les plus parfaites. Mon  
silence respectueux m'arrête sur cet arti-  
cle. Vous ne serez peut être pas fâchée,  
que je vous fasse voir, en vous parlant du

Gouvernement de Quebec, la Capitale de la Nouvelle-France, qu'il y a beaucoup de pieté dans ce nouveau monde. Vous serez peut-être surprise qu'un pays aussi froid que celui-là ait donné une émulation aussi grande à l'établissement de la Foi par l'application des Missionnaires & des Religieuses, qui n'ont rien épargné à donner des preuves de leur zèle pour la gloire de Dieu.

Nous n'avons point de connaissance de l'éthimologie de Quebec. Les Sauvages qui y habitoient, lorsque les François vinrent s'y établir, l'appelloient *Stadaka*. On tient que les Normands qui étoient avec Jacques Cartier à sa première découverte de la Nouvelle France, apperçevant au bout de l'Isle d'Orléans, dans le Sud-Ouest, un Cap fort élevé qui avançoit dans le fleuve s'écrierent *Quel bec*, & qu'à la suite du temps le nom de *Quebec* lui est resté. Je ne suis pas garand, Madame, de cette étymologie. Quoi qu'il en soit, ce lieu est devenu la Capitale de la Nouvelle France. Sa situation est très-incommode par l'inégalité du terrain, mais la vûe est des plus belles qui se puisse voir, & la situation des plus commodes pour le Commerce. Il y a un grand Canal large d'une lieue & demie, qui s'étend depuis

la côte de Bauport jusqu'à la pointe de Levi, qui est dans la Seigneurie de Lau-  
son, qui tire son nom d'un Conseiller d'E-  
tat, qui a été Gouverneur général du païs.  
La Ville a une bonne Rade & un bon Port.

Le Fleuve a quatre bras vis à vis de  
cette Ville. L'un va au Sud de l'Isle d'Or-  
léans, qui a près d'une lieue de large ; le  
second au Nord de cette Isle ; qui décend  
au Cap-Tourmente : la riviere saint Chat-  
les fait le troisième, & le quatrième vient  
de Montreal, à soixante lieues au dessus  
de Quebec.

Ce fut-là où Monsieur Champlain fit  
d'abord alliance avec les Algonkins. L'u-  
nion devint si étroite qu'il se trouva obli-  
gé de prendre leurs intérêts contre les Iro-  
quois, qui faisoient la guerre à toutes les  
nations de l'Amerique Septentrionale, &  
il y bâtit une maniere de Fort à mi-côte.

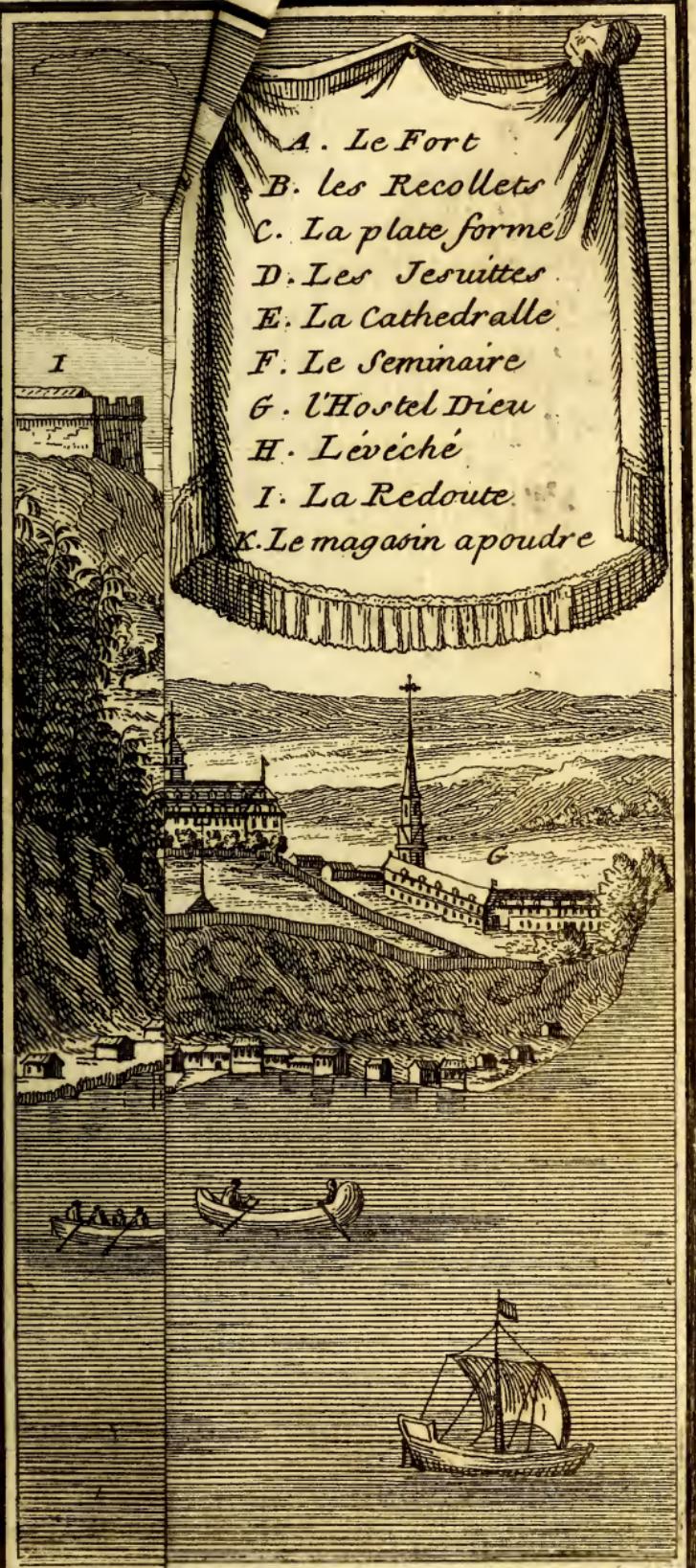
Les Algonkins qui étoient les maîtres  
de tous ces quartiers étoient fort nom-  
breux ; ils ont été insensiblement détruits  
par les Iroquois ; nous en avons encor quel-  
ques familles qui sont errantes. Il y a une  
jalousie & une inimitié irreconciliable en-  
tre ces deux nations. Les Algonkins sont  
mieux faits que les Iroquois. Ils ont les  
traits du visage assez reguliers pour des  
Sauvages, un air doux, une phisionomie

revenante, & l'on remarque dans leur entretien une délicatesse que les autres Sauvages n'ont pas. La Langue Algonkine est une Mere-Langue de laquelle beaucoup d'autres dérivent, & qui se parle & s'entend dans une grande partie de l'Amérique Septentrionale.

Quebec est au 46. deg. 40. min. de latitude Nord : il est le Siege d'un Evêque immediat de Rome, le sejour du Gouverneur General, la résidence de l'Intendant, le Tribunal d'un Conseil souverain, & la retraite de plusieurs Communautes Religieuses ; il y a haute & basse Ville. Celle-ci est sur le bord du fleuve, au pied d'une Montagne de quatre-vingt toises de haut, & d'une Falaise de vingt-huit, nommée le Saut au Matelot, parce qu'il en tomba un du haut en bas. Les maisons y sont de pierre de taille bien bâties ; les Marchands y demeurent pour la facilité du Commerce. Elle est si bornée de ce côté-là qu'elle ne peut s'agrandir. Elle est défendue par une Plate-forme dans le milieu qui bat à fleur d'eau, de sorte qu'il est difficile aux vaisseaux de passer sans être incommodéz.

On y voit la Chapelle de Notre Dame des Victoires, qui fut bâtie en action de graces de la levée du siege des Anglois. Le General Phips y vint en 1690. avec

- A. Le Fort
- B. les Recollets
- C. La plate forme
- D. Les Jesuites
- E. La Cathedralle
- F. Le Seminaire
- G. l'Hostel Dieu
- H. L'evéché
- I. La Redoute
- K. Le magasin apoudre





QUEBEC

- 1. Le Fort
- 2. les Recollets
- 3. La plate forme
- 4. Les Jesuites
- 5. La Cathedrale
- 6. Le Seminaire
- 7. l'Hostel Dieu
- 8. Le leveche
- 9. La Redoute
- 10. Le magasin apoudre





toutes les forces de la nouvelle Angleterre ; mais Monsieur le Comte de Frontenac, qui étoit pour lors Gouverneur General, défit ses Troupes dans une décente que firent les Anglois à Bauport, & lui fit lever honteusement le siège, avec perte de plusieurs de ses vaisseaux, & de plus de huit cens hommes d'équipage, dans le fleuve.

Il y a un chemin de la basse à la haute Ville, qui va insensiblement en tournant, les Charettes & les Carrosses néanmoins ont bien de la peine à monter.

Le Palais Episcopal est sur la côte. Monsieur de saint Vallier, ci-devant Aumônier du Roi en est l'Evêque. Nous en avons un autre qui est Monsieur de Laval premier Evêque de la Nouvelle France, il s'est démis de son Evêché il y a plusieurs années après avoir beaucoup travaillé à l'établissement de la Foy. Il vit présentement comme un simple Ecclesiastique dans son Séminaire.

Pour le Palais Episcopal c'est un grand Bâtiment de pierre de taille, dont le principal corps de logis avec la Chapelle qui doit faire le milieu regarde le Canal, il est accompagné d'une Aile de soixante & douze pieds de longueur, avec un Pavillon au bout, formant un ayant-corps du côté de

l'Est. Et dans l'Angle que fait le corps de logis avec cette Aile, est un Pavillon de la même hauteur, couvert en forme d'Imperiale, dans lequel est le grand Escalier. Le Rez de Chaussée de la principale court étant plus élevé que les autres courts & le Jardin, fait que dans cet Aile le Refectoire, les Offices & les Cuissines sont en partie sous terre, toutes voûtées de brique, & ne prennent jour que du côté de l'Est.

La Chapelle est de soixante pieds de longueur, son Portail est de l'ordre composite, bâti de belle pierre de taille, qui est une espece de Marbre brute. Ses De-dans seront magnifiques par son retable d'Autel, dont les Ornemens font un raccourci de celui du Val de Grace. Il y auroit peu de Palais Episcopaux en France qui pussent l'égaler en beauté s'il étoit fini. Tous les Curez de la campagne qui ont des affaires particulières à la Ville, y trouvent leur chambre, & mangent ordinairement avec Monsieur l'Evêque, qui se trouve presque toujours au Refectoire.

La Cathedrale est à la haute Ville. C'est un assez grand Vaisseau. Le Chapitre étoit composé dans son commencement de douze Chanoines & de quatre Chapelains. Il est réduit présentement à neuf, sans Chapelains à cause du peu de revenu : la réu-

nion d'une Abbaye à ce Chapitre n'étant pas encore bien réglée. Il y a Doyen, grand Chantre, Theologal, grand Penitencier, & grand Archidiacre.

Le Séminaire est tout proche ; Monsieur de Laval en est le Fondateur. Il est sur la Plate-forme de la pointe qui donna le nom de Quebec. La face qui regarde le Canal, accompagnée de deux Pavillons, forme la plus belle vue de la Ville. L'Aile gauche où est renfermée la Chapelle a deux cens vingt pieds de long, & la largeur du bâtiment est de trente pieds en dehors.

La Chapelle avec la Sacristie a quarante pieds de long. La Sculpture que l'on estime dix mille écus en est très-belle ; elle a été faite par des Seminaristes qui n'ont rien épargné pour mettre l'ouvrage dans sa perfection. Le maître Autel est un ouvrage d'Architecture à la Corinthienne ; les murailles sont revêtues de Lambris & de Sculpture, dans lesquelles sont plusieurs grands Tableaux, les Ornemens qui les accompagnent se vont terminer sous la corniche de la voûte qui est à pans, sur lesquels sont des compartimens en Lozange, accompagnez d'ornemens de sculpture peints & dorez.

Cette Maison a coûté environ cinquante mille écus. Lorsque Mr. de Laval en

fit l'établissement en 1663. il lui réservâ les Dixmes de toutes les Paroisses, à la charge de nourrir & d'entretenir tous les Curez tant dans les Cures que lorsqu'ils feroient apellez au Séminaire ; ayant le droit de les retirer comme il le jugeroit à propos & d'en faire venir de France aux frais de la Communauté, les Curez étant pour lors amovibles & révocables ; Sa Majesté les a fixez depuis par les dixmes dont ils joüissent ; de sorte que confirmant la même année l'établissement de ce Séminaire, le Roi lui en accorda le treizième pour les faire subsister. Mais comme par la suite du temps les Curez ont eu bien de la peine à vivre de leurs dixmes, Sa Majesté leur donne huit mil francs tous les ans sur les fonds du Tresorier général de la marine, que Mr. l'Evêque leur distribuë selon leurs besoins.

Ainsi les Curez sont présentement fixés, ils joüissent du revenu de leurs dixmes, & ceux qui ont de la peine à subsister ont un supplément.

Monsieur de Laval prévoyant que la Nouvelle France ne pourroit peut-être pas fournir assez de sujets pour remplir toutes les Cures, réunit son Séminaire avec celui des Missions étrangères de la rue du Bac à Paris, ce que le Roi confirma en 1676.

Le champ du Seigneur est vaste dans ce pays. Il y a de quoi s'occuper. Il n'est pas toujours nécessaire d'y envisager le martyre.

De jeunes Ecclesiastiques remplis d'une sainte ardeur n'ont point d'autre ambition en partant de France que d'être sacrifiés par les Iroquois. Il faut être comme Samüel dans une parfaite resignation à tout ce qu'il plaît au Seigneur, en se dépouillant de ses propres sentimens, & se conformant en même-tems aux intentions d'un Evêque qui sait ce qui convient à un chacun.

Il y a trente-deux Ecclesiastiques attachés à cette maison, sept Missionnaires dans le Mississippi, quatre dans l'Acadie, huit freres & autant de Donnez, qui sont des personnes attachées pour toute leur vie à une Communauté, où ils font les fonctions de Domestiques.

Le revenu fixe n'est que de treize cens livres de rente. Mr. de Laval y a attaché la Seigneurie de Baupré, ce qu'un Arrêt du Conseil d'Etat confirma en accordant au Séminaire dans ce temps les dixmes de toutes les Cures. Les pensions de quelques Ecclesiastiques, & le revenu des Chanoines qui vivent en commun contribuent aussi à la subsistance. Ils ont quatre-

vingt Pensionnaires qui vont au Collège des Jésuites. Leurs habits sont uniformes, ayant un capot bleu à la Canadienne, sur lequel il y a un passe-poil blanc, d'étofe.

Les caves sont d'une grande beauté. On diroit en hiver que ce seroit un jardin où toutes les legumes sont par ordre comme dans un potager.

Permettez moi, Madame, que je fasse ici une petite digression qui vous donnera une idée de la vertu & du zèle Apostolique de ces Ecclesiastiques qui ont porté l'Evangile à plus de six cens lieuës d'ici.

Nous apprîmes avec plaisir, il y a un an, le progrés que fit Mr. de Montigni Grand-Vicaire de Monsieur l'Evêque de Québec dans le Mississipi, par tous les soins qu'il se donna à y publier l'Evangile. Il a visité insensiblement ce fleuve en très-peu de temps, jusques à l'embouchure où il a trouvé le Fort de Maurepas. Nous ne voyons point de François après Monsieur de la Sale qui ait fait cette découverte si heureusement, au travers de tant de nations qui y sont établies. Tout y est en guerre. Quelques nations commencent cependant à vivre en bonne intelligence par son entremise.

Ces peuples comprennent assez que la paix

paix est un moyen pour vivre plus heureux , & que pour acquerir cette tranquilité il faut quelquefois calmer les justes ressentimens que l'on peut avoir contre son ennemi pour qu'il donne une satisfaction qui ôte tout ombrage.

Depuis qu'ils ont apris qu'il y a un nouvel établissement Français au bas du fleuve d'où ils peuvent tirer plusieurs avantages , ils ne respirent que les occasions d'y pouvoir aller ; mais les Natchets qui ont guerre avec quantité de nations du haut du fleuve , sont un grand obstacle pour en permettre le commerce.

La passion qu'ils ont d'être instruits des Mîsteres de notre Religion a dissipé leurs partis contre les Tonicas , les Taensas , & plusieurs autres nations , dans l'esperance qu'ils ont que ce Missionnaire doit passer une partie de l'année chez eux. Il se chargea d'assurer ces peuples de leur part , qu'ils vouloient vivre d'orénavant dans une parfaite union.

Cette Nation est la plus nombreuse du fleuve.

Elle habite des côteaux qui ne sont jamais inondez.

Le Mississipi a cela d'incommode , qu'il se déborde fort loin dans les terres.

Les Natchets executerent leur parole

trois jours après qu'il fut arrivé chez les Taensas, ausquels ils envoyèrent des Députez que l'on reçût avec tout l'accueil possible. On les conduisit avec ceremonie vis-à-vis la porte du Temple où le Grand Chef & les principaux de la Nation les reçurent. Ils presenterent au Temple six robes de Rats musquez bien travaillées.

Un ancien qui étoit comme le Grand Prêtre, harangua à l'entrée sur une petite hauteur, adressant la parole à l'Esprit, & exhortant les deux Nations à oublier le passé & à vivre dans une paix inviolable.

Quoique les Sauvages de l'Amerique Septentrionale, vivent sans culte & sans aucune forme de Religion, ceux-ci ont des moeurs & des maximes qui les distinguent des autres. Ils ont des Temples dans lesquels ils entretiennent un feu perpetuel qui est consacré à l'Esprit. Ils en reconnoissent plusieurs ; mais ils adorent particulièrement celui qui préside à la nature.

Les Etrangers ne leur font point de présens un peu considerables qu'ils ne les portent en même temps au Temple, avec beaucoup de respect, comme un hommage qu'ils rendent à l'Esprit.

On les reçoit pour lors avec des ceremonies, se tournant du côté du Temple, levant les mains au Ciel, se les mettant sur

la tête, & regardant les quatre coins du monde. Lors qu'ils viennent chez eux pour y traiter d'affaire ils vont au Temple où tout ce qu'ils offrent est distribué à la Nation devant la porte. Il n'y a que ceux qui en ont le soin qui osent y entrer, ayant cette opinion ridicule, que si quelqu'autre y entroit, il mourroit. On y voit des figures d'hommes & d'animaux en relief assez mal travaillées, & plusieurs caisses d'os des Chefs les plus considerables.

Ils croient que l'on se trouve après la mort dans un païs fort éloigné, ils mettent pour cet éfet dans le Tombeau du défunt tout ce qu'il avoit de plus précieux. Les parens & les amis y contribuent aussi par un petit nombre de corbeilles pleines de farine, afin qu'elle lui puisse servir dans son voyage.

Les Natchets & les Taenfas ont une Loi bien cruelle. Lorsque le Grand Chef meurt, plusieurs se font un principe de Religion de mourir avec lui; mais lorsque le nombre n'est pas suffisant, on porte un présent à une famille qui se fait un honneur d'y envoyer quelques uns qui ne font aucune difficulté de sacrifier leur vie.

Il y a trois à quatre ans que trente Natchets souffrissent la mort pour accompagner leur Chef.

On leur casse la tête à coups de haches, après qu'ils ont fait brûler une certaine racine dont nous ne connaissons pas encore la propriété, ou bien ils permettent qu'on les étrangle.

Quoique ce Chef ne soit pas tout-à-fait absolu, on a cependant pour lui une grande vénération. Les femmes & les enfans n'osent entrer dans sa cabane, les anciens & les plus considérables ayant seuls ce privilége.

On n'approche de son lit que de loin, & personne ne prend la liberté de passer entre ce Chef & un flambeau de canne qu'on y allume tous les soirs.

Le Village où il demeure s'assemble au temps des semences & de la récolte pour travailler sur ses terres. On commence d'abord par une danse générale, chacun contribuant ensuite à un festin solennel, après lequel c'est à qui lui rendra ses services.

J'ai peur, Madame, de m'engager dans un trop grand détail des mœurs de ces peuples, qui m'éloigneroit insensiblement de mon sujet.

Revenons à Quebec. Je vous dirai, Madame, que le Château est sur le bord d'une grande côte, escarpée de trente toises. Il est irrégulier dans sa fortification,

ayant deux Bastions du côté de la Ville, sans aucun fossé. La maison du Gouverneur general est de cent vingt pieds de long, au devant de laquelle est une terrasse de quatre-vingt pieds qui a la vûe sur la basse Ville & sur le canal. Ce bâtiment est fort agreable tant pour ses dedans que pour ses dehors, à cause des Pavillons qui forment des avants & arriere corps. Il est à deux étages, il y manque encore un Pavillon de trente-trois pieds de long.

Il y a une batterie de vingt-deux embrasures à côté de cette maison, partie dans l'enceinte & partie au dehors, qui commande la basse Ville & le fleuve. A quatre cens pas au dessus est le Cap au diamant de quatre-vingt toises de haut, sur lequel est une Redoute qui commande le Fort, la haute Ville & toute la campagne.

Ce Cap est rempli de Diamans dans ses rochers. Il y en a d'assez beaux, & s'ils avoient la fermeté du vrai Diamant on s'y tromperoit aisément. Au dessous du Cap, en tirant au Nord-Ouest à l'extrémité de la haute Ville, est un Cavalier revêtu de pierre, sur lequel on peut mettre plusieurs pieces de canon, qui commandent la campagne, dans le milieu duquel est un moulin : On a fait un nouveau Bastion qui met la Ville à l'abri de l'insulte des ennemis.

Le Gouverneur general à douze mille francs d'apointement, trois mille en qualité de Gouverneur particulier, & autant pour le fret de ses provisions qu'il fait venir de France.

Il a huit mille sept cens quarante-huit livres pour sa compagnie des gardes, composée d'un Capitaine, d'un Lieutenant, d'un Cornette, & de dix sept Carabins.

La garnison du Château que les Fermiers du Canada entretiennent est composée de deux Sergents & de vingt-cinq Soldats. Ils ont trois mille sept cens soixante & dix livres, & quatre cens quatre-vingt livres pour leur bois & leurs souliers.

On compte onze Gouverneurs généraux, depuis l'établissement de la Colonie, parmi lesquels Mr. le Comte de Frontenac a gouverné l'espace de vingt ans. Il étoit l'amour & les délices de la Nouvelle France, la terreur des Iroquois & le pere des Nations Sauvages aliées des François. Il déclara la guerre à la Nouvelle Angleterre de la part du Roi en 1689. Il soutint le siège de Quebec en 1690. contre toutes les forces des Anglois. Corlard petite Ville de la Nouvelle York fut emportée d'emblée par ses ordres, dans laquelle on épargna une quarantaine d'Iroquois. Cette Nation ne reconnût point ce

bienfait. Elle se joignit dans la suite aux Anglois ; mais il leur fit connoître que les ayant voulu considerer comme ses amis , il pouvoit, quand il voudroit , leur faire ressentir la force de ses armes. En effet , le fort des Aniés , une des cinq nations Iroquoises , fut pris d'assaut en 1693. dans lequel on prit trois cens de leurs Guerriers.

Il alla en 1694. attaquer en personne à l'âge de 74. ans les Onnontagués qui sont de la même Nation , où il porta le fer & le feu ; & quelques résolus qu'ils fussent de se défendre jusques à la mort , ayant envoyé tous leurs vieillards & les femmes dans la profondeur des bois , ils furent contraints d'abandonner leur Fort plutôt que de hasarder une défense incertaine , leurs campagnes de bled d'Inde furent brûlées : ce qui leur causa une grande famine. Les Onneyoüts eurent en même- temps un pareil sort. Il les a obligéz de le reconnoître pour leur Pere dans toutes les Ambassades où ils sont venus lui demander la Paix; mais dans le temps qu'il alloit la conclure il mourut. La nouvelle de sa mort se répandit aussi tôt chez eux. Il fut sensiblement regretté. Tout ce que je peux vous en dire , Madame , est que la Nouvelle France a fait en lui une très grande perte. On reconnut quelques jours avant

sa mort où l'on estime les choses quand elles sont prêtes de finir, & où l'on commence à les mieux voir lors qu'on les va perdre, combien le Canada avoit d'amour & de tendresse pour lui. Ce n'étoit que larmes. On n'entendoit de toutes parts que des loüanges que l'on donnoit à sa vertu & à ses belles actions ; de sorte qu'il pouvoit déjà jouir de sa réputation & de sa gloire, & goûter comme par avance les favorables jugemens qu'on devoit faire de lui après sa mort. L'Etat Ecclesiastique l'honoroit pour sa pieté, & la noblesse l'estimoit pour sa valeur. Le Marchand le respectoit pour son équité, & le peuple l'aimoit pour sa bonté.

Le Convent des Recolets est tout vis-à-vis le Château. Leur Eglise est belle. Elle est entourée en dedans d'une boissure de noyer de huit à dix pieds de haut. Le tableau du Maître-hôtel est un Christ que l'on décend de la Croix fait par le fameux frere Luc qui y demeuroit pour lors. La maison est bien bâtie. Le cloître est très-beau, tout vitré avec les armes de plusieurs particuliers. Il y manque encor quelque corps de logis. La Nouvelle France leur a obligation de l'établissement de la Foi. Leurs premiers Missionnaires se sont rendus recommandables par tous les

travaux Apostoliques ausquels ils se sont occupez. Que de peines & de miseres n'ont-ils pas souffert parmi cinquante Nations barbares qu'ils ont conduits insensiblement à la connoissance du vrai Dieu. A mesure que l'Esprit du Seigneur se répanoit dans les cœurs de ces peuples, ils les voyoient venir en foule se jettter à leurs pieds pour être instruits des veritez qu'ils avoient ignorées jusques alors. Leurs Capitaines en tête venoient demander le Baptême, & le recevoient avec leurs Enfans. Cette ferveur augmentant de jour en jour paroissoit comme effacer celle de nos François. Des Villages entiers s'atachoient avec application à toutes les regles & aux exercices de pieté que ces zelez Missionnaires leur prescrivoient. On voyoit en certains endroits des Chefs préposez aux prières, aux conferences, & aux affaires de notre Religion.

Il se trouvoit même des Neophites qui déclamoient contre les vices & les déregemens par des discours pleins de zèle.

On s'est accoutumé d'abord à leurs manieres barbares, & par ce moyen on les a humanisez insensiblement. Le grand desinteressement qu'ils remarquoient dans les Missionnaires leur faisoit connoître que ils n'envisagcoient que leur bien & leur

salut. Ce seul endroit les toucha vivement parce qu'ils faisoient un juste discernement de leur vertu , par l'empressement qu'ils remarquoient dans les François qui ne s'embarassoient que du commerce de leurs Pelleteries. A mesure qu'ils dévelopoient les nuages où ils étoient ensevelis , ils trouvoient qu'ils n'étoient pas de veritables hommes : Et après avoir connu dans la suite des années le véritable caractère des François ; ils ont tâché de les imiter dans toutes leurs manieres..

Nous ne voyons pas présentement que les Recolets ayent des Missions chez les Sauvages. Ils s'occupent au dedans du païs où ils font les fonctions de Curez dans les Paroisses de la campagne.

Les Jesuites qui vinrent en 1665. partagèrent avec eux les travaux Apostoliques. La moisson devint pour lors plus grande. Ils trouverent beaucoup de difficultez à passer en Canada , part tous les obstacles que leur fit Monsieur de Caen directeur de la Compagnie qui étoit de la Religion.

Mais Mr. de Ventadour à qui Mr. de Montmorenci son oncle avoit cedé le titre de Viceroy de ce païs , obtint l'agrément de Louis XIII. en leur faveur , & la Compagnie qui vit bien qu'on la contraindroit d'y donner les mains , consentit de bonne

grace en leur établissement, étant obligez néanmoins d'entretenir toujours le même nombre de Recolets.

Les Pères Lallemand, Macé & Brebeuf furent choisis par le Père Noirot Provincial de Paris pour être les Coadjuteurs spirituels, & les frères Buret & Charton pour les Coadjuteurs temporels. Mr. de Caen qui vint en Canada leur suscita beaucoup de traverses.

Les Pères Recolets les reçurent chez eux pendant deux ans, où ils n'avoient qu'un même esprit, & ne faisoient qu'un même corps, jusques à ce que leurs affaires de France pussent être réglées. Ils travaillerent de concert dans les commencemens. Le Père Joseph de la Roche-d'Allion Recolet, de la maison du Dulu-de & le Père Brebeuf, furent destinez pour la Mission des Hurons qui est à trois cens lieues au-dessus de Quebec.

L'Evangile commençoit à fleurir, & la Colonie augmentoit, mais le nombre d'Huguenots qui y étoient pour lors aurroit fait un grand tort à la Religion, si le Père Joseph le Caron Recolét, n'eut fait tous ses efforts en France pour faire mettre un Catholique à la place du Directeur de la Compagnie, qui obligeoit les Catholiques d'assister à leurs prières.

La tranquilité devint un peu plus grande dans le centre du païs, lorsque Mr. de Caën fut rappelé. L'acroissement de la Foi n'étoit plus si travaillé par des gens qui ont coutume de tourner en ridicule les Ministres de nos saints Mîstères, mais lorsque les Jesuites arriverent en la Nouvelle France, ils devinrent une pierre d'achopement aux Religionnaires. Il étoit du bien de la Colonie que ces Peres fussent sedentaires, afin d'avoir lieu, à mesure qu'elle augmenteroit, de fournir des sujets aux Missions éloignées, & de contribuer à l'éducation des familles.

Je trouve, Madame, que leur conduite fut tout-à-fait judicieuse, lors qu'ils firent embarquer vingt ouvriers de métier pour faire un établissement solide. Les Peres Noirot & de la Nouë, vinrent en même temps prendre part aux travaux de leurs premiers Missionnaires. La maison qu'ils ont présentement est à la haute Ville. Le Collège a été fondé par le Pere Gamache qui fit présent de vingt mil écus. L'Eglise est fort propre. Le plafond est en compartimens de plusieurs quadres, remplis de plusieurs figures & ornementz qui font une belle symetrie. Le jardin est grand, accompagné d'un petit bois de haute

haute fataye, où il y a une très-belle avenuë.

Ils enseignent les Humanitez, la Philosophie, & la Theologie; ils ont porté l'Evangile à plus de huit cens lieuës de Quebec. Ils ont scû dompter la ferocité des Iroquois; les Peres Lallemant, Brebeuf, & de la Noüe ont versé leur sang les premiers chez ces Infidelles: Les deux premiers furent brûlez & rôties à petit feu, & souffrissent tout ce que la rage & la fureur pouvoient inspirer, & l'on fit mourir celui-ci de froid. Je ne parle point de plusieurs autres de cette Société, qui étant venus dans la suite en Canada s'estimerent très-heureux de suivre les mêmes traces de ces premiers Apôtres.

Quelques traversées qu'ils ayent rencontrées dans cette penible & dangereuse Mission, ils ont cependant trouvé le secret de soumettre une partie de cette féroce Nation, sous le joug du Seigneur par la belle Mission qu'ils ont formée au Saut Saint Loüis, proche l'Isle de Montreal, où ils ont assemblé plus de mille Iroquois qui composent un beau Village. Ils sont présentement plus de cinquante Religieux dans toute la Nouvelle France. On compte treize Missions éloignées, & ils ont penetré jusques au bas du Mississipi, à

plus de six cens lieuës de Quebec.

Quoique la dernière Guerre que nous ayons eû avec les Iroquois pendant douze ans , ait interrompu le cours des projets qu'ils avoient formé pour le parfait établissement du Christianisme , chez ces Sauvages , ils n'ont pas laissé de demander dans les dernières Ambassades un de ces Religieux , pour être le mediateur de la Paix. Le Pere Bruyas fut en 1700. à Onnontagué , où il renversa tout ce que vouloit faire le Député du Comte de Bellomont , Gouverneur général de la Nouvelle Angleterre , contre l'alliance que les cinq Nations negocioient avec nous , & il ramena une partie de nos Esclaves.

Si les Religieux qui se sont établis dans la Nouvelle France n'ont envisagé que le bien public & la gloire de Dieu , les Hôpitalieres qui vinrent en 1639. travaillerent aussi de leur côté à tout ce qui pouvoit contribuer au soulagement des peuples , soit pour le spirituel , soit pour le temporel.

Dans quelle admiration n'étoient-ils pas de voir d'un côté des hommes qui se sacrifioient uniquement pour leur salut , & de l'autre des filles dont la charité leur fairoit abandonner leur Patrie & traverser les Mers pour venir prendre soin de leur

santé. Les travaux Apostoliques de ces Religieux les faisoient quelquefois rentrer en eux-mêmes ; ils ne pouvoient comprendre comment ils avoient pu être jusques alors dans l'ignorance du vrai Dieu, eux qui se croyoient les véritables hommes, & les veilles & les fatigues de ces saintes Religieuses dans un païs si oposé aux douceurs de la vie, les touchoient sensiblement.

Ces premières Filles n'étoient pas venues seulement pour y exercer le droit d'hospitalité, & pour le soulagement des malades ; mais aussi pour instruire les femmes & les filles Sauvages. Il est vrai que l'on s'imaginoit en France qu'il n'y avoit qu'à *cabaner* dans les bois auprès des Sauvages. C'étoit à la vérité l'intention de leur Illustre Fondatrice.

Elles le firent en effet. Madame la Duchesse d'Aiguillon, soutenuë du crédit de Mr. le Cardinal de Richelieu son oncle, voulant contribuer au bonheur & à la félicité de ce nouveau monde, tira de la maison de Dieppe trois Hôpitalières Professes de Cœur, avec l'agrément de Mr. l'Archevêque de Rouen. Elle leur fit un fond de soixante mil francs sur les carafes d'Orléans. La compagnie leur accorda une concession de terre en 1637, on

commença à bâtir en 1638. une petite maison à sainte Marie , un peu au dessus de Quebec , & on jeta dans la même année les fondemens de leur maison dans cette Capitale. Elles arriverent en 1639. avec des provisions pour deux ans. La petite verole qui se mit la même année parmi les Sauvages , leur donna bien de l'occupation. Les maladies ayant cessé les Sauvages s'établirent à une lieuë au-dessus de Quebec , sur le bord du Fleuve. Les Hôpitalieres , qui n'étoient venuës que pour eux se trouverent obligées de ne les pas abandonner. Elles y firent un petit établissement en 1640. afin d'en être plus à portée ; & en cas qu'il ne pût subsister , elles résolurent d'en faire une metairie. Le feu prit malheureusement la même année chez les Jesuites , qui brûla la maison & l'Eglise. Ces Dames leur cederent leur maison de Quebec , parce que les Jesuites faisant les fonctions de Curez , les François auroient eu de la peine à se passer d'eux. Elles allerent à saint Michel en attendant qu'elles pussent accommoder leur maison de Silleri , & elles se trouverent ensuite au milieu des Cabanes des Sauvages.

Que des personnes qui ont méprisé le monde , ont de consolation , Madame ,

quand elles se voyent dans une telle situation.

La vie molle & oisive des gens du siecle, faisoit si peu d'impression sur l'esprit de ces Filles, qu'elles goûtoient avec beaucoup de plaisir toutes les amertumes attachées à leur emploi & à leur maniere de vivre.

Abandonner une des bonnes Villes du Royaume, où elles avoient toutes les commoditez convenables à leur état, pour aller en Canada habiter les bois dans une petite maison couverte d'écorce d'arbres, exposée à un froid extrême & y manquer de toutes choses, c'étoit faire un grand sacrifice.

Ces saintes Filles l'ont fait genereusement.

Je ne vous parlerai point, Madame, des soins qu'elles prenoient des malades qu'elles avoient chez elles, & qui étoient dans les cabanes voisines. Elles demeurent quatre ans dans cette solitude ; mais les irruptions continues que les Iroquois faisoient sur les Algonkins les obligèrent à la sollicitation de ceux-ci de se retirer à Quebec, ne voulant pas souffrir qu'elles devinssent leurs victimes ; de sorte qu'elles revinrent à Quebec en 1645.

Elles s'y établirent avec le secours de

Madame d'Aiguillon. Elles donnerent aussi l'espace de treize jours aux Urselines, dont la maison fut brûlée. Le Régiment de Carignan-Salières qui arriva en 1665, donna lieu à l'Hôtel-Dieu de faire paraître son zèle avec d'autant plus d'empressement que les Sauvages commencèrent à diminuer par les Guerres continues que les Iroquois avoient contre eux, & par les maladies qui en avoient beaucoup détruit; ce qui fit que les Hôpitalières s'attachèrent à la Colonie d'une manière plus particulière.

Ce Régiment ne laissa pas de leur être à charge, il y entra chez elles tout d'un coup deux cens malades qui avoient le Scorbute. Leur bâtiment étoit si petit, qu'on les mettoit dans le portail & aux greniers. Monsieur Talon qui étoit Intendant fort satisfait du zèle & des soins de ces Religieuses, écrivoit en leur faveur à la Cour qui leur accorda trois mille livres de rente. Les dépenses augmenterent cependant de plus en plus. Monsieur Talon toujours porté d'inclination pour elles, entra tout-à-fait dans leurs intérêts. Il leur prêta douze mille francs des deniers du Roi pour faire une grande salle qu'il prit le soin lui-même de faire bâtir. Voici ce que l'on mit sur la première pierre de ses fondemens.

C E S T

En l'an depuis l'Incarnation de M. DC.  
LXXII. En memoire & à l'honneur du  
SANG PRECIEUX que Jesus-Christ  
versa pour nous.

E T

Pour plaire à sa SAINTE MERE, la  
Mère de Misericorde.

Q U E S O U S

Le Pontificat de Clement X. & le Ré-  
gne de l'Invincible & du Pacifique Mo-  
narque Louïs XIV. Roi Trés-Chrétien.

Avec la joye & la Benediction de Mes-  
sire François de Laval, premier Evêque  
du Canada.

Pendant la Superiorité de la Reverende  
Mere Renée de la Nativité, & la felici-  
tation de ses Filles.

Au bruit des applaudissemens de toute  
la Colonie.

Et par les soins infatigables de Mes-  
sire Jean Talon Intendant pour le Roi, des  
Finances, Justice & Police de la Nouvelle  
France.

Vu l'acroissement qu'il plait à Dieu  
de donner au nombre des Malades, aussi-  
bien qu'à celui des Habitans, on a vu ajou-  
ter ce nouveau logement à l'Hôtel-Dieu,  
par une continuation de Charitez de sal-  
ubre Fondatrice la Mere des Canadiens.

Et l'ame de ce Nouveau Monde l'Ilustre Marie de l'ignerot Duchesse d'Aiguillon, & la très-digne Niéce du Grand, du Pieux, & l'Incomparable Ministre d'immortelle memoire l'Eminentissime Cardinat Armand Duc de Richelieu, auxquels soit honneur & salut éternel.

Monsieur Talon voyant que les Hôpitalieres n'étoient pas en état de rembourser une somme si considerable, trouva le moyen de leur procurer encore trois autres mille livres de rente, dont il en retenoit une partie pour faire le remboursement des douze mille francs.

Les mille écus que Madame d'Aiguillon leur faisoit tenir tous les ans, étoient destinez pour la subsistance de la Communauté, & pour l'entretien des Sauvages. Elles s'épargnoient tellement sur leur nécessaire, que quand elles avoient une femme Sauvage elles nourrissoient en même temps toute sa famille, ce quelles pratiquent encore aujourd'hui avec une grande charité, quoi qu'elles en soient fort incommodées.

Cette illustre Fondatrice qui connoissoit la rigueur du païs ne vouloit pas que ces Filles se negligeassent si fort; elle pria Monsieur l'Evêque de leur commander en vertu d'obeissance de séparer les terres

qu'elles avoient pû acquerir , les meubles & la rente de France , afin que le bien des pauvres ne fut point confondu dans la suite avec celui des Religieuses , & que l'on vit par là , la dépense que l'on feroit pour les Malades , & qu'ayant leur bien à part elles ne se privassent pas tout-à-fait elles-mêmes des secours nécessaires à la vie.

La rente de mille écus n'est plus qu'à deux mille francs. Les Fermiers de la Nouvelle France leur payent depuis trois ans ce que Sa Majesté leur avoit accordé. Elle leur fait encore la grace de leur donner mille franc sur le Tresorier general de la Marine. Elles ont fait plusieurs pertes sur mer. La grande économie les soutient. Le nombre des malades qui entrent chez elles est considérable. Il est survenu depuis quelques années des maladies populaires, qui ont fait perir bien du monde. L'on y compte ordinairement tous les ans vingt & une mille journées de malades.

Elles ont présentement un très-beau Bâtiment de pierre de taille , accompagné de deux Pavillons , qui coûte environ quarante-six mille francs; & il en faudroit encore dix mille pour l'achever. Ces Religieuses y ont travaillé elles-mêmes comme des Maneuvres , & les charois ont été faits par leurs domestiques. On a tiré la

pierre des fondemens, ce qui leur a épargné plus de dix mille francs.

Je vous viens de donner, Madame, une idée de l'Etat Ecclesiastique. Vous connaissez quel est le caractère des personnes qui se sont trouvées dans le premier établissement de leurs maisons, chaque Ordre s'est toujours maintenu dans la pieté & dans la vertu. Les Communautés se sont augmentées à mesure que la Colonie s'est étendue. Elles ont obtenu des concessions de terre : des Habitans s'y sont établis, & je trouve que l'Etat Ecclesiastique est le mieux partagé.

Le païs s'est policé insensiblement : les Gouverneurs généraux avoient trop d'occupations pour entrer dans le détail des affaires qui pouvoient naître. Sa Majesté créa un Conseil Souverain en 1663, pour pacifier les differens des particuliers, & prendre connoissance des intérêts de la Colonie, qui devenoit fleurissante.

Le Palais est à la haute Ville, dans un fond au Nord-Ouest ; il consiste dans environ quatre-vingt toises de bâtimens, qui semblent former une petite Ville. L'Intendant y a son appartement, & les Magasins du Roi y ont leur place.

La Chambre du Conseil est assez grande ; il est composé du Gouverneur géné-

pal , de l'Evêque , de l'Intendant , de sept Conseillers , d'un Procureur general , & d'un Greffier en Chef. Le Gouverneur general en étoit autrefois le Chef. Son autorité étoit trop absoluë dans un païs où l'on ne peut avoir des nouvelles de la Cour qu'au bout de dix mois. Quand les Conseillers ne donnoient pas dans son sens , ou qu'ils s'éloignoient de son avis , il les changeoit ou les exiloit : mais la Cour qui est si sage & si judicieuse a extrêmement borné son pouvoir. Il n'est que Conseiller Honoraire , il est au haut bout d'une table ronde. Monsieur l'Evêque à sa droite , qui est aussi Conseiller Honoraire , & Monsieur l'Intendant à sa gauche qui fait fonction de President , quoi qu'il n'en ait pas le titre.

Les Conseillers sont placez selon leur ancienneté ; ils entrent tous en épée au Conseil. Aprés qu'un Conseiller a fait son rapport sur une affaire Civile , le Procureur general donne ses Conclusions. Quand il s'agit du Criminel il les donne cachetées au Rapporteur avant les opinions. L'Intendant recueille les voix commençant par le Rapporteur , prend à droit ou à gauche les avis , jusques au Gouverneur general qui dit le sien , & l'Intendant de même , qui ensuite prononce l'Arrêt.

Le Conseil nommoit dans ses commen-  
cemens des Commissaires, pour prendre  
connoissance des matieres civiles. Il y a  
presentement une Prevôté depuis 1677.  
composée d'un Lieutenant general, d'un  
Lieutenant particulier, qui est aussi Lieu-  
tenant criminel, & d'un Procureur du  
Roi. Ils vont en épée à leur Assemblée.  
Le rabat & la robe noire seroient quelque  
chose de trop embarrassant pour des per-  
sonnes qui peuvent se trouver tout d'un  
coup obligez de se batre contre les Iroquois.

En 1695. Mr. Deschambaux Procureur  
du Roi de la Jurisdiction de Montreal,  
commandoit un Bataillon.

Tous les Conseillers ont cent écus de  
gage. Le premier a cinq cens francs d'aug-  
mentation, & les deux qui le suivent ont  
encore chacun cinquante écus. Le Lieu-  
tenant general est payé sur les charges in-  
dispensables du païs, par les Fermiers  
d'Occident. Le Lieutenant particulier a  
du Roi quatre cens livres, & son Pro-  
cureur cent écus. Ils rendent tous la Justice  
sans épices. Il n'y a point d'Avocats ni  
de Procureurs. Chacun plaide sa cause  
soi-même, s'il ne veut avoir recours à  
des Huissiers qui font l'un & l'autre du  
mieux qu'ils peuvent. Au reste je ne voi  
pas qu'il y ait grand Procez dans le païs,  
du

du moins ils ne durent pas long tems. Il y en a très-peu pour le commerce, car comme il consiste en Castors, que l'on met au Bureau de la Ferme, dont on tire des Lettres de Change payables en France, les démêlez qui surviennent entre les Habitans, ne sont pas de si grande consequence pour empêcher les Judges de s'appliquer d'ailleurs au Commerce, qui est permis à tout le monde. Les revenus des terres n'étant pas suffisans pour entretenir leurs Familles. Le païs est trop rude pour y jouir de toutes les commoditez de la vie.

Le Commerce de la Nouvelle France est en Pelleterie, qui consiste principalement en Castor. Je ne scaurois vous parler de cet animal qui fait toute la richesse de ce païs, que je n'avoué en même tems que c'est celui de tous les animaux qui paroît avoir le plus de raisonnement; & je ne scaice qu'en penseroient les Carthésiens s'ils avoient vu avec quelle adresse il bâtit sa maison.

Elle est si admirable que l'on reconnoît en lui l'autorité d'un maître absolu, le véritable caractère d'un pere de Fam le, & le genie d'un habile Architeâtre. Aussi les Sauvages disent que c'est un esprit & non pas un animal. Il juge de la durée de

l'Hiver, & il y pourvoit avec toute la précaution possible.

Les Castors s'assemblent plusieurs ensemble, ordinairement au nombre de neuf. Ils jugent de la bonté de leur établissement par la quantité d'eau qu'ils y trouvent, & ils ont assez de prévoyance pour arrêter le cours des petits torrens, de peur qu'ils ne tarissent pendant l'Eté, & ils y font des Ecluses pour empêcher ou détourner le débordement.

Lors qu'il s'agit de faire la charpente, il y a un Castor qui commande & décide de tout; c'est lui qui est le premier mobile, & lors que l'arbre qu'ils coupent avec leurs dents est prêt de tomber du côté où il le juge à propos, il fait un cri qui est un signal à tous les autres d'en éviter la chute. Le travail d'un Charpentier & l'application d'un Masson y sont observées avec Art. Les uns taillent les arbres, d'autres font des fondations, & enfoncent les pieux avec autant de force qu'un Cap de mouton. Les autres prenans du limon avec leur queuë en façon de truelles en font le ciment des murailles, qui se trouvent à l'épreuve des injures du tems.

Leurs maisons sont faites de bois, de junc & de bouë. Elevées environ six à sept pieds hors la surface de l'eau. Elles ont

trois ou quatre étages. Les planchers sont faits de branches d'arbres, grosses comme le bras, dont ils bouchent le vuide avec de la terre & de la mousse.

Il y a plusieurs ouvertures par lesquelles ils tiennent toujours leur queue dans l'eau, car ces animaux sont amphibies.

Leur chambre est toujours propre. Lorsque les eaux grossissent ils montent à l'étage qui est au-dessus de celui qui est inondé. Leurs provisions qui sont d'écorce de bois de tremble sont la plus grande partie au fond de l'eau.

Quand ils bâtissent sur les rivieres ils font leur bâtiment en demi-cercle, afin de rompre le fil de l'eau, & lors qu'ils bâtissent dans les lacs leurs cabanes sont en rond, & n'ont aucune entrée ni sortie par dehors.

Les Castors s'établissent ordinairement sur les rivieres, les lacs & les ruisseaux. Les Sauvages voulant les prendre dans les rivieres, examinent à peu près les sorties qu'ils ont de les bien cacher; car c'est un effet de la subtilité du Castor: Ils coupent la glace, afin que l'eau ait son cours, qu'ils entourent de perches & de pieux pour les empêcher de passer outre, & laissent au milieu un filet de peaux de quelques bêtes fauves.

Quand les Castors ne passent point par là, les Sauvages jugent qu'ils ont des trous sous terre ; & pour les connoître ils frapent en certains endroits de la glace qui puisse rendre un son clair , aussi-tôt ils y font un creux , & connoissent au mouvement de l'eau que le Castor fait agiter par sa respiration qu'il n'en est pas éloigné , à peu près comme le mouvement de petites ondes qu'exciteroit une petite pierre que l'on jetteroit dans un étang : le Sauvage dresse des pieux aux environs de cette ouverture un peu au large pour lui faciliter le passage , & y mettre deux petites bûchettes de bois qu'il faut de nécessité que ce petit mouvement d'eau fasse agiter ; & lors que le Castor arrive le Sauvage le prend par la patte de derrière , ou par la queue & l'enlève sur la glace , où il lui casse la tête.

Si les Sauvages veulent le prendre dans les lacs ; ils entourent de filets un peu au loin leurs maisons ordinaires , & vont raser celle de la campagne qui est environ à quatre cens pas , ( car ceux qui habitent les lacs ont aussi une cabane hors du lac. ) celles-ci ne sont point remplies de provisions comme les autres , elles ne leur servent , pour ainsi dire , que pour s'égaier & prendre le bain avec plus de libe-

té. La maison de campagne étant donc abattue, les Sauvages y jettent quantité de poussière de bois pourri pour les offusquer lors qu'ils veulent s'enfuir par ce passage. Cette destruction faite, les Sauvages ravagent la première maison, d'où les Castors veulent se sauver, & s'embarassent dans les filets qui sont déjà tendus, & d'autres croyant trouver un asile plus assuré, s'enfuient à leur maison de campagne où ils subissent le même sort.

Enfin lorsque les Sauvages veulent les prendre dans les ruisseaux, ils détruisent leurs chaussées pour les dessécher, le Castor croyant que la violence de l'eau rompt la digue, veut y apporter du remede, pour lors les Sauvages les tuent à coups de dards & de flèches.

Les Sauvages ne comprenoient pas autrefois comment les François pouvoient venir de si loin chercher avec tant d'empressemens des peaux de Castors, dont les plus usées & les plus sales étoient les plus recherchées. On remarque six especes de ces peaux dont les prix sont differens.

La première est le Castor gras d'Hiver. Celui que les Sauvages tuent dans ce tems a un duvet bien épais & de grands poils. Ils cousent sept à huit peaux ensemble si proprement, que les Ouvrieres de Fran-

ce ont de la peine à coudre des gans avec plus de délicatesse. Ils en font des robes qui leur traînent jusques aux talons. Elles leur servent d'habits. La sueur du corps & leurs mains sales de graisse d'ours qu'ils prennent à pleines mains pour la manger, lesquelles ils essuient à leurs robes, en font tomber les grands poils, & cotonnent insensiblement le duvet qui devient jaune. Cette qualité est la meilleure. Les Chapeliers en font de très-bons chapeaux, & le Bureau en donne de la livre trois livres dix-huit sols neuf deniers.

La seconde est le demi-gras d'Hiver. Les Sauvages se trouvant obligez de traiter de ces robes avec les François pour leurs pressans besoins, quoiqu'elles ne soient qu'à demi engraissées, & que le duvet ne commençant qu'à cotonner & le cuir à jaunir. Il faut cependant que la peau soit aussi souple que celle du gras, il coûte trois livres dix-huit sols neuf deniers.

La troisième est le gras d'Eté. Ces animaux ont de grands poils pendant cette saison avec très-peu de duvet. Les Sauvages en font des robes. Il ne vaut qu'une livre dix-neuf sols.

La quatrième est le veule. Les robes sont bien fournies; mais comme les Sau-

vages les ont portées très peu de tems , à peine le duvet en est-il gras. Ils ont la précaution d'en bien aprêter le cuir. Le Bureau ~~en~~ donne autant que du gras d'Hiver.

La cinquième est le sec d'Hiver. Celui-ci n'est point réduit en robes à cause des coups de fusils & des dards qui ont fait des ouvertures dans la peau. Son cuir est fort gros , mal aprêté. Son prix est de quarante sols.

La dernière est le Moscovite. Les Sauvages les prennent en Hiver dans des attrapes à ras de terre. Lors qu'ils voient que la peau est belle , bien grande , & que les poils sont longs ils en aprêtent le cuir. On fait un grand commerce en Moscovie de cette espece.

Leurs Pelletiers ont l'adresse d'en tiret le duvet , sans emporter le poil , & ces peaux leur servent de fourures , même de tapisseries. Il vaut un écu la livre.

Ce n'est pas sans sujet que l'on a fait toutes ces differences , afin d'obliger les Sauvages d'en traiter le plus qu'ils peuvent de la meilleure qualité.

Ceux qui ont du Castor le portent au Bureau de la Fermie, dont le Directeur donne des Lettres de Change payables en France. Il y en a eu en 1700. pour trois

cens trente mille quarante six livres. Le Canada tient présentement la Ferme. Les Fermiers d'Occident & le païs eurent de grandes contestations en 1699. & 1700. sur la diminution du prix des Castors. Il se tint à Québec plusieurs assemblées, où le Clergé, la Noblesse & le tiers Etat se trouverent, pour représenter à Monsieur le Comte de Pontchartrain le tort que causeroit cette diminution à la Nouvelle France. On a beaucoup envisagé la Religion dans cette conjoncture par rapport à tant de Nations sauvages nos alliez, qui se soutiennent dans la Foi par la liaison que nous avons avec eux, qui auroient pu faire commerce avec les Anglois, s'ils n'eussent pas été contens de nous.

Le Sauvage est difficile à manier quand il s'agit de l'intérêt. Monsieur le Comte de Pontchartrain a trouvé un milieu dans toutes ces discussions qui est de donner au Canada la forme. Les Canadiens ont établi pour cet effet des Directeurs pour l'administration des affaires. On a obligé ceux qui commercent d'y avoir action selon leurs facultez, & tous ceux qui veulent en être y sont reçus.

Il y a encore le commerce de peaux d'originaux qui étoit autrefois fort considérable. Il y en avoit beaucoup dans le gou-

vernement de Quebec ; mais tout est détruit, il faut aller bien avant dans les terres pour en trouver.

L'Orignac est de la grandeur du Mulet ; sa tête lui ressemble assez, il a le col plus long, les jambes fort seches, le pied fourchu & le poil gris blanc, ou roux & noir. Il porte sur la tête un grand bois plat & fourchu en forme de main.

Il y en a qui pèsent quelquefois jusqu'à cent cinquante livres. On tient que son pied gauche de derrière guerit du haut mal. Cet animal y est sujet, & lors qu'il le sent venir, il se gratte l'oreille de ce pied jusqu'à ce qu'il en sorte du sang. La chair de l'Orignac est plus délicate que celle du Cerf, & n'incommode jamais.

On les prend avec plus de facilité l'Hiver, principalement lors qu'il y a beaucoup de néiges sur terre.

Aussi-tôt que le Chasseur a découvert dans les bois le *ravage* où il s'est attaché, (car il a cela de particulier qu'il demeure long tems où il trouve le jet du bois qui a poussé la même année) il tâche de le tuer par surprise ; mais, lorsque l'Orignac l'a éventé, le Chasseur le suit quelquefois cinq lieues, la raquete aux pieds. Le verglats qui lui coupe les nerfs, l'accable si fort, qu'à la fin le Chasseur en vient à bout,

& qu'il le tuë de son fusil, ou à coups de poignard, quand il est enfoncé dans la nége. Le muse est le morceau le plus délicat, & la langue d'un très-bon goût.

Son ennemi mortel est le Karkajou, qui est beaucoup plus gros qu'un chat. Il guête l'Orignac de dessus un arbre, ou le suit à la course. Lors qu'il le peut joindre il saute sur sa croupe, & se va attacher à son col qu'il entoure de sa queue, il le mord & lui coupe la veine. Son sang se perdant insensiblement il tombe en défaillance. L'Orignac a beau se frotter contre les arbres, le Karkajou ne quitte jamais prise, à moins que l'Orignac ne se mette à l'eau.

La chasse que le Karkajou & les Renards font ensemble de cet animal est si plaisante que je crois vous faire plaisir de vous dire, Madame, de quelle maniere ils s'y prennent.

Les Renards qui ont le sentiment meilleur que le Karkajou battent le bois à petit bruit pour trouver la piste de l'Orignac. S'ils le voyent couché ou paissant, ils gagnent le large pour trouver l'endroit le plus commode à le faire passer du côté que s'est posté le Karkajou.

Les Renards qui le mettent à vuë au milieu d'eux sont comme deux Epreviers,

pendant qu'un troisième qui est derrière l'Orignac jappe tout doucement pour le faire aller du côté du Karkajou : S'il s'en écarte, les autres jappent à leur tour selon le mouvement qu'il fait pour l'engager de se détourner. Ils font ce manège jusques à ce qu'ils l'ayent fait tomber dans l'embuscade du Karkajou qui se jette sur lui.

Je ne vous parle point, Madame, de la menuë pelleterie qui consiste en Martes, Ours, loups de bois, loups cerviers, Renards noirs & argentez. Karkajous, Pécans, Pichious Illinois, dont le commerce va devenir considerable plus que jamais.

Il se pourroit faire d'autre commerce si l'on vouloit s'y appliquer. On y feroit du godron en quantité. Le charbon de terre, le transport des planches de chêne, de sapin, des bois de charpente : la pêche du Saumon, de la moruë & de l'anguille, avec des farines quand les années sont abondantes, auroient un grand cours aux Isles de l'Amerique.

On a fait en 1701. une tentative de la pêche du Marsoüin dans le fleuve à trente lieuës plus bas que Quebec, aux Isles de Kamouráska. Monsieur de Vitré Conseiller du Conseil Souverain de Quebec, sachant qu'une très-grande quantité de ces

poissons qui sont tous blancs , courent en Eté le harang dans ces quartiers , se persuada que si l'on y tendoit des filets avec un arrangement particulier , il pourroit s'y en prendre. Il forma une Société de deux Marchands pour en faire les frais. Monsieur le Comte de Pontchartrain qui ne souhaite que l'établissement & l'augmentation des Colonies , leur fit envoyer de Rochefort en 1701. des cordages pour en faire des filets. Mr. de Vitrié dressa entre ces Isles & la Terre Ferme du côté du Sud la longueur de plus d'une demie-lieuë de filets qui formoient differens cheneaux avec une ouverture assez grande pour y laisser entrer les Marsoüins. Ceux ci fort avide du harang n'y étoient pas plutôt , que des Canoteurs tout prêts tiroient une corde qui bouchoit ce passage.

Les Marsoüins qui avoient un champ assez vaste ne s'embarassoient pas pendant que la marée montoit , s'amusant aux harangs quand il s'y en trouvoit ; mais lors qu'elle diminuoit à un certain point , on leur remarquoit un mouvement & une agitation qui leur faisoit jeter des mugissemens. Plus la marée décendoit basse , plus ils paroisoient inquietez. Ils avoient beau aller de côté & d'autre , ils ne trouvoient rien qui les arrêta : mais dès lors que

que la marée étoit sur sa fin , ils se ramaſſoient tous comme un troupeau de moutons , & échoüoient pêle-mêle l'un sur l'autre. Monsieur de Vitré les envoyoit égorger , & les faisoit traîner , porter , ou remorquer à la marée montante quand ils étoient trop gros. Tels pesoient trois milliers. Il en a fait des Huiles qui seront d'un très bon usage pour les Vaisseaux. On en fait des Fritures , & on a trouvé le secret de tanner les Peaux & de les passer en Maroquin. La Peau du Marſoüin est tendre comme du lard ; elle a un limon d'un pouce d'épais que l'on gratté ; elle devient comme un cuir transparent : les Taneurs les rendent minces ou épaisses selon l'aprêt qu'ils veulent y donner. On en peut faire des Hauts-de-chausses, des Vesses très déliées , & à l'épreuve du pistolet , & on en pourra faire des Imperiales de Carosse , car il y en a de dix-huit pieds de long sur neuf de large. Une petite Baleine dérangea cette Pêche qui promettoit beaucoup. Elle s'entortilla dans plus de quarante brasses de filets qu'elle entraîna avec elle. On l'a trouva échouée dans cet équipage à sept lieuës de là. Elle étoit fort maigre.

On pourra tenter dans la suite la Pêche de la Baleine , qui est extrêmement abon-

dante dans le fleuve : il y aura de quoi occuper toute la jeunesse du Canada, & j'estimerois ce commerce le plus considérable de toute l'Amérique Septentrionale. On le feroit sans beaucoup de peine & à peu de frais. Quand une chaloupe auroit pris sa Baleine elle l'emmeneroit à terre, où l'on en composeroit les huiles ; on épargneroit un bâtiment & un grand équipage à entretenir. Si les Basques qui avoient commencé cette Pêche dans le fleuve ne s'étoient pas amusez à enlever secrètement toutes les Pelleteries de Tadousac & des environs, ils ne s'en seroient pas vus privez comme ils le sont présentement.

Le commerce des Marchandises n'est pas extrêmement considérable ; il n'est bon qu'à de petits Marchands forains qui aportent ou font venir tous les ans des Marchandises de France pour sept à huit mille francs. Quiconque en aporteroit pour vingt mille francs il auroit de la peine à faire la vente la même année. Il y a cependant quelques Marchands particuliers qui ne laissent pas de faire un grand debit. On est beaucoup ménager car on cherche le solide. Le vin & l'eau de vie se debitent avec plus de facilité que tout autre chose.

Le temps où le commerce roule le plus à Quebec est aux mois d'Août, Septembre & Octobre ; que les vaisseaux arrivent de France. Il se fait une Foire dans la basse Ville ; toutes les Boutiques & les Magasins étaient leurs Marchandises. Ce ne sont qu'empressemens de part & d'autre pour se défaire de ses éfets , où pour avoir bon marché. On y voit sur la fin d'Octobre les habitans des campagnes que l'on appelle-roit Païsans en tout autre lieu que le Canada , qui viennent faire leurs emplettes. Chacun tâche de régler ses affaires avant la Partance des Vaisseaux , qui veulent pro- fiter de la belle Saison pour éviter un coup de vent de Nord Est , qui vient quelques jours devant où après la Toussaints. Lors qu'ils diffèrent leur départ jusqu'au mois de Novembre , ils courront risque de ren- contrer des glaces dans le fleuve.

La Rade qui se trouve tout à coup sans vaisseaux à quelque chose de triste. Tout est mort , pour ainsi dire , & nous sommes à peu près comme les fourmis , ne son- geant plus qu'à faire nos provisions pour l'Hiver , qui est fort long. On à la précau- tion dès la fin de Septembre de saler des herbes pour le potage. On arrange les salades & les legumes dans les caves , qui sont comme autant de petits Jardins pota-

gers. On se munit selon la portée de son ménage de viande de boucherie, de volailles & de gibier; qui étant gelées se conservent tout l'Hiver. La neige qui paroît sur terre dès le quinzième Octobre vient à force dans le mois de Novembre. Il n'y a pour lors plus de commerce, & la plus-part des boutiques sont fermées. On est donc chez soi comme dans une tanière, jusqu'à ce qu'il y ait beaucoup de neiges sur terre. Quand elle commence à s'endurcir on n'est plus si sedentaire : les carioles commencent à rouler. Une cariole est une espece de petit carrosse coupé par le milieu, & posée au lieu de roués sur deux pieces de bois, dont les bouts sont recourez pour glisser plus aisement sur la neige & sur les glaces. Ces sortes de Voitures sont très commodes, on les embellit de Peintures & d'Armoiries : il ferait impossible d'aller autrement en carrosse à cause de la quantité de neige.

Le temps de l'Avent se passe avec beaucoup de pieté. On se donne le premier jour de l'an des marques reciproques d'une amitié qui paroît si étroite, que c'est à qui se préviendra. C'est un mouvement si grand des gens de pied & des carioles pendant huit jours, qu'il semble que tout est en trouble. On passe la reste du temps

fort agreablement jusques au Carême. La joye & le plaisir y régnoint il y a quelques années : On ne laisse pas de donner des repas magnifiques ; il y en a qui se font avec cérémonie & beaucoup de circonspection, où l'on choisit les personnes selon leur condition. On prie un jour les femmes d'Officiers avec leurs Maris, les Conseillers un autre, & la Bourgeoisie y tient son rang. Les personnes du sexe de ce dernier Etat ont des manieres bien différentes de celles de nos Bourgeoises de Paris & de nos Provinciales. On parle ici parfaitement bien, sans mauvais accent. Quoi qu'il y ait un mélange de presque toutes les Provinces de France, on ne sauroit distinguer le parler d'aucune dans les Canadiennes. Elles ont de l'esprit, de la délicatesse, de la voix, & beaucoup de disposition à danser.

Comme elles sont sages naturellement elles ne s'amusent gueres à la bagatelle, mais quand elles entreprennent un Amant, il lui est difficile de n'en pas venir à l'himenée.

Le Carême est difficile à passer ; les mois de Février & de Mars étant la saison la plus rude de l'année : le froid est pourors excessif, le temps neanmoins est beau & le Ciel très pur ; l'Hiver à cela de par-

ticulier qu'il y a très peu de brouilliards, ce qui fait que l'on s'y porte bien. On se fait ici au froid comme à toutes choses, sans que l'on se charge trop de hardes, les hommes sont la pluspart du temps tout déboutonnez. Quand on ne void qu'un à deux pieds de nége sur terre on dit que l'Hiver est très doux : il y en a ordinairement cinq à six, du moins dans les bois. Je ne vous parle point de certains endroits ou des tourbillons en rassemblent une si grande quantité qu'on ne pourroit s'en tirer si l'on s'y engageoit : la chasse est alors plus abondante, on y prend plus de Martes, de Renards, & d'autres Pelleteries : il y nége au mois de Mai. Le fleuve devant Quebec est d'un grand quart de lieuë de large, gèle presque toutes les années malgré le flux & reflux, il ne charie qu'à la fin d'Avril.

La longue durée de la nége fait que l'on ne commence les semences du bled & des autres grains qu'au mois de Mai, cela n'empêche pas que l'on ne fasse la recolte en Août & Septembre. Cette abondance de nége est comme un fumier, qui engrasse & échauffe la terre.

Si l'Hiver est rude, l'Eté qui ne dure pour ainsi dire que Juin & Juillet, n'est pas moins insuportable ; les chaleurs y

sont excessives, & je trouve qu'elles sont beaucoup plus grandes qu'aux Isles de l'Amérique : le froid vient donc tout à coup & le chaud de même. On ne s'aperçoit point du Printemps qui ramène insensiblement les beaux jours : le dégel vient sans qu'on s'en aperçoive, & nous n'avons point de ces Deluges comme à Paris. J'y ai vu des gelées si fortes les premiers jours d'Août, qu'il seroit difficile d'en voir en France à la Toussaints de plus cuisantes : elles passent & la grande chaleur revient aussi-tôt. Le tonnerre est fréquent en Eté, le bruit en est sourd, & il tombe presque toutes les fois qu'on l'entend. J'ai remarqué que celui qui se forme aux Isles fait un furieux fracas dans l'air, sans beaucoup d'effets, parce qu'il se dilate aussi-tôt; mais celui de Canada se forme par un temps extrêmement couvert, & qu'il n'y a pas un souffle de vent sur terre, alors on ne fait, pour ainsi dire, où donner de la tête pour respirer. C'est dans ces momens que les chaleurs sont insupportables : les rhumes, qui sont plutôt des enrouiemens, sont pour lors à craindre.

Il ne me reste plus qu'à vous parler, Madame, du reste du gouvernement de Québec, en montant le fleuve. On trouve au Nord & Sud des Villages sur le

bord : il s'étend jusques à l'Echaillon & aux Grondines ; à quatorze lieuës au des-  
sus de Quebec , & là commence le gou-  
vernement des Trois-Rivieres. Dans l'es-  
pace de ces quatorze lieuës on trouve des  
deux côtéz du fleuve plusieurs Paroisses &  
quantité de Villages , & des habitations  
en si grand nombre qu'elles touchent pres-  
que toutes les unes aux autres.

La riviere de Jacques Cartier est pro-  
che des Grondines , son entrée est rem-  
plie de Rochers à fleur d'eau. Je touché  
un jour à marée basse sur un qui étoit fort  
pointu. J'étois heureusement dans un ca-  
not de bois , & je courus grand risque de  
me noyer avec deux des plus belles Ca-  
nadiennes qui se puissent voir. Comme  
Jacques Cartier tentoit dans ses premie-  
res découvertes tous les plus beaux en-  
droits du fleuve , il y fit malheureusement  
naufrage , & fut contraint d'y passer un  
Hiver bien rigoureux.

Le Platon sainte Croix est un peu plus  
haut du côté du Sud ; c'est une langue de  
terre qui est comme un fer à cheval , de-  
seize arpens de superficie , au pied d'une  
petite montagne faite en amphithéâtre ,  
sur le sommet de laquelle est un pais plat ,  
où sont des campagnes de bled. Jacques  
Cartier jeta les yeux sur ce lieu pour en

faire une Ville. La pêche d'Anguilles que l'on y fait, & à Lobinieres, (terre du Lieutenant general, qui est au dessus) au mois de Septembre, est si considerable qu'il n'y a point d'endroits dans le pais où elle soit plus abondante. Elles décendent du lac Ontario, autrement Frontenac, qui est à plus de cent lieuës. Il y a aux environs de ce lac des marais pleins de vase de douze à quinze pieds de profondeur: les grandes eaux les en font sortir, & elles décendent vers les isles Toncata, qui en sont aussi toutes bordées; elles se tiennent ensemble, & font des amas grosses comme des muids: les courans du lac les entraîne insensiblement dans des rapides, & lors qu'elles sont dans le fleuve elles se répandent de toutes parts, mais elles donnent particulierement au Platon sainte Croix & à Lobinieres. Un Habitant en prend quelquefois trois milliers à une marée; elles sont beaucoup plus grosses qu'en France. C'est une mâne dans la Nouvelle France; & lors que l'on fait bien les aprêter elles sont délicieuses. On en envoie aux isles de l'Amerique. La Baronie de Portneuf-Becancour est tout vis-à-vis. Elle fut érigée en faveur de Mr de Becancour Chevalier de saint Michel, grand Voyer de la Nouvelle France;

Voila l'idée la plus exacte que je puisse vous donner de ce gouvernement. S'il y avoit d'autres particularitez dignes de votre attention, j'aurois fait en sorte qu'elles ne me fussent point échapées pour vous en faire part. Il ne me reste plus qu'à vous assurer que je suis avec un profond respect,

M A D A M E ,

Vôtre trés-humble , &c



## X I. LETTRE.

Le gouvernement des Trois-Rivières concernant la destruction des Algonkins, peuples de l'Amérique Septentrionale, par les Iroquois.

Les intérêts communs entre les Algonkins & les François.

## MADÉMOISELLE,

Lors que je pense aux obligations infinites que je vous ai, aux bienfaits, & à l'honneur que j'ai reçû sous vos auspices de la plus illustre Dame du monde, je ne peux assez vous en témoigner ma gratitude. Toute la Cour sçait, Mademoiselle, que vous n'avez point de plus grande passion que de procurer du bien lorsque vous pouvez en trouver l'occasion. Les pauvres, sur tout la Noblesse affligée a recours à vous. Les plus grands Seigneurs même se font honneur d'ambitionner & de ménager votre estime. Qui vous inspire tous ces sentimens si généreux. C'est la vertu qui est née avec vous,

que vous conservez au milieu de la plus auguste Cour de l'Univers. Vous êtes à la Cour, & il semble que vous n'y soyez pas, par ce receüillement que l'on voit en vous, Mademoiselle, & qui vous fait faire des reflexions que nous ne sommes point nez seulement pour nous-mêmes, & que nous devons nous faire un devoir de procurer aux autres le plus de bien que nous pouvons.

Permettez, Mademoiselle, que pour vous divertir, pendant quelques momens de vos serieuses occupations, j'aye l'honneur de vous entretenir, en suivant l'histoire que j'en ai commencé. J'en suis au Gouvernement des Trois-Rivieres & de ses dépendances. J'espere que ce que je vous en dirai ne vous sera pas désagréable, & qu'il vous inspirera le desir de procurer le bien de cette partie du Nouveau Monde.

Le commencement du Gouvernement des Trois-Rivieres donne une agreable idée des campagnes & des habitations qui sont sur les rivages des plus belles rivières de la Nouvelle France. Batiskan & Champlain qui sont deux Paroisses de quatre lieuës de long, ont dans cet espace leurs maisons sur le bord de l'eau, dans un pais plat. L'aspect que forme la largeur

du

du fleuve qui y est de plus d'une lieue, offre un point de vûe d'une longueur admirable par l'élevation des Caps & des terres escarpées qui viennent du côté de Quebec. Les Jesuites sont Seigneurs de Batiskan, & Champlain est considérable par des mines de fer dont on a reconnu autrefois la bonté. Mr. Colbert envoya il y a trente ans la Pipardiere pour en faire l'épreuve, il y fit travailler pendant deux ans; mais le départ de Mr. Talon qui étoit Intendant du Canada, rompit cours à une tentative qui auroit pu avoir un heureux succez, & être d'une grande utilité au Canada.

La ville des Trois-Rivieres qui est à cinq lieuës de Champlain tire son origine de trois canaux, dont l'un est plus large que la Seine au dessus de Paris, & qui sont formez par deux Isles de quinze à seize cens arpens de long, chacune remplies de beaux arbres. Il y en a quatre autres fort petites au dessus dans l'embouchure d'une riviere nommée Maitabirotine, d'où décendent plusieurs Nations qui y viennent faire la traite de leurs Pelleteries. Elle à communication par des sauts & delais avec le Saguenai qui est à soixante & dix lieuës plus bas. Un espace de terre, autrement un portage, empêche

que ces deux rivieres ne se communiquent l'une dans l'autre. Ces Sauvages qui sont voisins de la Baye d'Hudson apportent les plus belles Pelleteries du Canada.

La ville des Trois-Rivieres est au 46<sup>e</sup> deg. quelques minutes. Il y a un Gouverneur & un Major seulement. Elle est entourée de pieux d'environ dix-huit pieds de haut. Comme elle est dans le centre du païs, on n'a pas tant lieu d'appréhender les incursions des Iroquois. La situation en est belle. Le sol est sablonneux, & on y recueille de bon bled. L'union entre les Bourgeois dépend du desinteressement du Gouverneur ; car, pourvû qu'ils ne soient pas traversez dans leur commerce de Pelleterie, il ne survient point de dissensions qui troubalent le repos public. On y compte soixante feux. Les Recollets en sont Curez. On y voit hors de l'enceinte un beau Convent d'Ursulines. Je ne vous parle point de plusieurs Seigneuries qui sont Nord & Sud dans ce Gouvernement.

Les Algonkins se refugierent autrefois dans ces quartiers. Cette Nation ayant été subjuguée par les Iroquois, fut contrainte d'abandonner son païs, qui étoit à cent lieues au dessus des Trois-Rivieres, dans celle des Outaouaks. Les Algonkins qui

regardoient toutes les Nations avec beaucoup de mépris , principalement les Iroquois qu'ils traitoient de Païsans , ne vouloient point s'appliquer comme eux à la culture des terres. La chasse étoit leur unique occupation , pendant que ceux ci leur fournissent du bled d'Inde & d'autres grains. Les Algonkins affectoient de regaler souvent les Iroquois de leur chasse , qui sans trop s'embarasset de leurs manières fieres & railleuses s'accommodoient assez de la bonne chere qu'ils leur faisoient. Ceux ci qui frequentoient rarement les forêts , n'étoient point faits à courir les Orignaux ni les Cerfs. Ils accepterent l'offre qu'on leur fit de s'approcher des Algonkins , & ne firent ensemble qu'un même établissement. Les Iroquois leur donnoient tous leurs grains , & les Algonkins leur apportoient leur chasse. Il falloit cependant beaucoup de vivres pour faire subsister tout ce monde. Ceux ci ayant détruit insensiblement toutes les bêtes qui étoient à leur portée , étoient contraints de chasser au loin. Ils commencerent à s'en lasser. Ils témoignierent aux Iroquois qu'il étoit à propos d'avoir de leur jeunesse pour les accompagner à la chasse , afin d'éviter un malheur commun , puisque les uns avoient de la peine à con-

tribuér de leur bled , & que les autres ne trouvoient des bêtes qu'avec bien des fatigues. Les Iroquois avouèrent qu'il falloit prendre cet expedient , & concûrent en même tems qu'ils auroient lieu par là de se rendre habiles à la chasse.

Les Algonkins formerent donc plufieurs bandes , où ils incorporerent des Iroquois. Tous ces partis se divisèrent , afin de chasser plus facilement. Les Sauvages ont cette coutume , de s'approprier un terrain d'environ deux lieus en quarré , qu'ils barent sans que d'autres osent y aller chasser. C'est une Loi qui est reçue par toutes les Nations , à moins que de vouloir se faire une guerre irreconciliable. Un de ces partis composé de six Algonkins & de six Iroquois , s'écarta plus loin que les autres. Ceux-ci qui ne servoient pour ainsi dire , que de Chevaux de bas pour porter le butin , ne se rebutoient pas. Il arriva malheureusement que les Algonkins manquoient souvent leurs bêtes , ce qui les obligeoit de ne vivre que d'écorces de bois & de racines , que les Iroquois grattoient sous la neige. Cette extrémité obligea les Algonkins de faire bande à part. Aprés s'être prescrit les uns aux autres le jour de leur retour , chacun laissa son bagage dans une cabane commune ,

& prit son quartier. Les Iroquois qui commençoiient à se bien servir de la flèche , avoient apris la maniere d'aprocher les bêtes. Les Algonkins ne furent pas dans la suite gueres plus heureux. Ils revinrent les premiers au *cabanage* , s'imaginant que les Iroquois trop écartez seroient sans doute morts de faim. Comme ils s'entretenoient sur les mesures qu'il y avoit à prendre pour les aller chercher , les six Iroquois arriverent chargez de viande d'Orignaux. Les Algonkins eurent de la peine à croire qu'ils eussent été capables d'une si belle expedition , sans avoir été secourus d'ailleurs par quelques uns de leur Nation. Ils ne laisserent pas de leur faire bonne mine & de les en congratuler. La bienseance voulut que les Iroquois leur offrissent ce qu'il y avoit de meilleur. Le repas se fit avec beaucoup d'honnêteté de part & d'autre ; mais les Algonkins jaloux de ce succès les assassinerent la nuit pendant qu'ils dormoient & les cacherent dans la nége. Ils suivirent le lendemain les pistes par lesquels les Iroquois étoient revenus , & trouverent les endroits où ils avoient chassé. Ils y rencontrerent un assez bon nombre de bêtes qu'ils firent secher & s'en revinrent chez eux.

Les Iroquois s'informèrent de leurs

Camarades. Les Algonkins répondirent assez froidement que ces six les avoient quitté au premier départ, sans sçavoir ce qu'ils étoient devenus. Les Iroquois trop impatiens de ce qui pouvoit leur être arrivé, firent plusieurs détachemens dans les bois. On suivit les pistes de ces Chasseurs, & après avoir beaucoup marché on trouva les cadavres des six Iroquois que les animaux avoient déterrez. Ils examinèrent les endroits du corps où ils avoient été frappez. C'en fut assez pour se plaindre de l'inhumanité des Algonkins. Ils firent beaucoup de reproches à leurs Chefs, qui se contentèrent de blâmer les meurtriers & les obliger de satisfaire à ces morts par quelques petits presens, sans se mettre en peine du ressentiment des Iroquois, qu'ils regardoient comme gens incapables d'en pouvoir tirer vengeance.

Les Iroquois rongerent leur frein, & ne voulant plus se fier aux Algonkins, ils retournerent au Printemps suivant dans leurs premières terres qui étoient aux environs de Montreal, & le long du fleuve, en montant au lac Frontenac. Ils donnerent avis de cet assassinat à toute la Nation, qui conçut beaucoup d'indignation contre l'Algonkin. Celui-ci informé

des mouvements secrets qu'ils faisoient, résolut d'entreprendre la guerre s'ils ne vouloient se soumettre à ses Loix. Les Iroquois quoique plus nombreux, les apprechendoient. Ils se retirerent adroitement au lac Frontenac, après avoir soutenu assez faiblement plusieurs attaques, qui les avoient cependant un peu aguerris, & comme ils commençoient à se connoître, ils se rendirent maîtres de ces lacs d'où ils chassèrent les Chaoüanons, qui n'étoient accoutumez qu'à tuér des Ours & des Cerfs.

L'Algonkin ayant pris goût à la Guerre, résolut de détruire l'Iroquois. Il alla l'attaquer au milieu de ses retraites. Les Iroquois furent contraints d'assembler toutes leurs forces pour lui résister. Ils s'aguerrirent de plus en plus, & le grand nombre arrêtoit souvent les incursions de l'Algonkin, qui les harceloit extrêmement dans tous les differens partis qu'ils faisoient, pendant que les autres ne pouvoient gueres résister & soutenir qu'à force de monde.

Les premiers François qui s'établirent en Canada, trouverent à leur arrivée deux Nations en Guerre. Le bruit se répandit par tout le fleuve de saint Laurent, même jusques à la mer du Nord, qu'une

nouvelle Nation que l'on apelloit François, étoit venu d'un monde extrêmement éloigné. Toutes les Nations aborderent le fleuve pour leur demander du fer. Les Poissons-blancs qui habitoient fort avant Maitabirotine, ne balancerent pas de venir s'établir à son embouchure pour profiter de tous ces avantages, s'étant établi dans la suite à deux lieuës de la Ville au Cap de la Magdelaine, où les Jesuites firent une Mission.

D'autres Nations qui étoient aux environs de Tadoussac & les Montagnais du Saguenai, dont le païs étoit rempli de quantité de belles Pelleteries, furent cause que les François y bâtirent un Magasin pour en faire le commerce. Ces peuples qui parloient tous la langue Algonkine, avec quelque difference néanmoins de prononciation, étoient fort dociles, & l'on n'en recevoit que de l'honnêteté. Ils se joignirent aux François, & les Algonkins qui continuoient toujours de faire la guerre aux Iroquois, ayant eu connoissance des François, furent à la fin contraints de quitter leur païs pour se mettre à couvert des partis des Iroquois qui étoient devenus aussi habiles qu'eux sur le fait de la guerre.

Les Algonkins qui avoient rallié les Na-

tions avec lesquelles ils avoient fait la Paix , allerent chercher les Iroquois dans leur païs. Ils nous attirerent une guerre contr'eux , parce que s'étant déclarez nos amis , nous nous trouvions obligez de leur fournir des armes pour soutenir l'établissement de la nouvelle Colonie.

Ils n'eurent pas la conduite que l'on doit avoir dans des entreprises d'éclat , n'y ayant aucune subordination entr'eux. Cette mesintelligence causée par une fierté insuportable , rompoit toutes leurs mesures , les jeunes gens voulant être les maîtres comme les Chefs & les Anciens. Les Iroquois au contraire , sur tout les Onnontaguez , qui étoient plus piquez avoient ménagé l'esprit de leurs jeunes gens , & s'étoient insinuez adroitemeht dans celui de tous leurs alliez qui leur donnerent du secours. Les enfans de quan- tité de familles de Chaoüanons , qu'ils avoient enlevez , ayant oublié insensible- ment leur patrie , augmenterent aussi leurs forces de beaucoup.

Cependant l'Iroquois redoutoit tou- jours l'Algonkin. Nous ne fûmes pas exemts des manieres insolentes des Al- gonkins , car ils eurent la hardiesse d'at- taquer le Château de Quebec , pour en faire sortir Courville leur Interprete qui

leur avoit vendu de l'eau de vie contre les ordres. Cette Nation qui étoit un amas de plusieurs autres, dont la langue étoit commune, faisoit plus de quinze cens hommes depuis Quebec jusques à Silleri, qui en est à une lieue sur le bord du fleuve, sans comprendre celles qui étoient dans le Saguenai, aux Trois-Rivieres & dans sa profondeur. Enfin elle devint peu nombreuse & resta à Silleri, où les Jesuites avoient fait un Fort de pierre qui leur servoit d'asile.

Les vrais Algonkins & leurs plus grands Guerriers, se rassemblerent aux Trois-Rivieres & au Cap de la Madeleine, d'où ils envoyoient tous les ans des partis contre les Iroquois, sans beaucoup de succés, à cause de la désunion qui survenoit. Ils ne laisserent pas de nous attirer les Iroquois qui faisoient de grandes incursions dans la Colonie. Les Algonkins la soutenoient avec assez de fermeté, ils étoient quelquefois contraints de se battre en retraite; car les Iroquois qui dressoient des embuscades, les y faisoient tomber par de très petits partis qu'ils envoyoient à la découverte, que les Algonkins poursuivoient avec trop d'ardeur; mais lorsque ils se trouvoient en nombre égal, ils revenoient toujours maîtres des Iroquois.

L'action heroïque du fameux Piskaret chef Algonkin , ne laissera pas , Mademoiselle , de vous donner une idée de la valeur de cette Nation.

Cinq Chefs n'ayant pu réussir avec un parti de sept à huit cents hommes , se résolurent d'aller tous seuls venger la mort d'un des leurs que les Iroquois avoient brûlé. Ils firent un canot & se munirent de plusieurs armes à feu. Piskaret qui en étoit le Chef , partit des Trois-Rivières , & alla camper dans les Isles de Richelieu , dont je vous parlerai dans la suite ; qui sont à douze lieues plus haut. Ils entrerent le lendemain dans la rivière de Jorel , où ils aperçurent cinq canots d'Iroquois de dix hommes chacun qui décendoient. Les Iroquois crûrent que c'étoient des avant-coureurs de quelque parti considérable , & s'enfuîrent à force de rames.

Comme ils s'apercevoient de tems en tems qu'il n'en paroissoit pas d'autres , ils revinrent sur leurs pas. Lorsqu'ils furent à la voix , les Iroquois firent leurs *Sassakoués* qui sont des cris de Guerre , & leur dirent de se rendre prisonniers. Piskaret répondit qu'ils l'étoient véritablement , & qu'ils ne pouvoient plus survivre au Chef qu'ils avoient brûlé. Mais ne voulant pas qu'on les accusât de lâcheté , il les prioit de

venir au milieu du fleuve ; ce qu'ils firent tous dans le moment avec une vitesse surprenante. Piskaret avoit eu la précaution de faire passer de gros fil d'archal de dix pouces de longueur dans des bales de plomb, arrêtées par les deux extrémités, & les avoit accommodez en peloton, afin que par le fil d'archal s'étendant au sortir du fusil fit un plus grand escar, ce qui ne manqua pas d'arriver ; car autant de coups dans un canot étoient autant d'ouvertures qui le couloient à fonds, les canots de ces païs ne sont que d'écorce de bouleau extrêmement minces. Chacun de ses gens devoit tirer à fleur d'eau sur chaque canot des Iroquois, sans s'amuser à le faire sur eux.

Lorsqu'il falut se battre, Piskaret fit un mouvement pour se trouver enveloppé, Les Iroquois à l'envi des uns & des autres s'écartèrent avec trop de précipitation. Les Algonkins prêts à faire feu, chanterent leurs *chansons de mort*, feignans de se rendre ; mais ils firent tout à coup leur décharge par ordre qu'ils réitérèrent trois fois, reprenant d'autres armes. Les Iroquois culbuterent de leurs canots, qui coulerent bas, & les Algonkins leur cassèrent la tête, à la réserve de quelques Chefs qu'ils embarquèrent, dont

dont le sort fut aussi fatal que celui de l'Algonkin qu'ils avoient brûlé.

Piskaret fit encor une autre expedition où il réussit avec adresse. Comme il connoissoit parfaitement le quartier des Iroquois, il partit seul à la fonte des néges pour les surprendre. Il eut la précaution dans le chemin de mettre ses raquetes le devant derrière, afin que, si l'on vint à découvrir ses traces, l'on crût qu'il fut allé chez lui. Il suivit un côteau où la nége étoit fonduë, & ses traces ne marquoient que sur quelques petits Bancs qui ne l'étoient pas tout-à-fait. Quand il se vit proche d'un village Iroquois, il se mit le reste de la journée dans un arbre creux. Il en sortit la nuit & chercha un endroit à pouvoir se retirer à mesure qu'il faisoit quelque expedition. Les Sauvages ont cette maxime de faire de grandes provisions de bois pour l'Hyver, qu'ils ne brûlent que dans le mauvais tems, où lors qu'ils sont occupez dans leurs campagnes de bled d'Inde. Ces amas sont comme des chantiers en quarté tout proche leurs cabanes. Piskaret en aperçût quatre l'un contre l'autre. Tout étant pour lors paisible dans le Village, il entra dans une cabane où il tua ceux qui dormoient, dont il enleva les chevelures.

Il se retira aussi-tôt dans son trou. Le Village fut en alarme le lendemain que l'on aperçût ce carnage. Les jeunes gens ne balancerent pas de courir après le Meurtrier. On découvrit les traces qui paroisoient d'un homme qui s'enfuïoit, ils s'animerent davantage à les suivre. Tantôt ils les perdoient, & tantôt ils les retrouvoient. Ils eurent beau courir, ces traces s'évanoûirent à la fin, parce que les Bancs de néges étoient fondus. Les Découvreurs s'en revinrent bien harassez de fatigues. Piskaret toujours tranquille dans le centre de ses ennemis attendoit la nuit avec impatience, quand il vit à peu près qu'il étoit temps d'agir : ( les Sauvages ont cela de particulier que leur premier sommeil est fort dur ) il entra dans une autre cabane où il en tua autant qu'il en trouva, & puis gagna son chantier. Tout fut en rumeur le lendemain plus que jamais. Ce ne fut que pleurs, que gemissemens, & une consternation générale. L'on courut encore après lui. On trouva bien les mêmes pistes ; mais comme le temps avoit été extrêmement doux, la terre étoit découverte. On visite les campagnes, on cherche dans les creux des roches & dans les taillis, point de Meurtrier. Ils commencèrent à soupçonner

Piskaret. Ils resolurent en même tems que deux hommes feroient sentinelle dans chaque cabane. Piskaret méditoit le jour de nouveaux stratagèmes, il accommodoit ses chevelures la nuit, & fit une troisième sortie. Il se glissa vers une cabane où il regarda par un petit trou s'il pourroit tenir quelque nouveau coup. Il s'apperçût qu'il y avoit des sentinelles éveillées, il alla à une autre où il trouva la même contenance. Quand il vit que l'on se tenoit sur ses gardes, il entr'ouvrît une porte où il y avoit un factionnaire assis qui sommeilloit la pipe à la bouche, dont il cassa la tête de sa hache d'armes, sans avoir le temps de lui enlever la chevelure & s'enfuit, parce que son camarade qui veilloit à un des bouts de la cabane, fit un cri. L'épouvrante survint. Tout le monde s'éveilla ; mais Piskaret prit les devans. On ne manqua pas de mettre bien des gens en campagne pour l'attraper. Comme il prenoit les Cerfs & les Orignaux à la course, il ne s'embarassoit gueres de toutes leurs poursuites. Les cris qu'il leur faisoit de tems à autre pour leur donner à connoître qu'il n'étoit pas loin, les animoient davantage. Ils ne douterent point de le joindre au jour. Lors qu'il en appercevoit quelques-uns, il reîteroit ses cris,

& redoubloit le pas, son dessein étant de les amuser insensiblement jusques à la nuit. Les Iroquois n'ayant qu'un homme à poursuivre, donnerent le soin à cinq ou six des plus alertes de continuér. Piskaret voyant que la nuit aprochoit, précipita sa marche & se cacha entre chien & loup dans un arbre creux. Les Iroquois déjà fatiguez commencerent à perdre espoir. Ils camperent la nuit assez proche de lui. Ils n'eurent pas le temps de le précautionner de vivres, ainsi ils n'eurent pas de peine à prendre du repos. Il attendit le moment qu'ils fussent accablez de sommeil ; il se jeta si à propos sur eux, qu'il les tua tous & enleva leurs chevelures. Il fit plusieurs expéditions dans la suite contre eux, aussi bien que d'autres Algonkins qui décendoient à la Colonie & enlevoient souvent par surprise des chevelures.

Les Iroquois qui étoient continuellement harcelez, nous vinrent demander la paix, & aussi aux Algonkins & aux Hurons, qui étoient nos alliez, lesquels ne faisoient qu'un corps. Ils demanderent des PP. Jésuites qui étoient bien-aisés de profiter d'une occasion si favorable pour introduire l'Evangile parmi ces Nations. Mais ils consideroient ces Peres plutôt

comme des ôtages que nous leur avions donnez , que comme des personnes qui leur fussent utiles , & nous tenant par là dans une espece de contrainte de ne les pas inquieter , ils méditoient en même-temps les moyens de détruire plus facilement les Algonkins , lors qu'ils les trouvoient dans des partis de chasse.

On a vû , Mademoiselle , par experiance que les Iroquois n'ont jamais fait de Paix avec quelque Nation , qu'ils n'ayent eût dessein de porter la Guerre ailleurs , & quand ils ont pû trouver les momens de fondre sur celle qui s'étoit crûë en sureté ils ne l'ont pas manquée. En effet ils détruisirent quelques années aprés cette Paix les Hurons qui n'étoient qu'à deux lieues de Quebec , sans que l'on pût leur donner aucun secours , & s'ils avoient scû le peu de force qui étoit dans cette Place , ils eussent passé tout au fil de l'épée.

Ils laisserent donc les François paisibles , qui d'ailleurs n'étoient pas trop en état de secourir leurs alliez. Ils firent courir le bruit qu'ils viendroient voir leur Pere *Onontio* , \* pendant l'Hiver. Ces sortes de visites se font avec éclat. Ils assemblèrent un gros de mille à douze cens hom-

B b 3

\* C'est le nom qu'ils donnent au Gouverneur du Canada.

mes. Ils prennent souvent le prétexte de venir faire la traite ; mais on se tient sur ses gardes. Les Iroquois suivirent donc le lac Champlain, couperent dans les terres & tomberent dans la profondeur de la rivière Nicolet, qui est à huit lieues au dessus des Trois-Rivières dans le Sud du lac saint Pierre. Six découvreurs marchoient trois lieues devant eux, ils apperçurent des traces d'hommes dont ils donnerent avis. Ils rencontrèrent peu de temps après Piskaret qui retournoit de la chasse chargé de mustes & de langues d'Orignaux. Ils chanterent une chanson de Paix en l'abor- dant. Piskaret les prenant pour des Ambassadeurs, s'arrêta & chanta la sienne. Il les invita de venir à son Village, qui n'étoit qu'à deux ou trois lieues plus loin. Il y en eut un qui resta exprés derrière, sous prétexte de vouloir se reposer. Piskaret qui les crût trop facilement, marchoit de bonne foi avec eux ; mais ce der- nier revenant sur ses pas le jeta à la ren- verse d'un coup de son casse-tête dont il mourut. Piskaret leur avoit apris que les Algonkins s'étoient séparez dans leur chasse en deux bandes, les uns au Nord dans \* Oüabmaches & les autres dans Ni- colet. Ils retournerent à leurs gens avec

\* A trois lieues au dessus des Trois-Rivières.

la tête de Piskaret. Les Iroquois se diviserent en même tems en deux partis. Ils surprirerent les Algonkins & les taillerent en pieces. C'est ainsi que fut presque détruite la plus fiere, la plus belliqueuse, & la plus polie de toutes les Nations de l'Amerique Septentrimonale, par des gens qu'elle regardoit comme incapables de lui faire le moindre mal. Elle expérimenta funestement pour elle qu'il ne faut jamais mépriser son Ennemi, n'y s'y trop fier quand on est reconcilié avec lui.

Il ne resta plus d'Algonkins que ceux qui composoient quelques Villages au- près de Quebec, dont la plûpart moururent à force de boire de l'Eau-de-vie. L'avidité des premiers commerçans François leur faisoit passer toutes les bornes du Christianisme pour satisfaire à leur propre intérêt. Les Castors étant pour lors extrêmement chers, les Sauvages les vendoient aux François pour de l'Eau-de-vie. Nous ne laissons pas d'avoir encore quelques Algonkins ou Attikamegues, qui sortans des Poissons blancs, & de differens peuples, qui se sont alliez les uns avec les autres, se disent encore Algonkins. Il y a des Abenaguis parmi eux, des Nepiciriniens, & d'autres qui font un petit corps. Ils sont présentement errans & se tiennent où la chasse les meine.

Lorsque l'on quitte les Trois-Rivières on trouve à deux lieues au dessus le lac saint Pierre, long de sept lieues, sur quatre de large. C'est le premier lac de ce beau fleuve & le plus petit. Nos canots en côtoient les bords. Les Barques seules osent en prendre le large. Il s'y élève de si grands vents, qu'il semble que c'est une mer, & nous y en avons vu y sombrer sous voile.

On fait dans le fond du Lac des pêches très-considerables en Hiver. C'est l'endroit de toute la Colonie le plus abondant en poissons. On ouvre de grands trous dans la glace de distance en distance, sous laquelle on passe des filets de quarante à cinquante brasses de long. On y prend du Maskinongé, qui ressemble beaucoup au brochet; sa tête est beaucoup plus grosse & sa hure fait un retour qui le rend camus: il y en a qui pèse cinquante à soixante livres. Les bars sont monstrueux. Le poisson doré est un des plus délicats. L'Achigan est d'un très-bon goût. Ceux qui font la pêche sur la fin de l'Automne devant que le lac soit glacé, laissent geler leur poisson, dont ils en font un très-grand commerce. Celui que nous mangeons en Hiver est quelquefois pris deux à trois mois devant. Il ne laisse pas d'être très-bon.

Je ne scaurois quitter le Gouvernement des Trois-Rivieres que je ne vous parle des isles de saint Fran ois qui en font les limites. Je ne vois point d'endroits dans tout le Canada o  l'on puisse vivre avec plus d'agr ement, si l'on n'y  toit point troubl  dans le temps de la Guerre. Ces Isles sont cinq ou six   l'extr mit  du lac saint Pierre, du c t  du Sud, dans un enfoncement. Une riviere qui d cend de la Nouvelle York vient s'y perdre, qui forme quantit  de canaux fort larges, tous bordez de beaux arbres. Si l'on y pouvoit goûter avec s ret  les plaisirs d'une vie champ tre, on trouveroit tout ce qui peut la rendre heureuse, & il n'y a point de si puissans Seigneurs en Europe qui ne voulussent avoir une pareille situation pour y faire leur demeure, un des plus agreeables & des plus d licieux endroits du monde. Ces Isles sont d'une lieu  de long tout au plus, plates & remplies de bois de haute futaye. On y voit de grandes pinieres dont on a fait des m ts pour les Vaisseaux du Roi. Le ch ne, l'Erable & le cedre s'y trouvent en quantit , le bled y est tr s-bon, les prairies sont charmantes, & les p turages en sont admirables. Le gibier y abonde en tout temps; celui qui est passager comme les

Oyes & les Outardes, qui n'y viennent qu'au Printemps & en Automne, s'y trouve à profusion dans ces saisons, les canards branchus qui perchent y sont en tout temps; ces oiseaux ont sur la tête une aigrette mêlée de couleur de feu & de violet changeans, qui leur donne beaucoup d'agrément. On fait de très-beaux manchons de ces houpes. Si le lac est extrêmement poissonneux, tous ces canaux ne le sont pas moins.

Ce lieu est donc comme le centre de tout ce que l'on peut souhaiter de meilleur en Canada; mais que le repos de ceux qui y demeurent est traversé lors que nous avons la Guerre avec les Iroquois. Le Laboureur qui travaille à sa terre, quoiqu'armé de pied en cap, tremble à chaque pas que sa charuë avance du côté des bois par la crainte qu'il à d'être tué par ces Barbares, ou quand ses bœufs retournent pour faire un autre sillon, que l'on ne fonde tout-à-coup sur lui pour avoir la chevelure de sa tête, ou d'être mené prisonnier chez eux pour y être brûlé.

Les Habitans ont présentement moins lieu d'apprehender les incursions des Iroquois, puisque la Mission des Abenagus est établie à une lieue au dessus dans la rivière, & ce seroit une grande temérité à

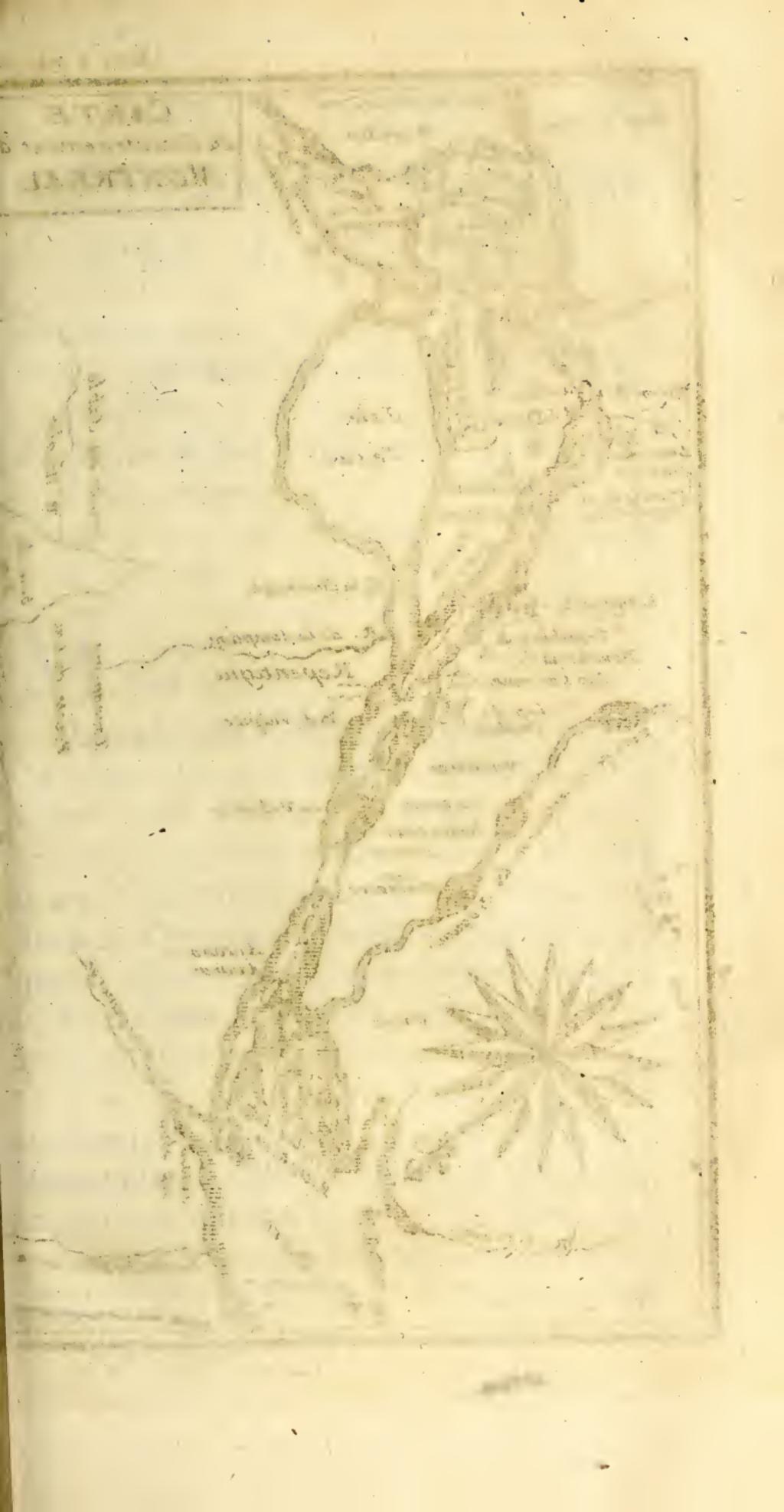
un Iroquois de venir d'un propos délibéré se cacher dans un buisson pour y faire son coup , puis qu'à la premier allarme il ne manqueroit pas de gens alertes qui l'attraperoient.

Ces Abenaguis , qui sont conduits par les Jesuites , quitterent en 1700. le Saut de la Chaudiere , qui est à deux lieuës de Quebec , parce que le terrain devenoit sterile pour leur bled d'Inde. D'ailleurs le voisinage d'une Ville est souvent une pierre d'achopement à des ames que l'on veut maintenir dans un esprit de pieté & de religion. Je ne suis pas surpris si l'on n'a pas eu de peine à les voir changer de demeure. Ils se sont separez en deux bandes : les uns sont à quinze lieuës dans la profondeur du Saut de la Chaudiere pour être plus à portée des Abenaguis de l'Acadie , avec lesquels ils ont été bien-aise d'entretenir plus facilement un commerce d'amitié , & les autres parmi lesquels sont des loups & des Sokokis , ont mieux aimé s'éloigner jusques à saint François , pour y profiter des commoditez de la vie. Les Iroquois n'aiment point à avoir affaire avec eux , ils les connoissent pour des gens intrepides dans le combat , & ils évitent autant qu'ils peuvent d'en venir ensemble aux prises. Le P. Bigot en est le Mission-

naire , il est de la famille des Barons Bigots. La vie qu'il mène avec eux est tout-à-fait Apostolique, il s'est fait à leur manière , sa cabane est d'écorce d'arbre , son lit est une peau d'ours étendue sur la terre , sa vaisselle est composée de petits plats d'écorce de bouleau , où les Sauvages lui mettent de leur *sagamité* , qui est un composé de bled d'Inde bouilli , quand ils ont du gibier , ils lui en font part. Il s'accorde à leur genre de vie , & il s'est tout dévoué à leur conversion. Cet exemple seul est capable de les entretenir dans cet esprit de Religion , que le Seigneur leur a donné par un effet de sa miséricorde. Je suis avec beaucoup de respect ,

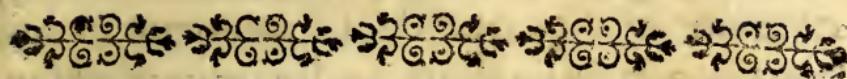
MA DEMOISELLE ,

Votre très-humble , &c.



**CARTE**  
du Gouvernement du  
**MONTRÉAL**.





## XII. LETTRE.

*Gouvernement de l'Isle de Montreal.*

*Détail de toutes les côtes de ce gouvernement.*

*Plusieurs actions passées entre les François & les Iroquois.*

*Établissement des Iroquois Chrétiens à Montreal.*

**M**ADAME,

J'aurois bien besoin ici de la délicatesse de votre esprit & de votre politesse pour écrire juste. J'avoué ma temerité d'avoir entrepris de vous faire un détail du plus beau Gouvernement de la Nouvelle-France. Que diront les Dames de la Cour, quand elles verront que je vous mets à la tête d'une lettre qui ne parle que d'Iroquois. Les Muses du Parnasse avec qui vous avez beaucoup de liaison, vont encore bien plus se déchaîner contre moi que les premières. Elles diront que je suis un impoli, un indiscret, un \* Caraïbe ; car

\* Les Caraïbes demeurent à la Dominique, distante de douze lieus de la Quadaloupe, lieu de ma naissance & de ma demeure.

rien n'est plus hasardeux pour un homme comme moi , que de se montrer à des yeux à qui nul défaut , nulle imperfection n'échape. Mais étant sous vos auspices , Madame , j'espere qu'elles auront quelque indulgence pour un homme d'un Nouveau Monde.

La beauté du Gouvernement de Montreal ne consiste pas tant en son agreable situation qu'aux mouvemens militaires que l'on y fait , lorsque nous avons la Guerre avec les Iroquois. Je ne vous rapporterai point d'abord plusieurs circonstances qui feroient connoître avec quelle intrepidité l'on a soutenu les irruptions de cette Nation , qui est devenue la plus cruelle & la plus redoutable de toute l'Amérique. Trouvez bon , Madame , que je vous conduise jusques à l'Isle de Montreal. Je ne laisserai pas de vous entretenir de quelques actions particulières qui se sont faites sur ses côtes. Permettez-moi en même temps d'entrer dans des particularitez qui regardent généralement ce pais.

Les Isles de Richelieu qui sont au nombre de plus de cent , font le commencement de ce Gouvernement. Elles sont à la tête du lac saint Pierre , en remontant le fleuve , toutes remplies d'arbres , en-

té autres de Noyers dont le fruit à plutôt le goût de l'amande que celui de la noix. On en conserve en Hiver qui se mangent en cerneau. Il y a beaucoup de vignes, la chasse du Gibier y est considerable, sur tout celle des Rats musquez qui se fait au mois d'Avril. Ces animaux font leurs cabanes de terre sur le bord du fleuve, l'odeur du musc les fait reconnoître, ils sont beaucoup plus gros que les deux poings, ils ont la queue plate qui leur donne la facilité de nager. La chair en est délicate; mais il faut leur faire jeter un bouillon auparavant que d'en manger. La peau a un duvet que les Chapeliers mêlent dans les chapeaux, leurs testicules sont véritablement du musc, tel Chasseur en tuera à sa part sept à huit cens. Les Cerfs & les Chevreuils ont été détruits dans tous ces quartiers, ils étoient autrefois par bandes de deux à trois cens.

Lois que l'on a quitté cet Archipel qui sert de retraites aux Iroquois, on trouve du côté du Sud la Seigneurie de Sorel. Tous les habitans de ce gouvernement sont renfermés dans des Forts, palissadez de pieux, de douze à quinze pieds, pour être à l'abri des Iroquois; de sorte qu'il y a très-peu de maisons à la campagne. Le Fort de Sorel est à l'embouchure

de la riviere de Richelieu , qui se décharge dans le fleuve saint Laurent. C'est par cette riviere que l'on apelle encore la riviere des Iroquois , où les premiers François accompagnez des Montagnais & des Algonkins les ont été chercher jusques dans leur païs pour leur livrer combat.

Monsieur Champlain qui a été le premier Gouverneur du Canada , voulant donner à ses alliez des preuves de son estime & de la valeur de la Nation Françoise , se mit à leur tête , il entra dans cette riviere & poussa jusques à un lac qui porte aujourd'hui son nom.

Mais avant de vous parler de ce combat , il faut vous representer , Madame , de quelle maniere les Algonkins disposerent l'ordre de bataille. Ils consultent ordinairement leurs Jongleurs ou Devins , pour sçavoir l'évenement de leurs entreprises , ce ne sont que des fourbes & des Imposteurs qui ne laissent pas de rencontrer quelquefois juste , car l'on tient que le Manitou \* leur parle.

Aprés qu'ils eurent apris à peu près le succès qu'ils pouvoient esperer , les Chefs prirent des bâtons de la longueur d'un pied autant qu'il y avoit de Combattans , & en firent de plus gros pour marquer ceux

\* Le diable.

que l'on choisiroit pour Chefs. Le grand Chef arrangea tous ces bâtons en rase campagne, selon son caprice, & montra à ses gens le rang & l'ordre qu'ils devoient tenir dans le combat, par les mouvements qu'il faisoit avec ces bâtons. Les Chefs de guerre & les autres fort attentifs sur lui se mirent en ordre, & se mêlant les uns, parmi les autres, repritent leur rang; ce qu'ils firent jusques à trois fois pour en savoir mieux l'exercice. Toutes ces mesures prises on continua la route, & on n'eut pas plutôt doublé un Cap du Lac Champlain, que l'on découvrit les Iroquois qui venoient en guerre, ce ne fut pour lors que des cris & des huées de part & d'autre. Monsieur de Champlain fit tenir les canots un peu au large. Les Iroquois mirent pied à terre & commencèrent à abattre des arbres avec des haches de pierre, entre lesquels ils se barricadèrent. Nos Algonkins arrêterent leurs canots avec des perches, à la portée d'une flèche de leurs barricades, & détachèrent du monde pour leur demander s'ils vouloient se battre, les Iroquois répondirent qu'il faloit attendre le jour pour se mieux connoître. Toute la nuit se passa en danses & chansons de guerre, mêlées d'une infinité d'injures & de reproches que l'on

se fit de part & d'autre. Mr. de Champlain qui avoit mis des François dans chaque canon ne parut point, crainte d'être aperçû des ennemis. Le jour étant venu on fit la décente en ordre de bataille. Les Iroquois qui étoient environ deux cens hommes, sortant de leurs retranchemens marcherent à petit pas, avec un air tout-à-fait grave, ayant à leur tête trois grands Chefs, qui avoient des panaches sur leurs têtes. Les Algonkins n'eurent pas plutôt débarqué, qu'ils coururent deux cens pas au devant des Iroquois, ils apellerent dans le moment Mr. de Champlain par de grands cris & s'ouvrirent en deux pour lui donner passage. Il se mit à leur tête, marchant vingt pas devant, pendant que les François avoient coupé dans le bois devant le jour. Cet objet nouveau surprit les Iroquois, ils firent alte pour le considerer. Mr. de Champlain voyant qu'ils balançoient à tirer, coucha en jouë son arquebuse qui étoit chargée à morte charge, jeta par terre deux de ces Chefs & blesça un troisième. Ce ne fut aussi-tôt que des cris affreux de la part des Algonkins, les fléches volerent tout d'un coup de part & d'autre. Les Iroquois ne pouvoient comprendre qu'êtans couverts de cuirasses tissuës de fil de coton, & de bois à l'épreu-

ve de la fléche , leurs Chefs avoient pu tomber morts si subitement. Mr. de Champlain rechargea son arquebuse , & donna encore dans le corcelet du troisième qu'il jeta à la renverse. Le combat s'opiniâtra ; mais les Iroquois perdant courage de voir leurs gens tuez si vite , dont les plaies leur paroisoient si extraordinaires , prirent la fuite , & abandonnèrent le champ de bataille. On se faisit de douze guerriers , on fit un grand butin de bled d'Inde , de fléches , carquois & d'haches d'armes ; on dansa & on chanta pendant trois heures la chanson de la victoire. Tel fut le premier combat où nos alliez connurent l'utilité qu'il y avoit d'être de nos amis.

Ce n'est pas , Madame , la coutume de remporter une victoire sans qu'on ne la signale encore par des marques authentiques. Les Algonkins firent un discours aux prisonniers , par lequel ils leur reprocherent toutes les cruautes qu'ils avoient exercées contr' eux en differentes actions , & en firent chanter un pour voir s'il auroit du courage pendant qu'on allumoit un grand feu pour le brûler. Il dit sa chanson de mort d'un ton assez triste , car il est ordinaire que ces Guerriers se laissent brûler sans jeter une larme. Cha-

cun prit son tison & le lui passoit sur le corps , avec une tranquilité aussi grande que feroit un Peintre qui couche ses couleurs sur un tableau , ils lui donnoient quelquefois du relâche pour lui laisser prendre haleine ; & lui jettoient de l'eau pour le rafraîchir ; ils lui brûlerent le bout des doigts , ils lui enleverent la peau de la tête , lui faisant dégouter de la gomme toute chaude & lui percerent les poings , dont ils tiroient les nerfs avec des bâtons. Ce supplice eut duré plus long-tems si Mr. de Champlain n'en eut témoigné de l'indignation. Ils lui cassèrent la tête d'un coup d'arquebuse. Ils ne voulurent pas en demeurer là ; ils lui ouvrirent le ventre , jettèrent ses entrailles dans le lac , lui couperent la tête , les bras & les jambes , & se reserverent la chevelure , le cœur fut mis en plusieurs petits morceaux qu'ils firent manger à un de ses frères & à ses camarades. Ce supplice n'est pas extraordinaire parmi eux ; ce sont les loix de la guerre , & lorsque les Iroquois nous prennent des prisonniers , ils leur font subir le même sort. Nous avons eû cependant trop d'indulgence pour les leurs , ils en ont abusé , & ils ont crû que c'étoit un effet de notre timidité. Ce qui nous a obligé dans la suite d'user de représailles en toute rigueur.

Depuis que la Colonie s'est augmentée on a établi à quinze lieuës dans la riviere de Sorel le Fort de Chambli, qui est dans un lac du même nom, où il y a toujours un détachement de Soldats commandé par un Capitaine. C'est un poste avancé qui tient en bride les Aniers qui est une des cinq Nations Iroquoises, voisine de la Nouvelle Angleterre ; mais quelque précaution que l'on prenne, ils passent au travers des bois avec autant de facilité qu'ils feroient dans la plus belle campagne. Cette Nation seroit présentement détruite si on né l'avoit pas trop ménagée.

Les Iroquois du Saut & de la Montagne de Montreal, nos Concitoyens, dont je vous parlerai dans la suite, firent tout ce qu'ils pûrent pour engager les Aniers de se joindre à eux, pour reconnoître & adorer ensemble le véritable Dieu du Ciel & de la terre, où pour me conformer à leur expression, afin de faire ensemble la priere. Ceux ci firent aussi de leur côté tous leurs efforts pour les détourner de prendre si à cœur les intérêts des François. Nos Iroquois ne pouvant rien gagner sur l'esprit de ceux ci, vinrent à d'autres extrêmitez, & jurerent en même-tems leur perte.

On fit pour cet effet en 1693. un par-

ti de six cens hommes , composé d'habitans , de soldats , des Algonkins des Trois-Rivieres , des Hurons de Lorette , des Abenaguis du Saut de la Chaudiere & de nos Iroquois , commandé par Messieurs Mantet , Courtemanche , & la Nouë , trois Officiers subalternes.

On partit le vingt-cinq Janvier de la Prairie de la Magdeleine , nos François couperent dans les terres pour se rendre au lac Chambli . pendant que les Sauvages chasserent chemin faisant , car c'est l'usage d'en agir ainsi , lors que l'on va en guerre. Les fatigues du voyage furent grandes. Il falut passer à travers les forêts , marcher en raquetes , coucher sur la neige , chacun portant ses munitions de guerre & de bouche. On ne fait point ici la guerre autrement , à moins que le Gouverneur general ne marche à la tête de tout le païs en canots & en bateaux.

On arriva le 16. Février à la vûe d'un des petits Forts des Aniés. La Nouë s'en rendit maître , & Mantet fit main basse sur un autre , & on les brûla tous deux. Courtemanche gardoit les prisonniers que l'on avoit faits dans les bois. On alla deux jours après à un troisième Fort de plus grande consequence , où l'on entendit la nuit un grand bruit. La Nouë crût qu'il

étoit découvert. C'étoit un parti de quarante Guerriers qui chantoient leurs chansons de mort , pour se disposer à se rendre chez les Onneyouts , autre Nation Iroquoise qui formoient aussi un autre parti. Les Aniés qui n'avoient pû encore apprendre que deux de leurs Forts venoient d'être pris , furent bien étonnez d'entendre tout-à-coup dans le temps le plus tranquille un bruit d'armes à feu , c'étoit à qui sortiroit de sa cabane pour sçavoir ce que c'étoit. On avoit eu le secret d'ouvrir les portes du Fort , les Aniés se mirent aussi-tôt en état de se battre , trente de nos Sauvages perirent au premier abord , la hache d'armes à la main ; mais quelque résistance que les Aniés pussent faire il falut succomber. On mit le feu aux pieux du Fort , aux cabanes , aux vivres , à tout ce que l'on ne pouvoit emporter , & l'on fit main basse sur trois cens Guerriers.

Nos Sauvages se recompenserent bien des peines & des fatigues qu'ils avoient eu pendant le voyage , ils bûrent tant d'eau-de-vie qu'ils oublierent aisément le passé. Nos François representerent en vain à nos Sauvages qu'il falloit casser la tête à tous ces prisonniers , ils s'embarassèrent même peu de ce que Mr. le Comte de Frontenac leur en avoit donné l'ordre , &

comme ils ne se laissent ordinairement gouverner que par leur caprice, & selon les mouveemens de leur intérêt, qu'ils ne connoissent pas toujours bien, il n'y eut pas moyen de les y resoudre. L'Iroquois Chrétien ne pardonne ordinairement non plus, à l'Iroquois, notre ennemi, qu'un Algonkin pardonneroit à celui-ci. Chose étrange La Plaque Chef de guerre de la montagne de Montreal tombant un jour sur son Pere dans un combat, lui dit. Tu m'as donné la vie, je te la donne aujourd'hui; mais ne te retrouve plus sous ma main, car je ne t'épargnerois pas.

Il fallut donc partir avec tous ces prisonniers que l'on mit au milieu de la marche, les François les plus alertes étant à l'arriere-garde. Un Sauvage donna avis que les Anglois les poursuivoient en toute diligence, les François se trouverent embarrassez plus que jamais. On pria donc nos alliez de précipiter la marche, pour n'être pas obligez de se retrancher au milieu des bois où les ennemis pouvoient nous affamer. Il n'y eut pas moyen d'en être écoute. On fit à la hâte un Fort à quatre Bastions entassé d'arbres les uns sur les autres, entourez de pieux. Plusieurs Sauvages & François voulurent aller au devant des ennemis pour les empêcher

pêcher de se fortifier. Ils les pousserent jusques à trois fois d'un retranchement où ils avoient fait alte ; mais l'on battit la retraite très-mal à propos, ce qui causa du desordre. Nous perdîmes huit hommes & nous eûmes quinze blessez. Nos Alliez se rendirent à la fin aux pressantes sollicitations qu'on leur fit d'avancer incessamment, pour n'être pas exposéz d'abandonner tous les blessez dans les bois, si malheureusement les Anglois qui étoient au nombre de sept cens faisoient venir du renfort. On passa avec beaucoup de promptitude la riviere d'Orange sur les glaces, pendant que les Anglois poursuivoient assez lentement. Le transport de chaque blessé que vingt hommes portoient dans un brancard étoit fort difficile. Plusieurs de nos Sauvages quitterent pour chasser, & beaucoup de prisonniers deserterent ; la disete des vivres fit prendre son parti à la plûpart plutôt que de manger toujouors des souliers sauvages, que l'on faisoit boüillir. Depuis ce temps - là cette Nation des Aniés est devenuë la plus petite des cinq Nations Iroquoises, & présentement c'est celle qui nous fait le moins d'ombrage, quoiqu'elle soit voisine des Anglois.

Lorsque l'on a passé Sorel en montagne

le fleuve on trouve S. Ours qui en est à quatre lieuës. Le Seigneur de cette terre est le premier Capitaine des troupes de la marine. C'est un Gentilhomme des plus qualifiez du païs, il fait des preuves de cinq cens ans de noblesse. Quoique ce païs-ci ne soit pas sujet aux Ouragans il y en eut un à S. Ours en 1695. Il s'éleva tout à-coup un vent du côté du Nord du milieu des bois, qui passant à travers le fleuve fit un ravage d'arbres de l'autre bord de la largeur de cinq à six arpens, qui a penetré plus de cent lieuës de long dans les terres, c'est un si grand abatis que les arbres se trouvent pêle-mêle, les racines en haut. Les melons sont excellens à Saint Ours.

Toute cette côte est habitée Nord & Sud jusques à Montreal, la situation en est belle; mais il n'y a pas grande sureté dans tous ces quartiers quand nous ayons la Guerre avec les Iroquois.

Vercheres qui est à quatre lieuës au dessus en a ressenti de cruels effets. Je ne scaurois passer sous silence l'action heroïque de Mademoiselle de Vercheres. Vous verrez, Madame, que la Nouvelle France ne laisse pas de produire des Heroïnes.

Tout le Canada étoit dans des allarmes continues à cause des irruptions fre-

quentes que les Iroquois faisoient dans le Gouvernement de Montreal. Il y eut un parti de quarante à cinquante Guerriers qui entourerent le Fort de Vercheres en l'année 1692. Ils étoient cachez dans de petits buissons aux environs, ils n'eurent pas plutôt fait leurs cris de guerre, qu'ils donnerent précipitamment sur vingt-deux habitans qui travailloient à la campagne. Cette Demoiselle qui n'étoit qu'à deux cens pas du Fort, sur le bord du fleuve saint Laurent voulut s'enfuir. Deux Iroquois tirerent en même temps sur elle qui la manquèrent. Il y en eut un autre qui la poursuivit jusques à l'entrée du Fort où il crût l'avoir arrêtée par son mouchoir de col qui lui resta dans les mains. Elle conserva assez de presence d'esprit pour fermer la porte du Fort sur l'Iroquois qui n'osa risquer d'y entrer à cause du bruit qu'il y entendoit. Toutes les femmes qui voyoient enlever leurs maris sans espoir que l'on pût les sauver, faisoient des cris pitoyables, penetrées de douleur de ce qu'ils seroient infailliblement brûlez par ces Barbares ; il est vrai qu'il n'y eut que deux d'exempts de ce supplice. Mademoiselle de Vercheres prévoyant d'ailleurs, que toutes ces lamentations pourroient faire connoître aux Iroquois

qu'il n'y auroit personne à garder le Fort ( car il n'y avoit pour lors qu'un Soldat ) renferma toutes ces femmes. Elle monta aussi-tôt sur un Bastion où étoit le Soldat, elle ôta ses coëfures & mit un chapeau sur sa tête, & un fusil sur l'épaule, faisant plusieurs mouvemens militaires à la vûë des Iroquois, leur donnant à connoître par là que l'on étoit sur la défensive, & faisant même feu sur eux. Comme ils persistoient à entourer le Fort, rangeant la nuit les palissades, elle chargea elle-même un canon de huit livres de balle, s'étant servie d'une serviette pour tapon qu'elle tira sur eux. Ce coup les épouvanta de fraieur, il rompit toutes leurs mesures & en même temps fit un signal à tous les Forts Nord & Sud du fleuve depuis S. Ours jusques à Montreal, dont le circuit est de plus de vingt lieuës, de se tenir sur leurs gardes. Chaque Fort se répondant donc de l'un à l'autre au premier signal de celui de Vercheres, jusques à Montreal, on détacha cent hommes pour lui donner du secours, qui arriva peu de temps après que les Iroquois se furent éclipsez dans les bois.

Je ne peux aussi passer sous silence l'action que fit Madame sa mere deux ans auparavant. Les Iroquois causant pour lors

beaucoup de defordres à la côte du Sud du Gouvernement de Montreal, vinrent à Vercheres. Cette Dame s'ennuyant de se voir investie dans son Fort, se jeta dans une Redoute qui en est séparée de plus de cinquante pas. La mort d'un nommé l'Esperance qui y fut tué d'un coup de fusil par un Iroquois, l'obligea de ne pas perdre de temps, parce qu'il ne restoit plus que deux ou trois personnes. Elle prit son fusil, de la poudre & des bales, se rendit à la redoute à la faveur d'un chemin couvert. Elle n'y fut pas plûtôt qu'elle se battit avec toute l'intrepidité que le plus aguerri soldat auroit pu faire. Le choc dura deux fois vingt-quatre heures, & Mr. le Marquis de Crisafi vint à son secours, qui manqua d'un moment les Iroquois qui avoient quitté prise.

Je mandai il y a deux ans l'action de Mademoiselle sa Fille à Monsieur le Comte de Pontchartrain, qui est le Protecteur des Canadiens. Elle écrivit aussi à Madame la Comtesse de Pontchartrain, pour la suplier de l'être aussi des Canadiennes. Cette action d'une fille qui n'avoit pour lors que quatorze ans, parut trop belle & trop extraordinaire pour ne pas espérer qu'elle pourroit lui meriter quelque grâce de Sa Majesté : Pour ne pas entrer dans

un détail de toutes les circonstances qu'il fallut encore donner à la Cour pour confirmer une chose que l'on avoit cachée jusques alors , je vous dirai, Madame , que Madame la Comtesse de Pontchartrain a pris les intérêts de cette Demoiselle avec tant de generosité , qu'elle lui a procuré pour toute sa vie une pension.

Je ne vous parlerai point de toutes les autres terres où il s'est fait plusieurs coups de main avec les Iroquois , parce que cela me meneroit insensiblement à un trop grand détail.

Boucherville qui est un fief des plus considerables de ce Gouvernement , même de tout le Canada , est assez recommandable. Il y a dans cette Paroisse un bon Fort , & près de cinq cens habitans.

Longueville qui est à deux lieüës au dessus , est la plus belle maison de campagne de la Nouvelle France. Il se trouve beaucoup d'Isles entre ces deux terres.

Le Fort de la prairie de la Magdeleine qui est tout vis-à-vis Villemarie , ( c'est la ville de Montreal ) me donne lieu de vous donner une idée d'un des plus rudes combats qui se soit donné dans le Canada.

Monsieur de Callieres qui étoit pour lors Gouverneur de Montreal , ayant reçû des avis que les Iroquois n'attendoient

que le moment de faire des courses de toutes parts , jugea qu'ils attaqueroient Chamblî , où ils avoient déjà eu cinq de leurs Espions tuez par de nos Algonkins , où qu'ils couperoient à travers les bois pour tomber sur la Prairie de la Magdeleine. Il détacha pour le premier endroit Mr. de Vallerenne ancien Capitaine , & trois autres avec *Routine* Chef des Thémiskamingues , des Habitans , des Hurons de Lorette , & quelques Iroquois du Saut & de la Montagne de Montreal. Le fameux Aurioüaé dont je vous parlerai dans la suite étoit aussi de la partie.

Nos troupes campèrent à l'entour du Fort de la Magdeleine qui est à trente pas du Fleuve , sur un lieu escarpé , au milieu de deux Prairies , les habitans furent poste à la droite d'un moulin avec des Outaoüaks qui étoient venus en traite de Michilimakinak , & les Officiers étoient tout vis-à-vis sur une hauteur. Les ennemis arriverent à ce Fort , ils se glissèrent le long de la petite rivière nommée la Fourche , & d'une ravine , à la faveur de laquelle ils vinrent fondre tout-à-coup sur les habitans qu'ils mirent en desordre , & tuèrent plusieurs Outaoüaks. Mr. de S. Cirque qui commandoit en l'absence de Mr. de Callieres ne pouvant comprendre

que le grand nombre de personnes qu'il apercevoit au Camp des habitans fussent les ennemis, ne fut point averti de cette surprise, quoiqu'une sentinelle avancée eut tiré un coup de fusil. Le grand bruit qu'il entendit au camp, l'obligea de marcher droit à eux le long du bord du fleuve. Les Anglois & les Iroquois qui étoient cachez firent une décharge de mousqueterie sur lui, dont il reçût un coup à la cuisse. Mr. Des Cairac fut blessé à mort, & Mr. d'Hossta fut tué. Ce fut un grand desordre. Les Soldats donnant tête baissée sur les ennemis, les pousserent un peu trop loin, parce que les plus alertes tomberent dans une embuscade proche de la ravine, où Mr. Domergue Lieutenant fut tué.

Les Anglois firent ce qu'ils pûrent pour emporter le Fort d'emblée ; mais Mr. de S. Cirque les attaqua si vivement, qu'au qu'il eut la veine cave coupée ; qu'il leur fit quitter prise, après leur avoir tué beaucoup de monde.

Monsieur de Vallerene qui avoit été jusques alors dans l'inaction, voulut aussi donner aux Sauvages des preuves de son expérience. Il poursuivit les ennemis à la piste, à la tête de cent quatre-vingt hommes. Aussi tôt qu'il les eût joint, il leur lia la combat. Il fit un retranchement à la

favent de deux gros arbres renversez par terre , il fit ranger tout son monde en ordre. Les ennemis qui n'observoient point d'ordre dans leur marche , crûrent les intimider beaucoup par les hurlements qu'ils vinrent faire à la portée du pistolet. Trente de nos gens tomberent aussi-tôt sur eux. Les Aniés & les Anglois revinrent par trois fois à la charge. Les Loups leurs alliez plierent. Routine fit paroître beaucoup d'ardeur , & voulant les entourer , il fut lui-même repoussé. Il falut en venir aux mains de part & d'autre. Les ennemis eurent d'abord tout l'avantage sur nous , parce que nos jeunes Habitans qui n'étoient pas encore bien aguerris , furent ébranlez.

Monsieur de Vallerene voyant qu'il étoit beaucoup inférieur en nombre , montra une contenance si fiere , que nos Chefs Sauvages ranimerent leurs gens avec une telle intrepidité , qu'après s'être acharnez pendant deux heures contre les ennemis , ils leur firent abandonner le champ de bataille , s'emparerent de leurs Drapeaux & du Bagage , & les poursuivirent dans des pais marécageux , entrecoupez d'arbres renversez , jusques à ce que se trouvant eux-mêmes accablez de fatigues , Mr. de Vallerene fut contraint de faire faire alte-

& de se retrancher par un grand abbatis d'arbres. La déroute des ennemis fut donc générale, & l'on ne rencontrroit dans les bois que des traces de sang.

Les Aniés eurent du malheur plus que les autres, car il n'en réchapa que vingt de cent qu'ils étoient. Les Loups qui avoient plié d'abord ne perdirent pas tant de monde. Les Anglois perdirent deux cens hommes, outre quantité de blessez. Nous perdîmes dans cette attaque & à la Prairie quarante hommes, & autant y furent blessez.

Je dois vous parler ici du fameux Aurioüaé, grand Chef de guerre, le fidèle ami de feu Mr. le Comte de Frontenac. Il se signala beaucoup dans cette occasion, & eut la meilleure part à cette victoire avec Mr. de Vallerene.

Aurioüaé, qui étoit le Chef des Onne-youts, fut arrêté au Fort Frontenac en 1687. avec quarante Guerriers, dans un Festin qu'on leur fit exprés. On avoit sujet de se plaindre des Tsonnontouians, qui malgré la Paix pilloient indifferemment tous les François qui alloient en traite chez nos Alliez. On les fit passer en France, où ils furent mis aux galères. Monsieur de Frontenac revenant pour la seconde fois en Canada, repræsenta à la

Cour que si on lui rendoit Aurioüaé , son arrivée pourroit faire quelque impression sur sa Nation , & que sa presence calmeroit beaucoup les esprits qui étoient fort irritez de cet enlevement.

Aurioüaé ne fut pas plutôt à Quebec, qu'il inspira au Comte de Frontenac d'envoyer aux Iroquois quatre Députez, pour les avertir qu'ils étoient tous deux de retour : il les exhortoit d'envoyer quelqu'un saluer leur Pere qu'ils avoient perdu depuis si long-temps , & de le remercier en même temps des bontez qu'il avoit eû pour eux en les faisant délivrer de l'esclavage. Les cinq Nations Iroquoises envoierent en Ambassade Gagniégoton , qui presenta cinq Colliers au Comte de Frontenac ; & Aurioüaé les chargea de son côté de huit Colliers qu'il prononça lui-même. Il faut vous dire auparavant ce que c'est qu'un Collier.

Nous appelons Colliers des grains de Porcelaine enfilez , d'environ deux pieds de long , sur trois à quatre pouces de large , arrangez d'une telle maniere qu'ils font diverses figures. C'est leur écriture pour traiter de la Paix, pour faire des Ambassades, pour déclarer leurs pensées, pour apaiser les Procez, pour faire quelque entreprise, pour juger , condamner ou ab-

soudre ; ils servent d'ornemens aux jeunes Guerriers lors qu'ils vont à la guerre, ils en font des bracelets & des ceintures qu'ils mettent sur leurs chemises blanches. Ces Porcelaines viennent de la côte de Manathe, en la Nouvelle York. Ce sont des Bourgos ou Colimaçons, qui sont blancs & violets, tirant sur le noir, qu'ils scient avec une pierre à fusil, dont ils font des grains un peu longs & qu'ils perçent ; cela aussi tient lieu de monnoye.

Le Député qui porta la parole d'Aurioüaé, parla aux Iroquois en ces termes.

### *Le premier Collier.*

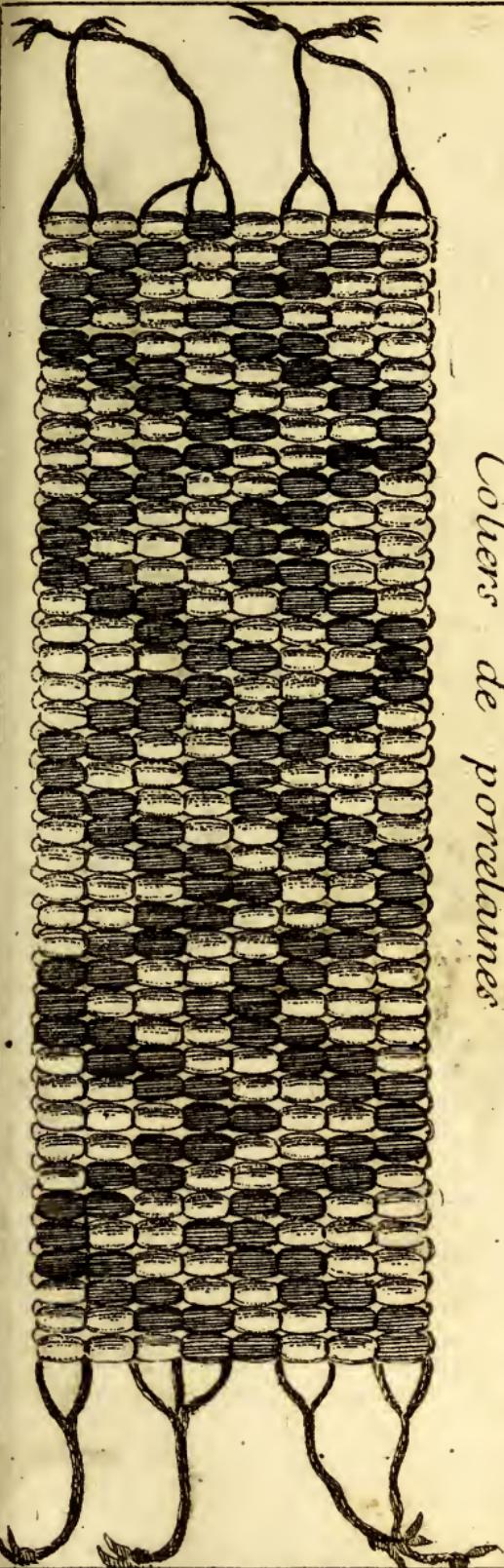
Est pour essuyer les pleurs des cinq Cabanes ( ce sont les cinq Nations Iroquoises ) & leur faire sortir de la gorge ce qui pourroit y être resté de mauvais sur les méchantes affaires qui se sont passées, & pour essuyer le sang dont ils sont couverts.

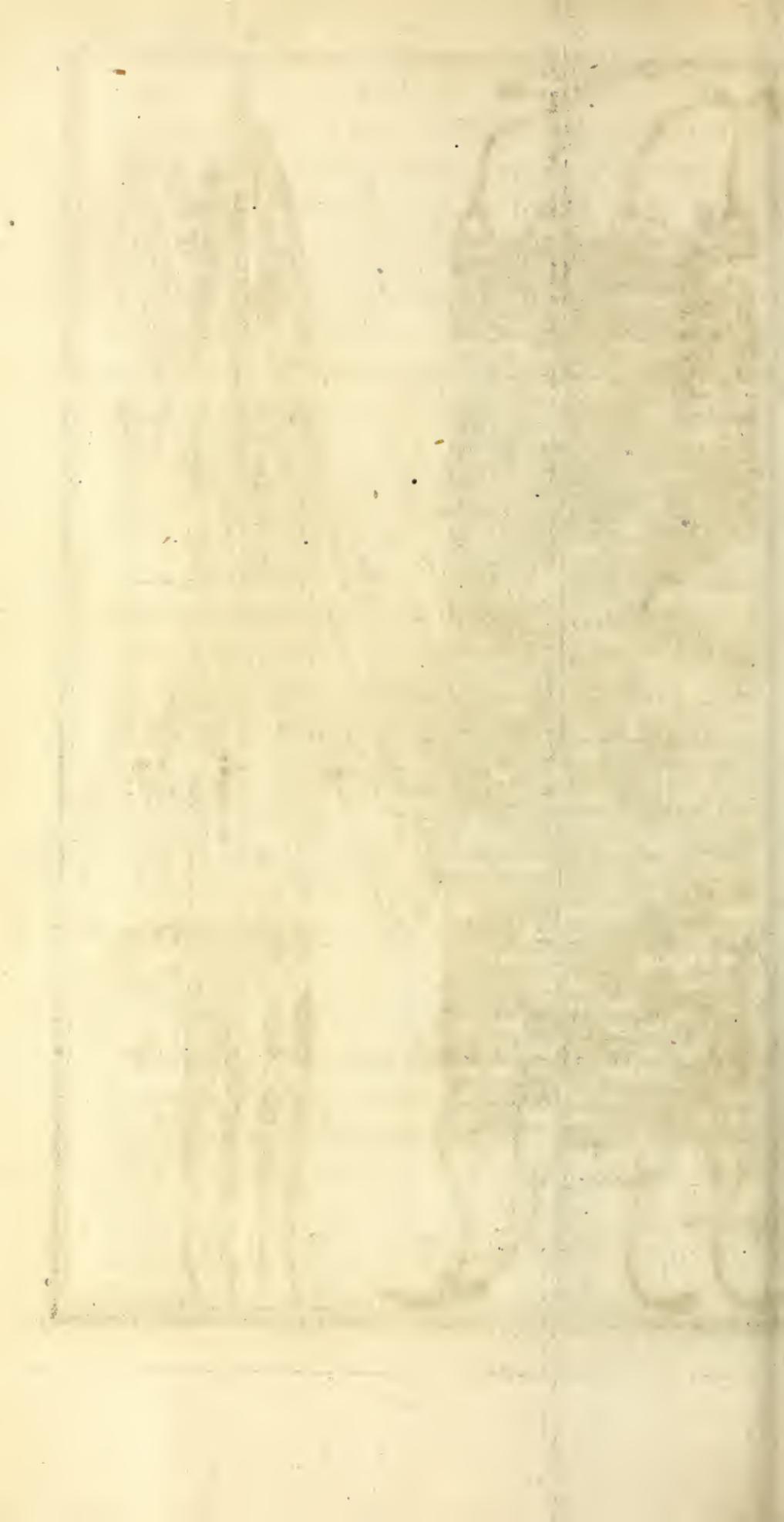
### *Le second Collier doit être divisé en deux.*

La premiere moitié est pour leur témoigner la joie qu'Aurioüaé a eû d'apprendre que les Outaüaks ont promis de ramener aux Tsionnontoüans les prisonniers qu'ils avoient ; l'autre moitié pour leur dire qu'il est bien aise qu'ils l'ayent averti de dire à Onontio qu'ils avoient recommandé à leurs

*Branches de porcelaines*

*Colliers de porcelaines*





Leurs gens qui étoient partis des l'Automne pour aller en guerre , de conserver la vie aux prisonniers qu'ils pourroient faire sur les François , & qu'Onontio lui a promis de son côté que si les François en faisoient quelques-uns des leurs , ils en useroient de même jusques à ce qu'il eut réponse des gens qu'il envoyoit aux cinq Nations.

*Le troisième Collier.*

Remercie les cinq Nations d'avoir envoyé prier Onontio de le renvoyer avec ses Neveux sur les glaces , & les prie de mettre tous les prisonniers François entre les mains des Onnontaguez, afin que si les affaires s'acommodent ils les puissent rendre.

*Le quatrième Collier.*

Est pour leur dire qu'il void bien qu'ils l'ont oublié , aussi-bien que leur ancien pere Onontio , puisqu'ils n'ont point envoyé de leurs Notables pour le chercher & pour parler à leur Pere , & qu'ils lui auroient fait plaisir d'en envoyer seulement un.

*Le cinquième Collier.*

Est pour dire à toutes les Nations qu'il

desire voir des Notables à Montreal, qu'il est comme un homme ivre , & qu'il a perdu l'esprit de voir qu'ils n'envoyent personne pour le chercher , & qu'il souhaiteroit que ceux qui avoient accoutumé de faire les affaires avec lui , vinssent afin qu'ils puissent connoître la bonne volonté qu'Onontio à pour toute la Nation , & les bons traitemens que lui & ses Neveux en ont reçû depuis qu'ils lui ont été remis entre les mains.

*Le sixième Collier.*

Est pour lier les bras des cinq Nations, afin de les attirer à Montreal, & qu'après cela ils le r'aménent avec eux.

*Le septième Collier.*

Pour leur dire que c'est à sa priere qu'Onontio a envoyé pour accompagner ses gens le Chevalier d'O , un des plus considerables Officiers qu'il eut , qui même est fort connu d'eux , que ce Collier est aussi pour les exhorter à ne point écouter les Anglois qui leur ont renversé l'esprit, & à ne se point mêler dans leurs affaires , n'y être en peine de ce qu'Onontio a commencé à les châtier , parce que ce sont des Rebelles à leur Roi legitimè , que le Grand Onontio de France protege , ( ils

apellent ainsi le Roi) que cette guerre ne les regardent point, qu'ils peuvent bien connoître par ce que les François ont fait en enlevant Corlard, où ils n'ont fait aucun mal aux gens de leur Nation, qu'ils ont renvoyez, sans même en vouloir retenir de prisonniers.

*Le huitième & dernier Collier.*

Est pour dire que lui Aurioüaé est frere de tous les François, mais particulièrement de Colin, qui a eû un très grand soin d'eux pendant leur voyage de France, & depuis leur retour en ce païs, qu'ils ne font tous deux qu'un même corps, & que ne voulant point les aller trouver, à moins qu'ils ne le viennent querir, quoi qu'il soit en pleine liberté de le faire, il le separe en deux, & leur en envoie une moitié pour les engager de le venir trouver en toute assurance, puisque ils seront aussi libres que lui; qu'il ne veut point quitter son pere auquel il veut être toujouors uni. Qu'ils prennent donc courage & viennent à Montreal où ils le trouveront avec *Onontio*, qui conserve toujouors pour toute la Nation & pour lui la même amitié dont il leur a donné tant de marques pendant dix années.

Les Iroquois laisserent Aurioüaé à sa

liberté ; ayant fait tous leurs efforts pour l'engager de venir dans sa patrie ; mais son attachement aux François étoit si grand , qu'il ne voulut jamais s'en separer. Il déclara même la guerre aux Iroquois lors qu'ils pritrent les armes contre nous , à la sollicitation des Anglois, il a porté lui seul le fer & le feu dans le centre de son propre païs , il étoit quelquefois quatre à cinq mois fans revenir à Quebec. On tiroit souvent d'assez mauvais préjugez de ces sortes d'absences. On le voyoit cependant revenir victorieux avec quantité de chevelures d'Iroquois , qui sont les marques les plus éclatantes de la valeur d'un homme : il mourut en 1697. après avoir donné dans toutes les occasions les plus grandes épreuves de sa fidélité. Mais lors qu'étant à l'article de la mort on lui dit que JESUS-CHRIST étoit mort pour le salut des hommes , après avoir été crucifié par les Juifs. Que n'étois-je là , repartit Au-rioüaé , j'aurois vangé sa mort , & je leur aurois enlevé la chevelure.

Il est temps , Madame , de vous parler de l'Isle de *Montreal* , qui est au 45. degré latitude Nord. Elle à environ quatorze lieues de long , sur quatre dans sa plus grande largeur. Une Montagne fort élevée lui donne son nom : la Ville s'appelle

Villemarie ; elle est sur le bord du fleuve qui à une lieue de largeur. Sa situation est très belle, & il eût été à souhaiter que l'on eût établi la Capitale de la Nouvelle France dans un endroit aussi avantageux ; on y compte près de deux cens feux ; Messieurs du Séminaire de saint Sulpice à Paris en sont les Seigneurs. Cette Concession leur fut accordée en 1644. Ils ont Haute, Moyenne & Basse Justice. Depuis 1701. jusques en 1714. que j'en suis sorti, elle a augmenté de la moitié, avec une belle enceinte qui l'a mis à l'abri de l'insulte des Iroquois.

Cette Ville est un quarré long, entouré de grands pieux de dix huit à vingt pieds de haut. Il y a un petit Fort revêtu de terrasse, dont les batteries enfilent les rues d'un bout à l'autre. De sorte que si les Iroquois soutenus même des Anglois, s'en rendoient jamais les maîtres, ils ne pourroient pas y tenir. Elle ne craint point d'être prise par la force du canon, puis qu'il est moralement impossible d'y en amener au travers de plus de cent lieues de Forêts. Il n'y a donc qu'un coup de main à craindre : mais comme les grands mouvements ne se font point ici que l'on n'ait auparavant le temps d'en être averti par des Espions, on est à l'abri de ces sortes de surprises.

Messieurs de saint Sulpice qui sont les Curez primitifs, ont une grande Eglise de pierre de taille. Messieurs d'Urfé & de Quelas ( familles Illustres ) ont jetté les premiers fondemens de l'établissement de cette Communauté, qui a été gouvernée dans la suite par des personnes de qualité. Le revenu qu'ils tirent de cette Isle est assez considerable, il le seroit encore davantage si le quartier dela Chine , qui en fait la plus belle côte , n'avoit pas été rüiné tout-à coup par douze à quinze cens Iroquois qui vinrent y faire une irrüption en 1689. dans le temps que l'on croyoit qu'ils venoient demander la paix. Rien ne fut plus touchant , ils brûlerent cinq lieuës de païs , ils passerent au fil de l'épée tout ce qu'ils trouverent , nous perdîmes plus de mille hommes , ils ouvrirent le ventre des femmes enceintes dont ils mangèrent les enfans , & en firent crever d'autres avec de la poudre.

Nous y avons un Convent de Recolets , une Communauté d'Hôpitalieres dont l'établissement a été fait en 1669. Elles font d'un grand secours aux habitans , principalement à nos Soldats.

Les Filles de la Congregation qui sont au nombre de cinquante-quatre , rendent aussi de grands services par l'instruction

& l'éducation des Filles qui n'en sortent que très bien élevées , elles s'établirent à Montreal en 1671 , & elles ont des maisons particulières dans les grandes Paroisses du païs.

Je ne peux passer sous silence un trait de vertu tout-à-fait extraordinaire d'une Demoiselle qui fait son séjour dans cette Communauté. Mademoiselle le Bert fille unique du plus riche commerçant du Canada , ayant mené une vie extrêmement retirée dans la maison de son pere , crût que Dieu demandoit d'elle un plus grand receuillement , elle se retira pour cet effet il y a sept à huit ans aux filles de la Congregation. Elle a un petit appartement où elle est renfermée de murailles , n'ayant communication que par une fenêtre qui donne dans la Chapelle. On lui apporte à manger par une petite ouverture qui est à la porte de sa chambre. Cette fille est gouvernée par Mr. Seguenau Ecclésiastique de saint Sulpice. Le genre de vie qu'elle mène ne consiste point dans ces spéculations abstraites d'Oraison mentale , elle y emploie cependant deux heures par jour ; elle s'occupe tout le reste du temps à des Ouvrages dont elle fait présent aux Communautés.

Elle couche sur la dure , elle ne voit

que son Directeur & son pere, une fois ou deux l'année, elle a cependant l'esprit fort aisé & fort docile, elle s'est fait un nouveau tempérament dans cette solitude, de sorte qu'elle auroit de la peine à vivre d'une autre maniere.

La maison des freres Hôpitaliers, que l'on pourroit appeler en Canada un Palais, si elle étoit finie, est le plus beau bâtiment que l'on y voye. Mr. Charon ayant gagné beaucoup de bien dans le temps que le Castor étoit fort cher, l'a fait bâtir il y a quelques années pour se retirer du commerce de la vie, il établit pour lors une petite Société de Frères, pour avoir soin des vieillards infirmes, ou incurables, qu'il a retiré dans cette maison.

Il y a dans le Gouvernement de Montreal depuis Sorel, Nord & Sud du fleuve, jusquès au bout de l'Isle, plus de trente Seigneuries. Le climat est un peu plus doux qu'à Quebec. On remarqué que le Printemps y commence quinze jours ou trois semaines plutôt, l'on y fait des semences de meilleure heure, & l'Hiver y vient aussi plus tard. Les melons y sont excellens, & ont de la peine à venir en maturité à Quebec, on y a des prunes, des pêches, de la renete blanche & grise en quantité; les pommes de calvile y sont

en abondance. Tel aura dans son jardin des deux à trois cens arbres fruitiers, & nous n'en scaurions avoir à Quebec qu'avec bien de la peine ; cependant il n'y a que soixante lieuës de difference Nord & Sud.

La maison de Mr. l'Abbé de Bellemont de la maison de saint André en Dauphiné, qui est à un quart de lieuë de la Ville est un des plus beaux endroits du païs. Il est de la Communauté de saint Sulpice. Il a dépensé plus de cent mille francs à former une Mission d'Iroquois, qui ont quitté leur païs pour adorer le vrai Dieu. Il en est le pere & le soutien ; sa maison est un Fort de pierre à quatre Bastions, il a une Chapelle de cinquante pieds de long sur vingt-cinq de large, dont les muraillles sont revêtuës d'un lambris, sur lequel il y a plusieurs Ornemens, comme d'Urnes, de Niches, de Pilastres & de Pieds-d'Estaux, en façon de marbre rouge véné de blanc. Les cabanes des Iroquois qui sont plus de cent vingt, joignent ce Fort, & sont entourez de palissades. Mr. de Bellemont qui scait parfaitement bien leur langue, les instruit lui-même, il leur fait un catechisme les jours ouvriers après qu'ils ont entendu la Messe de grand matin. Ils se rendent le soir à la Chapelle,

où ils font la priere en commun, ils chantent les jours de Fête la grande Messe & les Vêpres en leur langue, il emploie tout son bien à l'entretien de cette Mission, qu'il a partagé en deux. L'autre moitié qui est de cent soixante personnes, est à quatre lieues de la Ville, du côté du Nord. Les Chefs s'apercevant que le libertinage commençoit à corrompre les mœurs des jeunes Guerriers, par la proximité de la Ville, où ils s'amusoient à boire à l'excès, engagerent il y a un an Mr. de Bellemont de faire une seconde Mission au Saut au Recolet, où les plus libertins demeurent, dont un Ecclesiastique prend le soin.

Quelque policée que puisse être une petite Ville comme celle ci, il est bien difficile d'y empêcher quantité d'abus qui se commettent, par une Nation qui est l'appui & le soutien de toute la Nouvelle France, que nous ne pouvons même trop ménager.

Le penchant qu'ils ont à aimer l'eau-de-vie, les fait tomber dans de si grands excès, qu'ils ne sont plus maîtres de leur passion. J'en ai vu de cruels exemples, entr'autres un fils qui étoit ivre, donner des coups de couteaux à son pere: un mari s'en retourner ivre à sa cabane, & toute sa famille fuir à droit & à gauche pour

Éviter d'être poignardez. L'Iroquois boit d'un propos délibéré pour avoir le plaisir de s'enivrer, & vendroit s'il pouvoit sa femme & ses enfans pour boire de l'eau-de-vie: quand il veut se vanger de son ennemi il s'enivre, & il est à couvert par là du reproche que l'on pourroit lui faire en disant, j'étois ivre, je ne scavois ce que je faisois.

Il y a deux ans que je vis une bande de ces gens ivres courir après un Algonkin, qui se trouva fort heureux d'être auprès du corps de garde. Ils s'étoient reprochéz de part & d'autre quelques veritez qu'ils auroient tû dans un autre temps. Cet Algonkin étoit fort railleur, ils se jetterent sur lui au nombre de vingt, sans armes ni couteaux; mais l'un lui mangea l'oreille, l'autre le nez, & c'étoit qui se rueroit sur ce pauvre miserable qui avoit tout son corps déchiré des coups de dents, qu'ils lui avoient donné pour avoir chacun sa piece. La Sentinelle vint au secours qui fut lui-même battu & desarmé; la garde y accourut qui eut assez de peine à délivrer l'Algonkin.

Nous avons un autre Fort d'Iroquois à trois lieuës de la Ville, du côté du Sud, que l'on apelle Iroquois du Saut.

Ce Saut est une chute de cascades dans

le fleuve , large d'une demie lieue , sur trois quarts de longueur. Ce passage est très- dangereux , & à moins que les Canoteurs ne soient fort adroits il leur est très difficile de s'en tirer. Cependant on le franchit , & tous les Sauvages qui viennent de quatre à cinq cens lieues faire la traite à Montreal sont obligez d'y passer. Les Jesuites gouvernent la Mission du Saut.

Les Iroquois du Saut & de la montagne de Montreal font pour ainsi dire une sixième Nation , que la Religion & le commerce avec les François ont réunis depuis trente ans. Les mœurs de ces gens si fiers & si cruels ont été adoucis sans doute par le Baptême , ayant & après la guerre déclarée contre les Iroquois non Chrétiens. Ils ont donné des marques d'humanité , & quand ils ont vu que ceux-ci en abussoient , ils ont fait connoître que le Christianisme n'inspiroit aucune lâcheté.

Les Iroquois convertis qui sont restez chez eux pendant la Guerre , ont toujours eu soin que leurs enfans n'entendissent point parler de superstitions & des coutumes de leur païs , en leur faisant sucer la Foi avec le lait , ils font en sorte que leurs enfans devenant grands ne demeurent plus au païs , de crainte qu'ils ne se perdent. Nous avons eû parmi ces nouveaux Chrétiens

ciens le *Grand Anier*, Chef de cette Nation, la *Cendre-chaude*, Chef des *Onnei-youts*, *Paul Capitaine* aussi, & Chef de la priere, & le *Borgne*. Ces gens ont fait des actions en Paix & en Guerre, qui meritent que je vous en parle.

Le grand Anier se fit Chrétien après avoir dompté la Nation des Loups. Il apprit de lui-même à prier Dieu, étant à la chasse d'Hiver dans les bois. Il prêcha la Foi dans son païs, & il l'emporta sur les Anciens de sa Nation, qui ne vouloient pas que l'on vint demeurer à Montreal.

Il emmena lui seul cinquante de ses gens dont une partie vit encore & fert de pierre fondamentale à l'Eglise du Saut. Il avoit fait plusieurs belles actions contre les *Tsonnontoüans*. Il s'attiroit l'affection de tout le monde par sa pieté & par sa valeur. Il fut tué par un parti d'*Algonkins* & d'*Abenaguis* de nos amis, commandé par un Officier François, s'étant attaqué les uns les autres à l'improviste à la pointe du jour sans se connoître. Cette perte affligea sensiblement le païs. Nos *Iroquois* ne laisserent pas d'emmener avec eux des *Abenaguis* qu'ils garderent quelque tems. Les Chefs de cette Nation voulant qu'on leur rendit leurs gens, envoyèrent pour cet effet un Collier de condoleance pour

consoler les Iroquois du malheur qui étoit arrivé à quelques-uns des leurs, qui avoient été tuez dans cette conjoncture, & voici de quelle maniere ils s'énoncerent.

Mon frere qui prie ( car, enfin c'est le nom dont nous t'appelons ) depuis que la priere & l'obéissance à \* *Onontio* notre Pere commun nous ont heureusement réunis. Je vais te trouver par ce Collier pour te dire que ceux que tu gardes encor comme Esclaves sont mes parens ; & pour te prier de me les rendre. Ne croi point que j'aye l'esprit *malfait* de ce qui leur est arrivé. Voila ce que c'est que la Guerre. Les amis se tuent souvent les uns les autres avant de se reconnoître. Ce sont des malheurs qui accompagnent la Guerre, & que l'on ne peut éviter; mais tu aurois l'esprit mal fait, si après avoir pris pour ennemis tes Alliez mes parens, & les avoir menez chez toi comme Esclaves, tu t'opiniâtrois à les garder lorsque tu connois que tu as tort. Je mesure ton esprit sur le mien. Si ce qui t'est arrivé m'étoit arrivé, & que j'eusse pris pour ennemis tes parens, je ne m'aperceverois pas plutôt de ma faute, que je leur donnerois la liberté & te les rendrois. Ne croi point, mon frere, que je te trompe, lorsque je te dis qu'ils sont

mes parens. Les François peuvent bien rendre témoignage comme quelques uns de ceux que tu as tuez ou pris les ont accompagné, aussi bien que nous, lors que nous étions allez contre les Anglois, & cela fort peu de jours avant que ce malheur arrivât. Je ne te dis rien de la perte que tu as faite d'un de tes braves, c'est le Grand Anié, quoique je la ressente vivement. Je suis occupé à le pleurer avec deux braves que j'ai aussi perdus dans cette triste rencontre. Mon frere l'Iroquois *qui prie*. Pleurons les braves qui ne sont plus, sans que leur mort nous renverse l'esprit, & sépare nos cœurs que la priere & l'amitié unissent depuis si long-tems. L'on eût égard, Madame, à leur priere, & on rendit leurs prisonniers.

La *Cendre Chaude* étoit un des deux Capitaines qui gouvernoit la Nation des Onneyouts. Avant qu'il fut Chrétien il avoit fait brûler le pere Brebeuf Jesuite; mais après son Baptême il fut prêcher la Foi aux Iroquois, il commença par les Aniez, & parcourut les cinq Nations Iroquoises. Son exemple & son autorité en convertit quelques-uns, son éloquence confondit les Anciens, il prêchoit les Dimanches dans la cabane où il assemblloit la jeunesse. Quand la Guerre fut

déclarée ; il alla avec Mr. le Marquis de Denonville, qui étoit pour lors Gouverneur general , aux Tsonnontoüans où il fut tué combattant généreusement contre les ennemis.

*Paul* étoit un Huron qui avoit beaucoup d'ardeur pour la Guerre, & qui soutenoit bien la Foi. Dieu l'a récompensé en lui donnant une fille qui a vécu comme une Religieuse. Elle avoit à l'âge de treize ans avec l'innocence d'un enfant la sagesse d'une personne de trente ans , elle est morte vierge. Sa mere la voyant belle & bien faite , craignit que ce don de la nature ne fut peut être un jour la cause de sa perte , elle engagea son mari de prier unanimement le Seigneur de permettre qu'il lui arrivât quelque maladie qui pût lui ôter sa beauté. Peu de tems après il se forma une tâie sur son œil , & étant devenue éthique , elle mourut en exhortant sa mere à être toujours constante dans la Foi. Après qu'elle eut donné une couverture de tafetas à l'Eglise, avec ses colliers, bracelets & ornemens , elle entra dans l'Eglise le jour de Noël , où elle dit à Notre-Seigneur au pied du Crucifix , qu'elle lui avoit donné tout ce qu'elle possedoit , & que n'ayant plus que son corps & son ame , elle les lui offroit , afin qu'il l'enlevât de ce monde.



Catherine tekakouita Iroquoise du Saut  
S. Louis de Montreal en Canada morte  
en odeur de Saintete.



Le Borgne, ou en Iroquois *Sogareffé*, a été mis en prison chez les Anglois, parce qu'il étoit trop ami des François, & qu'il prenoit trop les intérêts de notre Religion. Il regretoit en mourant de ce que Dieu ne lui avoit pas fait la grace d'être martyrisé par les Anglois, il prenoit le soin des enfans dans la Mission, il les catechisait, il leur faisoit faire les prières. Sa femme a été aussi fervente que lui, & elle a demeuré près d'un an en prison chez les Anglois avec sa mere. Si elle eut voulu se démarier on l'en auroit fait sortir ; mais elle aimait mieux demeurer en prison que de perdre la Foi & de se separer de son mari.

La réputation de Catherine Tekakoüita Iroquoise, est trop recommandable dans ce nouveau monde pour passer sous silence ce modèle de vertu & de sainteté. Sa memoire est en grande vénération, on remarque que beaucoup de personnes ont ressenti des effets admirables de la pieuse confiance qu'elles ont eu en elle en différentes occasions. Quoiqu'il en soit. \* Il y a vingt ans que l'on vit parmi les Iroquois une fille de vingt-cinq ans, dans laquelle les meilleures qualitez des Algonkins & des Iroquois s'étoient réunies ; elle étoit née d'une Algonkine & d'un Iroquois. Sa me-

F f 3

re avoit été prise aux Trois-Rivières. Il y a quarante ans , dans la grande déroute de cette Nation. Elle fut conduite aux Iroquois qui lui donnerent la vie & la marièrent , elle avoit été Baptisée aux Trois-Rivières par les Peres Jesuites , elle n'oublia jamais au milieu d'une Nation infidèle les devoirs du Christianisme. Tekakoüita qu'elle eut dans la suite a été sans doute la récompense de la vie Chrétienne qu'elle avoit toujours menée. Cette fille a vécu parmi les Iroquois dans une innocence qui ne se peut expliquer , jusques à l'âge de vingt-deux ans , elle eut la petite verole dans sa tendre jeunesse qui la disgracia beaucoup. Elle conserva toujours avant son Baptême une pudeur naturelle qui lui donnoit de l'aversion pour les plaisirs des sens , & même pour le mariage , car elle ne voulut jamais se marier. Ce n'étoit pas pour être plus libre dans ses actions ; mais pour se conduire uniquement par la Providence , & pour vâquer plus librement aux exercices de pieté.

On ne remarquoit point en elle les vices ausquels sont sujettes les filles Sauvages qui n'aiment que le libertinage , elle ne donnoit point dans toutes leurs visions , & les songes qui occupent si fort leur imagination , & dont ils font une divinité.

Son plus grand defaut étoit de souffrit qu'on l'habillât trop proprement , ce qu'elle ne faisoit que pour passer le temps ou pour complaire à ses parens , qui vouloient l'obliger à se marier. Quand ils la pressoient de se déterminer , elle se cachaoit derriere une caisse de bled d'Inde , où elle s'envoyoit dans les champs.

Un mal qu'elle eût au pied qui l'obligea de demeurer dans la Cabane, ne contribua pas peu à sa conversion. Le Pere Jesuite qui étoit alors dans le village des Aniez , qu'on apelle Gandaouaqué , entra par hasard dans sa Cabane. Il lui parla de la Foi & l'exhorta de venir prier : elle obéit. Sa devotion fervente fit avancer son Baptême qui fut solemnel dans la Chapelle de son Village le jour de Pâques. Il s'en trouve plusieurs qui se contentent d'être Baptisez seulement , & ne font presque aucune fonction du Christianisme : ainsi c'étoit beaucoup à cette fille de se soutenir au milieu de tant de mauvais exemples. Mais ce qui étoit admirable est qu'elle resistoit courageusement à toutes les tentations & à tous les efforts que l'on faisoit pour l'empêcher de suivre les exemples des Chrétiens les plus fervens. Un jour elle fut touchée de celui-ci.

Les ivrognes vouloient obliger une

femme Chrétienne à boire de l'eau-de-vie: ils l'attirerent adroitemenit dans la cabane & firent ce qu'ils pûrent pour lui en couler dans la bouche: elle la leur cracha au nez par trois fois, & en fit autant toutes les fois qu'ils la presserent d'en boire. L'exemple de cette bonne Chrétienne confirma Tekakouïta dans ses bonnes résolutions. On remarqua en elle pendant deux ans une perseverance admirable au milieu de cette Babilone. Le Pere Jesuite qui l'instruisoit des misteres de notre Religion, lui dit qu'elle ne vivroit jamais en repos dans son païs, & qu'elle y seroit toujours en danger de se perdre: elle conçut qu'il avoit raison. Il y avoit déjà du tems qu'elle étoit resolue de venir demeurer à Montreal: elle cherchoit quelque occasion favorable pour y décendre sans que l'on en eut le moindre soupçon. C'étoit la coutume de ce tems-là parmi les Iroquois de se visiter au retour de la chasse: les uns venoient à Montreal en passant, & les autres alloient aux Anglois, & passoient à Anié pour voir leurs parens, & pour tâcher d'inspirer à quelqu'un de devenir Chrétien. Cette visite annuelle réussissoit assez & plusieurs quittaient Anié pour venir demeurer avec leurs parens au Saut, proche Montreal.

Un Capitaine d'*Onneyout* nouvellement Baptisé, qui fut tué depuis à la Guerre contre les *Tsionnontoüans*, fit un Voyage exprés en son païs pour y aller prêcher la Foi. Il passa d'abord à *Anié* où après avoir prêché en pleine assemblée plus par son exemple que par ses paroles, il procura à *Tekakouüta* une occasion pour se rendre à *Montreal*. Quand elle fut arrivée au *Saut*, elle prit la résolution d'y vivre en parfaite Chrétiennne. Elle eut voulu choisir un état dont elle n'avoit qu'une idée confuse qui étoit celui des Vierges. Cet état est trop relevé pour être proposé à des Sauvages qui sont si charnels ; c'est pourquoi on ne lui parloit que du mariage, afin de l'engager à rester au *Saut*. Elle embrassa d'abord l'une de ces propositions, qui étoit de se fixer dans ce lieu ; mais elle ne pouvoit se résoudre à se marier. Elle demeura dans cet état demandant à Dieu de lui inspirer qui lui seroit le plus agreeable. On dit que l'union étroite qu'elle avoit avec une femme *Onneyoute* eut servi beaucoup à lui faire embrasser l'état de perfection. Celle-ci étoit Baptisée depuis long-tems ; mais elle ne s'étoit convertie que depuis deux ans. Le sujet de sa conversion fut un accident qui lui arriva à la chasse. D'une bande de

douze chasseurs parmi lesquels étoit son mari, il n'en revint que deux, les dix autres moururent de faim & furent mangéz par ceux qui resterent en vie. C'est ce qui arrive souvent aux Algonkins & aux autres Nations ; & ce qui n'est pas ordinaire parmi les Iroquois, parce que outre la chasse, ils ont encore le bled d'Inde, & viennent chercher des vivres quand la viande leur manque. Ceux dont je parle n'eurent pas cette précaution : Ils crûrent qu'en montant le long du Saut dans la riviere des Outaoüaks ils y trouveroient des bêtes. Le contraire leur arriva. Ils avoient avec eux un vieillard mourant qu'il falloit porter. Il demanda lui-même qu'on le tuât. On ne voulut pas le faire sans prendre conseil. On demanda à l'Onneyoute qui étoit Baptisée, ce que disoit la Loi Chrétienne là-dessus. Celle-ci apprehendant qu'on ne la tuât aussi à son tour n'osa répondre ; la crainte de la mort, ses ivrogneries, & la vie déréglée qu'elle avoit menée pendant sept ans depuis son Baptême lui causerent d'étranges peines d'esprit : elle fit cependant des reflexions assez fortes pour comprendre qu'elle avoit manqué de fidélité aux lumières & aux graces de Dieu : elle promit de mener une vie toute opposée, si

elle pouvoit se retirer de la cruelle conjoncture où elle se trouvoit. Le vieillard mourut sur ces entrefaites, & fut mangé. Un enfant mourut quelque temps après qui le fut encore, & successivement plusieurs autres, jusques à ce qu'ils furent arrivéz à un Village d'Algonkins qui leur donnerent des vivres pour se rendre chez eux. Ce desastre toucha vivement cette femme qui changea de vie : elle a vécu dans la suite en bonne Chrétienne, & a perseveré pendant vingt ans. Son mari mourut au retour de cette chasse, accablé de misere.

Cette veuve & Tekakoüita vécurent deux ans ensemble dans des excés de pénitence qui sont connus de tout le Canada. Le Pere Jesuite qui les conduisoit, voyant qu'il étoit temps de parler, leur découvrit l'excellence de l'état de virginité, & leur dit que Dieu nous avoit fait maître de ces deux états, que c'étoit à nous de choisir. Tekakoüita embrassa celui-ci avec une telle ferveur qu'elle en fit vœu le jour de l'Annonciation, & mourut vingt jours après. Plusieurs filles sauvages l'ont imitée dans la suite, malgré les défordres que ces dernieres guerres ont causé parmi ces nouveaux Chrétiens.

Pendant que j'étois en Canada, plus

sieurs personnes malades des fiévres, avoient une grande confiance à Catherine Tekakoüita; mais depuis deux ans que j'en suis sorti, j'ai appris que plusieurs malades avoient été gueris par son intercession, & l'on a connu manifestement qu'il y avoit quelque chose d'extraordinaire dans les graces que l'on obtenoit du Ciel en s'adressant à elle. Ce n'est pas, Madame, autrement mon fait de faire des Vers; mais j'ai crû ne pouvoir me dispenser de faire ceux-ci à sa gloire.

*De ta grace Seigneur, la lumiere éternelle  
Eclaire, quand tu veux, change, choisis,  
appelle*

*Les plus sauvages cœurs & les attache à toi.*

*Ainsi l'on voit passer par elle  
Celui d'une Iroquoise animé plein de zèle  
De la nuit de l'erreur au grand jour de la foi.*

Quoique nos Iroquois ayent quitté toutes leurs superstitions, ils ont cependant conservé plusieurs de leurs coutumes qui regardent le civil. En effet, un Iroquois qui a sa famille à part, ne laisse pas d'avoir une Cabane chez sa mere, où il a droit d'être nourri. Il est assuré d'y trouver son plat de viande. Lorsque sa mere vient à mourir, ses Tantes maternelles qu'il appelle dans cette rencontre du même nom de Meres, ne peuvent aussi lui refuser son

son plat. Si celles-ci viennent encore à mourir, toutes ses propres Sœurs tiennent leur place. S'il n'en à point, il a les mêmes prétentions chez les parens de sa Mere. On à soin de lui garder dans cette Cabane sa portion, sur tout quand il y à quelque chose de bon, son penchant le portant ordinairement à y demeurer la plus grande partie de la journée, parce que sa Mere & ses Sœurs lui sont plus chères que sa Femme. Celle-ci lui porte dans sa cabane son plat de viande. Elle doit y porter ou faire porter dans certaines saisons de l'année vingt ou trente charges de petit bois sec que l'on coupe proprement, & qui est destiné à faire bouillir la chaudiere quand on n'a pas le tems d'allumer de gros bois.

L'affection qu'il à pour la cabane de sa Mere & de ses Sœurs se rallentit, lorsqu'il commence à avoir plusieurs Enfans; de sorte qu'il n'en fait plus qu'une avec sa femme, qui n'a pas de plus grande consolation que celle d'avoir beaucoup d'enfans. C'est le moyen le plus efficace pour l'attacher auprès d'elle. Elle aime si tendrement ses enfans, qu'elle leur donne à teter jusqu'à trois à quatre ans. Il est vrai qu'ils sont extrêmement délicats dans ce bas âge; mais ils deviennent dans la suite du tems fort robustes.

L'Iroquois à une troisième cabane qui est celle où son pere est né, où l'on ne manque pas de lui presenter son plat quand il vient. Cette cabane est son *Atoni*, comme qui diroit le lieu d'où il est né. Il y en a une quatrième qui est celle de son camarade où il va souvent, car chacun à le sien. Ils se regalent souvent les uns les autres. On fait toujours honneur à l'ami de ce qu'il y a de meilleur lors qu'il vient, & même sans être invité.

Le *Saut* est composé des cinq Nations Iroquoises, des Aniez, des Onneyouts, des Onnontaguez, des Goyogoüins, & des Tonnontoüans. Ils ont une même langue, avec quelque difference de mots & de finales ; ils ont eû connoissance du Deluge & faisoient décendre du Ciel le premier Homme, où plutôt la premiere Femme, dont les descendants ne durerent que jusques à la troisième génération. Le Deluge étant venu les bêtes se changerent en Hommes ; ils ont retenu les Noms de ces animaux par chaque Famille, & nous en voyons encor aujourd'hui trois parmi les Aniez, celle de la Tortue, celle de l'Ours, & celle du Loup.

On compte plus de mille Iroquois à la Mission du Saut, qui a une grande vüe au milieu du Fort, car le Village est un espece

dé Fort, entouré de pieux de dix-huit pieds de haut. La Famille la plus nombreuse de ces trois tient ordinairement un côté de ce Village, & les deux autres ont le reste. Il doit y avoir autant de cabanes d'un côté que de l'autre. Si la Famille la plus grande ne peut occuper tout le rang de la rue, une partie d'une autre Famille se joint au bout, & le reste se met vis-à-vis les cabanes de cette Famille.

Chacun est maître dans sa cabane, qu'ils appellent communément leur feu. Ils sont tous égaux, de sorte qu'il n'y a ni Gouverneur ni Chef qui puisse prescrire des Loix à qui que ce soit.

Chaque état à ses occupations ; les jeunes gens ont soin de faire les cabanes. Ils vont à la chasse ou à la Guerre contre les Iroquois non Chiétiens. Les vieillards s'occupent à la pêche, à faire des plats, des écuelles, à traiter ou régler les affaires, soit pour l'ordre du Village, soit pour la Guerre, & pour la Paix, les femmes abbatent le bois, travaillent à la campagne & font le ménage.

Les vieilles se rendent vénérables aux jeunes filles par leur travail & par l'affiduité qu'elles ont à veiller, se donnant certaine autorité par une vie exacte de reproches.

Chaque Famille à ordinairement un Ancien , où plusieurs qui prennent le soin des affaires domestiques ; comme il s'est acquis de l'experience & de l'estime , on lui confie tout ce qui regarde l'intérêt commun.

Ces Anciens s'assemblent souvent , soit pour entretenir l'union , soit pour les affaires qui surviennent. Quand elles sont d'importance & qu'elles regardent le bien public , ils font des cris autour du Fort , pour avertir que tout le monde ait à s'assembler dans une cabane. Les femmes y écoutent seulement , & les hommes délibèrent. Un Ancien expose pour lors le fait dont il s'agit , & dit son sentiment sans être interrompu ; celui d'une autre Famille dit le sien jusques à un troisième. Si quelqu'un veut dire après son avis , on l'écoute. L'assemblée finie , chacun se retire ou s'entretient familièrement dans les cabanes de ce qui a été proposé. Ils tombent souvent dans le même sentiment ; & mettant toujours les choses au pis , ils ne se voyent point trompez dans leurs desseins & entreprises. Si le succès a été selon leurs desirs , ils ont pris en cela leur sûreté contre ce qu'ils craignoient , s'il n'a pas été tel ils ne laissent pas d'être contents.

Les Anciens donnent avis de tout ce qu'il y a à faire, soit pour quelque festin, ceremonies ou autres coûumes particulières, & personne ne les contredit jamais. Ils se laissent conduire entierement par le Gouverneur general qui les fait venir à Montreal lorsqu'il s'agit de quelque affaire qui regarde le païs, & ils executent les ordres avec docilité. Nous les regardons comme le soutien de la Nation Françoise, ils se joignent avec nous dans les partis de Guerre, ils sont pour lors plus cruels ennemis des Iroquois non Chrétiens que nous ne le serions nous-mêmes, n'épargnant point leurs parens quand ils tombent sous leurs mains.

La Foi seule les engage de rester parmi nous. La sage conduite des Jesuites qui les gouvernent, les entretient dans une union si grande, que rien au monde n'est plus touchant que de voir la ferveur de ces nouveaux Chrétiens. Ils ne font ensemble qu'un même esprit par toutes les pratiques de vertu & de pieté qui les unissent. Ils chantent la grande Messe & disent leurs prières en la langue Algonkine, pour éviter une jalouſie qui auroit pu naître entre les cinq Nations. Les hommes se tiennent d'un côté de l'Eglise & les femmes de l'autre. Il y a un Chef de la

prière qui est comme le grand Chantre ; qui est au milieu, tout de bout. Chacun se répond alternativement, & l'on y entend souvent des Chœurs de musique.

Le grand commerce de toute la Nouvelle France se fait dans la ville de Montreal, où abordent des Nations de cinq à six cens lieuës, que nous appelons nos Alliez. Ils commencent à venir au mois de Juin en grandes bandes. Les Chefs de chaque Nation vont d'abord saluer le Gouverneur, à qui ils font présent de quelques Pelleteries, & le prient en même tems de ne pas souffrir qu'on leur vende trop cher les marchandises, quoiqu'il n'en soit pas le maître, puis qu'un chacun dispose du sien comme il le juge à propos. Ils tiennent une Foire sur le bord du fleuve, le long des palissades de la Ville. Des sentinelles empêchent que l'on n'entre dans leurs cabanes, pour éviter les chagrins qu'on leur pourroit faire, & pour leur donner la liberté d'aller & venir dans la Ville, où toutes les boutiques leur sont ouvertes. C'est à qui fera valoir son talent. Les plus fortes amitiez ne laissent pas de se refroidir dans ces momens. Le mouvement tumultueux qui regne pour lors, & l'envie que l'on a de faire son profit, dissipent cette ouverture de cœur, & à

peine le fils reconnoit quelquefois son pere. L'un attend au passage un Sauvage qu'il voit chargé de Castors, l'autre l'attire chez lui & compose du mieux qu'il peut. Celui-ci qui est aussi rafiné que le Canadien sur le fait de la traite, examine attentivement ce qu'on lui montre.

Ce commerce dure trois mois à plusieurs reprises : On y voit des peaux d'ours, de loups cerviers, chats sauvages, pecans, martes, pichioux, loutres, loups de bois, renards argentez, peaux de chevreuils, de Cerfs, de Squenontous & d'Orignaux vertes & passées, sur tout du Castor de toutes les especes.

On leur vend de la poudre, des balles, des capottes, des habits à la Françoise, chamarez de dentelles d'or faux, qui leur donnent une figure tout-à-fait crotesque, du vermillon, des chaudieres, des marmites de fer & de cuivre, & toute sorte de quinquaillerie.

La Ville ressemble pour lors à un enfer, par l'air affreux de tous les Sauvages qui se matachent plus que jamais, croyant par là se mettre sur leur propre. D'ailleurs les hurlemens, le tintamarre, les querelles & les dissensions qui surviennent entr'eux & nos Iroquois augmentent encore l'horreur de ces spectacles ; car

quelque précaution que l'on prenne pour empêcher les Marchands de leur donner de l'eau-de-vie , il y a quantité de Sauvages qui sont ivres morts.

Quoique les Canadiennes soient en quelque façon d'un Nouveau Monde , leurs manieres ne sont pas si bisartes ni si sauvages qu'on se l'imagineroit. Au contraire ce sexe y est aussi poli qu'en aucun lieu du Royaume. La Marchande tient de la femme de qualité , & celle d'Officier imite en tout le bon goût que l'on trouve en France. Il est difficile de trouver une plus grande union que celle qui est entre les femmes d'Officiers.

Les Dames de Quebec n'aiment pas tout à fait les manieres des Montrealistes : les premieres sont beaucoup sur la reserve , principalement les Conseilleres. Ces états qui sont differens , forment differens caractères d'esprit : les Montrealistes ont à la verité des dehors plus libres , mais comme elles ont plus de franchises , elles ont plus de bonne foi , & sont très-sages & très-judicieuses.

Le Canadien a d'assez bonnes qualitez , il aime la guerre plus que tout autre chose , il est brave de sa personne , il a de la disposition pour les Arts , & pour peu qu'il soit instruit il apprend aisement ce qu'on

lui enseigne ; mais il est un peu vau & pré-  
somptueux ; il aime le bien, il le dépense  
assez mal à propos. Ceux que l'on appelle  
des Coureurs de bois, qui alloient il y a  
quelques années en traite aux Outaoüaks ;  
ceux-ci dépensent fort vite ce qu'ils ont  
gagné en peu de temps, & rien ne leur  
coute quand ils ont de quoi. Quand je blâ-  
me le Canadien d'avoir trop d'attaché au  
bien il est un peu excusable, car le païs de  
Canada n'est pas riche, chacun en cherche  
selon son industrie, & sans le commerce du  
Castor la plus grande partie ne pourroit  
vivre du revenu de ses terres.

Sa Majesté fait subsister une bonne par-  
tie du païs, soit Convens, soit particuliers,  
par des pensions & des gratifications. Qua-  
tre cens mille francs qu'il envoie tous les  
ans, ne laissent pas d'être d'un grand sec-  
ours. Les Officiers qui sont mariez ne  
soutiennent leurs familles que de leurs a-  
pointemens ; leurs femmes sont à plaindre  
quand ils viennent à mourir : les Troupes  
sont d'un détachement de la Marine, com-  
posées de vingt-huit Compagnies. Les pre-  
mieres qui arrivèrent en Canada étoient  
du Régiment de Carignan-Salieres, & de  
vingt-quatre Compagnies qui y étoient, on  
en fit repasser en France au bout de trois  
ans, & les quatre qui demeurèrent furent

composées de 75. hommes chacune: Il y eut plus de trois cens personnes de ce Régiment qui s'établirent dans le païs. Ces quatre Compagnies furent encor reformées quelques années après, dont la pluspart des reformiez firent des habitations. Celles-ci furent remplacées la même année par quatre autres Compagnies. Les Officiers qui ne voulurent point passer en France eurent des concessions de terre, & quelques liberalités que Sa Majesté leur fit.

Le Canada fut long-temps sans Troupes, joüissant d'une profonde Paix, qui dura vingt ans. Je ne suis pas surpris, Madame, si les Canadiens ont tant de valeur, puisque la pluspart viennent d'Officiers & de ces Soldats qui sortoient d'un des plus beaux Régimens de France. Le païs s'est beaucoup augmenté depuis ce temps-là.

On y compte présentement quinze mille habitans. \* L'étendue de la Colonie est depuis le haut de l'Isle de Montreal jusqu'à l'Isle Percée, à l'embouchure du fleuve saint Laurent. De l'un à l'autre il y à environ 180 lieuës. Ce fleuve est sans pareil, non seulement par son étendue, mais par tous les lacs qu'il forme. Sa source est bien loin au Nord-Ouest, dans des Savannes & des Marais, où se forment

\* En mil sept cens.

plusieurs rivieres, qui se réunissant font le lac des *Assiniboels*, duquel sort une grande riviere, qui après avoir par un grand détour passé dans le lac des *Christinaux*, puis dans celui d'*Alempigon*, vient enfin se jeter dans le lac *Superieur*, qui a 450. lieuës de tour, sur 70. de largeur. Ce grand & fameux lac tombe dans le lac *Huron*, par un canal de quatorze lieuës de longueur, dans lequel il y à une chute d'eau que l'on appelle le *Saut Sainte Marie*. Le lac *Huron* qui a trois à quatre cens lieuës de circuit, sur plus de cinquante de largeur, se décharge dans le lac des *Illinois*, connu sous le nom du *Mécheygan*, qui à presque la même étendue. Le dégorgement de ces deux lacs tombe dans le lac *Herier*, qui a trente à quarante pieds de largeur, sur près de trois cens de circuit. La Navigation y est très dangereuse par tous ses bords escarpez, qui sont de terre glaise; les Flots venant à se briser contre rendent l'eau si bourbeuse, que les Voyageurs souffrent & risquent beaucoup. Un détroit de vingt lieuës de long, large d'une portée de fusil boucanier dans le plus resserré, forme le *Saut de Niagara*, qui est une des merveilles de la nature. Sa nappe d'eau à dix arpens de face, & sa chute fait un bruit que l'on entend à quinze lieuës loin. Le lac

370 *Histoire de l' Amerique Septent.*  
Ontario , ou Frontenac , qui est le plus petit de tous , est le dernier de ce fleuve , il n'a qu'environ deux cens cinquante lieuës de tour , sur trente à trente cinq , dans sa plus grande largeur , sa sortie forme un très-beau rapide , suivi de plusieurs autres jusques à Montreal. Nous avons dans ce lac le Fort de Frontenac , qui porte le nom d'un Gouverneur- Général de la Nouvelle France , il le fit bâtir pour tenir en bride les Iroquois pendant la Guerre dans leurs partis de Chasse , & pour les engager en temps de Paix d'entretenir un commerce d'amitié avec les François. Je suis avec beaucoup de respect ,

M A D A M E ,

Vôtre très-humble , &c.

*Fin du premier Tome.*

TABLE  
DES LETTRES  
CONTENUES  
DANS CE PREMIER TOME.

---

LETTRÉ I.

**P**artance de la Rochelle. Circonstances particulières pendant la traversé, description de Plaisance dans l'Isle de Terre-Neuve, & de son Commerce.

Page 1

LETTRÉ II.

Destruction presqu'entière de la Colonie Angloise en l'Isle de Terre-Neuve, en 1696, & 1697.

22

LETTRÉ III.

Description du détroit de la Baye d'Hudson.  
Tome I.

H h

## T A B L E

*Evenemens considerables.*

*Nouvelle découverte.*

*Nouvelle alliance avec les Esquimaux du Cap de Digne, au 62. degré 45. minutes latitude Nord.*

*Combat du Profond dans les glaces, contre les Anglois.*

56

## L E T T R E IV.

*Combat du Pelican contre l'Hamshier de 56. le Dering de 36. & l'Hudsonsbaye de 32. pieces de Canons.*

*Victoire remportée sur ces trois Vaisseaux.*

*Naufrage du Pelican par la tempête.*

*Bombardement & prise du Fort de Nelson.*

89

## L E T T R E V.

*Mœurs des Sauvages, qui viennent faire la traite au Fort de Nelson.*

115

## L E T T R E VI.

*L'origine des établissemens du Nord du Canada, dite Baye d'Hudson, avec les differens mouvemens qui se sont passéz entre les François & les Anglois.*

339

# DES LETTRES.

## LETTRE VII.

Détail des Peuples qui viennent faire la  
traite au Fort de Nelson.

Ceremonie que l'on fait pour ouvrir le Com-  
merce des Pelleteries. 172

## LETTRE VIII.

Retour en France.

Description d'une Maladie qui régne à la  
Baye d'Hudson. 182

## LETTRE IX.

Description du Fleuve saint Laurent jus-  
qu'à Quebec, Capitale de la nouvelle  
France.

De quelle maniere les François ont connus  
ce Continent, & le progrez que l'on y  
a fait pour la Foi. 197

## LETTRE X.

Gouvernement de Quebec, ville Capitale  
de la Nouvelle France.

Idée du Commerce.

Caractere des Canadiens, & la maniere dont  
ils font leur établissement par les Castors.

# TABLE DES LETTRES.

## LETTRE XI.

*Le gouvernement des Trois-Rivieres concernant la destruction des Algonkins, peuples de l'Amérique Septentrionale, par les Iroquois.*

*Les intérêts communs entre les Algonkins & les François.* 285

## LETTRE XII.

*Gouvernement de l'Isle de Montréal.*

*Détail de toutes les côtes de ce gouvernement.*

*Plusieurs actions passées entre les François & les Iroquois.*

*Etablissement des Iroquois Chrétiens à Montréal.* 315

*Fin de la Table du premier Tome.*



3







